
VITTORIO EM. III



[illegible]

~~595~~

~~123~~

Rev Of Hanin's [illegible] 383


ŒUVRES
DE
MONSIEUR
L'ABBÉ
DE
St. RÉAL
D. Coster sculp.

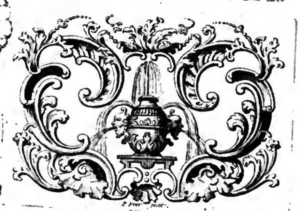
OEUVRES
DE
MR. L'ABBÉ
DE
SAINT-RÉAL.

Revue, corrigée, & augmentée d'un Volume.

Enrichie de Figures en Taille-douce, & de Vignettes.

NOUVELLE EDITION,

TOME TROISIEME.



A AMSTERDAM,
Chez FRANÇOIS L'HONORE' & FILS.
M. DCCXL.



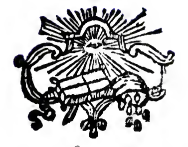
TABLE

DES

TRAITÉS,

Contenus dans le Tome III.

VI.



ECLAIR-

ECLAIRCISSEMENT
SUR LE
DISCOURS
DE
ZACHÉE
A
JÉSUS CHRIST.



ECLAIRCISSEMENT SUR LE DISCOURS DE ZACHÉE A JÉSUS CHRIST.

A MONSIEUR ***.

RIEN n'eſt plus vrai que ce qu'on vous a dit. C'eſt dans le ſecond Volume de la Défenſe du Nouveau Teſtament de Mons contre M. Mallet, page 289, que M. Arnauld m'a repris d'avoir mal traduit, dans la VIE DE JESUS CHRIST que j'ai donnée au Public, le huitième Verſet du dix-neuvième Chapitre de S. Luc: *Ecce dimidium bono-*

rum meorum, Domine, do pauperibus; & si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum (*).

Quoi qu'il y ait plus de quatre ans que mon Livre est fait; comme j'y ai apporté toute l'aplication dont je suis capable, il me souvenoit bien que j'avois rendu ce Passage dans un sens contraire à la Version de Mons; & cela seul me suffisoit pour m'assurer, que je ne l'avois pas traduit de cette sorte par négligence, ou par mégarde. Néanmoins, la défiance extrême où je suis toujours contre moi-même l'emporta d'abord sur cette assurance; & considérant d'ailleurs le peu d'apparence qu'il y avoit, qu'un homme comme M. Arnauld eût remarqué ma faute sans

(*) *Voici la Critique de Mr. Arnauld, tirée de la page* 293 *de sa* Continuation de la Nouvelle Défense de la Traduction du Nouveau Testament imprimée à Mons, &c. *d'Edition de Cologne chez Simon Schouten, en* 1682, *in* 12.

Il est clair qu'*Ecce do*, & *ecce reddo*, se doivent rendre par le Futur, comme on a fait à Mons; & il est étrange qu'un Abbé, qui a fait une *Vie de Jésus Christ*, s'y soit trompé, & qu'il les ait rendus par le Présent: *Je donne la moitié de mon Revenu aux Pauvres; & si je m'apperçois que j'ai trompé quelqu'un, je le lui rends au quadruple.* Rien n'est plus faux que cette Version, quelque litérale qu'elle paroisse. Car il est certain, que Zachée ne rend point compte à Jésus Christ des bonnes actions qu'il avoit accoutumé de faire, lui qui étoit si décrié pour sa mauvaise vie, que les Pharisiens murmuroient de ce qu'il étoit allé loger chez un Pécheur; mais qu'il lui déclare ce qu'il étoit résolu de faire à l'avenir, pour changer de vie. D'où vient aussi que Jésus Christ ne dit pas, qu'il n'avoit pas été Pécheur jusqu'alors, & que les Pharisiens avoient tort de l'avoir regardé comme tel; mais il dit, sur ce que Zachée lui promit de faire, que *sa Maison avoit reçu le Salut en ce jour-là.*

ſans aucune néceſſité, ſi elle n'étoit pas inſoutenable, je ployai ſans réſiſter un ſeul inſtant ſous le poids d'une Autorité ſi conſidérable, & je n'eus pas la moindre penſée d'oſer jamais me défendre.

Mais depuis, comme on ne ſauroit quelquefois s'empêcher de chercher ce qu'on craint le plus de rencontrer, m'étant recueilli ſur ce Paſſage, ſans autre deſſein, que de reconnoître le chemin par où je m'étois égaré en le traduiſant, je fus extrêmement ſurpris de perſiſter dans mon erreur, & de trouver encore bonnes les raiſons qui m'avoient obligé à le traduire comme j'avois fait.

Je pris d'abord ce ſentiment pour une illuſion de l'Amour propre: j'eus honte de mon aveuglement; & je m'en humiliai auſſi ſincérement dans mon cœur, que ſi j'euſſe été perſuadé d'avoir failli.

Dans cette triſte diſpoſition d'eſprit, auſſi mécontent de ma traduction que de mon obſtination à la croire raiſonnable, je ne pus m'empêcher de m'en ouvrir à un homme, à qui j'ai coutume de me plaindre de moi-même. Il me conſola le mieux qu'il put; mais dans la ſuite de la converſation, ayant aprofondi inſenſiblement le ſujet de ma peine, ma ſurpriſe ſe renouvella plus forte que jamais, quand je le trouvai auſſi indigné de la critique de M. Arnauld, que j'en étois mortifié.

Il ne ſe contenta pas de me raffermir dans l'opinion que j'avois de l'injuſtice qui m'étoit faite: il me ſoutint d'abord, que j'étois obligé de m'en plaindre au Public, puiſqu'elle étoit publique. Il me repréſenta, que l'Evangile étant un bien commun à tous les

Chrétiens, comme tous ont droit de s'en servir, aussi tous ont intérêt que personne n'en abuse: Qu'ainsi, ceux qui s'ingérent dans l'administration de ce précieux héritage ont une obligation d'autant plus particuliere de rendre compte aux autres de leur conduite, qu'ils ont moins de droit de s'y ingérer: Qu'à la vérité, si mon autorité étoit aussi considérable dans ces matieres qu'elle l'est peu, je serois excusable, & peut-être même louable, de négliger la critique d'un seul passage dans un Ouvrage de la difficulté extrême du mien: Mais que toute la présomption étant contre moi, & favorable à M. Arnauld, il n'y auroit personne, qui n'eût raison de croire que ma faute est inexcusable, si je ne me justifiois pas; & qu'étant aussi grossiere qu'il la représente, elle est sans doute accompagnée d'un nombre infini d'autres, qu'il n'a pas daigné remarquer.

Cette derniere considération me parut d'autant plus forte, qu'il est vrai, que le motif par lequel je me déterminai à traduire ce Passage m'a servi de règle en plusieurs autres, & qu'ainsi cette censure ne regarde pas tant un endroit particulier de mon Ouvrage, que l'esprit dans lequel j'y ai principalement travaillé, & la vûe que j'ai eue précisément quand je l'ai entrepris. Voici, Monsieur, quelle est cette vûe.

Entre tous les Livres que j'ai lus, qui traitent l'Histoire de l'Evangile en diverses manieres, je n'en ai presque point trouvé qui ne lui donnent sans néceffité des sens mystérieux, ou miraculeux, en des endroits qui en ont un fort clair & fort naturel. Quoique je révere beaucoup l'Autorité de ceux des

Peres qui en ont usé de cette sorte, & que je sois persuadé qu'ils ont eu d'excellentes raisons pour le faire, je n'ai pas laissé de penser toujours, que si on traittoit cette divine Histoire en s'arrêtant au sens le plus naturel, & qui se présente le premier à l'esprit, dans les endroits où l'Eglise n'a rien prononcé au contraire, & où les Interprêtes sont partagés, on pourroit faire un Ouvrage qui ne seroit pas moins agréable, ni moins utile, que la plûpart de ceux qui ont été faits sur cette matiere, quoiqu'il fût peut-être moins savant & moins recherché.

C'est ce que j'eus dessein de faire, en composant la Vie de Jésus Christ, ainsi que je m'en expliquai dans ma Préface. Je crus qu'une narration simple, & exemte de toute affectation, de cette Vie admirable, auroit une grace douce & naïve, plus propre à toucher le cœur, & à prévenir l'esprit du commun des gens du monde, que tous les rafinemens les plus élevés, & les plus spirituels. Je ne crus point qu'il falût un autre sens commun, pour entendre cette Histoire, que pour entendre les autres; & pour descendre dans le particulier, j'avoue que de tous les faits qu'elle contient, aucun ne m'a jamais paru plus ordinaire, & moins équivoque que ce qu'elle rapporte de Zachée.

Comme Jésus Christ se promenoit par Jéricho, cet homme, qui étoit le Chef des Publicains de la Ville, & aussi riche de biens que petit de taille, pressé de la curiosité de le voir, & ne pouvant aprocher de lui à cause de la foule qui l'environnoit, s'avisa de monter sur un Arbre près duquel il devoit passer. *Et ingressus perambulabat Hierico: &*

ecce vir nomine Zachæus, & ipse dives, & quærebat videre Jesum quis esset, & non poterat præ turba, quia statura pusillus erat, & præcurrens ascendit in arborem Sycomorum ut videret eum, quia inde erat transiturus.

Le Fils de Dieu l'ayant aperçu lui dit de descendre, & qu'il vouloit aller loger chez lui. Zachée obéit avec joie, & tout le monde se prit à murmurer de ce que Jésus préféroit un homme d'une Profession si criminelle, selon la Religion du Païs, à tous les gens de bien de la Ville. *Et cum venisset ad locum, suspiciens Jesus vidit illum, & dixit ad eum, Zachæe, festinans descende, quia hodie in domo tuâ oportet me manere; & festinans descendit, & excepit illum gaudens: & cum viderent omnes, murmurabant, dicentes, quod ad hominem peccatorem divertisset.*

Cependant Zachée, aussi offensé du murmure de ses Concitoyens, que glorieux de l'honneur qu'il recevoit, regardant Jésus Christ comme un grand Prophète, dont les Exemples & les Discours ne prêchoient que la Justice & la Charité, ne crut pas pouvoir lui faire un compliment plus agréable en le recevant dans sa Maison, ni plus propre à confondre ses Envieux, qu'en lui faisant d'abord une peinture avantageuse de sa Vie, comme pour lui rendre compte de la conduite de sa Conscience, & lui aprenant en peu de mots ses Restitutions & ses Charités. *Stans autem Zachæus dixit ad Dominum, Ecce dimidium bonorum meorum, Domine, do pauperibus; & si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum.*

Il n'est rien de plus naturel à un homme, qui reçoit pour la premiere fois chez lui des personnes d'un mérite extraordinaire près de qui

qui on l'a voulu noircir, que de tâcher d'effacer la mauvaise impression qu'elles peuvent avoir conçue de lui, en leur faisant connoître ce qu'il y a de plus louable & de plus à leur gré dans sa maniere de vivre. Il n'est pas non plus étrange, qu'un Partisan se prétende homme de bien, quand il rend ce qu'il croit avoir pris injustement, & répare par ses Aumônes ce qu'il y a de blâmable dans le luxe de sa Maison ; mais il est encore moins surprenant, que celui-ci en fit d'excessives. Comme son empressement à voir Jésus Christ, & à lui obéïr, doit faire présumer que c'étoit un bon homme, il est assez vraisemblable qu'il fit un excellent usage de ses grands Biens, pour se faire accroire à lui-même, qu'il pouvoit exercer en sûreté de conscience la Profession qui en étoit la source ; & l'opposition, qu'il y avoit entre sa Religion & cette Profession, ne demandoit pas de moindres adoucissemens.

Il n'y a rien jusques-là que de commun dans cette Histoire ; mais le Discours que le Fils de Dieu fit ensuite est d'un ordre différent. Comme toutes ses Paroles sont Esprit & Vie, on peut leur donner toujours un sens mystérieux si l'on veut, & croire qu'il est nécessaire de raisonner pour les comprendre. Ce n'est pas qu'il soit absolument besoin de recourir au Mystère, pour expliquer celles de cet Evangile. Il paroît, ce me semble, assez clairement, que Jésus Christ voulant détruire la vaine confiance que Zachée avoit en ses œuvres, & lui en inspirer une meilleure, lui déclare, que sa Maison a reçu le Salut ce jour-là seulement qu'elle avoit reçu

le Sauveur. *Ait Jesus ad eum, quia hodie salus domui huic facta est.*

Ensuite, pour faire cesser l'étonnement des Juifs qui étoient présens, il ajoute que cet homme, qui leur sembloit si indigne de cet honneur par sa Profession, n'en étoit pas pour cela moins qu'eux de la Semence d'Abraham; & que cette indignité même, bien loin d'être un obstacle au Salut, étoit plûtôt une espèce de disposition à le recevoir, puisque le Fils de l'homme étoit venu chercher ce qui étoit perdu. *Eo quod & ipse filius sit Abrahæ, venit enim Filius hominis quærere & salvum facere quod perierat.*

Voilà dans quel sens j'ai expliqué cet Evangile. M. Arnauld prétend, au contraire, que Zachée n'entendoit pas rendre compte au Fils de Dieu de sa conduite ordinaire, en lui disant, *Je donne la moitié de mon Bien aux Pauvres; & si j'ai fait tort à quelqu'un de quelque chose, je lui rends quatre fois autant:* mais qu'il vouloit seulement dire, qu'il faisoit dans l'instant même une ferme résolution de donner au plûtôt aux Pauvres la moitié de son bien, & de rendre quatre fois autant qu'il se trouveroit avoir pris injustement. Il n'est pas difficile de choisir entre ces deux sens, sur leur simple exposition; & je m'assûre que tous ceux qui ne se seront engagés à la lecture de cet Ecrit, que pour savoir qui a raison de M. Arnauld ou de moi, ne passeront pas outre.

On sait que dans toutes les Langues du Monde on se sert du Tems présent, comme Zachée, pour exprimer ce qu'on a coûtume de faire.

Qua-

Quacumque libido est,
Incedo solus, percontor quanti olus ac far,
Fallacem Circum, vespertinumque pererro
Sæpe forum, assisto divinis, inde domum me
Ad porri & ciceris refero laganique catinum,
Cœna ministratur, &c.

On sait, au contraire, qu'on ne peut employer le Tems présent à signifier l'avenir même le plus prochain, que par une espèce de figure. Or M. Arnauld ne disconviendra pas, qu'on doit s'arrêter au sens littéral de toute sorte de Discours, & ne recourir au figuré, que lors que le littéral implique contradiction, ou qu'il enferme quelque absurdité ou fausseté manifeste. Ainsi, quand un homme qu'on appelle répond, sans bouger de la place où il est, *J'y vais*, il est naturel d'entendre par ce Tems présent dont il se sert un futur très-prochain; parce qu'autrement le sens de sa Réponse, à la prendre au pied de la lettre, seroit faux, puisqu'il ne va pas effectivement dans l'instant même qu'il dit qu'il va: & il est nécessaire de juger qu'il veut seulement dire qu'il ira au plûtôt.

Tout de même, dans tous les Passages de l'Ecriture, où Dieu usant de menace, & paroissant parler dans un esprit de Colère, de Vangeance, ou de quelque autre Passion, s'exprime par le Tems présent, *Je viens*, *J'envoie*, *Je fais*; comme on ne menace pas de ce qui est présent, mais seulement de l'avenir, il est nécessaire d'expliquer ce Tems présent par le futur qui en est le moins éloigné: & il est clair qu'il ne s'exprime de cette sorte, que parce que le Présent touchant naturellement plus que l'Avenir, ce qui re-

préfente les maux dont on menace comme préfens eft beaucoup plus vif, & plus propre à en infpirer la crainte, que fi on menaçoit par le futur; & c'eft en quoi confifte l'effet de la Figure. *Dare per figuram fententiæ vires*, dit Quintilien.

Mais quel befoin Zachée avoit-il de fe fervir de Figure, s'il eût eu dans l'efprit le fens que M. Arnauld lui attribue? Et n'auroit-il pas fait auffi bien connoître au Fils de Dieu la fermeté de fon bon propos en difant qu'il alloit donner, comme M. Arnauld lui fait dire, qu'en difant par le Tems préfent, qu'il donnoit, comme le Grec & la Vulgate le difent? Pourquoi recourir au fens figuré, pour expliquer le Difcours de ce Publicain, qui, bien loin d'enfermer aucune contradiction étant entendu littéralement, a un fens fi naturel & fi vraifemblable? „Seigneur, je don„ ne la moitié de mon bien aux Pauvres; & „ fi j'ai fait tort à quelqu'un de quelque cho„ fe, je lui rens quatre fois autant." *Ecce dimidium bonorum meorum, Domine, do pauperibus; & fi quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum.* En voici la raifon.

M. ARNAULD.

La Particule Ecce, *jointe à un Préfent, marque très-naturellement ce que les Grecs appellent un Paulo-poft-Futur.*

J'avois toujours cru que le mot *Ecce*, fi fréquent dans l'Ecriture, n'y étoit la plûpart du tems qu'une Particule explétive, ou tout au plus emphatique, qui ne change rien au fond du Difcours, mais qui en augmente feulement, affirme, & exagere le fens avec quelque

que sorte de passion ; comme par exemple dans ces Passages : *Ecce qui serviunt ei non sunt stabiles, & in Angelis suis reperit pravitatem;* Job, Chap. IV, Vers. 18. *Ecce hæc omnia operatur Deus ;* Chap. XXXIII, Vers. 29. *Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra, & omnes debitores vestros repetitis ; ecce ad lites & contentiones jejunatis, & percutitis pugno impiè;* Isaï. Chap. LVIII, Vers. 3. *Ecce ambulat unusquisque post pravitatem cordis sui mali;* Jerem. Chap. XVI, Vers. 12; & un nombre infini d'autres semblables que je pourrois alléguer, dans lesquels l'*Ecce* se trouve joint à un Présent, & ne marque pourtant rien moins qu'un Paulo-post-Futur.

M. ARNAULD.

*Et on sent assez qu'*Ecce venio *est la même chose que* Jam veniam, *Je m'en vais venir, Je viendrai bien-tôt : Et de même*, Ecce sto ad ostium & pulso, *Je serai bien-tôt à la porte & je fraperai.*

M. Arnauld, qui m'impute ce que je ne dis pas, pour me faire parler mal François, comme on verra ailleurs, me permettra bien de l'avertir ici, que cette maniere de parler, *Je m'en vais venir*, n'est pas digne d'un homme qui s'exprime aussi purement que lui, quoi qu'on s'en soit aussi servi à Mons.

Du reste, j'avoue que je ne sens point, qu'*Ecce venio* soit la même chose que *Jam veniam* ; car si c'étoit la même chose, *Ecce venio* signifieroit toujours *Jam veniam*, & se devroit toujours traduire, *Je viendrai bien-tôt*, & jamais, *Je viens*. Mais c'est-ce que M. Arnauld n'oseroit avancer sans se com-

mettre avec les Traducteurs de Mons, & peut-être avec lui-même, puisqu'on y a rendu ces mêmes mots dans l'Epître aux Hébreux, Chap. X, Verf. 7. *Tunc dixi, ecce venio: Alors j'ai dit, me voici, je viens.* Et ne croyez pas que ce foit par Inadvertance; car vous trouverez la même chofe peu de lignes plus bas: *Ecce venio ut faciam Deus voluntatem tuam: Me voici, je viens pour faire mon Dieu votre Volonté*; & la même chofe encore dans le Pfeaume XXXIX, d'où ces paroles font tirées. Il faloit que ces Meffieurs dormiffent, comme on dit qu'Homere faifoit quelquefois, quand ils traduifirent ces trois Endroits, puifqu'ils ne fentirent point ce que M. Arnauld dit, qu'*on fent affez, qu'*Ecce venio *eft la même chofe que* Jam veniam.

Il eft vrai que c'eft la même chofe quelquefois. *Ecce venio ficut fur, beatus qui vigilat*, Chap. XVI, Verf. 17, de l'Apocalypfe, fe peut traduire, *Je viendrai comme un Voleur:* mais ce n'eft pas à caufe de l'*Ecce*; car quand il n'y en auroit point, il ne faudroit pas traduire autrement: tant parce que l'Apocalypfe étant un Livre tout prophétique, il eft naturel d'entendre du Futur tout ce que Dieu y dit, qu'il fait, au Préfent; qu'à caufe que ce Paffage eft expliqué par le Futur dans le même Livre, Chap. III, Verf. 3, même dans le Grec: *Si ergo non vigilaveris, veniam ad te tanquam fur.*

Tout de même, *Ecce venio cito*, que M. Arnauld allegue auffi du même Livre en deux Endroits du Chapitre dernier, fe peut traduire auffi par le Futur, *Je viendrai bien-tôt*; non pas à caufe de l'*Ecce*, mais parce que *cito* fignifiant *bien-tôt*, ainfi que Mons & M. Arnauld

nauld le traduisent: puisque ce mot de *bientôt* marque une chose qui n'est pas encore, il détermine nécessairement le Verbe auquel il est joint, quelque Présent que ce Verbe soit, à signifier un Futur prochain.

Voilà donc trois Passages, où *Ecce venio* signifie *Jam veniam*, contre trois autres, où, selon les Traducteurs de Mons même, il ne le signifie pas; mais quand il le signifieroit dans tous, cette Particule *Ecce* pouvant avoir une énergie, quand elle est jointe au Verbe *venio*, qu'elle n'a pas ailleurs, cela ne conclurroit encore rien en faveur de l'*Ecce sto*, que M. Mallet trouve mauvais qu'on ait rendu à Mons par le Futur, ni contre l'*Ecce do*, que M. Arnauld me reprend d'avoir rendu par le Présent. Voyons donc si ce qui suit conclut davantage.

M. ARNAULD.

Et afin qu'on ne croie pas que cela se dise sans fondement, voici des Exemples... J'avois bien ouï dire qu'on expliquoit une Règle par des Exemples; mais jamais qu'on fondât une Règle sur des Exemples. Les moindres Ecoliers de Logique savent, qu'on ne peut pas conclurre un universel d'un particulier. Comment donc des Exemples particuliers peuvent-ils prouver une Règle qui est toujours une chose générale de sa nature, quand même elle ne seroit pas énoncée en termes aussi généraux, que celle que M. Arnauld établit pour me juger: *La Particule* Ecce, *jointe à un Présent, marque très-naturellement ce que les Grecs appellent un Paulo-post-Futur?* Qui dit *très-naturellement* dit, sans doute, générale-

ment,

ment, n'y ayant rien de plus général en tout genre, que ce qui eſt très naturel. Si j'accuſois M. Arnauld d'avoir mal traduit quelques Paſſages, il me répondroit bien en me diſant, qu'il auroit ſuivi une bonne Règle en les traduiſant; mais ſi je lui niois que cette Règle fût bonne, me répondroit-il bien en m'alléguant la Traduction de ces mêmes Paſſages, pour preuve de ſa Règle? C'eſt pourtant ce qu'il fait ici. Il établit contre moi pour Règle, que l'Ecce, *joint au Préſent, marque un Futur*. Je le lui nie. Il le prouve par des Paſſages où il l'explique ainſi. Cela prouve qu'il croit ſa Règle bonne, puiſqu'il l'a ſuivie dans l'Explication de ces Paſſages; mais cela ne prouve pas qu'elle le ſoit, ni que ces Paſſages ſoient bien traduits. *Non ridiculus ſit*, dit quelque part Cicéron, *ſi quis in lite domeſticis teſtimoniis pugnet, & ſuo ipſius abutatur exemplo?*

Mais quand ces Paſſages ſeroient bien traduits, cela ne prouveroit encore rien en faveur de ſa Règle; puiſqu'il ſe peut faire qu'il y a d'autres raiſons que ſa Règle pour les traduire de cette ſorte, comme je le ferai voir.

Nil agit exemplum litem quod lite reſolvit.

Que ſi elle pouvoit ſe prouver de quelque maniere par des Exemples, ce ſeroit en montrant, que toutes & quantes fois qu'il y a un Paulo-poſt-Futur dans le Grec, la Vulgate l'a traduit par *Ecce* avec un Préſent; ou que toutes & quantes fois qu'il y a un ἰδὲ, qui veut dire *Ecce*, avec un Préſent dans le Grec, la Vulgate a traduit par le Futur tout

ſeul

ſeul ſans *Ecce*. Mais bien loin que cela ſoit toujours ainſi, cela ne ſe trouvera pas une ſeule fois: car il n'y a pas un *Ecce* dans la Vulgate, qu'il n'y ait auſſi un ἰδοὺ dans le Grec; & il n'y a pas un ἰδοὺ dans le Grec, qu'il n'y ait un *Ecce* dans la Vulgate.

Que ſi S. Luc, dans tant d'Endroits différens où il s'eſt exprimé par l'ἰδοὺ joint au Préſent, a toujours eu deſſein, comme M. Arnauld le prétend, de faire entendre un Paulo-poſt-Futur; comment cet Evangéliſte, qui parloit paſſablement Grec, ne s'eſt-il jamais ſervi du Paulo-poſt-Futur même; & n'eſt-il pas à préſumer qu'il s'en ſeroit ſervi quelquefois, s'il avoit toujours voulu le faire entendre?

M. ARNAULD.

Voici des Exemples du Texte Grec, où ἰδοὺ avec le Verbe au Prétérit marque un Futur.

Comme il n'y a qu'un ſeul Prétérit dans tous les Exemples que M. Arnauld va citer, il faut qu'il y ait faute à l'Impreſſion, & qu'on ait mis *Prétérit* au lieu de *Préſent*: la ſuite du ſens ne permet pas d'en douter. Cependant, l'*Errata* ne marque point cette faute, quoi qu'elle en vaille bien la peine, comme on verra par la ſuite, puiſqu'elle confond entiérement le ſens du Diſcours. Il faut donc lire de cette ſorte.

M. ARNAULD.

Voici des Exemples du Texte Grec où ἰδοὺ avec le Verbe au Préſent marque un Futur. La Vulgate en a mis quelques-uns par le Futur

*tur en ſuivant le ſens; & elle en a laiſſé d'autres au Préſent, parce qu'il étoit ainſi dans le Grec, & que l'*Ecce *du Latin fait le même effet.*

Ce Diſcours me paroît ſi embrouillé, que je deſeſpere de pouvoir l'éclaircir, à moins que d'en faire l'Analyſe. Voyons donc à quoi il ſe réduit.

Propoſition.	*Voici des Exemples du Texte Grec, où* ἰδοὺ *avec le Verbe au Préſent marque un Futur.*
Preuve.	*La Vulgate en a mis quelques-uns par le Futur en ſuivant le ſens;*
Objection.	*Et elle en a laiſſé d'autres au Préſent,*
I Réponſe.	*Parce qu'il étoit ainſi dans le Grec,*
II Réponſe.	*Et que l'*Ecce *du Latin fait le même effet.*

Le but de tout ce Diſcours eſt donc, comme vous voyez, de rendre raiſon pourquoi la Vulgate à traduit par le Préſent quelques Paſſages où il y a ἰδοὺ avec le Préſent dans le Grec, au lieu de les traduire tous par le Futur, comme M. Arnauld prétend qu'il les faut traduire.

Il n'en peut rendre raiſon, qu'en faiſant voir qu'il y a quelque différence entre ceux qu'elle a traduits par le Préſent, & ceux qu'elle a traduits par le Futur.

Voici

Voici sa premiere raison. *La Vulgate en a laissé d'autres au Présent, parce qu'il étoit ainsi dans le Grec.*

Je demande si cette raison est particuliere à ces Passages qu'elle a laissés au Présent, s'il n'y a que ceux-là qui fussent au Présent dans le Grec, & si ceux qu'elle a traduits par le Futur n'étoient pas de même au Présent dans le Grec?

C'est ce que M. Arnauld n'ôseroit dire, puisque le seul terme de *laissé au Présent* dont il se sert suffit, pour montrer qu'elle n'y a pas laissé les autres; & qu'ainsi tous y étoient également dans le Grec, ainsi que sa Proposition le dit: *Voici des Exemples du Texte Grec où* ἰδοὺ *avec un Présent marque un Futur.*

Donc, puisque cette raison, qu'ils étoient au Présent dans le Grec, leur est commune à tous; elle ne peut pas justifier la différente maniere dont la Vulgate les traduit.

Donc M. Arnauld allegue pour différence ce que lui-même suppose, & reconnoit pour commun.

Mais peut-être que la seconde raison qu'il rend de cette différence est meilleure. On ne sauroit en juger plus sûrement, qu'en la mettant en forme. La voici.

THESE DE M. ARNAULD.

*L'*Ecce *joint au Préſent marque un Futur.*

Preuve.

*ἰδοὺ eſt la même choſe qu'*Ecce.
ἰδοὺ avec le Verbe au Préſent marque un Futur.
*Donc, l'*Ecce, *joint au Préſent, marque un Futur.*

Je nie la Mineure. M. Arnauld la prouve.

La Vulgate traduit toujours l'ἰδοὺ joint au Préſent par un Futur, ou par quelque choſe d'équivalent à un Futur.
Donc, *ἰδοὺ avec le Verbe au Préſent marque un Futur.*

Je nie l'Antécédent. M. Arnauld le prouve.

La Vulgate traduit toujours, ou par un Futur, ou par l'*Ecce* avec un Préſent.
Or eſt-il que l'*Ecce* avec le Préſent *fait le même effet* que le Futur.
Donc, elle traduit toujours, ou par le Futur, ou par quelque choſe d'équivalent au Futur.

Je nie cette derniere Mineure, comme je l'avois niée d'abord, puiſque c'eſt la propre Theſe de M. Arnauld, qu'il allegue à la fin pour derniere Preuve d'elle-même.

NOUS voici enfin arrivés à ces merveilleux Exemples qui ſervent de Fondement à leur

leur Règle. Il vous souviendra, s'il vous plait, en les examinant, que M. Arnauld les allegue pour faire voir que l'*Ecce* joint à un Préſent ſe doit traduire par le Futur; & qu'ainſi, ce n'eſt pas aſſez pour ſon but, que ces Paſſages ſe puiſſent traduire de cette ſorte, s'il ne paroît en même tems que c'eſt à cauſe de l'*Ecce*, & ſi je fais voir, que quand il n'y auroit point d'*Ecce*, il ne faudroit pas pour cela laiſſer de les traduire par le Futur.

PREMIER EXEMPLE.

Ecce ego mitto ad vos Prophetas. Matth. Cap. XXIII, Verſ. 34.

Je m'en vas vous envoyer des Prophètes.

Il eſt clair, par le tems auquel Jéſus Chriſt prononça ce Diſcours, qu'il n'envoyoit pas actuellement des Prophètes alors. Ainſi, quoi qu'il s'exprime par le Tems préſent, il eſt néceſſaire d'expliquer ce qu'il dit du Tems futur auquel il en envoya effectivement; car par ces Prophètes, il entendoit les Apôtres.

Secondement, ce Paſſage de S. Matthieu ſe doit expliquer, ſelon Janſénius même, par celui de S. Luc, Chap. XI, Verſ. 49, *Sapientia Dei dixit, Mittam ad illos Prophetas.* Donc, ni les Traducteurs de Mons, ni moi, n'avons eu aucun beſoin de la Règle de M. Arnauld, pour le traduire par le Futur, comme nous avons fait, puiſque S. Luc ſuffiſoit pour nous y autoriſer.

DEUXIE-

DEUXIEME EXEMPLE.

Ecce relinquetur domus vestra deserta. Verf. 38.

M. Arnauld traduit, *Votre Maison vous sera laissée deserte.* Mais je ne sai ce que *vous* peut vouloir dire ; & je doute s'il ne change point le sens du Passage. On a traduit beaucoup mieux à Mons, *Le tems s'aproche que vos Maisons demeureront desertes.*

Il seroit assez difficile de décider si cette Traduction de Mons est par le Présent, ou par le Futur. Pour moi, elle me semble plutôt par le Présent, que par le Futur. Quoi qu'il en soit, & encore que ce Passage soit au Présent dans le Grec, néanmoins, comme c'est la fin d'un reproche que Jésus Christ fait à Jérusalem de son endurcissement, il est clair que c'est une menace du Châtiment prochain que cette malheureuse Ville en devoit recevoir. D'ailleurs, ne pouvant pas être entendu du Tems présent, puisqu'il est bien certain que les Maisons de Jérusalem n'étoient pas desertes dans le tems que Jésus Christ fit ce Discours, la Vulgate n'a eu que faire de la Règle de M. Arnauld, pour traduire le Présent Grec par le Futur Latin, comme elle a fait pour plus grande netteté.

TROISIEME EXEMPLE.

Ecce præcedet vos in Galilæam. Matth. Cap. XXVII, Verf. 7.

Il sera devant vous en Galilée.

La seule Conclusion de ce Discours de l'Ange

l'Ange aux Maries, *Ecce prædixi vobis*, faisant voir que c'est une Prédiction qu'il leur faisoit, suffit sans autre raison pour le traduire par le Futur, comme la Vulgate a encore fait, quoi qu'il soit au Présent dans le Grec.

QUATRIEME EXEMPLE.

Ecce vobiscum sum usque ad consummationem sæculi. Vers. ult.

Mr. Arnauld traduit par le Futur, *Je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des Siècles*; mais on a traduit à Mons par le Présent, *Je suis moi-même toujours avec vous jusqu'à la fin du Monde.*

Je pourrois, si je voulois, me contenter de cette Réponse; & renvoyer M. Arnauld à ses Amis de Mons; mais comme la Bonne-Foi est l'Ame de la Critique, je ne saurois dissimuler que je crois sa Traduction meilleure que la leur: non pas à cause de l'*Ecce*; mais parce que c'est la même chose en François de dire, *Je suis avec vous jusques à la consommation des Siècles:* comme il faudroit traduire à la rigueur de la lettre, que de dire, comme M. Arnauld traduit, *Je serai avec vous jusques à la consommation des Siècles:* si ce n'est, que cette derniere maniere est plus Françoise, & par conséquent meilleure que l'autre. Toutes deux font également entendre, que celui qui parle est, & sera toujours, avec ceux à qui il parle; ce qui est tout ensemble une Promesse & une Prédiction, & partant se peut encore, sans autre raison, traduire naturellement par le Futur.

CIN-

CINQUIEME EXEMPLE.

Ecce Filius hominis tradetur in manus peccatorum. Marc. Cap. XIV, Verſ. 41. *Le Fils de l'Homme s'en va être livré entre les mains des Pécheurs.*

Il y a tout de ſuite.

Surgite, eamus; ecce qui me tradet, prope eſt.

Levez-vous, allons; celui qui me livrera s'aproche.

Cela ſeul ſuffit pour rendre raiſon de la liberté que la Vulgate s'eſt encore donnée en cet Endroit de traduire le Préſent Grec par un Futur Latin: car il eſt clair par cette ſuite, que ce Diſcours du Fils de Dieu eſt encore une déclaration prophétique de ce qui devoit lui arriver auſſi-tôt après, & qu'il n'étoit pas livré actuellement entre les mains des Pécheurs dans l'inſtant même qu'il le diſoit; puiſqu'il ajoute tout de ſuite, que celui qui le devoit livrer s'aprochoit ſeulement alors pour le venir faire.

SIXIEME EXEMPLE.

Ecce dies venient in quibus dicent, Beatæ ſteriles. Luc. Cap. XXIII, Verſ. 29.

Ce Paſſage eſt encore au Préſent dans le Grec comme le précédent; parce que c'eſt une Prédiction menaçante, qui eſt beaucoup plus vive en ce Tems-là qu'au Futur, où la Vulgate l'a mis; & voici comment M. Arnauld le traduit, *Un tems viendra auquel on dira, Bienheureuſes les ſtériles.*

S'il m'étoit permis de parler comme lui, je

je pourrois bien dire à mon tour, que *rien n'est plus faux que cette Version, quelque littérale qu'elle paroisse*; car cette maniere de parler, *un tems viendra*, donne une idée fort éloignée de ce dont le Grec a voulu donner une idée très-prochaine en se servant du Tems présent. La Vulgate même, en s'exprimant par le Futur *venient* comme elle fait, marqueroit encore la chose trop éloignée, quoique beaucoup moins qu'*un tems viendra* ne la marque, si ce trop d'éloignement n'étoit en quelque sorte corrigé par le sens naturel de la particule *Ecce*, qui précede *venient*; laquelle désignant d'ordinaire une chose présente, & qu'on peut, pour ainsi dire, montrer de la main, donne naturellement l'idée du futur auquel elle est jointe, comme d'un futur très prochain. Et voilà la véritable Emphase de cette particule, quand elle n'est pas simplement explétive: Emphase, comme vous voyez bien différente de celle que M. Arnauld lui attribue, pour ne pas dire contraire, puisque bien loin de changer le tems présent en Futur, comme il le prétend, sa signification naturelle la détermine à rapprocher en quelque sorte l'idée des choses éloignées, en les représentant comme présentes, *ecce*, *voici*, *voilà*; ou, du moins, comme aussi prochaines qu'elles le peuvent être sans être présentes. Et c'est ce que les Traducteurs de Mons ont beaucoup mieux compris que M. Arnauld, quand ils ont traduit, *Le tems s'approche auquel on dira*, & non pas *un tems viendra*.

SEPTIEME EXEMPLE.

Ecce venit Dominus; Jud. Verſ. 14.

C'eſt ici le ſeul des exemples de Mr. Arnauld, qui eſt au Prétérit dans le Grec; mais il ne l'en faloit pas moins traduire par le Futur, puiſque S. Jude dit lui même que c'eſt une Prophétie d'Enoch qu'il rapporte, & qu'on ſait bien que c'étoit une choſe ordinaire parmi les Hébreux de mettre le Prétérit pour le Futur. *Prophetavit autem & de his Enoch dicens, Ecce, &c. C'eſt d'eux qu'Enoch a prophétiſé en ces termes, Voilà le Seigneur qui va venir*, comme on a traduit à Mons.

HUITIEME EXEMPLE.

Ecce ego mittam eam in lectum. Apoc. Chap. II, Verſ. 22.

Il n'y a point *ego* dans le Texte. Voici tout le paſſage. *Dedi illi tempus ut pœnitentiam ageret, & non vult pœnitere. Ecce mittam in lectum, & qui mæchantur cum ea, in tribulatione erunt, niſi pœnitentiam ab operibus ſuis egerint.* C'eſt-à-dire, comme on a traduit à Mons même, *Je lui ai donné du tems pour faire pénitence, & elle ne l'a point voulu faire; mais je m'en vas la réduire au lit, & accabler d'afflictions ceux qui commettent adultere avec elle, s'ils ne font pénitence de leurs mauvaiſes œuvres.*

Quand tout ce Livre ne feroit pas une Prophétie continuelle, ces paroles, *s'ils ne font pénitence*, marquent ſi clairement que tout ce Diſcours eſt une menace, qu'il étoit im-

impossible sans autre raison de le traduire autrement que par le Futur, comme la Vulgate a fait, quoiqu'il soit au Présent dans le Grec.

NEUVIEME EXEMPLE.

Ecce veniunt adhuc duo væ. Apoc. Cap. X, Vers. 12.

L'Apôtre Auteur de ce Livre, qui voyoit comme présentes les choses à venir qui lui étoient révélées, s'est pu servir indifféremment du Présent, ou du Futur, pour les exprimer. Ainsi rien n'est plus libre que de traduire ses paroles en François par celui qu'on veut de ces deux Tems sans autre raison; & c'est pourquoi on a traduit celles-ci à Mons par le Présent. *Ce premier malheur étant arrivé, en voici deux autres qui suivent*, quoique M. Arnauld les rende par le Futur, & un Futur très-éloigné, *Il doit venir encore deux autres malheurs.*

DIXIEME EXEMPLE.

Ecce veniam sicut fur. Il a déjà été examiné plus haut (*).

ONZIEME EXEMPLE.

Ecce nova facio omnia. Apoc. Cap. XXI, Vers. 5. *Je m'en vas faire toutes choses nouvelles.*

Il ne faut que voir ce qui précede, pour être persuadé de la néceſſité qu'il y auroit toujours

(*) Page 14.

jours de traduire ce passage par le Futur, quand même il n'y auroit point d'*Ecce*. *Audivi vocem de throno dicentem, Absterget Deus omnem lacrymam, mors ultra non erit, neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra; & dixit qui sedebat in throno, Ecce nova facio omnia.* „ J'entendis une Voix, qui venoit „ du Thrône, & qui disoit, Dieu essuyera „ toutes les larmes, les pleurs, les cris, „ & les travaux cesseront: & celui qui est „ assis sur le Thrône dit, Je fais toutes choses „ nouvelles." Il n'y a rien de si clair que le rapport de ces dernieres paroles avec ce qui les précede, & dont elles sont la conclusion. On voit bien que par ces choses nouvelles que Dieu dit qu'il fait, il n'en entend pas d'autres, que celles qu'il dit auparavant qu'il fera; & ainsi, autant les unes que les autres se doivent sans autre raison traduire également par le Futur.

DOUZIEME EXEMPLE.

Ecce venio cito. Il a été examiné ailleurs avec le dixième (*).

Vous voyez donc que de douze Exemples que M. Arnauld cite pour prouver sa Règle, il y en a quatre qu'on a traduits à Mons par le Présent contre cette Règle, savoir les II, IV, VI, & IX; & que les autres huit ne laissoient pas de se devoir traduire par le Futur, quand il n'y auroit ni ἰδοὺ ni *Ecce*, parce que ce sont des menaces, ou des Prédictions, ce qui n'a rien de commun avec le passage de Zachée.

Mais

(*) Ci-dessus, pag. 13, 14.

Mais quand tous douze se devroient traduire par le Futur, comme M. Arnauld le prétend, & qu'on n'en pourroit pas rendre d'autre raison que l'*Ecce*, ne se pourroit-il pas faire, que cette particule auroit une force dans ces passages, qu'elle n'auroit pas partout ailleurs? Et que conclurroit cela contre moi, s'il ne faisoit voir, que tous les autres, où elle se trouve jointe à un Présent se doivent rendre de même par le Futur?

Or c'est ce qu'il n'ôseroit avancer, puisque tout le monde peut vérifier, que pour quatorze ou quinze Endroits du Nouveau Testament, où l'on a traduit à Mons l'*Ecce* joint au Présent par le Futur, il y en a plus de soixante autres de compte fait, où l'on l'a traduit par le Présent comme moi. Voilà la règle générale de M. Arnauld, sur laquelle il me fait mon procès avec tant de rigueur.

Je crois que vous me dispenserez volontiers de vous raporter tous ces Passages: rien n'est plus facile que de justifier si je dis vrai. Mais pourtant, comme la chose n'est pas aisée à croire, pour vous épargner cette peine, je vous en marquerai quelques-uns des plus remarquables. Et parce que M. Arnauld témoigne une inclination particuliere pour le Verbe *Venio*, puisqu'il le donne pour l'Exemple le plus sensible de la vérité de sa règle, outre les trois endroits où vous avez déjà vû qu'on l'a traduit à Mons par le Présent contre cette règle, vous serez peut-être bien-aise d'en voir encore d'autres.

Dans S. Matthieu, Chap. XXVI, Vers. 6. *Ecce Sponsus venit: Voici l'Epoux qui vient:* Chap. IV, Vers. 5, & dans S. Jean, Chap. XII, Vers. 15, *Ecce Rex tuus venit; Voici*

votre Roi qui vient. Aux Actes, Chap. XIII, Verf. 25, *Ecce venit poſt me; Il en vient un autre après moi.* Celui-ci eſt d'autant plus remarquable, qu'il auroit été auſſi bien traduit par le Futur.

Je vous ennuierois, ſi je vous rapportois ſeulement tous les autres qu'ils ont rendus par le préſent, & où ils auroient été aſſurément mieux fondés à traduire par le Futur, qu'au Diſcours de Zachée; comme par exemple dans ces deux-ci. *Ecce ego mitto vos*, & *Ecce ego mitto Angelum meum*, leſquels cependant on a traduits à Mons invariablement par le préſent dans trois Evangéliſtes différens où ils ſont.

Mais que diriez-vous, ſi ces Meſſieurs avoient traduit un même paſſage, qui eſt deux fois au préſent dans la Vulgate, une fois par le préſent, & une autre fois par le futur? C'eſt une Prophétie tirée du XXVIII Chap. d'Iſaïe: *Ecce pono in Sion lapidem.* On a traduit ces mots à Mons par le Futur, ſuivant la règle, dans le IX Chap. de l'Epitre aux Romains, Verf. 33. *Je m'en vas mettre en Sion une Pierre.* Cependant, & quoique la Vulgate les ait traduits par le Futur auſſi dans Iſaïe, ces mêmes Traducteurs n'ont pas laiſſé de les rendre par le préſent contre la règle, dans la premiere Epitre de S. Pierre, Chap. II, Verf. 6. *Je mets en Sion la Pierre.* Je ne leur objecte pas cela comme une grande faute, mais ſeulement comme une preuve du mépris qu'eux-mêmes font de cette prétendue règle.

En voici encore une plus forte preuve, & dont je m'aſſûre que vous ne vous défieriez pas. Non ſeulement ils ont traduit,

comme moi, le préſent par le préſent quatre fois plus ſouvent qu'ils ne l'ont traduit par le Futur; mais ils l'ont même traduit quelquefois par le Paſſé, ſans aucune néceſſité. Il faut le voir pour le croire, & vous en allez juger.

Dans la II Epître aux Corinthiens, Chap. VII, Verſ. 11. *Ecce enim hoc ipſum ſecundum Deum contriſtari vos, quantam in vobis* OPERATUR *ſollicitudinem.* „ Conſidérez, „ combien cette triſteſſe ſelon Dieu, que „ vous avez reſſentie A PRODUIT en vous „ de ſoin, & de vigilance." Dans S. Luc, Chap. XIII, Verſ. 30. *Ecce* SUNT *noviſſimi qui erunt primi, & ſunt primi qui erunt noviſſimi.* „ Ceux qui ETOIENT les der„ niers, ſeront les premiers; & ceux qui „ ETOIENT les premiers, ſeront les der„ niers."

M. ARNAULD.

Mais j'ai reſervé pour le dernier le plus fort de ces Exemples, qui eſt celui de Zachée: Ecce dimidium bonorum meorum, Domine, do pauperibus; & ſi quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum: *Car il eſt clair, qu'*Ecce do, *&* Ecce reddo, *ſe doivent rendre par le Futur, comme on a fait à Mons; & il eſt étrange qu'un Abbé, qui a fait une Vie de Jéſus Chriſt, s'y ſoit trompé, & qu'il les ait traduits par le préſent:* Je donne la moitié de mon revenu aux pauvres; & ſi je m'aperçois que j'ai trompé quelqu'un, je le lui rends au quadruple. *Rien n'eſt plus faux que cette Verſion, &c.*

Rien n'eſt plus faux, en effet, *que cette Ver-*

Version; mais elle n'eſt pas de moi; & s'il y avoit une autre Vie de Jéſus Chriſt que celle que j'ai compoſée, où le Diſcours de Zachée fût traduit contre le ſentiment de M. Arnauld, je ne croirois pas que ce fût à moi qu'il en veut. Je ne ſai ce que je lui ai fait, pour me faire parler ſi mal François. C'eſt bien aſſez, que ma Verſion ſoit infidelle, ſans être encore barbare: & il eſt bien plus *étrange*, qu'il ne daigne pas, dans une matiere de cette importance, relire un paſſage qu'il cenſure, pour le raporter fidellement; car voici comment je l'ai traduit, *Et, quand je m'apperçois que j'ai fait tort à quelqu'un, je lui rens quatre fois autant que je lui ai pris.* Il faut avoir bien envie de frapper, pour regarder ſi peu où l'on frappe.

De la maniere qu'il propoſe ce dernier Exemple, il n'eſt perſonne qui ne crût, que de tous ceux où l'*Ecce* ſe trouve joint à un préſent, il n'y en a point qu'il faille ſi inconteſtablement traduire par le Futur, & qu'on ne s'étoit jamais aviſé avant moi de le traduire par le préſent. Cependant, tout le monde peut vérifier, que parmi le nombre infini de Traductions, qui ont été faites de l'Evangile en diverſes Langues avant celle de Mons, il y en a vint fois plus qui ont traduit comme moi par le préſent, qu'il n'y en a qui ont traduit par le Futur, comme on a fait à Mons.

Il eſt vrai, que, quoique je ne me ſerve que du tems préſent, le tour que je donne à ce paſſage fait entendre clairement que Zachée parloit de ſes bonnes œuvres accoutumées; *Et quand je m'apperçois que j'ai fait tort à quelqu'un, je lui rens quatre fois autant que*

je

Je lui ai pris : Au lieu que les autres, qui ont traduit comme moi par le préſent, n'y ont pas donné le même tour. Mais quoi qu'ils ne faſſent pas entendre ce même ſens ſi clairement que moi, ils ne laiſſent pas de le faire entendre ſuffiſamment en s'exprimant par le préſent, puiſque l'uſage univerſel de toutes les Langues veut qu'on ſe ſerve de ce tems-là, pour ſignifier ce qu'on a coutume de faire, & non pas ce qu'on fera à l'avenir.

Car il n'y a point de milieu entre ces deux opinions; & c'eſt en quoi ce paſſage eſt fort ſingulier, bien loin qu'il doive ſervir de modèle pour tous les autres où l'*Ecce* ſe trouve avec un préſent, comme M. Arnauld le prétend. Dans ces autres, on peu fort bien entendre ce préſent au pied de la lettre, comme quand Dieu dit, *Ecce ſto ad oſtium & pulſo*, rien n'empêche qu'on n'entende, que Dieu veut dire, qu'il eſt actuellement à la porte, & qu'il y frappe dans l'inſtant méme qu'il le dit: mais on ne ſauroit entendre de la même maniere le tems préſent dont Zachée ſe ſert, puiſqu'il eſt bien certain qu'il ne donnoit pas actuellement aux pauvres la moitié de ſon bien, & qu'il ne rendoit pas réellement & de fait le quadruple de ce qu'il avoit pris, dans l'inſtant même qu'il le diſoit à Jéſus Chriſt. Ainſi il eſt bien force, malgré qu'on en ait, d'entendre du Paſſé, ou du Futur, ce qu'il dit au tems préſent, qu'il fait; de l'entendre de l'habitude, ou du deſſein, de le faire.

Or dans cette néceſſité, tout le monde peut juger lequel des deux eſt le plus naturel. J'avoue qu'on dit quelquefois, *Je donne telle choſe*, quoiqu'on ne la livre pas réel-

lement à ceux à qui on dit qu'on la donne, dans l'instant même qu'on le dit, & qu'elle ne doive leur être livrée qu'après. Ainsi, je conviens, que si Zachée disoit seulement, *Je donne la moitié de mon bien aux pauvres*, son Discours pourroit en quelque sorte s'entendre aussi bien, dans l'usage ordinaire, du dessein que de la coutume de donner. Mais je demande à toute personne de bonne-foi, s'il en est de même du Verbe, *Je rens*; s'il se prend jamais pour le dessein de rendre, & pour quelqu'autre chose que pour l'action même par laquelle on rend réellement & de fait quelque chose qu'on a prise? Y a-t-il jamais eu d'homme au monde, qui, voulant faire entendre qu'il faisoit résolution de rendre au plutôt ce qu'il pourroit avoir pris, se soit exprimé de cette sorte, *Si j'ai pris quelque chose, je le rens?* Voilà cependant comment on fait parler Zachée contre toute sorte de vraisemblance, pour faire paroitre son Discours plus merveilleux; car il est tems de vous découvrir le motif de l'opinion contraire à la mienne, & ce qui a obligé ceux qui l'ont suivie à s'éloigner du sens naturel dans l'Explication de ce passage. Voici ce que c'est.

Ils ont regardé avec raison la conversion de Zachée comme une illustre preuve de la force toute puissante de la Grace. Sur ce fondement, ils ont cru que plus Zachée étoit méchant quand Jésus Christ l'appella, plus cette Grace étoit bien admirable. Or il est clair, qu'il étoit bien plus méchant, s'il n'avoit pas coutume dès-lors de faire les bonnes œuvres dont il parloit, que s'il avoit déjà coutume de les faire; & c'est pourquoi ils

font mieux aimé croire, qu'il n'avoit pas cette coutume, que de croire qu'il l'avoit.

Mais il me semble que, sans être fort savant dans cette matiere, la plus redoutable de toutes celles de la Religion, on peut assûrer hardiment, qu'il n'est pas nécessaire, pour fonder la merveille de la Grace que ce Publicain reçut, de supposer qu'il ne faisoit pas auparavant les bonnes œuvres dont il parle, & que ce fut sa vocation qui lui en inspira la premiere pensée. Il me semble, dis-je, que quand il les auroit faites auparavant, sa vocation n'en étoit pas moins miraculeuse, puisqu'on n'ôseroit dire, que ces œuvres fussent suffisantes pour le rendre véritablement juste, & qu'elles n'empêchoient pas qu'il ne fût en même tems Publicain, & Pécheur. Il y a assez de preuves incontestables de la puissance de la Grace dans l'Evangile, sans les exagérer. Après tant de manieres, dont cette divine Histoire a été attaquée dans notre Siècle, & l'est de nouveau tous les jours, peut-on la traiter trop simplement?

C'est ce que j'ai tâché de faire dans l'Ouvrage dont il s'agit ici. Bien loin de le desavouer, j'en fais gloire. J'ai observé religieusement d'un bout à l'autre, dans tous les endroits où l'Eglise laisse aux Interprètes la liberté de choisir entre deux sens différens; je me suis, dis je, déterminé toujours pour le plus naturel, & le plus littéral, après que je l'ai bien reconnu pour tel, en l'examinant par les Règles propres à le faire discerner en toute Histoire, qui sont les Mœurs, le Gouvernement, la Religion, & le Génie de la Langue vulgaire du Païs où cette Histoire

s'eſt paſſée. J'ai cru que c'étoit le ſeul moyen de faire un Portrait reſſemblant de celle de l'Evangile, de faire ſentir aux hommes les plus charnels, en la liſant, cet air inimitable de naïveté, ce caractère de vérité, qui lui eſt tout particulier, & dont nul eſprit humain ne ſauroit s'empêcher d'être frappé. Je m'en ſuis expliqué ainſi dans ma Préface, je l'ai répété au commencement de cet Ecrit, & je le répete encore ici. Si mon Livre vaut quelque choſe, c'eſt par-là qu'il le vaut; & quand j'aurois porté mon principe trop loin, quand les quatorze Docteurs qui m'ont fait l'honneur de m'approuver, & dont je ne connois que trois, ſe ſeroient aveuglés en ma faveur, ce que M. Arnauld, tout M. Arnauld qu'il eſt, auroit aſſez de peine à faire voir, je ſuis ſûr que mon intention eſt ſi louable, que tous les gens de ſens, qui aiment la Religion, m'excuſeroient d'auſſi bon cœur qu'il me condamne.

Ne croyez pas pourtant, Monſieur, que je me ſois déterminé ſeulement par mon ſens particulier à traduire comme j'ai fait. J'avoue que j'ai d'abord examiné par lui ſeul les matieres que j'avois à traiter; mais après en avoir formé mon jugement ſur les règles que j'ai dites, j'ai conſidéré avec un entier deſintéreſſement le ſentiment & les raiſons des plus habiles Interprêtes que j'ai trouvés contraires à mes opinions. Vous en jugerez par vous-mêmes; car je n'en citerai pas d'autres pour le préſent. C'eſt une choſe trop commune de prouver ſon ſentiment par les Auteurs qu'on a ſuivis: je les tiens dès-là pour ſuſpects: mais de le prouver par ceux qui ſont d'avis contraire, comme cela

eſt

est plus rare, j'ai cru qu'il vous ennuyeroit moins.

Le fameux Jansénius Evêque d'Ipre, interprétant les paroles de Zachée, dit, que l'intention de ce Publicain étoit de faire voir, que les Juifs n'avoient pas raison de murmurer de ce que Jésus Christ logeoit chez lui. *Stans autem Zachæus, tanquam refutaturus murmur turbæ ægrè ferentis ingressum Jesu, dixit ad Dominum, Ecce &c.* Si c'étoit-là son but, comment peut-on expliquer ses paroles par le Futur, comme cet Evêque les explique, *Dare paratus sum, & quasi assignans do?* Si Zachée prétendoit, comme Jansénius en convient avec moi, montrer au Fils de Dieu par ce Discours, qu'il n'étoit pas si méchant que les Juifs vouloient faire croire, je demande s'il n'est pas naturel de juger, qu'il parloit des œuvres de justice & de charité qu'il avoit coutume de faire, plutôt que d'un bon & ferme propos de pratiquer ces bonnes œuvres à l'avenir? Je demande lequel de ces deux Discours est plus raisonnable, ou de lui faire dire comme moi, *Pour montrer qu'on a tort de murmurer de l'honneur que vous me faites, sachez, Seigneur, que tout Pécheur qu'on me nomme, je donne la moitié de mon bien aux pauvres; & que, quand je m'apperçois d'avoir fait tort à quelqu'un, je lui rens quatre fois autant que je lui ai pris:* ou de lui faire dire, comme fait Jansénius, *Pour montrer qu'on a tort de murmurer de l'honneur que vous me faites, je vous déclare, Seigneur, que je suis prêt à donner la moitié de mon bien aux pauvres, &c;* comme si le dessein qu'un méchant homme

conçoit de vivre bien à l'avenir étoit un reproche valable contre ceux qui l'ont appellé méchant, non feulement avant que fon deffein leur fût connu, mais même avant qu'il l'eût formé ?

Du refte, on ne peut parler de l'opinion contraire avec plus de modération que cet Evêque en parle; *car*, continue-t-il, *la maniere dont quelques-uns expliquent cette parole*, Je donne, *comme fi elle vouloit dire*, J'ai coutume de donner, *femble répugner*, *&c.* J'examinerai cette répugnance en fon lieu. *Nam quod quidam exponunt* do, *id eft* dare foleo, *videtur repugnare*, *&c.*

Le Jéfuite Maldonat, traitant ce même paffage, l'expofe d'abord dans les deux fens contraires, fans fe déclarer. *Le terme de* voici *par où Zachée commence fon Difcours*, dit ce favant Commentateur, *etoit une maniere de demander à Jéfus Chrift une attention particuliere pour ce que ce Publicain lui vouloit dire; & il femble qu'il y eut auffi un peu d'oftentation de fes bonnes œuvres, fi l'on entend fon Difcours du tems paffé*, c'eft-à dire, des œuvres de juftice & de charité qu'il avoit coutume de faire. *Quod dicit* Ecce, *attentionem Chrifti exigit, & oftentationem quamdam bene factorum videtur præ fe ferre, fi de re præteritâ.* ..... *Que fi on entend ce Difcours de l'avenir*, c'eft à dire des bonnes œuvres qu'il formoit le deffein de faire au plutôt, *alors cette particule* Voici *marque combien ce deffein étoit ferme & prêt à mettre en exécution: vel certam promtamque voluntatem faciendi, fi de futurâ interpretentur.* Voilà, comme vous voyez, la particule *Ecce* également accom-

accommodée, selon sa véritable énergie, à l'Explication de ce passage, par le Passé, & par le Futur.

Après donc l'avoir expliqué ainsi par ces deux tems contraires, cet Interprète revient comme naturellement à appuyer l'Explication par le passé, en disant qu',, au reste, ce qui paroit ,, une ostentation de Zachée est plutôt une ,, exposition qu'il faisoit à Jésus Christ de sa ,, Vie passée, pour apprendre de lui, s'il y ,, avoit quelque chose à changer." *Cæterum, quæ videtur esse ostentatio; non est, sed explicatio vitæ præteritæ coram Magistro, ut indicaret ecquid sibi de eâ vitæ ratione mutandum esset.*

Puis, reprenant la comparaison des deux opinions, ,, Ce que Zachée dit " continue-t-il, ,, je donne & je rens, quelques-uns l'in- ,, terprétent, comme s'il avoit eu coutume ,, de donner la moitié de son bien aux pau- ,, vres, avant que Jésus Christ fût venu chez ,, lui, & de rendre le quadruple de ce qu'il ,, avoit pris injustement. S. Cyprien, entre ,, autres, est indubitablement de cette opi- ,, nion." Voilà qui est bien plus *étrange. Quod dicit* do & reddo, *aliqui ità interpretantur, quasi antequam ad ipsum Christus venisset, solitus fuisset dimidiam bonorum suorum partem dare pauperibus; & si quem defraudasset, reddere quadruplum; in quâ certe sententia Cyprianus est.* ,, D'autres, au contraire, préten- ,, dent que le présent est mis en cet endroit ,, pour le futur, & que le sens de ces paro- ,, les, *Voici je donne*, est, *Je suis prêt à* ,, *donner doresnavant la moitié de mon bien aux* ,, *pauvres, voici que je le consacre à cet usage;* ,, *& si j'ai trompé quelqu'un de quelque chose,* ,, *je suis prêt à lui rendre le quadruple de ce*

,, que

„ *que je lui ai pris*, comme s'il n'eut pas ac-
„ coutumé de le faire auparavant & qu'il re-
„ ſolut ſeulement de le faire ainſi à l'avenir."
Alii contra præſentia pro futuris poſita, ſenſumque eſſe, Ecce dimidium bonorum meorum do pauperibus, *id eſt*, paratus ſum impoſterum dare, ecce offero, & ſi quid aliquem defraudavi paratus ſum quadruplum reddere; *quaſi id ante facere non ſoleret, impoſterum autem facere conſtituerit.*

Cette opinion, conclut enfin Maldonat, *a pluſieurs Auteurs graves pour elle, & elle eſt plus probable, tant par cette raiſon, que par* celle que Janſénius allegue, & que j'ai déjà dit que j'examinerai dans ſon lieu. *Multos hæc ſententia, & graves habet Autores...... hoc probabilius eſt, quia, &c.*

Il eſt aiſé de juger par toute la ſuite du Diſcours de cet illuſtre Jéſuite, que ſon ſens particulier l'auroit fait pancher à l'Explication que j'ai ſuivie, qu'il rend de la maniere qu'il l'expoſe, tout autrement plauſible que celle qui m'eſt contraire, ſi les Auteurs graves qui ſont contre moi ne l'avoient pas retenu; & cela paroitra encore plus bas.

Ces deux célèbres Interprêtes ne diſent point, comme M. Arnauld, que leur opinion eſt *claire*, *certaine*, *conſtante*, & que la contraire eſt *fauſſe*, & *étrange*. *Quelques-uns*, diſent-ils, *ſont de cette opinion; il y en a qui ſont de cette autre: il ſemble que celle-ci eſt plus probable.* Ce n'eſt pas là ſon Stile, *Rien n'eſt plus faux; il eſt étrange qu'on s'y ſoit trompé.* Je crois aiſément m'être trompé; car je ne ſuis pas de ceux qui diſputent l'infaillibilité au Pape, pour ſe l'attribuer à eux-mêmes. Je ne condamne point l'opinion con-

contraire ; car de quel droit, & à quel titre, m'érigerois-je en juge ? Mais que M. Arnauld me permette seulement de penser pour ma consolation, que celle que j'ai suivie n'est pas si *étrange* qu'il la trouve, ne fut-ce qu'en considération de S. Cyprien, ce grand Martyr, grand Evêque; & grand Docteur, dont il revere les sentimens avec tant de raison sur d'autres matieres. Plus l'autorité de M. Arnauld est considérable dans celle-ci, moins il s'en devroit prévaloir: *Je n'en parlerois pas si résolument*, dit un Auteur François, *s'il m'appartenoit d'en être cru.* Il est permis aux grands Personnages, comme aux autres, de se défendre quand on les accuse : mais il ne leur sied guère bien d'accuser; & quand ils s'oublient tant que de le faire, ils y réussissent rarement. La raison en est naturelle : on veut être libre dans ses jugemens; & il semble que celui des gens d'un mérite extraordinaire veuille entrainer le nôtre par violence. L'Orateur Romain raporte sur ce sujet, que le dernier Scipion Africain, le plus accompli de tous les hommes qui aient peut-être été dans le Paganisme, ayant accusé quelqu'un en jugement, rien ne servit tant au criminel près des Juges, que la trop grande autorité de son Accusateur. *Noluerunt*, dit Ciceron, *sapientissimi homines qui tum rem illam judicabant, ita quemquam cadere in judicio ut nimiis adversarii viribus abjectus videretur, & judicium accusatoris in reum pro aliquo præjudicio valere.*

Je me flatte qu'il m'arrivera quelque chose de semblable; que les expressions décisives de M. Arnauld, loin de prévenir contre moi les gens sages, les préviendront plutôt contre

lui.

lui, & que la pitié qu'ils auront de l'extrême inégalité de mes forces, les rendra plus favorables à mes raisons.

M. ARNAULD.

Rien n'est plus faux que cette Version, quelque littérale qu'elle paroisse : car il est certain que Zachée ne rend point compte à Jésus Christ des bonnes actions qu'il avoit accoutumé de faire, lui, qui étoit si décrié pour sa mauvaise vie, que les Pharisiens murmuroient de ce qu'il étoit allé loger chez un Pécheur; mais qu'il lui déclare ce qu'il étoit résolu de faire à l'avenir pour changer de vie.

Ciceron dit encore quelque part, qu'il ne faut jamais se prévaloir de l'ignorance des autres : *Neminem id agere ut ex alterius prædetur inscientiâ.* Mais je ne sai si M. Arnauld ne prétend point abuser de celle de ses Lecteurs, en leur voulant faire croire, pour fonder son opinion, que le terme de *Pécheur* signifie en cet endroit un homme *décrié pour sa mauvaise vie.* Ceux qui savent dans quelle horreur les gens d'affaires de ce tems-la étoient en Judée, ne le croiront pas; car ils comprennent aisément combien les Juifs qui embrassoient cette profession, tels que S. Matthieu & Zachée, étoient détestés; & que cette seule considération, jointe à la maniere de vivre de cette sorte de gens, plus délicieuse pour l'ordinaire que celle du commun du monde, étoit suffisante, parmi une Nation également superstitieuse & médisante, pour les faire regarder comme de fort grands Pécheurs, quelque gens de bien qu'ils pussent être d'ailleurs. *Peccatorem, publicum*

blicum scilicet, dit Maldonat, *quales habebantur Publicani:* Et Jansénius, *Publicani omnes, quamvis Judæi essent, pro publicis Peccatoribus habebantur, & cum in domum Matthæi adhuc Publicani, Judæi tamen, divertisset, similiter Pharisæi murmurabant.* Car il ne s'agit ici que du sentiment du menu Peuple: *cum viderent omnes, tous ceux qui le virent;* c'est-à-dire, toute la canaille d'une Ville, qui s'attroupe d'abord par les rues autour d'un homme extraordinaire. Or on sait de quel œil cette sorte de gens a regardé de tout tems ce qu'elle appelle *Maltotiers.* Il n'est pas impossible, qu'il y eût des Pharisiens mêlés parmi; car ils ne quittoient guère Jésus Christ: mais puisque l'Evangile n'en dit rien, j'ignore d'où M. Arnauld a pu savoir, que ce furent eux qui murmurérent de ce que Jésus Christ logeoit chez un Pécheur. Il faut qu'il ait cru que ce mot de *Pécheur* prouveroit davantage contre les mœurs de Zachée, dans la bouche de gens d'esprit & de savoir, comme les Pharisiens, que dans celle du menu Peuple.

Que cet homme fût Juif, & non pas Etranger, comme la plupart des Publicains de Judée, c'est le sentiment des plus habiles Interprêtes, entre autres de Jansénius; & son nom, qui est constamment un mot Hébreu-Syriaque, qui signifie *pur* ou *juste*, en est une preuve si naturelle, qu'il est étonnant qu'on en ait pu douter.

M. ARNAULD.

D'où vient aussi, que Jésus Christ ne dit pas, qu'il n'avoit pas été Pécheur jusqu'alors, & que les Pharisiens avoient tort de l'avoir regardé comme tel; mais il dit, sur ce que Zachée lui promit de faire, que sa maison avoit reçu le Salut ce jour-là.

Voici la seule preuve de raisonnement, que Jansénius & Maldonat alléguent pour l'opinion contraire à la mienne, & que j'ai promis d'examiner. Il s'agit, comme vous voyez, de savoir sur quoi est fondé ce Discours du Fils de Dieu, *Cette maison a reçu aujourd'hui le Salut.* Pour moi, j'ai cru avec ma simplicité ordinaire, qu'il n'étoit fondé sur autre chose, que sur ce que le Fils de Dieu avoit ce jour-là choisi cette maison entre mille autres pour y loger: *In quam salus primùm intravit*, dit Jansénius, *cum Christus intravit*; & comme je l'ai dit plus haut, qu'elle avoit reçu le Salut ce jour-là même qu'elle avoit reçu le Sauveur. *Ut indicaret*, dit Maldonat, *domum Zachæi illâ primùm die saluti aditum patefecisse cum ingredienti sibi patefecit; secum enim, id est, cum Salvatore salutem ingressam.*

Qui croiroit après cela, que ces deux Interprêtes ne fussent pas de mon opinion sur ces paroles de Jésus Christ, & que ce sens si naturel leur étant venu dans l'esprit, ils ne s'y soient pas arrêtés? *La maniere*, dit Jansénius sur le Discours de Zachée, *dont quelques-uns expliquent cette parole*, Je donne, *comme si elle signifioit*, J'ai accoutumé de donner, *semble repugner au Verset suivant*

vant où Jésus Christ dit, Cette maison a reçu aujourd'hui le Salut: *& c'est pourquoi la plupart des Auteurs croient que Zachée fut seulement changé alors*; c'est-à-dire, qu'il fit seulement ce jour-là le dessein de donner la moitié de son bien aux pauvres, & de rendre ce qu'il pourroit avoir pris. *Quod quidam exponunt* do, *id est* dare soleo, *videtur repugnare versui nono : unde plerique Auctores tunc illam mutationem factam esse censent.*

Cet Evêque ne rend pas d'autre raison pourquoi cela lui semble ainsi, comme si la chose étoit évidente; & je ne croi pas, que ni lui, ni M. Arnauld, voulussent se servir de celle que Maldonat en donne, quoi que ce soit la seule qu'on en peut donner. La voici. *Cela est plus probable*, dit ce savant Jésuite, parlant de l'opinion contraire à la mienne, *parce que Jésus Christ disant*, Cette maison a reçu le Salut aujourd'hui, *semble insinuer que Zachée n'étoit pas justifié auparavant* (C'est de quoi je conviens fort aisément, mais non pas de ce qui suit,) *comme il l'auroit été, s'il eût accoutumé de faire les bonnes œuvres dont il parloit, pour lesquelles il le fut seulement alors*, en promettant de les faire. *Hoc probabilius, quia Christus videtur significare cum dicit*, Hodie salus domui huic facta est, *quasi non ante Zachæus fuisset justificatus; fuisset autem, si ea opera propter quæ tunc justificatus est, ante fecisset :* comme si ces bonnes œuvres qu'il avoit accoutumé de faire eussent été suffisantes pour le rendre juste, malgré sa profession défendue par sa Religion, & malgré le reste de ses mœurs; & qu'il parût clairement d'ailleurs par l'Evangile

gile, que c'eſt préciſement pour ces œuvres, ſoit faites avant ſa vocation, ſoit après, qu'il fut juſtifié.

Croiriez-vous, qu'après avoir expliqué de cette ſorte les paroles de Zachée contre mon ſentiment par celles de Jéſus Chriſt, ce même Interprète expliquât peu de lignes plus bas ces mêmes paroles de Jéſus Chriſt par le ſens que je donne à celles de Zachée. „ C'eſt „ comme ſi Jéſus-Chriſt diſoit ", conclut-il, „ Zachée eſt ſauvé aujourd'hui, parce qu'il „ a imité Abraham en croyant & diſtribuant „ ſon bien aux pauvres, quoiqu'il ait été Pé„ cheur juſqu'à préſent." *Quaſi dicat hodie Zachæo ſalus facta eſt, quia & ipſe credendo, bonaque ſua pauperibus diſtribuendo, Abrahamum imitatus eſt, quamvis hactenus peccator fuerit.* Si ce n'eſt que M. Arnauld veuille encore entendre le mot de *diſtribuer*, d'une ferme réſolution de diſtribuer, comme le mot de *rendre*, d'une ferme réſolutiou de rendre; car tout peut être.

Puiſqu'il ne fait point de ſcrupule de citer Grotius eu toute occaſion pour autoriſer ſes ſentimens, il me doit bien être permis de le citer auſſi quand il m'eſt contraire, pour le réfuter. Voici ſes termes : „ C'eſt comme „ ſi Zachée diſoit à Jéſus Chriſt, *Vos préceptes me touchent ſi fort, que dès à préſent je „ me dévoue aux œuvres de juſtice & de „ charité*; ainſi qu'il le déclare, en diſant „ celles qu'il ſe propoſe de faire. Il ſemble „ que le mot *aujourd'hui*, dont Jéſus Chriſt „ ſe ſert en lui répondant, exige qu'on inter„ prète ainſi les paroles de ce Publicain. " *Quaſi dicat*, Ita me movent tua præcepta, ut tum nunc me dedam operibus tum juſtitiæ

tum

tûm etiam beneficentiæ ; *quorum utrumque factis in animo sibi propositis declarat. Hanc expositionem exigere videtur id quod sequitur* σήμερον. Quel jugement faut-il faire de cette opinion, si elle ne peut se soutenir, ainsi qu'un aussi habile homme que Grotius l'avoue, qu'en supposant que Zachée étoit touché des préceptes de Jésus Christ avant qu'il l'eût jamais vû, ni connu ; ou, du moins, avant que Jésus Christ lui eût dit autre chose, que de descendre de son arbre ?

Vous voyez donc par le propre aveu de ces célèbres Commentateurs, qu'ils n'ont abandonné le sens naturel des paroles de Zachée, que faute de savoir comment le concilier avec la Réponse de Jésus Christ, & de pouvoir comprendre, qu'un homme qui avoit accoutumé de faire de si bonnes œuvres, ne fût justifié que de ce jour-là seulement, comme Jésus Christ le dit. Mais quand cette opinion enfermeroit quelque contradiction apparente, & qu'il feroit difficile d'accorder les paroles de Zachée dans leur sens naturel avec la Réponse de Jésus Christ, cette Réponse étant manifestement mystérieuse, & par conséquent sujette à interprétation, ne seroit-il pas plus raisonnable de l'accommoder au sens net, clair, & naturel des paroles de Zachée, que de forcer ce même sens, si vif & si évident, pour le faire quadrer avec la réponse mystérieuse, & par conséquent obscure, de Jésus Christ ? N'est-ce pas une Loi générale pour tout Discours, tant écrit, que prononcé, qu'il faut expliquer ce qui est obscur par ce qui est clair, & non pas ce qui est clair par ce qui est obscur ?

Mais

Mais il n'eſt point néceſſaire de faire aucune violence, ni aux paroles de Zachée, ni à la réponſe de Jéſus Chriſt, pour les accorder enſemble. Il eſt aiſé de comprendre, comme je l'ai déjà dit, que le Fils de Dieu, voulant détruire la vaine confiance de Zachée en ſes bonnes œuvres, & lui en inſpirer une meilleure, voulut lui donner à entendre, qu'il n'étoit pourtant ſauvé, c'eſt à-dire véritablement juſtifié, que de ce jour-là ſeulement, par les effets ſalutaires que la préſence du Sauveur opéroit dans lui, en lui donnant la grace de rectifier ce qu'il y avoit de défectueux dans ſes bonnes œuvres accoutumées, de corriger ce qu'il y avoit de mauvais dans le reſte de ſes mœurs, & d'abandonner enfin ſa profeſſion pour devenir un digne Diſciple de Jéſus Chriſt.

Avant que de ſuivre M. Arnauld plus loin, je ne puis me diſpenſer de remarquer ici la maniere, qu'il approuve ſi fort, dont on a traduit cet endroit de l'Evangile à Mons: *Seigneur, je m'en vas donner la moitié de mon bien aux pauvres; & ſi j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce ſoit, je lui en rendrai quatre fois autant. Sur quoi Jéſus dit, Cette maiſon a reçu aujourd'hui le Salut.* Ce terme de *ſur quoi* donne clairement à entendre, que ce que Jéſus Chriſt dit enſuite eſt uniquement fondé ſur ce que Zachée a dit qu'il va faire, & qu'il fera. Or il y a dans le Grec εἶπε δὲ πρὸς αὐτὸν ὁ Ἰησοῦς, ſuivant quoi la Vulgate a traduit fidellement, *Ait Jeſus ad eum, Jéſus lui dit.* Cependant, on a traduit à Mons, *Sur quoi Jéſus lui dit;* comme s'il devoit y avoir *ad quid* dans la Vulgate, & non pas *ad eum;* mais il ne faut pas

pas être grand Grec, pour savoir ce que πρὸς αὐτὸν veut dire.

A la vérité, si le Nouveau Testament de Mons n'étoit pas une simple Traduction littérale, cet Endroit me surprendroit moins; car je l'ai rendu moi-même de cette sorte, *dit Jésus sur ce Discours*. Mais premiérement, il s'en faut bien que ces deux expressions, *sur quoi*, & *sur ce Discours*, quelque ressemblantes qu'elles soient, soient entiérement équivalentes, & veuillent dire précisément la même chose. *Sur quoi* convient parfaitement à un Discours qui contient quelque engagement ou promesse, comme celui de Zachée au sens des Traducteurs de Mons. Au contraire, *sur ce Discours* est une maniere de parler beaucoup plus vague, qui marque seulement quelque sorte de relation indéterminée entre ce qui s'est dit, & ce qui se va dire, & que l'un donne occasion à l'autre, comme j'en conviens dans l'Endroit dont il s'agit ici. Il n'est personne qui entende le François, qui ne sente cette différence entre ces deux liaisons, & que l'une est beaucoup moins étroite, & lie beaucoup moins que l'autre, ce qui les précéde avec ce qui les suit.

Mais quand cela ne feroit pas, j'ai eu des raisons de m'éloigner de la lettre dans ce Passage, qui ne conviennent pas aux Traducteurs de Mons. Les voici. Quoique l'Evangéliste fasse adresser la parole par Jésus Christ à Zachée, *ad eum*; cependant, il n'y a que la premiere phrase du Discours de Jésus Christ, qui puisse s'adresser à ce Publicain, *Cette Maison a reçu aujourd'hui le Salut:* après quoi Jésus Christ parle tout de sui-

te de Zachée en troisième personne, & adresse par conséquent la parole à d'autres, sans que l'Evangéliste avertisse en aucune maniere de ce changement, *Parce que celui-ci est aussi Enfant d'Abraham, &c.* Or ces petites irrégularités dans la maniere de narrer, qui sont ordinaires à l'Ecriture, & aux autres Livres Orientaux, & qui y avoient peut-être même quelque grace que nous ne sentons pas, n'en ont aucune dans notre Langue, la plus délicate & la moins licentieuse de toutes, & y sont insupportables. Pour faire donc ma Narration réguliere, il faloit nécessairement de deux choses l'une; ou taire que Jésus Christ adressoit la parole à Zachée, comme S. Luc le dit; ou, si je le disois, interrompre le Discours du Fils de Dieu après cette premiere phrase, qui se peut adresser à Zachée, pour avertir que la suite ne s'adresse plus à lui. Or il me parut que cette interruption ôteroit toute la force & la grace des paroles du Fils de Dieu: *Cette Maison, dit Jésus sur ce Discours, a été sauvée dans ce jour; car enfin, celui qui en est le Maitre, pour être Publicain, & Pécheur, n'en est pas moins Enfant d'Abraham, & le Fils de l'Homme n'est venu chercher que ce qui étoit perdu.*

Au contraire, je ne trouvai aucun inconvénient à suprimer que Jésus Christ adressa la parole à Zachée, parce que cette premiere phrase, qui seule pouvoit lui être adressée, se pouvoit dire aussi bien de lui aux autres, que de lui à lui-même: *Cette Maison a été sauvée dans ce jour.* Je crus supléer à ce que je suprimois, & marquer suffisamment la relation qu'il y a entre le Discours de Zachée,

&

& la Réponse de Jésus Christ par cette maniere de parler générale, & peu précise, *sur ce Discours.* J'avouerai même de bonne foi, que ce fut le *sur quoi* des Traducteurs de Mons, qui me détermina à prendre ce tour-là plûtôt qu'un autre: non que j'aprouvasse leur Traduction en cet endroit ; mais croyant que puisque de si habiles gens avoient jugé, qu'ils pouvoient se donner cette licence dans une Version littérale, je pouvois à plus forte raison me servir d'une expression moins éloignée que la leur du sens littéral dans une Traduction libre & expliquée comme mon Ouvrage, qui ne porte point le nom de Traduction.

Voilà, Monsieur, un petit Exemple de la Méthode que j'ai observée en le composant; par où M. Arnauld pourra reconnoître, que j'y ai regardé de plus près qu'il ne pense. Vous jugerez aisément, par ce seul endroit, des égards infinis & de la discrétion avec laquelle j'ai eu besoin de m'y conduire, ne m'attachant pas servilement à la lettre, comme les simples Traducteurs ; & prenant cependant garde en même tems, comment, pourquoi, & jusqu'où je m'en éloignois.

Or, Monsieur, vous voyez bien que ces petites libertés, que je me suis données, & qui conviennent à la nature de mon Ouvrage, ne sont pas permises à des Traducteurs littéraux, comme ceux de Mons; & cela est si vrai, qu'ils sont les seuls qui ont traduit de cette sorte, ainsi que tout le monde le peut vérifier.

M. ARNAULD.

*Etant donc certain qu'*Ecce do, *&* Ecce reddo, *se doivent rendre par le Futur dans ce lieu de S. Luc, pourquoi* Ecce sto, *&* Ecce pulso, *ne se pourra-t-il pas rendre aussi par le Futur dans l'Apocalypse?*

J'aurois bien plus de droit de dire, *Etant donc* si peu *certain*, comme je pense l'avoir montré, *qu'*Ecce do *&* Ecce reddo *se doivent rendre par le Futur*, *pourquoi* Ecce sto *&* Ecce pulso *se pourra-t-il rendre par le Futur?* Mais ce n'est pas là mon affaire: & il me suffit de remarquer, que c'est une étrange affectation à M. Arnauld d'aller, sans aucune nécessité, chercher le Discours de Zachée parmi tant d'autres de cette nature, comme celui de tous qu'il faut le plus indubitablement traduire par le Futur; quoique ce soit, comme vous voyez, celui de tous où il y a plus à douter, pour ne rien dire davantage.

M. ARNAULD.

*L'*Ecce, *qu'il ne plait pas à M. Mallet de considérer, ne doit-il pas avoir la même force dans l'un que dans l'autre?*

Je ne pense pas que M. Arnauld se plaigne que je n'ai pas assez considéré l'*Ecce*. L'induction qu'il tire ici fait encore voir que je ne lui ai pas imposé, quand j'ai dit que sa Règle étoit générale, de la maniere qu'il la propose; car si elle ne l'étoit pas, il ne raisonneroit pas juste, puisque rien n'empêcheroit que l'*Ecce*

l'*Ecce* eût une force dans un endroit, qu'il n'auroit pas dans un autre. Dire sans autre raison, comme M. Arnauld dit, qu'*il doit avoir la même force dans l'un que dans l'autre*, n'est-ce pas dire, qu'il doit avoir la même force dans tous, n'est-ce pas en faire une Règle générale? Cependant, vous avez vu comment celle-ci l'est.

M. ARNAULD.

Si le Pere Amelotte avoit pris garde aux Exemples que j'ai raportez, & principalement aux paroles de Zachée....

M. Arnauld ne me reprochera pas non plus, comme à ce Pere, de n'avoir pas *pris garde* à ses Exemples; & ce Pere peut bien y avoir *pris garde* ainsi que moi, quoi qu'il n'ait pas cru, non plus que moi, qu'ils conclussent rien en faveur de la Règle de Mr. Arnauld, ni qu'ils dussent servir de Loi pour traduire tous les autres Passages semblables: comme, par exemple, celui de l'Apocalypse, que M. Mallet trouve mauvais qu'on ait traduit à Mons par le Futur, *Ecce sto ad ostium & pulso*; & que M. Arnauld trouve mauvais que le Pere Amelotte ait traduit par le Présent: & c'est sur quoi M. Arnauld l'attaque dans cet Endroit.

La maniere n'en sauroit être plus rare. M. Arnauld lui reproche de n'avoir pas *pris garde* aux paroles de Zachée, en même tems qu'il reconnoit que ce Pere les a traduites à son gré, c'est-à-dire par le Futur. Voici ce qu'il veut dire par là. Il veut dire, que si ce Pere avoit bien *pris garde* aux paroles de Za-

chée, il auroit jugé qu'il faloit traduire de même par le Futur celles de l'Apocalypse, que ce Pere a traduites au contraire par le Présent.

Mais c'est toujours une chose fort extraordinaire de reprocher à un homme, qui a traduit un Passage selon notre sentiment, qu'il n'y a pas *pris garde*. Et pour montrer que ce que je dis ici n'est pas un simple jeu d'esprit, & que rien n'est plus solide, je voudrois bien savoir qui a plus de droit, ou M. Arnauld de reprocher au Pere Amelotte, qu'il n'a pas *pris garde* aux paroles de Zachée, puisqu'il n'en a pas tiré la conséquence que M. Arnauld en tire pour celles de l'Apocalypse; ou le Pere Amelotte de soutenir à M. Arnauld, qu'il a *pris garde* aux paroles de Zachée, puisqu'il les a traduites comme M. Arnauld soutient qu'il les faut traduire?

D'où vient donc, me direz-vous, une maniere de raisonner si particuliere? Elle vient de l'habitude que M. Arnauld s'est faite de supposer & d'alléguer pour preuve ce qui est en question, comme vous avez pu remarquer dans tout cet Ecrit; & cette habitude vient de la prévention où il est depuis longtems, que tous ses sentimens sont des vérités incontestables. Car il arrive de là, que dans la suite du raisonnement, il revient toujours naturellement, & sans y penser, à les alléguer comme des premiers Principes, dans le tems même qu'il raisonne pour les prouver. Ainsi dans cet endroit, étant fortement persuadé, sans qu'on puisse deviner pourquoi, que le Passage de l'Apocalypse se doit traduire comme celui de Zachée, au lieu de dissimuler, comme tout autre auroit fait à sa place,

place, qu'un habile Traducteur a cru le contraire, puisqu'il a rendu l'un par le Futur, & l'autre par le Présent; M. Arnauld, à qui la parfaite ressemblance de ces deux Passages tient lieu de premier Principe, & est aussi évidente que la nécessité de traduire celui de Zachée par le Futur, ne peut penser autre chose, sinon que ce Traducteur n'a pas bien *pris garde* à celui de Zachée, puisqu'il n'y a vû que la nécessité de le traduire par le Futur, & qu'il n'y a pas vû en même tems la conséquence que M. Arnauld y voit si évidemment, qu'il faut traduire de même celui de l'Apocalypse: & cette maniere de raisonner est démonstrative à son égard.

M. ARNAULD.

Il est donc certain que la principale Objection que l'on a faite, qui est que l'on met au Futur deux Verbes qui sont au Présent, n'a rien de solide, tant d'Exemples faisant voir, que cela est ordinaire dans le N. T. quand il y a ἰδοὺ, Ecce, *avant ces Présens.*

Je comprens aussi peu que tantôt, comment on peut appeller ordinaire en certain cas une chose qui ne se fait que de cinq fois l'une en ce même cas; comme j'ai remarqué plus haut, que les Traducteurs de Mons ont traduit l'*Ecce* joint à un Présent, quatre fois par le Présent, pour une qu'ils l'ont traduit par le Futur. Il faudroit, ce me semble, pour qualifier cette pratique une chose ordinaire, qu'ils eussent du moins fait le contraire, c'est-à-dire, traduit quatre fois par le Futur contre une fois par le Présent.

Rien n'eſt donc plus ſolide, que l'Objection que M. Arnauld trouve qui l'eſt ſi peu; & pour achever de le faire voir, n'eſt-il pas vrai que c'eſt une Règle générale, que le Préſent ſignifie le Préſent? Quand donc on le fait ſignifier le Futur, c'eſt une Exception qu'on met à cette Règle. Or ſur quelle raiſon fonde-t-on cette Exception? Sur ce, dit M. Arnauld, qu'il y a un *Ecce* avec le Préſent dans le cas qu'on excepte. Si cette raiſon d'Exception eſt bonne, ne doit-elle pas l'être dans tous les Paſſages où cet *Ecce* ſe trouve avec un Préſent? Cependant, les Traducteurs de Mons n'ont pas excepté la plûpart des Paſſages de cette nature. Donc ils n'ont pas trouvé la raiſon de l'Exception bonne dans ces Paſſages-là: Donc elle ne vaut rien du tout.

Juſqu'à ce donc que M. Arnauld me donne une raiſon d'Exception, qui convienne à tous les Paſſages qu'ils exceptent, & qui ne convienne à aucun de ceux qu'ils n'exceptent pas, je ſuis en droit de me tenir à la Règle générale, de traduire le Préſent par le Préſent. Or il ne ſauroit donner d'autre raiſon d'Exception qui ſoit bonne, que celles que j'ai établies moi-même dans tout cet Ecrit, le Bon-Sens, la Raiſon naturelle, l'uſage univerſel de toutes les Langues, la vérité, & la néceſſité de la ſuite du Diſcours.

Ayant répondu à tout ce que M. Arnauld allegue pour ſon opinion contre la mienne, je pourrois en demeurer là ſi je voulois; mais comme je ſuis bien-aiſe d'aller au devant de tout ce qu'on peut m'objecter, je me crois obligé, avant que de finir, de vous

rendre

rendre compte du ſentiment des Peres ſur le ſujet de cet Ecrit.

Les uns ſuppoſent, que ce que Zachée dit au Fils de Dieu ne fut qu'enſuite d'un long entretien qu'ils avoient eu enſemble, quoique l'Evangéliſte n'en diſe pas un mot. Les autres, au contraire, ont cru, que ce fut en recevant le Fils de Dieu chez lui. Il y en a qui fondent tout le jugement qu'ils font de cette Hiſtoire ſur ce qu'il étoit Juif: d'autres, ſur ce qu'il étoit Payen. Et la vérité eſt que la plupart de ceux qui l'ont traitée n'ont pas eu une opinion fort arrêtée ſur le point dont il s'agit ici. Quelques-uns ſont ambigus d'un bout à l'autre de ce qu'ils en diſent, & ſe ſervent toujours du tems préſent, comme le Texte; ce qui eſt plûtôt pour moi, que contre. D'autres ſemblent ſe contredire eux-mêmes; & comme cela eſt plus *étrange*, je croi devoir vous raporter les propres termes des principaux qu'on allegue contre mon opinion.

Tertullien, au Livre quatrième contre Marcion. *Zachæus, etſi Allophilus fortaſſe, tamen aliqua notitia Scripturarum ex commercio Judaico afflatus, plus eſt autem, & Iſaiam ignorans, præcepta ejus* IMPLEVERAT. Si le tems de ce Verbe n'eſt pas pour moi, je ne ſai de quel autre plus formel ce Pere auroit pu ſe ſervir. „ Il avoit accompli les Préceptes d'Iſaïe, donne ton pain à celui qui a „ faim.” *Confringito, inquit, panem tuum eſurienti, & non habentes tectum in domum tuam inducito. Hoc cum maximè agebat exceptum domo ſuâ paſcens Dominum.* Il n'y a encore rien là contre moi: *& nudum ſi videris, contegito;*

mais voici qui est aussi clairement contre moi, que contre ce qu'il vient de dire lui-même: *Hoc cum maximè promittebat in omnia misericordiæ opera dimidium substantiæ offerens.*

S. Chrysostome, dans son Homélie sur Zachée, apostrophant ce Publicain sur ce qu'il dit à Jésus Christ *se présentant*, dit ce Pere, *devant le vestibule de sa Maison: Quoi! vous obéissez déjà?* Voilà un tems présent qui ne conclut encore rien en ma faveur; mais en voici un passé, ou il n'en fut jamais: „ Vous „ avez déjà observé ce que vous n'avez pas „ encore apris?" *Nondum didicisti, & custodisti?* Οὐδὲ πω ἔμαθες, καὶ ἐφύλαξας? Véritablement, il y a des choses dans cette Homélie qui me sont aussi contraires que cette Apostrophe m'est favorable; mais si j'étois de mauvaise-foi, rien ne me seroit plus aisé que de le dissimuler, & de citer ces deux Peres pour moi, en ne raportant que ce qu'ils disent en ma faveur. Personne ne pourroit m'accuser de citer faux; & puisque ce qu'ils disent contre mon opinion ne sauroit être plus formel que ce qu'ils disent pour, j'ai autant de droit de m'arrêter à ce qui m'accommode, que Maldonat en a de se fonder sur ce qui m'est contraire.

Mais ce que je ne saurois comprendre, c'est qu'il cite aussi le vénérable Bede pour l'opinion contraire. Jugez-en vous-même. *Aliis calumniantibus hominem peccatorem ipse Zachæus non solum se ex peccatore conversum, sed etiam inter perfectos probat esse conversatum. Dicente enim Domino,* Si vis perfectus esse, vade, vende omnia quæ habes, & da pauperibus; *quisquis ante conversionem*

inne-

innocenter vixit, omnia conversus potest dare pauperibus.

Je ne voudrois pas en dire autant; que Zachée avoit vécu innocemment avant sa conversion. S. Cyprien, que le même Maldonat avec tous les autres Interprêtes reconnoit être si formel pour moi, ne l'est pas davantage. C'est au Livre *de Opere & Eleemosynis. Eos Abrahæ filios dicit quos in juvandis alendisque pauperibus* OPERARIOS *cernit, &c.*

S'il m'étoit permis, comme à M. Arnauld, de citer confusément, parmi des Saints, des Interprètes dont l'autorité est suspecte, je ne pourrois m'empêcher de vous rapporter la Paraphrase d'Erasme sur le Discours de Zachée, plûtôt pour expliquer ma pensée, que pour l'appuyer. *Zachæus*, dit ce docte Hollandois, *ostendens quousque jam profecisset ait ad Jesum*, Ecce &c: *ut homo peccator, & publicanus, simpliciter aperit sibi fuisse studium justitiæ etiam antequam videret Jesum; ex quo discere cupit, recte fecerit nec-ne, & quid præterea foret addendum ad adipiscendam vitam æternam.*

Mais la version Arabe de l'Imprimerie de Medicis à Rome en 1619 est encore allée plus avant; car au lieu qu'Erasme, quoi qu'il fût du sentiment que vous voyez, n'a pas laissé de traduire par le Présent dans sa version pour plus grande fidélité, cette version Arabe traduit formellement par le Passé: *Et illi à quo injustè accepi aliquid* DEDI *pro uno quadruplum.*

Après tout cela, Monsieur, ne m'est-il pas permis de croire, que si mon opinion est une erreur, du moins ce n'est pas une *erreur é-*

trange, comme M. Arnauld l'appelle? C'eſt tout ce que j'ai voulu montrer par cet Ecrit; & ſi mes Amis n'avoient pas jugé que j'étois engagé d'honneur à lui répondre, je me connois trop pour l'avoir ôſé entreprendre. S'il m'avoit auſſi bien fait la charité de remarquer les véritables fautes de mon Ouvrage, qui ne peuvent du moins que d'être en grand nombre, il ſeroit édifié de ma docilité ; car comme c'eſt le ſeul de mes Livres que j'aime, je l'aime avec toute la tendreſſe d'un bon Pere, & il n'eſt rien dont je ne profitaſſe pour le rendre plus parfait. Il n'y a rien à gagner pour des Critiques avec un homme de cette humeur, qui ſe tiendroit auſſi glorieux de reconnoître de bonne-foi quand il auroit failli, que de n'avoir point failli du tout.

On raconte de Scanderberg, qu'un Cavalier de ſes Troupes, qu'il pourſuivoit l'Epée à la main pour le tuer, ayant pris à la fin le parti de ſe défendre, quand il vit qu'il ne pouvoit plus échaper à ce Prince, ni le fléchir, Scanderberg conçut à l'inſtant même tant d'eſtime pour la hardieſſe de ce miſérable, qu'il lui pardonna ſur le champ. Je veux croire que M. Arnauld imitera cet exemple magnanime, & qu'il ne trouvera pas mauvais, qu'un ſimple Clerc, ſans Titre, ni Dégrés, d'un âge auſſi peu avancé que moi, & à qui la Langue Françoiſe eſt en quelque ſorte étrangere, ait eu l'audace de lui répondre.

Vous me demanderez peut-être, pourquoi il m'a attaqué, & ce qui peut l'avoir obligé, en alléguant le Paſſage de Zachée, d'examiner

ner ſans aucune néceſſité la maniere dont je l'ai rendu, puiſque mon Livre n'eſt pas une Traduction, ni d'une autorité aſſez conſidérable dans le monde, pour mériter qu'il s'objectât la maniere dont ce Paſſage y eſt expliqué? Il me feroit facile de vous rendre raiſon de cette affectation; mais comme je ne le ſaurois faire, ſans ſortir des bornes d'une ſimple Défenſe que je me ſuis preſcrites, je croi qu'il eſt plus honnête à moi de m'en abſtenir. *Afflicto non eſt danda afflictio.*

Je ne ſai s'il ſera content de la maniere dont je le traite; car les grands hommes ont de grandes prétentions: mais je ſai bien que ſes ennemis ne le feront pas. Ce n'eſt pas la mode aujourd'hui de diſputer ſans injurier: l'honnêteté à toute épreuve, qui devroit charmer tout le monde, déplait à ceux mêmes avec qui on en uſe, parce qu'elle les embarraſſe; & elle irrite tous les autres, qui ne ſont pas capables de l'imiter. Je n'ignore pas que les Ouvrages de la nature de celui-ci ne ſont eſtimés qu'autant qu'ils ſont ſatiriques. Cependant, il y a bien plus d'adreſſe à ſe défendre ſans bleſſer, qu'à bleſſer, en ſe défendant. Pour moi, je n'ai jamais oublié, en travaillant à cet Ecrit, que l'occaſion de notre différend étoit l'Evangile de Jéſus Chriſt; cet Evangile, qui nous défend ſous des peines ſi terribles de nous attriſter les uns les autres: & je ſouhaite qu'il paroiſſe d'un bout à l'autre que je m'en ſuis ſouvenu. Ce n'eſt pas aſſez qu'un Diſcours ſoit convenable à celui qui le fait, s'il ne l'eſt encore à la matiere dont il traite; & en vérité, Monſieur, après avoir conſidéré

Jésus Christ d'aussi près que j'ai été obligé de le faire en écrivant sa Vie, on n'est guère capable de contester avec malignité sur son sujet.

FIN DE L'ECLAIRCISSEMENT SUR ZACHE'E.



DOM

DOM CARLOS,

NOUVELLE HISTORIQUE.

A V I S.

TOus les Hiſtoriens du Siècle paſſé, qui parlent du malheureux Prince d'Eſpagne qui fait le ſujet de cet Ouvrage, parlent auſſi de ſon amour pour ſa Belle-Mere. Comme on juge toujours criminellement de ces ſortes de choſes, ſa paſſion a fait quelque tort à la réputation de cette vertueuſe Reine. L'Auteur ayant trouvé en divers lieux les particularités de leur Hiſtoire, il a cru devoir en faire part au Public, parce qu'elles juſtifient la mémoire de cette Princeſſe, & qu'elles font voir qu'il n'y a rien eu que de fort innocent de ſa part. Quand elle n'auroit fait que découvrir la Conjuration dont on verra le récit, elle a bien mérité qu'on prenne quelque ſoin de ſa Gloire, puis qu'il eſt vrai de dire, que ſans elle, jamais le Prince de Navarre ne feroit devenu le plus grand Roi du Monde; & pour dire quelque choſe de plus, Ayeul de Louïs Quatorzième.



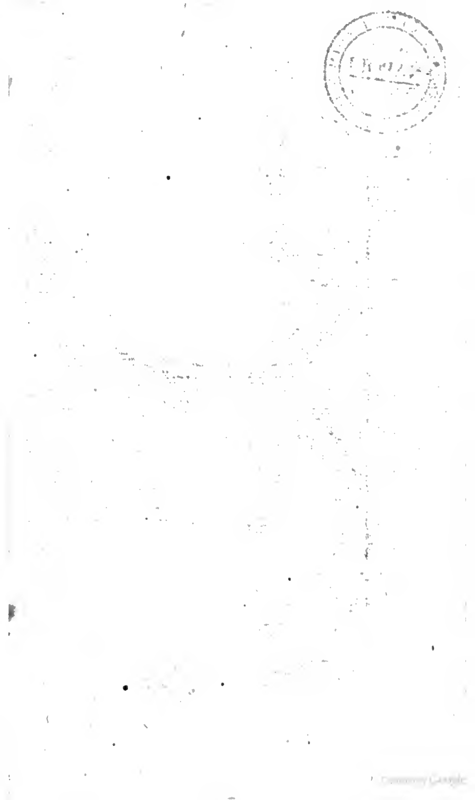
A U-

AUTRE AVIS.

CETTE *Histoire est tirée de tous les Auteurs Espagnols, François, Italiens, & Flamans, qui ont écrit sur le tems auquel elle s'est passée. Les principaux sont Mr. de Thou, Aubigné, Brantome, Cabrera, Campana, Adriani, Natalis Comes, Dupleix, Matthieu, Mayerne, Mezeray, le Laboureur sur Castelnau, Strada, Meteren, l'Historien de Dom Juan d'Autriche, les Eloges du P. Hilarion de Coste, un Livre Espagnol des Dits & Faits Héroïques de Philippe II, une Relation de la mort & des obseques de son Fils, &c. Elle est encore tirée de diverses Pièces servant à l'Histoire, tant manuscrites qu'imprimées : entre autres d'un petit Livre en Vers, intitulé* Diogenes, *qui traite cette matière à fond; & d'un Manuscrit de Mr. de Peiresc exprès sur ce même sujet. Cependant, pour plus grande satisfaction des Lecteurs, on a mis à la marge des Endroits les plus singuliers, & les plus extraordinaires, les Auteurs principaux dont ils ont été tirés.*



DOM




CAROLVS P·F·HISPP·PRINCEPS ÆT·AN·XXIII
ISABELLA VALES·PHILIPPI·II·HISP·REGIS·VX·
D.Coster sculp.



DOM CARLOS,

NOUVELLE HISTORIQUE.

LORS que Charles-Quint résolut de quitter ses Etats, pour se retirer dans une Solitude, il craignit de laisser son Fils exposé à la bonne fortune de Henri II, dont il avoit ressenti les effets, & il fit Trêve pour cinq ans avec ce Prince. Entre les ouvertures de Paix, qui furent faites pendant la Trêve, on proposa de marier le Prince d'Espagne Dom Carlos, Fils unique de Philippe II & de Marie de Portugal sa premiere Femme, avec Madame Elizabeth, Fille aînée de France.

Cette Princesse étoit fort jeune; mais elle étoit extrêmement formée pour son âge. Comme ce Mariage fut résolu avec joie des deux côtés, aussi-tôt qu'il fut proposé, elle conçut beaucoup d'estime pour l'Epoux qu'on lui destinoit. Son jeune cœur trouvant cette occa-

occaſion de s'attacher à quelque choſe, il s'en fit en ſecret un agréable amuſement, & elle s'engagea inſenſiblement dans une inclination, qui donna plus de peine, qu'elle ne croyoit, à ſa Vertu.

Le Prince d'Eſpagne n'étoit pas moins content de ſa deſtinée. Comme tout ce qu'on lui diſoit de Madame lui en donnoit une idée fort aimable, il s'abandonna avec plaiſir à tout ce que cette idée lui inſpiroit d'amoureux. Le Portrait de la Princeſſe acheva ce que la réputation de ſa beauté avoit commencé. On aſſûra qu'il étoit fort reſſemblant; & Dom Carlos le crut aiſément, parce qu'il le ſouhaitoit. Lors qu'il conſidéroit cette Peinture, il n'eſt point de voie, qui ne lui vînt dans l'eſprit, pour faire ſavoir à Madame ce qu'il penſoit d'elle. Il ne pouvoit ſouffrir, qu'elle ignorât la joie, que l'eſpérance de la poſſéder répandoit dans ſon Ame. Quelquefois, il avoit honte de ſon bonheur, & il auroit preſque ſouhaité d'avoir le tems de gagner le cœur de cette Princeſſe, avant qu'elle fût obligée de le lui donner. Mais comme c'étoit une choſe impoſſible, il lui ſembloit qu'il auroit été content, s'il avoit pu, du moins, lui faire ſavoir ſes différentes penſées.

Cependant, les affaires changérent de face, par la rupture de la Trêve. Ce furent les Princes Lorrains, qui firent réſoudre la Guerre, à la ſollicitation de Paul Quatrième. Le but du Pape étoit, qu'on fît une puiſſante diverſion en Flandre, pour le dégager du Duc d'Albe, Général d'une Armée Eſpagnole, qui le tenoit comme bloqué dans Rome depuis quelque tems. La

chofe réuffit de ce côté, comme on l'avoit projetté; mais il n'en alla pas de même en Flandre. La France y perdit deux Batailles, où prefque tout ce qu'il y avoit de braves gens dans le Royaume fut pris ou tué, & qui mirent les affaires en fi mauvais état, qu'on réfolut d'acheter une Paix à quelque prix que ce fût. Cette Paix fut l'ouvrage du Duc de Savoye, Général de l'Armée d'Efpagne, & du Connétable de Montmorenci fon Prifonnier. Le Connétable fit confidérer à ce Prince, qu'il ne trouveroit jamais une fi belle occafion de rentrer dans fes Etats, d'où François Premier avoit chaffé fon pere; & le Duc fit enforte auprès de Philippe II, que le Traité fut conclu peu de tems après à Câteau-Cambrefis. Il eft aifé de juger, quelle fut la douleur de Dom Carlos, quand on rompit la Trêve, & quelle fut fa joie, quand on reprit la Négociation de la Paix. Cependant, cette Paix, qui flatoit fi doucement fes efpérances, fut ce qui les ruïna pour toujours.

Pendant le tems que la Négociation dura, Philippe II devint veuf, par la mort de Marie Reine d'Angleterre fa feconde femme. Comme il avoit deffein de fe remarier, il fit demander pour lui la Princeffe, qu'on lui avoit accordée pour fon Fils. On auroit mieux aimé la dônner à l'Héritier de la Couronne, qui étoit de même âge qu'elle, qu'à un Prince, qui pouvoit être fon pere, & dont elle n'auroit que des Cadets; mais on ne put honnêtement le refufer.

Quoi que cette nouvelle fût un coup de foudre pour Dom Carlos, & qu'il la reçût devant beaucoup de gens, il fut affez maî-

tre

tre de lui-même, pour empêcher que personne ne pût connoître la douleur qu'elle lui causa. La violence, qu'il se fit, lui couta cher quand il fut seul. Tout ce que l'amour & la rage peuvent inspirer lui passa dans l'esprit. Mais, comme l'accablement où il étoit ne permettoit pas de rien résoudre, ni l'état présent de sa fortune de rien entreprendre, son desespoir se changea insensiblement en mélancolie. De-là vint la vie si particuliere qu'il mena depuis, & qui le rendit si odieux au Roi son pere; qui ne se défiant pas du véritable sujet, & jugeant de son fils par lui-même, attribua le chagrin de ce jeune Prince à quelque impatience de régner.

Pour Madame, quoi que ce qu'elle avoit dans l'ame pour Dom Carlos fût plûtôt une disposition à aimer, qu'une passion véritable, la crainte qu'elle eut, que ce ne fût effectivement de l'amour, lui donna une défiance d'elle-même, qui ne se peut exprimer. Jusques alors, elle avoit eu une curiosité extrême de savoir l'effet que son Portrait avoit produit sur Dom Carlos, & elle avoit souhaité que le cœur de ce Prince fût encore moins tranquille que le sien; mais dès qu'elle fut le changement de leur destinée, elle ne craignit rien tant que d'en être aimée. Quelque douceur qu'il y ait à être belle, elle souhaita que tout ce qu'on disoit de ses agrémens ne fût pas. Dans ces différentes pensées, son Esprit n'ayant pas la tranquillité nécessaire pour se tirer de bonne grace d'un pas aussi difficile pour elle, que son abord à la Cour d'Espagne, elle retarda son départ, autant que la bienséance le permit. Quoique le

le Duc d'Albe l'eût épousée au nom de son Maître dès le mois de Juin, elle ne sortit de Paris qu'à la fin de Novembre: elle s'arrêta dans toutes les belles Maisons qu'elle trouva sur sa route, & elle n'arriva en Guienne, qu'à la fin de l'année; comme si ces retardemens eussent pu faire dans son cœur ce que sa Raison n'y faisoit pas. Quand elle fut aux Pyrenées, la Fortune, qui se plaît quelquefois à faire les graces qu'on attend le moins, lui donna encore un relâche, qu'elle n'espéroit pas.

Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, étoit chargé de la conduite de la Princesse, & il la devoit remettre, sur la Frontiere, entre les mains du Cardinal de Burgos, & du Duc de l'Infantade. Ce Roi ne possédoit que la Basse Navarre, parce que la Haute avoit été usurpée sur l'Ayeul de sa femme, par les Espagnols. Pour ne porter point de préjudice au droit, qu'il avoit sur toutes les deux, il ne vouloit pas reconnoître l'endroit qui les sépare, pour la véritable Frontiere de l'Espagne; & il exigea des Députés une déclaration, comme la remise, qu'il feroit de la Princesse en cet endroit, ne pourroit nuire à ses prétentions. La déclaration étoit de trop grande conséquence, pour être accordée sans ordre exprès. Il fallut en écrire à Madrid, & attendre la Réponse sur les lieux. Philippe II auroit bien souhaité, que la Cour de France lui eût épargné cet embarras, & qu'on eût donné la Commission à d'autres qu'au Navarrois; mais Messieurs de Guise, nouveaux & absolus Maîtres des affaires, avoient leurs raisons pour éloigner les Princes du sang. Comme ils ne cherchoient

que

que des prétextes, ils furent ravis d'en trouver un si plausible, pour se délivrer de celui qui les embarrassoit le plus. Il fallut donc que le Roi d'Espagne prît le parti de satisfaire le Navarrois sur le champ, ou de mettre la chose en négociation pour obtenir de la Cour de France qu'on le rappellât. Cette derniere voie tiroit en une longueur insupportable à un Prince qui attendoit la plus belle personne du monde, pour être sa femme. Ce grand Politique satisfit son impatience amoureuse au préjudice de ses intérêts. Il écrivit qu'on accordât au Navarrois ce qu'il demandoit.

La Reine prit le chemin de Madrid, & Dom Carlos lui vint à la rencontre, accompagné, entre autres personnes, du jeune Prince de Parme, Alexandre Farnese son Cousin, & de Rui-Gomez de Silva, Prince d'Eboli, son Gouverneur, & Favori du Roi (*). Aux premieres nouvelles que la Reine aprit de l'approche du Prince, des sentimens si opposés s'élevérent dans son Ame, & l'agitérent avec tant de violence, qu'elle tomba évanouïe entre les bras de ses femmes, & ne revint que lors que Dom Carlos étoit prêt à l'aborder. Après les premieres civilités, ces deux illustres personnes, occupées à se considérer l'une l'autre, cessérent de parler; & le reste de la compagnie se taisant par respect, il se fit durant quelque tems un silence assez extraordinaire dans cette occasion.

Dom Carlos n'étoit pas réguliérement bien fait

(*) **Le Pere Hilarion de Coste, Minime, dans l'Eloge de cette Reine.**

fait (*): mais outre qu'il avoit le teint admirable, & la plus belle Tête du monde, il avoit les yeux si pleins de feu & d'esprit, & l'air si animé, qu'on ne pouvoit pas dire qu'il fût desagréable. D'abord, il fut ébloui de la beauté de la Reine: mais la considération de ce qu'il avoit perdu, en la perdant, changea bientôt son admiration en douleur; & prévoyant ce qu'elle lui feroit souffrir, il vint insensiblement à la regarder avec quelque sorte de frayeur.

Cependant, le Duc de l'Infantade crut que la Reine attendoit par civilité, que Dom Carlos voulût partir, & que le Prince attendoit par respect qu'elle fît la même chose. Dans cette pensée, il avertit la Reine, qu'il en étoit tems, & il les tira tous deux d'un embarras plus grand qu'il ne pensoit. Le Prince ayant pris place dans le carosse de la Reine, il ne leva point les yeux de dessus elle, pendant le chemin; & il eut toute la commodité qu'il pouvoit souhaiter de la considérer, & de se perdre. La Reine le remarqua aussitôt. Un sentiment secret, dont elle ne fut point la maîtresse, lui fit trouver de la douceur, à voir le ravissement de Dom Carlos. Cependant, elle n'ôsoit l'observer, & il ne la regardoit d'abord qu'en tremblant; mais enfin leurs yeux, après s'être évités quelque tems, lassés de se faire violence, s'étant rencontrés par hazard, ils n'eurent jamais la force de les détourner. Ce fut par ces fidèles Interprètes, que Dom Carlos dit à la Reine tout ce qu'il avoit à lui dire. Il la prépara, par mille regards tristes & passionnés,

(*) Brantome, dans Philippe II.

nés, à toute l'obſtination & la grandeur de ſa paſſion. Le cœur de ce Prince, chargé de ſon ſecret, & ſerré de la douleur de ſon infortune, ne put différer plus long-tems à ſe ſoulager; & comme il crut voir dans l'air interdit & embaraſſé de la Reine, qu'elle l'entendoit, il en eut une joie ſi ſenſible, qu'il en oublia pour quelques momens le bonheur de ſon pere, & ſes propres malheurs. Cette ſatisfaction lui donna une liberté d'eſprit, qu'il n'eſpéroit pas d'avoir au premier abord du Roi & de la Reine; mais cette Princeſſe étoit entrée dans une réverie ſi profonde, durant le chemin, que la préſence de ſon Mari ne l'en put retirer.

Comme on fut arrivé à Madrid, & que le Roi l'eut reçue à la deſcente du caroſſe, après les premieres cérémonies ordinaires dans ces rencontres, elle ſe mit à le regarder fixement, comme ſi elle eût obſervé, s'il remarquoit le trouble où elle étoit. Ce Prince, bien éloigné de ſe défier du véritable ſujet de ſon embarras, lui demanda avec aſſez de chagrin, ſi elle regardoit qu'il avoit déjà les cheveux blancs (*). Ces paroles furent priſes à mauvais augure, par ceux qui étoient préſens; & l'on jugea dès-lors, que l'union de deux Perſonnes ſi différentes ne feroit pas heureuſe.

La Cour d'Eſpagne, qui avoit écouté les merveilles, qu'on diſoit de la beauté de la Reine, comme les exagérations ordinaires pour les bonnes qualités des Princes, fut étonnée que tout ce qu'on en diſoit étoit au-deſſous

(*) Brantome, dans ſon Diſcours ſur cette Reine.

deſſous de la vérité. Cette Princeſſe étoit née toute belle, & elle ſe trouvoit alors dans le plus grand éclat qu'une extrême jeuneſſe puiſſe donner à une beauté parfaite. Toutes les belles Perſonnes ne touchent pas toutes ſortes de cœurs ; mais la Reine fut également adorée parmi les Peuples, & dans la Cour. Autant de fois qu'elle ſortoit en public, c'étoient autant de Triomphes pour elle. Il étoit ſi difficile de la voir ſans l'aimer, que c'eſt encore aujourd'hui une tradition dans la Cour d'Eſpagne, qu'il n'y avoit point d'homme ſage, qui ôſât la conſidérer en face (*). Enfin, s'il eſt vrai que la Beauté ſoit une eſpèce de Royauté naturelle, on peut dire que jamais Reine ne fut plus Reine qu'elle.

Il étoit malaiſé que l'heureux époux, qui poſſédoit tant d'appas, n'en fût pas charmé. Toutes les manieres de cette Princeſſe lui parurent touchantes. Il lui trouvoit toujours une douceur attirante, également éloignée de la rebutante ſévérité des Eſpagnoles en public, & de leurs emportemens extravagans dans le particulier. Il admiroit quelquefois ſon bonheur, en faiſant réfléxion ſur ces choſes : mais c'étoit ſeulement en lui-même; car il ne jugea pas qu'il fût de ſa grandeur de laiſſer connoître à cette jeune perſonne le foible qu'il ſentoit pour elle. Si elle en eût ſoupçonné quelque choſe, elle auroit bientôt perdu cette penſée, en conſidérant le peu de confiance que ce Prince lui témoignoit, ſon air auſtere, & ſa régularité à renfermer dans

(*) Brantome, dans ſon Eloge.

dans les bornes de la nuit toutes ses caresses; comme s'il eût craint d'être vu d'elle dans quelque état moins grave que celui où les autres gens le voyoient. Cette conduite, si peu tendre en apparence, si éloignée de l'agréable déréglement d'esprit, qui accompagne d'ordinaire les passions satisfaites, ne répondoit pas à l'idée que la Reine avoit de la vie que doivent mener deux nouveaux mariés assez heureux pour s'aimer. Elle regarda donc son mari comme un homme, dont elle ne possédoit que le corps; & dont l'ame n'étoit remplie que des desseins de son ambition, & de la méditation de sa Politique. Cependant, elle en étoit si fort aimée, que la jouïssance augmenta sa passion, bien loin de la diminuer : soit que la possession, qui rassasie si pleinement les desirs de la plûpart des maris, ne servît qu'à irriter les siens, en lui découvrant des agrémens cachés, & des beautés toutes nouvelles; ou seulement, que le secret qu'il lui faisoit de son amour en redoublât la violence.

Cependant, Dom Carlos étoit dans une inquiétude effroyable de savoir comment il étoit dans l'esprit de la Reine. Quoi que lors qu'elle le regardoit, il lui semblât voir dans ses yeux une langueur secrette & passionnée, qu'il n'y trouvoit point dans les autres tems, il n'ôsoit croire ce qu'il voyoit. Quelque impatience qu'il eût de s'en éclaircir, comme elle ne fut guères seule pendant que les réjouïssances des nôces durérent, il fut long-tems sans pouvoir l'entretenir en particulier; mais enfin la fortune, qui se plait à favoriser les desseins qui ne peuvent avoir que des suites funestes, lui en fit naître

tre une occafion lors qu'il l'efpéroit le moins.

Comme le Roi n'étoit arrivé en Efpagne, que peu de tems avant la Reine, il n'avoit point encore rendu les derniers honneurs au Corps de l'Empereur, qui étoit en dépôt à quelques journées de Madrid, dans le Monaftère des Hiéronymites, où il avoit fini fes jours. La Reine fut bien aife d'accompagner fon mari dans ce Voyage, pour voir un Païs, qu'on difoit être le plus bel endroit de toute l'Efpagne. Les Hiéronymites de S. Juft font fitués dans une Vallée à l'entrée de l'Eftramadure, qui s'étend le long des bords du Guadiana, depuis la Frontiere de Caftille, jufqu'à celle de Portugal. Cette Vallée eft environnée de Collines d'une hauteur extraordinaire, dont les endroits les moins fertiles font couverts de ces Bois d'éternelle verdure, qui ne fe trouvent que dans les païs chauds. Mille Ruiffeaux, qui naiffent parmi ces Bois, fe vont rendre, après plufieurs détours, dans le Fleuve qui traverfe la Plaine; & le Terroir, qui s'abreuve de cette grande quantité d'eaux vives, a jetté de tout tems un nombre infini d'Orangers, de Citroniers, & d'autres Arbres femblables, qui croiffent fous cet heureux Climat. Ces Eaux entretiennent, au plus fort de l'Eté, fous les ombrages de ce defert, une fraicheur que tout l'artifice des hommes ne fauroit produire ailleurs; & la verdure, dont elles font bordées, a un éclat fi vif, que la Peinture n'en a jamais compofé de fi belle.

La Cour étant arrivée dans cette folitude, que Charles-Quint avoit rendue fi fameufe par fa retraite, après avoir fatisfait aux pre-

miers devoirs de piété, le Roi voulut voir un jeune Religieux, que son pere avoit beaucoup aimé; & entre autres choses, il fut curieux de savoir l'origine de cette amitié. On lui conta comment l'Empereur allant un matin éveiller à son tour les autres Religieux, il trouva celui-ci, qui étoit encore novice, enséveli dans un si profond sommeil, qu'il eut bien de la peine à le faire lever; que le Novice, se levant enfin à regret, & encore à moitié endormi, ne put s'empêcher de lui dire, qu'il devoit bien se contenter d'avoir troublé le repos du Monde, tant qu'il y avoit été, sans venir encore troubler le repos de ceux qui en étoient sortis; & que cette réponse avoit paru si plaisante à l'Empereur, qu'il l'avoit toujours aimé depuis.

Après quelques autres discours, tout le monde se sépara dans cet agréable Desert; & la Reine, qui étoit fatiguée du voyage, demeura presque seule avec Dom Carlos. Comme ce qui resta près d'eux n'étoit pas d'un rang à se mêler dans leur entretien, Dom Carlos, ravi de cette occasion, lui proposa de se reposer dans un petit Bois d'Orangers, qui étoit derriere l'apartement de l'Empereur. Ils y furent, & le Prince, qui craignoit d'être interrompu, commença aussitôt la conversation, avec une liberté d'esprit, dont il fut lui-même surpris, & qui fit presque perdre à la Reine le soupçon qu'elle avoit de son dessein. D'abord, il la conjura de n'entrer dans aucune inquiétude pour les choses qu'il avoit à lui dire, & de croire qu'il ne lui feroit jamais d'autre peine, que celle de les écouter. Ensuite, il la pria de se souvenir du tems qu'ils étoient destinés l'un pour

pour l'autre, & de confidérer quelle impreffion une efpérance fi charmante avoit dû faire fur fon cœur. *Il vous eft aifé de juger, Madame*, continua-t-il, *que votre vue n'a pas effacé cette impreffion ; & je fens bien qu'elle ne s'effacera jamais.* La Reine ne put s'empêcher d'abord de prendre plaifir à voir un homme dans des fentimens fi paffionnés pour elle, & que perfonne n'avoit encore ôfé lui témoigner. Mais enfuite, faifant réflexion fur les paroles de Dom Carlos, elle en comprit fi bien la force, & elles lui donnérent une idée fi funefte de l'état de l'ame de ce Prince, qu'il lui fit beaucoup de pitié. Elle lui avoua, que l'eftime qu'elle avoit conçu pour lui, pendant le tems qu'elle étoit deftinée à être fa femme, ne lui permettoit pas de regarder fans douleur ce qu'elle lui voyoit fouffrir, & de lui refufer les confolations qu'elle pouvoit lui donner fans offenfer fon devoir. Le Prince lui répondit, qu'il ne prétendoit que celle de la voir, & de lui parler: mais la Reine, qui craignoit peut-être de dire plus qu'elle ne vouloit, fe leva à ces mots; & s'avançant vers le Prince de Parme & Rui-Gomez, qui venoient à eux, elle dit feulement à Dom Carlos, que s'il étoit fage, & s'il l'aimoit véritablement, il la fuiroit, bien loin de la chercher.

Dom Carlos fut extrémement fatisfait d'avoir déclaré fa paffion, & fon efprit parut auffi libre depuis, qu'il étoit inquiet auparavant. La Reine le remarqua d'abord. Comme il n'eft point de forme fous laquelle l'Amour ne fe déguife, pour s'infinuer dans un cœur, non pas même celle de la Raifon & de la Vertu, elle fe croyoit obligée, & par prudence, & par

 géné-

générofité, à tenir fecrette la paffion de ce Prince. Dans cette penfée, elle ne put s'empêcher de lui faire connoître, qu'elle regardoit le changement de fon humeur, comme un effet de fa difcrétion. Dom Carlos prit la liberté de l'en faire fouvenir, la premiere fois qu'il lui parla en particulier depuis le retour de la Cour à Madrid; & il l'affûra avec un plaifir extrême, qu'il n'y avoit point d'humeur ni de conduite fi oppofée à fon naturel, que fa paffion ne pût aifément lui faire prendre. Enfuite ils fe firent avec une joie incroyable toutes les confidences qu'ils fe pouvoient faire. Dom Carlos conta à la Reine tout ce qui s'étoit paffé dans fon cœur, & dans fon efprit, depuis la premiere fois qu'il avoit ouï parler d'elle. Elle lui fit à fon tour l'Hiftoire de fon enfance, avec mille petites particularités, qui occupérent auffi agréablement toute leur attention, qu'elles auroient paru ennuyeufes à des gens indifférens. Seulement, quand elle fut à la réfolution de leur mariage, elle ne s'étendit pas fur les fentimens qu'elle avoit eus dans cette occafion, avec autant de liberté que le Prince avoit fait fur les fiens; mais la violence, qu'il vit qu'elle fe faifoit pour les cacher, lui en dit plus qu'elle n'en taifoit. C'étoit dans ces agréables entretiens, que ces illuftres perfonnes paffoient le tems qu'elles pouvoient être enfemble, quand la Fortune, qui fe laffoit déjà de les favorifer, engagea Dom Carlos dans une avanture, qui fut la premiere origine de leurs malheurs.

De toutes les Dames, à qui la beauté de la Reine donna de l'envie, il n'y en avoit point qui eût de fujet de la haïr, que la Princeffe

ceſſe d'Eboli. C'étoit la plus belle & la plus ſpirituelle perſonne de la Cour; & tant par cette raiſon, qu'à cauſe de la faveur de Rui-Gomez ſon mari, elle y tenoit le premier rang. Elle aimoit également la grandeur & les plaiſirs. Comme elle attendoit toutes choſes des charmes de ſa perſonne, & de ceux de ſon eſprit, elle avoit d'abord fait deſſein ſur le cœur du Roi; mais la beauté de la Reine ayant rendu vain ſon projet, elle entreprit de ſe faire aimer de Dom Carlos, ne croyant pas trouver dans le cœur du fils le même obſtacle qui l'avoit empêché de réuſſir auprès du pere. Rui-Gomez, en qualité de Gouverneur du Prince, logeoit dans le même appartement que lui. La Princeſſe d'Eboli ſa femme, outre cette commodité de voit Dom Carlos, avoit ſouvent occaſion de l'obliger, en le racommodant avec ſon mari, avec qui il ſe brouilloit tous les jours. Dom Carlos, qui étoit fort généreux, & qui voyoit qu'elle s'y employoit avec chaleur, en avoit beaucoup de reconnoiſſance, & vivoit fort civilement avec elle. Ces favorables diſpoſitions, faiſant bien eſperer à la Princeſſe de ſon entrepriſe, elle trouva bien-tôt une occaſion, pour amener ce Prince où elle vouloit.

L'admiration, qu'il avoit pour la Reine, lui avoit donné quelque ſorte de mépris pour toutes les autres femmes. On ſait d'ailleurs, que la plupart des jeunes gens de cette qualité aiment naturellement à ſe divertir de tout le monde; & la flaterie de ceux qui les élevent les accoutume à ces ſortes de jeux deſobligeans, au lieu de les en corriger. Dom Carlos, qui n'étoit pas exemt de tous

les défauts de fon âge & de fa condition, & le Prince de Parme encore plus jeune & plus emporté que lui, ayant fait un jour quelque plaifanterie de cette nature à des femmes de la premiere qualité, qui s'en plaignirent, la Princeffe d'Eboli eut bien de la peine à obtenir de Rui-Gomez, qu'il n'en parleroit point au Roi. Le foir même, cette femme fe trouvant feule chez elle dans un Cabinet avec Dom Carlos, elle fe mit à lui reprocher le peu de confidération qu'il avoit pour les Dames; & après lui avoir fait plufieurs railleries fur ce fujet, elle conclut, qu'il falloit que l'amitié qu'elle avoit pour lui fût bien forte pour lui pardonner ces fortes de chofes. Le Prince, qui ne voyoit pas où elle vouloit venir, & qui étoit obligé, par reconnoiffance, de lui témoigner beaucoup d'amitié, lui répondit en riant, qu'elle avoit plus de raifon qu'elle ne croyoit de s'employer pour lui, puifque le peu de confidération qu'il avoit pour les autres femmes venoit de ce qu'elle avoit épuifé toute l'eftime dont il étoit capable pour le Sexe. La Princeffe, charmée de ces paroles, qu'elle prit pour une Déclaration d'amour, lui répondit d'une maniere qui lui ouvrit les yeux & lui fit connoître fa bonne fortune. D'abord, il crut devoir s'en prévaloir. Il lui sembla, que jamais infidélité n'avoit été plus excufable que celle qu'il alloit commettre. Cette Princeffe étoit de ces femmes, qui, fans avoir tous les traits fort réguliers, ont quelque chofe de plus touchant que beaucoup de beautés régulieres; mais quelque dangereufe qu'elle fût, Dom Carlos étoit encore plus rempli de la paffion qu'il avoit pour la Reine.

ne. Son imagination la lui repréſenta dans cet inſtant avec les graces & la douceur qui faiſoient paroître groſſieres toutes les autres beautés en comparaiſon de la ſienne ; & le charme de cette idée lui fit tout d'un coup regarder la Princeſſe avec un mépris, auquel elle n'avoit pas ſujet de s'attendre. Il reçut pourtant ſes avances, de la maniere la plus obligeante qu'il ſe pouvoit, ſans y répondre; mais elle connut bien, qu'il témoignoit de la tendreſſe qu'il n'avoit pas. Une femme, qui s'eſt vue dans cet état, ne l'oublie jamais; & ne s'en ſouvient qu'avec rage, ſi elle n'a ſujet de s'en ſouvenir avec plaiſir. On verra les effets que cette rage produiſit dans le cœur de la Princeſſe d'Eboli. Cependant l'Amour, qui eut pitié de ſon avanture, fit monter un nouveau perſonnage ſur le théatre de cette Cour, pour réparer la faute de Dom Carlos.

Ce fut Dom Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, que le Roi retira environ ce tems des mains d'un Seigneur Eſpagnol, qui l'avoit élevé comme ſi c'eût été ſon fils. Quoi que ce jeune Prince l'eût toujours cru ainſi, il avoit autant de fierté, & d'ambition, que s'il eût ſu ce qu'il étoit. Lors que cet Eſpagnol, qui paſſoit pour être ſon pere, ſe jetta à ſes pieds avant que de le préſenter au Roi, Dom Juan le regarda dans cette poſture, avec autant de tranquilité, que s'il ſe fût attendu dès long-tems à ce changement. Ne voyant rien dans le nouveau rang où il entroit qui fût au-deſſus de ſon courage, il n'en fut point ébloui; & toute la Cour vit avec admiration le fils de Dom Louïs Quiſciada s'accoûtumer en moins de demie

heure à faire le fils d'Empereur.

Ce nouveau Prince, n'étant pas d'humeur à prendre des précautions néceſſaires pour défendre ſon cœur contre les charmes de la Reine, en devint amoureux auſſi tôt qu'il la vit Soit que cette paſſion flattât ſa vanité, ou qu'il eſpérât de la faire ſervir à ſa fortune, quand il s'en apperçut, il ne fit aucun effort pour s'en guérir. Comme il étoit naturellement diſſimulé, il lui fut aiſé de cacher l'empreſſement qu'il témoignoit pour la Reine, ſous le prétexte de lui faire la Cour. Son aſſiduité incommoda bien-tôt Dom Carlos; & quoi que cette Princeſſe voulût lui perſuader, qu'elle étoit bien aiſe que cet obſtacle rendît leurs entretiens moins libres, puiſqu'elle en ſeroit moins expoſée à ſes tendreſſes, elle prit dés lors une averſion pour Dom Juan, dont elle ne voulut point examiner la raiſon.

Il n'eſt point de rencontre dans la vie, où la diſſimulation ſoit de ſi grand uſage qu'en amour, ni où il ſoit plus difficile de diſſimuler. Le Prince ne put pas être toujours ſi abſolument maître de ſon chagrin, quand la préſence de Dom Juan l'embarraſſoit, que ce dernier n'en vît à la fin quelque choſe. Comme il n'eſt rien de ſi pénétrant que les yeux d'un Rival, il en eut bien-tôt deviné le ſujet. Cette connoiſſance le jetta dans une curioſité extrême de ſavoir, ſi la paſſion du Prince étoit connue de la perſonne qui la cauſoit, & ſi elle y répondoit. Pour s'en éclaircir, il réſolut de faire l'amour à une Françoiſe de chez la Reine, qui étoit aſſez bien-faite pour rendre cette feinte vraiſemblable, & qui paroiſſoit être mieux près d'elle que ſes autres fem-

femmes. Il n'épargna rien de tout ce qu'il pouvoit employer pour la corrompre: mais il ne put tirer d'elle le ſecret de ſa Maîtreſſe, qu'elle ne ſavoit pas; car la Reine, bien éloignée de le confier à perſonne, auroit voulu le pouvoir cacher à elle-même. Il prenoit prétexte d'entretenir cette fille, afin de laiſſer Dom Carlos ſeul avec la Reine; & il devint inſenſiblement auſſi commode, qu'il l'avoit été peu juſqu'alors. Il crut que s'ils étoient d'intelligence, il n'en connoîtroit rien en ſe mêlant dans leurs entretiens, parce qu'ils ſeroient en garde de lui; & que ſon aſſiduité ne feroit que le rendre plus haïſſable, & l'éloigner davantage de leur confidence, dans laquelle il ſouhaitoit paſſionnément d'entrer. La Reine paroiſſoit ſi réſervée, qu'il deſeſpéra de s'inſinuer dans la ſienne. Il entreprit donc de gagner celle du Prince, dont le Naturel franc & ouvert promettoit plus de facilité. Dans ce deſſein, il changea entiérement de conduite à ſon égard. Il n'uſa plus de la familiarité que la qualité d'Oncle lui donnoit, & il devint le plus reſpectueux de ſes Courtiſans. Il ménageoit ſi adroitement les occaſions de faire remarquer les bonnes qualités de Dom Carlos, que ce Prince, à qui cette eſtime n'étoit pas ſuſpecte de flaterie, parce qu'il ſentoit qu'il la méritoit, vint inſenſiblement à croire que ſon Oncle l'aimoit. Dom Carlos prit même dans la ſuite beaucoup de confiance en lui: mais comme celle d'un honnête homme, qui aime véritablement, ne s'étend jamais juſqu'au ſecret de ſon Amour, quand il eſt bien traité, le Prince confia à la fin toutes choſes à ſon Oncle, hors la ſeule qu'il vouloit ſavoir.

D 7 Dom

Dom Juan, desespéré de ne rien découvrir, résolut de prendre conseil de quelqu'un, qui eût plus d'expérience que lui dans cette matiere. Comme c'étoit le Prince de l'Europe le plus beau & le mieux fait, il avoit plu d'abord à la Princesse d'Eboli, qui ne savoit pas que la Reine dût être fatale à tous ses desseins. Toutefois, elle n'empêcha pas entiérement ce dernier, comme elle avoit fait les autres. Dom Juan étoit de ces Naturels heureux, qui ne sont sensibles à la beauté, que dans la vue des plaisirs qu'elle peut donner; & celle de la Princesse d'Eboli, qui en promettoit beaucoup, toucha du moins ses sens, si elle n'alla pas jusqu'à son cœur, comme celle de la Reine. D'ailleurs, il considéra la Princesse, comme une personne, dont les avis lui pouvoient beaucoup servir, dans une Cour où toutes choses lui étoient nouvelles. Il prévint par ses empressemens les témoignages de bonne volonté qu'elle cherchoit à lui donner, & il parut si transporté de joie aux premieres marques qu'il en vit, qu'elle jugea bien qu'il répondroit à de plus grandes avec ardeur. Ainsi, ils eurent bien-tôt lié un commerce, d'autant plus agréable, que le cœur n'y avoit pas assez de part pour en troubler les plaisirs par les jalousies, & les autres délicatesses inquiétes, que les grandes passions inspirent.

Dom Juan vivant de cette sorte avec la Princesse d'Eboli, il résolut de s'ouvrir à elle, de ce qu'il savoit de la passion de Dom Carlos. On jugera aisément de la joie qu'elle eût d'apprendre cette nouvelle. Elle en fut si occupée, qu'elle ne fit aucune réflexion sur l'intérêt que Dom Juan prenoit au cœur

de

de la Reine. Elle lui conseilla seulement de continuer à observer toutes choses, parce que, quelque circonspect qu'on soit, il est impossible qu'on ne s'oublie quelquefois, quand on est véritablement touché. De même qu'elle n'examina point l'intérêt qu'il prenoit dans cette affaire, il n'examina point aussi la chaleur avec laquelle elle lui promit de s'y appliquer. Il pensa, sans approfondir davantage, que c'étoit un effet de la complaisance qu'elle avoit pour lui, & de la curiosité ordinaire de son Sexe. Il y a apparence que deux personnes si éclairées auroient bien-tôt découvert ce qu'elles avoient tant d'intérêt à savoir, sans un accident, qui rompit toutes leurs mesures en éloignant Dom Carlos de la Cour, & qui ne peut être bien entendu, à moins que de prendre les choses de plus haut.

Entre les bruits qui avoient couru dans le monde sur la retraite de l'Empereur, le plus étrange fut, que le commerce continuel, qu'il avoit eu avec les Protestans d'Allemagne, lui avoit donné quelque inclination pour leurs sentimens, & qu'il s'étoit caché dans une solitude, pour avoir la liberté de finir ses jours dans des exercices de piété conformes à ses dispositions secrettes (*). On disoit, qu'il ne pouvoit se pardonner à lui-même le mauvais traitement, qu'il avoit fait aux braves Princes de ce parti que le sort des armes mit sous sa Puissance. Leur vertu, qui dans leur malheur faisoit honte à sa fortune, avoit fait naître insensiblement dans son ame quelque sorte d'estime pour leurs opinions. Il

(*) Mr. de Thou, Aubigné, &c.

Il n'ôsa plus condamner une Religion, à qui de si grands Personnages faisoient gloire de sacrifier tout ce que les hommes ont de plus précieux. Cette estime parut par le choix qu'il fit de personnes toutes suspectes d'héréfie pour sa conduite spirituelle, comme du Docteur Caçalla son Prédicateur, de l'Archevêque de Tolede, & sur-tout de Constantin-Ponce Evêque de Drosse & son Directeur. On a su depuis, que la Cellule, où il mourut à S. Just, étoit remplie de tous côtés d'écriteaux faits de sa main, sur la Justification & sur la Grace, qui n'étoient pas fort éloignés de la Doctrine des Novateurs. Mais rien ne confirma tant cette opinion, que son Testament. Il n'y avoit presque point de Legs pieux, ni de Fondations pour des Prieres; & il étoit fait d'une maniere si différente de ceux des Catholiques zélés, que l'Inquisition d'Espagne crut avoir droit de s'en formaliser. Elle n'ôsa pourtant éclater avant l'arrivée du Roi; mais ce Prince ayant signalé son abord en ce Païs, par le supplice de tous les partisans de la nouvelle opinion, l'Inquisition, devenue plus hardie par son exemple, attaqua premiérement l'Archevêque de Tolede, puis le Prédicateur de l'Empereur, & enfin Constantin-Ponce.

Le Roi les ayant laissé emprisonner tous trois, le Peuple regarda sa patience comme le chef-d'œuvre de son zèle pour la véritable Religion; mais tout le reste de l'Europe vit avec horreur le Confesseur de l'Empereur Charles, entre les bras duquel ce Prince étoit mort, & qui avoit comme reçu dans son sein cette grande ame, livré au plus honteux des supplices, par les mains même du Roi son

ſon fils. En effet, dans la ſuite de l'Inſtruction du Procès, l'Inquiſition s'étant aviſée d'accuſer ces trois Perſonnages d'avoir eu part au Teſtament de l'Empereur, elle eut l'audace de les condamner au feu, avec ce Teſtament. Le Roi ſe réveilla à cette Sentence, comme à un coup de tonnerre. D'abord, la jalouſie, qu'il avoit pour la gloire de ſon pere, lui fit trouver quelque plaiſir à voir ſa mémoire expoſée à cet affront; mais depuis, ayant conſidéré les conſéquences de cet attentat, il en empêcha l'effet, par les voies les plus douces & les plus ſecrettes qu'il put choiſir; afin de ſauver l'honneur du S. Office, & de ne faire aucune brêche à l'autorité de ce Tribunal.

Pour Dom Carlos, aux premieres nouvelles qu'il apprit de cette affaire, il traita la choſe de raillerie; mais voyant que l'Inquiſition continuoit ſa pourſuite, il en conçut une indignation proportionnée à ce qu'il devoit à la mémoire de l'Empereur. Pour comprendre l'intérêt particulier qu'il y prenoit, il faut ſavoir, que ce grand Perſonnage, qui entre autres qualités héroïques poſſédoit ſouverainement celle de ſe connoître en hommes, avoit conçu des eſpérances extraordinaires de ſon Petit-Fils. Quand il ſe retira en Eſpagne, il le voulut avoir auprès de lui; & c'eſt en cette excellente Ecole de ſageſſe & de magnanimité, que Dom Carlos s'étoit confirmé dans ſon amour naturel pour la gloire & pour la vertu héroïque. L'envie de répondre dignement aux ſoins de cet auguſte Précepteur lui avoit en quelque ſorte meuri l'eſprit avant l'âge, & fait produire des fruits, qui n'étoient pas à eſpérer dans cette

cette saison. L'Empereur avoit su manier le naturel vif & ardent du Prince, avec tant d'art & de souplesse, qu'il l'avoit temperé visiblement en peu de tems. Mais comme il étoit à craindre, que cette grande ardeur d'ame ne se portât au mal, si on la vouloit réprimer entiérement, il lui avoit donné tout l'essor qui lui étoit nécessaire, en la tournant du côté de la gloire, dont on peut dire que ce sage Gouverneur abandonna toutes les beautés à la violence des desirs de son Disciple. Il est aisé de juger, que cette éducation avoit inspiré une amitié extraordinaire à Dom Carlos pour l'Emperenr son Ayeul; & que c'étoit attaquer le Prince par un endroit bien sensible, que de vouloir flétrir la mémoire de cet illustre mort.

Dom Juan, & le Prince de Parme, intéressés, comme lui, dans cette glorieuse mémoire, n'en furent pas moins irrités. Ils blamérent tous trois la foiblesse du Roi, qui ne résistoit pas à cette insolence, avec toute la violence qu'ils auroient souhaité; & ils en conçurent pour lui un mépris, qui ne finit qu'avec leur vie. Comme ils étoient encore trop jeunes, pour comprendre que les Rois les plus absolus n'ont point de droits qui soient si sacrés dans l'esprit des Peuples, que ceux de la Religion, ils parlérent publiquement de l'entreprise de l'Inquisition, avec tout l'emportement que des gens de cette qualité pouvoient avoir, pour un sujet si légitime; & ils menacérent d'exterminer le saint Office, & ses suppôts. Le Peuple, qui apprit ces emportemens par l'artifice des Inquisiteurs, & qui n'avoit encore rien vu de semblable depuis leur établissement, en témoigna

moigna un ressentiment extrême. Le Roi vit d'abord les conséquences de leur indignation; mais comme il avoit su que les Princes s'étoient emportés jusqu'à blâmer sa condnite, il ne voulut pas leur en parler lui-même, de peur de s'attirer quelque réponse peu respectueuse. Rui-Gomez, qu'il chargea de cette commission, s'en acquita avec toute la force que l'importance de la matiere méritoit. Dom Juan, & le Prince de Parme, qui étoient naturellement plus maîtres d'eux-mêmes que Dom Carlos, se rendirent à ses remontrances. Comme l'ambition étoit leur passion dominante, ils eurent toute la douleur imaginable d'avoir mis un obstacle aussi considérable à leur fortune, que de s'être attiré la haine des Inquisiteurs, & celle des Peuples qui la suivoit. Le Prince, au contraire, dont le uaturel s'irritoit par les difficultés, ne put jamais comprendre qu'il n'eût pas raison. Cependant, le Docteur Caçalla fut brûlé vif, avec nn fantôme qui représentoit Coustantin-Ponce, mort quelques jours auparavant dans la prison. Le Roi fut contraint de souffrir cette exécution. pour obliger le saint Office de consentir que l'Archevêque de Tolede appellât à Rome, & de ne parler plus du Testament de l'Empereur. Cet accommodement appaisa Dom Carlos; mais il n'appaisa pas les Inquisiteurs. Comme cette sorte de gens ne pardonne jamais, ils excitérent des murmures si grands parmi le Peuple, que quelque soin que le Roi y apportât, il ne put faire cesser ce bruit, qu'en éloignant les Princes pour quelque tems.

L'Université d'Alcala étoit alors dans son plus grand éclat, & toutes les personnes considéra-

ſidérables qui alloient en Eſpagne viſitoient cette excellente Académie. Le Roi feignit que les Princes avoient la même curioſité, & il prit prétexte de hâter ce Voyage, ſur ce que le Prince de Parme devoit partir dans peu de tems, ſous la conduite du Comte d'Egmont, pour s'aller marier en Flandres. Lors que Dom Carlos eut appris cette réſolution, & qu'il vit qu'il falloit quitter la Reine, il commença de comprendre l'abîme où il s'étoit précipité; & l'intérêt de ſon Amour arracha de ſon ame le repentir de ſa conduite, que l'intérêt de ſa ſûreté & de ſa grandeur n'en avoient jamais pu tirer. Le Roi, qui ne pouvoit ſe ſéparer de Rui-Gomez, obligea le Comte d'Egmont à prendre la place de ce Favori auprès des Princes durant ce Voyage d'Alcala. Ce Comte étoit l'un des plus accomplis Capitaines de ſon ſiècle. Il étoit couvert de la gloire qu'il avoit acquiſe dans la derniere Guerre, aux Batailles de Saint-Quentin & de Gravelines; & de tant de grands hommes, que l'Ecole de Charles-Quint avoit formés, aucun n'avoit eu plus de part à l'eſtime de cet Empereur. La Ducheſſe de Parme prévoyoit l'orage, qui s'éleva depuis dans les Provinces que le Roi ſon Frere avoit confiées à ſa conduite. Elle jugea à propos de lui faire repréſenter les inconvéniens, qui étoient à craindre des nouveautés qu'il y voulut introduire. Cette Commiſſion demandoit un homme de la qualité & de la profeſſion du Comte d'Egmont, accoûtumé à parler aux Princes avec cette noble liberté, qui leur eſt ſi utile, & dont ſi peu de gens ſont capables. Dom Carlos, qui aimoit naturellement les hommes extraordinaires,

naires, engagea le Comte à raconter, durant le chemin, la derniere Bataille où il avoit commandé. Le Comte, charmé de sa curiosité, y satisfit pleinement; & Dom Carlos témoigna une impatience extrême de se voir en état de faire des choses semblables à celles qu'il venoit d'entendre. Il assûra le Comte d'Egmont, que si les brouilleries de la Flandre venoient à quelque guerre ouverte, comme la Gouvernante sembloit l'appréhender, rien ne pourroit l'empêcher de se rendre dans ces Provinces, pour y apprendre son métier auprès de lui.

Le Voyage des Princes ne fut pas long. La Ville d'Alcala fit présent à Dom Carlos d'un Cheval de grand prix, mais aussi furieux qu'il étoit beau. Le Prince ayant souhaité de le voir manier, il fut mal satisfait de tous ceux qui le travaillérent, & voulut lui-même le monter. Ce Cheval, qui avoit déja la bouche fort échauffée, prit de l'ardeur dès que le Prince l'eut un peu poussé, & s'emporta avec tant de violence, que Dom Carlos jugea à propos de se jetter à terre; mais il le fit si malheureusement, qu'il demeura pour mort sur la place: & bien qu'il revint à lui quelques heures après, quand les Médecins eurent examiné une plaie qu'il s'étoit faite à la tête, ils desespérérent de sa vie. Dans cette extrémité, il envoya le Marquis de Posa, son Favori, porter ses derniers adieux à la Reine. La Princesse d'Eboli se rendit auprès d'elle au premier bruit de cet accident, pour voir de quelle maniere elle le recevroit. La dissimulation de la Reine, qui n'étoit pas préparée à une épreuve si rude, l'abandonna à cette nouvelle; & quoi que sa bouche, ac-

coûtumée

coûtumée à se taire, ne permît pas à sa douleur de se déclarer par des plaintes, son silence & son accablement en dirent plus que toutes les paroles imaginables n'auroient fait. Toutefois quelque grande que parût son affliction, on avoit toujours vu tant d'amitié entre elle & Dom Carlos, que personne n'en fut surpris. Mais la Princesse d'Eboli, qui ne se connoissoit qu'en Amour, ne put comprendre, que le desespoir de la Reine fût seulement un effet d'amitié. Cependant le Peuple, inspiré par les Inquisiteurs, ne témoigna aucun déplaisir de ce malheur. Il le regarda comme une punition divine & manifeste de l'impiété de Dom Carlos.

La Reine, qui croyoit n'avoir plus rien à ménager, ne put se refuser la triste consolation de faire savoir à ce Prince le funeste état où il la laissoit. Elle lui écrivit tout ce que l'amitié & le desespoir peuvent suggérer de plus tendre & de plus touchant; & elle fit repartir le Marquis de Posa, avec ordre de lui raporter d'abord sa Lettre, s'il n'arrivoit à Alcala, qu'après la mort de Dom Carlos. Cette Lettre remplit l'ame de ce Prince d'une joie si extraordinaire, qu'elle lui rendit la vie. Dès qu'il fut hors de danger, le Roi le fit apporter à Madrid. Il jugea que l'animosité du Peuple devoit être appaisée par cette cruelle avanture. La premiere fois que la Reine vit Dom Carlos, elle lui demanda sa Lettre; mais quelque effort qu'elle fît pour la ravoir, le Prince, à qui ce témoignage de son affection étoit plus cher que la vie qu'il lui avoit rendue, s'obstina toujours à la garder, ne se défiant pas que cette Lettre dût encore décider de sa vie.

Il

Il trouva la Princeſſe groſſe à ce retour; & cette groſſeſſe irrita ſa jalouſie à un tel point, & il lui en fit des plaintes ſi bizarres & ſi déraiſonnables, que tout autre qu'elle auroit cru qu'il avoit perdu l'eſprit. Pendant qu'il acheva de guérir, elle accoucha de l'illuſtre Archiducheſſe de Flandres, qui fut l'hérîtiére de ſa beauté & de ſon eſprit, auſſi bien que de ſon nom. Peu de tems après, elle tomba dangereuſement malade de la petite vérole; mais les vœux des Peuples furent ſi puiſſans, qu'elle en ſortit non ſeulement avec plus de ſanté, mais auſſi plus belle qu'auparavant (*). Dom Carlos eut à peine le tems de lui en témoigner ſa joie, qu'il fallut qu'elle partît pour Bayonne, où la Cour de France s'étoit avancée pour la recevoir, & où les charmes de ſa converſation, & ſa ſage conduite, ne firent pas naître moins d'admiration dans les eſprits, que ſa beauté y cauſa de deſordres dans les cœurs. Dom Carlos voyoit avec tout le chagrin imaginable ces divers empêchemens, que le ſort faiſoit naître l'un après l'autre, pour interrompre ſon commerce avec la Reine, lors que ce dernier Voyage, après lequel il croyoit n'avoir plus rien à craindre, leur attira une affaire, qui troubla la douceur de leur vie, par des obſtacles qui ne ceſſérent jamais.

La Reine de Navarre, Jeanne d'Albret, Veuve du Roi Antoine, s'étoit déclarée pour la nouvelle Religion depuis quelque tems; & cette Princeſſe gouvernoit ſes Sujets avec une piété qui étoit l'exemple de toute ſa ſecte;

(*) Brantome, au Diſcours de cette Reine.

secte, & avec une justice qui n'avoit peut-être jamais été vue dans une Cour de Roi. Son fils, qu'elle élevoit dans la même croyance, étoit regardé dès-lors par les Religionnaires de France, comme leur protecteur. Les Espagnols, voyant que les prétentions de cette Maison sur la Haute Navarre tomboient entre les mains de cet enfant, nourri dans une haine héréditaire contre eux, aigri par la différence des Religions, & soutenu d'un parti aussi redoutable que celui des Huguenots l'étoit alors : pour se délivrer de toutes ces craintes, ils résolurent d'enlever ce jeune Prince avec la Reine sa mere, & la Princesse sa Sœur, au milieu de leurs Etats, & de les transporter en Espagne entre les mains de l'Inquisition (*). Les Chefs du Parti Catholique de France, d'intelligence avec le Duc d'Albe, pour priver le Parti Huguenot d'un appui aussi considérable que celui de cette Maison, s'engagérent avec joie à contribuer de tout ce qui dépendoit d'eux, pour l'heureux succès de cette entreprise.

Un fameux scélérat, nommé le Capitaine Dominique, Bearnois de naissance, fut chargé de l'exécution, à cause de la parfaite connoissance qu'il avoit du Païs. Une partie des Troupes, qui attendoient alors à Barcelonne le vent favorable pour passer en Barbarie, devoit s'avancer jusqu'à Tarragone. Depuis cette Ville, il étoit facile de conduire sécrétement par les Montagnes un Corps de Cavalerie considérable, pour surprendre la Reine & ses enfans à Pau en Bearn, où ils faisoient leur résidence, & où ils n'avoient presque pour

(*) Mr. de Thou.

pour toute Garde que les cœurs de leurs Sujets. Mais les grandes destinées du jeune Prince rendirent vain cet attentat si bien concerté. Elles lui servirent pour être quelque jour le restaurateur de la France, & la terreur des Espagnols. Peu de tems avant le voyage de Bayonne, le Capitaine Dominique, assisté de quelques Gouverneurs François de la Frontiere, dépendant de ceux qui le faisoient agir, avoit disposé toutes les choses qui étoient nécessaires sur les lieux pour son dessein. Depuis, il étoit passé en Espagne, où il alloit prendre les ordres du Duc d'Albe, pour faire avancer les Troupes destinées à l'exécution. Le Duc, qui étoit à Albe, après avoir conféré avec lui, le renvoya au Roi, qui tenoit les Etats à Mouzon. Le Capitaine tomba dangereusement malade en y allant, & il fut contraint de s'arrêter à Madrid, par où il avoit falu passer. Durant son mal, il fut secouru de toutes choses, par un François, Domestique de la Reine, & qui étoit de même Païs que lui. Ne sachant comment témoigner sa reconnoissance, il lui échapa un jour de dire, que sa vie étoit de plus grande importance qu'il ne sembloit, & que les soins qu'on en prenoit seroient quelque jour récompensés magnifiquement. Ces paroles furent prononcées d'un air à faire juger qu'elles avoient quelque fondement extraordinaire, & elles donnérent curiosité à son Ami de pénétrer le mystère qu'elles enfermoient. Le Capitaine ne put rien refuser à un homme, à qui il croyoit devoir la vie. Soit que la frayeur de la mort lui eût inspiré quelque repentir de son crime, ou que son mal lui eût troublé l'es-

prit, il paya de ſon Secret les ſervices qu'il avoit reçus. Cet Ami en avertit le même jour la Reine ſa Maîtreſſe, qui étoit demeurée à Madrid, & qui vivoit dans une étroite amitié avec la Reine de Navarre. Au récit de cet horrible complot, elle ne put retenir ſes larmes; & pendant que le Capitaine guérit & qu'il acheva de régler avec le Roi tout ce qui regardoit ſon entrepriſe, elle en fit donner avis en Bearn, & à Bourdeaux, où la Reine ſa Mere étoit alors. L'entrepriſe ayant manqué de cette ſorte, la Reine, conduite par le Duc d'Albe, alla joindre la Cour de France à Bayonne.

Cette Cour étoit partagée en deux Factions, preſque auſſi ennemies l'une de l'autre, qu'elles l'étoient l'une & l'autre des Huguenots, leurs ennemis communs. Quoi qu'elles fuſſent toutes deux Catholiques, l'une s'attribuoit particuliérement cette qualité. C'étoit celle dont ces Amis du Duc d'Albe, premiers auteurs de la Conjuration de Bearn, étoient les Chefs. Comme ils jettoient déjà les fondemens de la Ligue qui parut dix ans après, ils vivoient dans une grande union avec les Eſpagnols. Mais il n'en étoit pas de même de l'autre Faction, qui étoit celle du Roi, & dont la Reine mere, Catherine de Medicis, étoit le Chef. Cette femme avoit l'indépendance pour l'unique but de ſa conduite. Elle ſavoit que toutes liaiſons étroites avec les Eſpagnols étoient des eſclavages, & elle n'avoit de confiance au Roi ſon gendre, & en ſes Miniſtres, qu'autant que la bienſéance l'y obligeoit. Cependant, quelque réſervée qu'elle fût, comme les Complices du Duc d'Albe avoient un com-

commerce familier avec elle pour d'autres intrigues, ils remuérent tant de machines à cette entrevue de Bayonne, & ils mirent tant d'espions autour d'elle, qu'ils furent à la fin certainement, que c'étoit la Reine d'Espagne qui avoit ruïné leur entreprise; mais ils ne purent jamais comprendre, comment cette entreprise étoit venue à sa connoissance.

Le Duc d'Albe ne pouvoit croire qu'une jeune femme eût été capable d'un coup si hardi & si délicat. La liaison de cette Princesse avec Dom Carlos lui avoit toûjours été suspecte, parce qu'il savoit que Dom Carlos le haïssoit naturellement. Il jugea qu'elle n'avoit rien fait que de concert avec ce Prince; & comme il est peu de douleur plus sensible, que celle d'avoir fait un grand crime inutilement, il résolut si fortement de se vanger d'eux, qu'à la fin il y réussit. Dom Carlos n'avoit pourtant rien su de cette Conjuration avant le voyage de Bayonne; mais depuis la chose s'étant divulguée, la Reine lui en avoua la vérité. Le Prince, épouvanté de l'horreur de cette entreprise, ne put s'empêcher de dire en présence de Dom Juan, & de la Princesse d'Eboli, qu'il puniroit quelque jour cruellemunt ceux qui donnoient au Roi de si lâches conseils (*). Le Duc d'Albe étoit connu de tout le monde pour l'auteur de la Conjuration : le Roi ne faisoit rien sans l'avis de Rui-Gomez. Ainsi, cette menace ne pouvoit regarder que ces deux Ministres; & la Princesse d'Eboli l'ayant rapportée à Rui-Gomez son mari, ce Favori jugea

(*) Mayerne Turquet, Histoire d'Espagne.

jugea qu'il étoit tems de commencer à se fortifier contre l'autorité que l'âge du Prince commençoit à lui donner.

Ces deux Ministres partageoient également la faveur de la Cour, avec cette différence, qu'on pouvoit dire, que le Duc d'Albe étoit le Favori du Roi, & Rui-Gomez le Favori de Philippe. Cette concurrence avoit mis quelquefois de la division entre eux ; mais l'intérêt commun les réunit en cette occasion.

Le Duc d'Albe, qui gouvernoit souverainement tout ce qui étoit des dépendances des Armes, connoissant l'inclination guerriere du Prince, craignoit qu'il ne donnât quelque atteinte à son autorité, dès la premiere occasion de guerre qui se présenteroit, & qu'il n'en voulût avoir la conduite. Il étoit persuadé, que Dom Carlos ne lui pardonneroit jamais une chose qui s'étoit passée entre eux quelques années auparavant. Le Roi avoit assemblé les Etats d'Arragon, pour y faire reconnoître son fils en qualité de légitime Successeur des Espagnes. Dans cette Cérémonie, le rang étant venu, auquel le Duc d'Albe devoit jurer fidélité, le Héraut l'appella vainement par trois fois. Un moment après, il se présenta hors de rang pour s'aquitter de son devoir, & Dom Carlos le rebuta avec aigreur ; mais ce Duc, s'étant excusé sur les occupations extraordinaires où sa Charge de Grand-Maître l'engageoit nécessairement dans cette journée, le Roi obligea le Prince à recevoir ses soumissions (*).

Pour Rui-Gomez, comme il disposoit absolument

(*) Cabrera, Hist. de Philippe II.

ſolument de la Juſtice, & des Finances, il craignoit que le Prince, qui aimoit naturellement à donner, ne voulût s'ingérer dorénavant de faire des graces, dont il ne reſteroit plus aux autres que le mérite de les exécuter. Il avoit été Gouverneur de Dom Carlos, & il n'avoit pu ſatisfaire le Roi; à qui il étoit dévoué dans cet emploi, qu'en traitant le Prince avec la même rigueur que le Roi le traitoit.

Comme cette conduite auſtere fut la véritable origine de l'antipathie de Dom Carlos pour ſon pere, il eſt néceſſaire d'en raporter quelques particularités, quoique peut-être un peu baſſes, & puériles. Dom Carlos étant à peine entré dans l'âge de raiſon, la Reine de Bohéme ſa tante, qui demeuroit alors en Eſpagne, fit chatier ſévérement celui de ſes enfans d'honneur, qu'il aimoit davantage, pour une faute aſſez légere. Comme il étoit dès lors violent dans toutes ſes paſſions, il s'en plaignit à elle avec beaucoup d'aigreur; & cette Princeſſe l'ayant menacé du fouet, s'il ne ſe taiſoit, Dom Carlos, à qui on ne pouvoit faire de plus ſenſible injure que de le traiter en enfant, fut ſi outré de cette menace, qu'il lui donna un ſoufflet. Auſſi-tôt qu'elle l'eut quitté, il ſentit ce qu'il avoit fait, & il en étoit en une inquiétude extrême, lors que ſon Maître d'Hôtel ſe préſenta à lui, fondant en pleurs. Dom Carlos, à qui les objets extraordinaires étoient ſuſpects dans l'état où il étoit, s'enquit du ſujet de ſes larmes, & il apprit que ſon pere avoit ſu ſon crime, & l'avoit condamné à mourir. Ceux qui étoient préſens remarquérent, qu'il reçut cette nouvelle avec étonnement, mais

pourtant fans autre marque de frayeur, que de dire, s'il n'y avoit point de grace pour lui? On fut la demander; & on revint auffitôt lui rapporter qu'on l'avoit obtenue, & qu'il en feroit quitte pour perdre feulement la main dont il avoit frappé la Reine. *Il fera beau voir*, s'écria-t-il brufquement à cette Réponfe, *un Roi manchot !* On lui remontra, qu'il étoit trop heureux, qu'on fe contentât de cette peine : mais une perfonne de la compagnie lui ayant repréfenté en particulier, que s'il fe foumettoit à quelque punition, fon pere en pourroit être touché de pitié, il goûta cet avis, & il envoya prier le Cardinal Spinola de venir lui donner le fouet, qu'il n'auroit jamais fouffert autrement (*). Quelques années après, au fortir d'une maladie qu'il avoit eue, le Roi l'ayant pris en particulier pour lui faire une févere réprimande, Dom Carlos, qui fe croyoit blâmé à tort, fut touché fi vivement de ce que fon pere lui dit, que la fievre lui en reprit fur l'heure (†).

Une éducation fi rude avoit accoûtumé le Prince à voir contredire tous fes fentimens & toutes fes inclinations. Comme il étoit d'un naturel tout-à-fait oppofé à celui de fon pere, il ne fe conduifoit pas pour l'ordinaire de la maniere que le Roi l'auroit fouhaité. C'eft ce qui avoit obligé plufieurs fois Rui-Gomez à faire inftance, qu'on le tirât d'auprès de lui: il craignoit que le Roi, felon l'ordinaire des peres, ne s'avifât à la fin de l'ac-

(*) Hugo Blofius, J. C. Flamand, dans fon Acroma.

(†) Dicos y Echos de Philippe II.

l'accuser du peu de contentement qu'il recevoit de son fils. Mais ce Favori ne savoit pas, que les gens comme son Maître, qui se croyent fort éclairés, & qui se piquent de constance, condamneroient mille fois leurs propres enfans, plutôt que de blâmer un homme qu'ils ont choisi; & ne craignent pas tant de paroître malheureux dans leur Famille, que malhabiles dans leurs jugemens.

Rui-Gomez, voyant l'obstination du Roi, avoit traité Dom Carlos avec toute la rigueur imaginable, comme pour se justifier de la mauvaise conduite de ce jeune Prince. Ainsi, il jugeoit bien, qu'il avoit tout à craindre du ressentiment de son Disciple; & étant sollicité par sa femme, qui, sous prétexte de songer à la sûreté de son mari, vangeoit ses faveurs méprisées, il fit toutes les avances, pour obliger le Duc d'Albe à se lier étroitement avec lui contre Dom Carlos, & il avertit ce Duc des menaces du Prince.

Quelque affection que la Princesse d'Eboli montrât pour cette affaire, son mari, à qui tous ses empressemens étoient suspects, ne jugea pas à propos de lui en confier le secret. Elle ne lui disoit pas aussi tout ce qu'elle croyoit savoir de la liaison de Dom Carlos avec la Reine. Mais Rui-Gomez, qui avoit l'esprit fort délié, faisant réflexion en son particulier sur ce qu'elle lui en avoit dit, il eut bien-tôt deviné le reste. Quelque idée qu'il essayât de se former de cette liaison, il ne put jamais bien la concevoir, qu'il n'y fît entrer de l'amour. Mille choses sur lesquelles il n'avoit point raisonné quand elles s'étoient passées, lui revinrent dans la mémoire. Il se souvint alors d'avoir remarqué,

que quand on parloit de la Reine en préfence de Dom Carlos, ce Prince regardoit ceux qui en parloient, comme s'il eût craint, qu'ils ne l'obfervaffent pendant ce tems, & que ce qu'ils en difoient ne fût pour l'éprouver. En d'autres occafions, où il fembloit que toute la compagnie difputât à qui loueroit mieux la Reine, Dom Carlos ne la louoit point à fon tour, comme les autres. Dès qu'il falloit parler d'elle, il craignoit toûjours d'en dire trop peu; & fa bouche, peu accoûtumée à déguifer les fentimens de fon cœur, faifoit mal une chofe qu'elle ne favoit pas. Rui-Gomez confidéra encore, que quoi que le Prince n'eût aucun égard pour toutes les femmes, il paroiffoit devant la Reine avec une douceur, & une complaifance, qui ne fe démentoient jamais, & qui le rendoient méconnoiffable à ceux qui favoient fon humeur. Enfin, il n'étoit pas mal aifé de croire, que la beauté merveilleufe de cette Princeffe, dont les plus infenfibles détournoient les yeux, & contre laquelle les plus fages Vieillards de la Cour avoient bien de la peine à défendre leur Raifon, eût fait fur le cœur d'un jeune Prince, qui la voyoit tous les jours familiérement, l'impreffion qu'elle faifoit fur tous les autres.

Rui Gomez s'affermit encore dans cette opinion, en la communiquant au Duc d'Albe, à qui il ne crut pas la devoir cacher. Comme il arrive d'ordinaire, quand on a découvert une partie de quelque affaire fecrete, que l'envie de favoir le refte fait qu'on fe pique de le deviner, ils fe doutérent dès lors que la Reine répondoit à la paffion de Dom Carlos. Cette paffion flata d'abord leur

leur animosité : ils eurent de la joie, pendant quelque instant, d'avoir entre les mains un moyen infaillible de se vanger de ce Prince, en découvrant son amour à son pere; mais venant ensuite à faire réflexion sur l'humeur jalouse du Roi, & sur ses passions naturelles, ils considérérent les extrémités étranges auxquelles apparemment il se porteroit, & ils en furent frappés d'horreur. Quelque redoutable ennemi qu'ils eussent dans la personne de Dom Carlos, ils ne songeoient pas à attaquer sa vie, & ils ne se crurent pas capables d'y songer jamais. Personne ne devient scélérat tout d'un coup. Il n'appartient pas à toutes sortes d'ames de résoudre une grande méchanceté, la premiere fois qu'elle vient dans la pensée. On n'arrive au crime que par dégrés, de même qu'à la vertu.

Ces deux Ministres craignoient sur-tout, que la Reine ne prévînt l'esprit de son mari sur l'affaire de Bearn, en sorte qu'après il ne pût croire la vérité. Ils jugeoient, que dans l'inquiétude où le Roi étoit de savoir comment cette Entreprise avoit été découverte, il s'attacheroit à la premiere opinion qu'on lui en donneroit. Ce Prince, desespéré de ce mauvais succès, ne regardoit plus le Duc d'Albe de si bon œil qu'à l'ordinaire; & il méditoit peut-être dans son cœur de le desavouer avec éclat, afin de se décharger du blâme de cette Conjuration. Pour parer ce coup, il faloit lui découvrir la vérité; mais parce que le but de cet éclaircissement étoit de faire voir au Roi, que ce n'étoit pas la faute du Duc d'Albe, que l'Entreprise avoit manqué, ce Duc ne jugea pas qu'il dût parler lui-même. Rui-Gomez n'étoit guère,

 moins

moins suspect sur cette affaire : il y avoit presque autant de part que lui. Ils crurent donc avoir besoin de quelque autre personne pour leur rendre cet office ; & n'en trouvant point de si propre, que le Sécretaire d'Etat Antonio Perez, ils résolurent de l'engager dans leur intelligence.

Cet homme, qui n'avoit aucun intérêt à nuire au Prince, ni à la Reine, paroissoit difficile à gagner. Néanmoins, Rui-Gomez présuma assez de son adresse, pour entreprendre d'en venir à bout. La chose lui étoit bien plus aisée qu'il ne pensoit. Perez étoit passionnément amoureux de la Princesse d'Eboli, & il n'avoit pu jusqu'alors en rien obtenir. Il demanda d'abord, si elle étoit du secret ? Ayant appris qu'elle n'en étoit pas, il s'engagea, après toutes les façons qu'il devoit faire, à tout ce qu'on voulut de lui. Cet Amant adroit connoissoit la curiosité de la Princesse. Il ne douta pas qu'elle ne fût au desespoir, qu'on lui cachât une Cabale de cette conséquence ; & qu'elle ne fût capable de toute chose, pour reconnoître celui qui lui en feroit part. Rui-Gomez fut aussi-tôt rendre compte au Duc d'Albe de sa Négociation, tout glorieux d'y avoir réussi, & le plus satisfait homme du monde, d'avoir donné à l'Amant de sa femme un moyen infaillible pour la corrompre; & Perez sut si bien faire valoir son secret à cette Belle, qu'il le lui fit acheter aussi cherement qu'il voulut.

Cependant, la Reine, qui étoit devenue grosse au retour de Bayonne, accoucha de l'Infante Catherine-Michelle sa seconde fille, qui fut depuis Duchesse de Savoye. Les Ministres,

niſtres, qui connoiſſoient le pouvoir que la beauté de la Reine lui donnoit ſur l'eſprit de ſon mari, jugérent à propos de prendre le tems de cette couche, pour juſtifier le Duc d'Albe, afin que le Roi eût le loiſir de former une réſolution ſur ce qu'on lui alloit découvrir, avant qu'il pût revoir la Reine en particulier. La Charge, que Perez avoit des Affaires étrangeres, lui donnoit occaſion d'entretenir ſouvent ce Prince en ſecret. Dès le lendemain, il fit venir à propos la Conjuration de Bearn, ſur ce qu'on apprit, que la Reine de France en témoignoit beaucoup de reſſentiment, & qu'elle s'en vangeoit en favoriſant les Séditieux de Flandres, qui étoient dans les premiers accès de leur fureur. D'abord, il avoua au Roi, qu'il avoit long-tems héſité à lui découvrir ce qu'il ſavoit du mauvais ſuccès de cette entrepriſe, quelque obligation qu'il eût de le faire; mais qu'après y avoir bien penſé, il ne croyoit pas pouvoir ſans crime continuer de ſe taire. Enſuite, il conta exactement ce que le Duc d'Albe avoit appris à Bayonne de la maniere qu'on avoit été découvert. Il ajouta les diſcours que Dom Carlos avoit tenus ſur cette affaire, en préſence de Dom Juan & de la Princeſſe d'Eboli, contre ceux qui y avoient eu part: & il finit, en priant le Roi de lui pardonner le ſecret qu'il lui avoit fait juſqu'alors de ces choſes, qu'on ne pouvoit lui rapporter, ſans offenſer en quelque ſorte les deux perſonnes du monde qui devoient être les plus ſacrées à ſes Sujets, après la ſienne.

Ce diſcours jetta l'eſprit du Roi dans un trouble extraordinaire. Quoi qu'il ne ſoupçonnât encore la Reine de rien, ſon amour

 lui

lui fit trouver étrange l'union de sentimens, qui paroissoit par cette affaire entre elle & Dom Carlos. Son ame, occupée par ce premier mouvement jaloux, regarda avec indifférence l'attentat qu'ils avoient fait sur son autorité; & les soins de sa grandeur, qui lui étoient si naturels dans les autres occasions, cédérent pour ce coup à une considération plus sensible & plus délicate. Il remarqua alors, pour la premiere fois, l'assiduité de son fils auprès de sa femme; & il se souvint qu'ils avoient été long-tems destinés l'un pour l'autre. Mais il revint aussi-tôt à lui-même; & considérant la vertu & le courage de la Reine, il condamna entiérement de si foibles soupçons.

Elle avoit déjà donné d'autres marques de l'amour, qu'elle conservoit pour sa Patrie. Quelque tems auparavant, le différend de la préséance entre les Couronnes ayant été décidé à Rome en faveur de la France, elle ne put si bien dissimuler la joie qu'elle en eut, qu'il ne lui échapât d'en témoigner quelque chose. Sa Dame d'honneur voulut lui représenter, qu'elle devoit prendre plus de part au déplaisir que son mari ressentoit dans cette rencontre ; mais la Reine lui répondit, que comme elle ne trouvoit point étrange la douleur du Roi, il ne devoit pas trouver étrange sa joie ; & que pour elle, elle étoit bien aise que tout le monde fût, que la Maison dont elle étoit sortie étoit encore meilleure, que celle où elle étoit entrée (*).

Le

(*) Le Pere Hilarion de Coste, dans l'Eloge de cette Reine.

Le Roi, faiſant réflexion ſur ce diſcours, acheva de ſe perſuader, que ce qu'elle avoit fait contre l'entrepriſe de Bearn venoit du même principe d'affection pour ſes parens: & il conſidéra l'horreur, que Dom Carlos avoit témoignée à l'envi de la Reine pour cette entrepriſe, comme une générosité de jeune homme. Toutefois, quoi qu'il voulût être fort en repos ſur ce point, il réſolut de faire éclairer leur commerce à l'avenir; mais il crut qu'il n'y avoit aucune autre jalouſie mêlée dans cette réſolution, que la jalouſie qu'il devoit avoir de ſon autorité. Il fit de grands changemens dans les plus importantes Charges de la Cour, afin de faire tomber entre les mains de la Princeſſe d'Eboli la premiere de celles de la Maiſon de la Reine, ſans qu'il parût de l'affectation dans ce choix. La familiarité, que cette femme avoit conſervée avec Dom Carlos, depuis que ſon mari avoit été Gouverneur de ce Prince, la rendoit plus propre qu'aucune autre, à pénétrer dans ſes ſecrets. Cette conſidération, jointe à ce qu'elle avoit déjà rapporté des menaces qu'il avoit faites en ſa préſence, contribua autant que la faveur de Rui-Gomez à la faire choiſir au Roi pour cet Emploi.

Dom Carlos, qui croyoit toujours en être aimé, depuis ce qui s'étoit paſſé entre eux, ne prit aucun ombrage de cette nouveauté; mais la Reine, qui ſavoit que ſon mari avoit trop d'amis en France, pour ignorer ce qu'elle avoit fait, ne fut point éblouïe par tout ce remûment. Elle en devina d'abord le ſujet: & comme Dom Carlos voulut la raſſûrer, en lui répondant de la

Princeſſe d'Eboli, la Reine le preſſa de dire d'où venoit la grande confiance qu'il avoit en cette femme; & il ne put jamais gagner ſur ſa modeſtie de ſatisfaire à cette demande. Il connut bien qu'il s'étoit trompé, quand il vit avec quelle aſſiduité la Princeſſe d'Eboli les obſervoit. Comme il n'ôſoit témoigner l'incommodité qu'il recevoit de ſa préſence, elle ſe repaiſſoit, avec un plaiſir incroyable, de la douleur de ce Prince. Elle lui témoignoit plus d'amitié que jamais. Elle ſe rendoit auprès de la Reine avec exactitude, dès qu'il y étoit; & elle faiſoit ſemblant que c'étoit lui qui l'y attiroit. Mais quoi que la vigilance de cette femme fût extrême, la Reine & Dom Carlos trouvérent peu de tems après une occaſion de s'entretenir en particulier.

Le Roi, qui étoit empreſſé de ſon Eſcurial, au point qu'on peut s'imaginer, par l'effroyable dépenſe qu'il y fit, invita la Reine à aller voir les commencemens du ſuperbe Bâtiment qu'il y faiſoit élever, pour être un Monument éternel de la Victoire de S. Quentin. Tout ce qui renouvelloit dans l'ame de cette Princeſſe le ſouvenir d'une Bataille, qui avoit été l'origine du malheur de ſa vie, devoit peu lui plaire: néanmoins, elle vit les préparatifs qu'on faiſoit pour immortaliſer la mémoire de cette funeſte journée, avec toute la gaieté & l'empreſſement, que le Roi pouvoit ſouhaiter d'elle, & qu'il avoit lui-même. Ce fut en ce lieu, que la Princeſſe d'Eboli laiſſa la Reine & le Prince ſeuls avec le Roi, & que le Roi les ayant auſſi quittés, pour donner quelque ordre à des Architectes, Dom Carlos, qui ne pouvoit

voit plus vivre dans cette contrainte, prit ce tems pour conjurer la Reine de lui donner quelque moyen affûré de l'entretenir en particulier, quand il feroit néceffaire pour leurs intérêts communs. Il l'en preffa d'une maniere fi touchante, qu'elle y confentit d'abord, féduite par le defefpoir de ce pauvre Prince. Ils fe mirent donc à en chercher les voies enfemble; mais elles parurent toutes fi dangereufes à la Reine, qu'elle réfolut de ne s'en fervir jamais, quelque faciles que Dom Carlos les voulût rendre.

Les chofes étoient dans cet état, lors que le Marquis de Bergh, & le Baron de Montigni, Députés de Flandres, arrivérent à la Cour. Comme leur Commiffion étoit fort dangereufe, ils avoient fondé leurs principales efpérances fur le bruit de la générofité du Prince, & de la bonté naturelle de la Reine. C'étoit affez d'être malheureux, pour obtenir la protection de cette Princeffe, & d'avoir de la vertu, pour mériter l'amitié de Dom Carlos. Les Députés leur repréfentérent le trifte état de la Nobleffe de Flandres, depuis les mauvais offices que le Cardinal de Granvelle, principal Miniftre de la Gouvernante, leur avoit rendus auprès du Roi. Ils exagérérent leur fidélité & leur innocence dans les mouvemens paffés. Ils conjurérent particuliérement le Prince, de ne pas abandonner tant de braves Serviteurs de l'Empereur, & les plus chers objets de fa tendreffe, aux confeils violens & précipités, que la jaloufie de leur vertu, & l'envie de leur gloire, infpiroient au Duc d'Albe; & ils affûrérent, que le bruit de fon courage étoit

la

la ſeule conſolation qu'ils euſſent dans leur malheur.

Dom Carlos, de qui l'inclination naturelle pour la Guerre avoit été ſuſpendue juſqu'alors par la violence de ſon amour, conçut une honte extrême, à ce diſcours, de n'avoir encore rien fait pour la Gloire. Il fut encore plus animé par des Lettres du Comte d'Egmont, que les Députés lui rendirent. Ce Comte ſommoit le Prince de lui tenir la parole qu'il lui avoit donnée autrefois de ſe rendre en Flandres, dès que la Guerre y ſeroit allumée. Il repréſentoit les affaires de ces Provinces dans une diſpoſition ſi favorable pour Dom Carlos, que ce Prince réſolut de s'en faire donner le Gouvernement. Il eſpéroit de s'y mettre bientôt en état d'entreprendre tout ce que ſa valeur & ſon ambition lui conſeilleroient, après qu'il auroit appaiſé les troubles par ſa préſence.

A peine cette réſolution étoit bien formée, que l'image de la Reine ſe préſenta à ſon imagination plus belle & plus touchante qu'il ne l'avoit jamais vue, & lui fit douter s'il auroit bien la force de la quitter. Mais faiſant une ſérieuſe réflexion ſur l'état de ſes affaires, il trouva que toutes choſes le devoient confirmer dans ſa premiere penſée.

Au commencement de leur liaiſon, l'extrême jeuneſſe de cette Princeſſe ne lui avoit pas permis de cacher à Dom Carlos l'eſtime & la pitié qu'elle prit pour lui: mais depuis, le tems l'ayant rendue plus ſavante, elle avoit compris, que les témoignages d'amitié qu'elle lui rendoit, tout innocens qu'ils étoient, ne laiſſoient pas d'entretenir

tenir fon amour. Elle lui repréfentoit en toute occafion les conféquences de cette paffion, & les malheurs où elle les expofoit. Quelque poffédé qu'il en fût, il ne pouvoit s'empêcher de reconnoître qu'elle avoit raifon; & il n'ôfoit trouver mauvais qu'elle vêcût tous les jours avec lui d'une maniere plus réfervée. Dans une agitation d'efprit fi cruelle, il crut qu'il devoit faire un effort généreux, pour délivrer cette Princeffe d'une paffion malheureufe, qui lui donnoit de fi juftes inquiétudes; & qu'il ne pouvoit mieux s'en détacher, que par une longue abfence, & de grandes occupations. Il le crut d'abord; mais il changea bien d'opinion à la préfence de la Reine: & confidérant quel étoit le plaifir de la voir, il fentit qu'il ne fe réfoudroit jamais à ne la voir pas. Dans cette penfée, il lui rendit compte de ce qui s'étoit paffé entre les Députés & lui, & du Projet qu'il avoit formé. Il lui demanda pardon mille fois d'avoir cru pendant quelques inftans qu'il pouvoit vivre éloigné d'elle; mais la Reine, qui ne cherchoit qu'à le guérir de fa paffion, l'obligea, malgré fa répugnance, à pourfuivre le deffein de cette Expedition de Flandres. Pour l'y réfoudre plus facilement, elle lui fit comprendre, que ce voyage diffiperoit le chagrin que le Roi pouvoit avoir pris de leur liaifon: qu'ainfi étant moins obfervé au retour, plus confidéré & plus abfolu par la gloire qu'il auroit fans doute acquife, ils pourroient vivre enfemble avec beaucoup moins d'inquiétude. Dom Carlos, perfuadé par ces raifons, mais beaucoup plus par la complaifance aveugle qu'il avoit pour la Reine, fe déclara hautement en

faveur de la Noblesse des Païs-Bas, au grand scandale des Inquisiteurs, qui la tenoient presque toute pour Hérétique, & qui n'avoient pas oublié l'affaire du Testament de Charles-Quint. Il fit dire au Roi, que s'il lui vouloit donner le Gouvernement de ces Provinces, il répondoit sur sa tête de leur obéïssance.

Il seroit mal-aisé d'exprimer à quel point Rui Gomez & le Duc d'Albe furent alarmés de ce dessein. L'autorité, qu'un Emploi de cette conséquence donneroit à l'héritier de la Couronne, leur parut une ruïne évidente pour eux. Ils jugérent, qu'au retour de cette expédition, où il réussiroit infailliblement, ce Prince seroit le premier Ministre de son pere, & qu'il leur faudroit dépendre de lui. Le Duc d'Albe, sur-tout, qui avoit la même prétention que Dom Carlos, obligea Rui-Gomez, qui étoit plus familier avec le Roi, de lui faire considérer combien cette entreprise éléveroit son fils au-dessus de lui, dans l'esprit des Flamans. Perez, sans qu'il parût agir de concert, lui fit aussi appréhender l'étroite liaison que Dom Carlos feroit infailliblement avec la France, par le moyen de la Reine, s'il étoit une fois Maître des Païs-Bas. Ces avis firent toute l'impression qu'ils pouvoient faire sur l'esprit d'un Prince naturellement jaloux de son autorité; & effrayé de l'ambition de son fils, le Roi ne songea plus qu'à refuser Dom Carlos de bonne grace, & en sorte qu'il ne pût prendre ce refus pour un affront. Il lui fit dire, qu'il accordoit sa demande, & qu'il étoit ravi qu'ils se fussent rencontrés dans la même pensée: mais qu'il vouloit

aller

aller lui-même l'établir en Flandres, & qu'ils partiroient bien-tôt ensemble pour ce dessein; qu'il ne lui seroit pas honnête de demeurer en sûreté en Espagne, pendant qu'il exposeroit son fils unique à tous les accidens d'une rebellion si furieuse ; & qu'il vouloit partager le péril avec lui, pour lui laisser après toute la gloire.

Le bruit de ce Voyage se répandit aussitôt, par les préparatifs que le Roi en fit, pour tromper Dom Carlos; mais personne ne pouvoit le croire. Cependant, quelque vain que ce bruit parût, il jetta la terreur dans l'esprit encore chancelant des Rebelles. Le Roi, pour le confirmer de plus en plus, fit une dépense si considérable en équipages, que les Députés même, Bergh & Montigni, qui s'en étoient moqués jusqu'alors, n'osérent plus en douter. La Reine, & Dom Carlos, y furent trompés quelque tems comme les autres ; mais ils furent détrompés plutôt. Après que les équipages furent achevés, le Roi, qui vit qu'on alloit être desabusé s'il ne partoit, ne trouva point d'autre moyen pour excuser son retardement, que de feindre d'être malade. Cette feinte fit à peu près l'effet qu'il souhaittoit dans les Païs éloignés ; mais quelque soin qu'il prît pour la faire croire dans sa Cour, & quelque contrainte que ce Prince malheureux se fît, pour vivre d'une maniere qui confirmât l'opinion qu'il vouloit donner, il ne put tromper sa femme & son fils.

Dans cette conjoncture, un jour que beaucoup de gens, qui étoient chez la Reine, & qui avoient long-tems raisonné sur le Voyage du Roi en Flandres, furent sortis, Dom Carlos,

Carlos, Dom Juan, & la Princesse d'Eboli, étant demeurés seuls avec elle, d'abord ils remarquérent ensemble, comme les Courtisans se tourmentent souvent pour deviner les causes & les effets de ce qui ne sera pas. Après s'être moqués de ceux qui parloient du Voyage, Dom Carlos vint insensiblement à se moquer du Voyage même, & de la contrainte que le Roi se faisoit pour contrefaire le malade. Il dit, que Charles-Quint avoit assez voyagé pour lui, & pour le Roi son fils, & que le Roi se reposeroit pour lui & pour son pere. La Reine n'entendit pas ces paroles, parce qu'elle fut obligée de parler en particulier à quelques personnes, qui avoient à faire à elle. Cependant, Dom Juan & la Princesse d'Eboli s'entretenoient tout bas ensemble. Dom Carlos se mit en revant à faire un petit Livre avec du papier blanc qu'il trouva dans une cassette, dans lequel il écrivit de sa main ces paroles en grosse lettre sur la premiere feuille: *Les grands & admirables Voyages du Roi Dom Philippe.* Il mit, dans chacune des autres pages du Livre, l'un des titres qui suivent: *Le Voyage de Madrid à l'Escurial; le Voyage de l'Escurial à Tolede, de Tolede à Madrid, de Madrid à Aranjuez, d'Aranjuez au Pardo, du Pardo à l'Escurial*; & de cette sorte, il remplit tout le Livre des Voyages du Roi dans ses Maisons de plaisance, & dans les meilleures Villes d'Espagne (*). La Reine ne put s'empêcher de rire de cette imagination du Prince, quelque dangereuse qu'elle lui parût; mais comme elle lisoit ce papier, on la vint avertir, qu'il venoit de prendre

(*) Brantome, dans Philippe II.

prendre une grande foiblesse au Roi, & qu'il étoit fort mal. A cette nouvelle, elle n'eut que le loisir de recommander le Livre à Dom Carlos. Ce Prince, qui vouloit la suivre au plutôt, se contenta de le jetter dans un petit cabinet, dont il tira la porte après lui.

Il ne savoit pas que la Princesse d'Eboli avoit de fausses clefs de tout ce qui fermoit chez la Reine. Il fut à peine sorti, qu'elle se saisit de son Ecrit. Quand elle eut vu ce que c'étoit, sa joie fut extrême d'avoir entre les mains un moyen si considérable de lui nuire auprès du Roi. La premiere chose à quoi elle songea, ce fut comment elle pourroit faire, pour garder ce papier, sans qu'on sût qu'elle l'auroit. Elle ne doutoit pas que la Reine n'en vît la conséquence, & qu'elle ne le cherchât dès qu'elle seroit revenue. Pour cet effet, sans perdre un moment, elle fit faire un petit Livre, tout semblable à celui de Dom Carlos, qui contenoit les mêmes choses. Elle fit contrefaire parfaitement l'écriture de ce Prince, & elle mit ce faux Livre à la place du véritable, qu'elle donna à son mari. La Reine ayant trouvé à son retour cet Ecrit contrefait, au même endroit que Dom Carlos lui avoit dit, elle eut si grande hâte de le brûler, qu'elle le jetta au feu, presque sans y rien lire, ne se défiant pas de cette fourberie.

Cependant, la feinte du Roi étoit changée en vérité. Au retour de la foiblesse qui lui avoit pris, il se trouva avec une grosse fièvre, qui se régla après en tierce; mais on ajoûta moins de foi à sa maladie depuis qu'elle fut véritable, qu'on n'en avoit ajouté pendant qu'elle n'étoit que feinte. Les Rebelles

de

de Hollande, voyant que ce bruit duroit si long-tems, ne doutérent plus que ce ne fût un trait de la Politique de ce Prince. Dans cette opinion, ils poursuivirent leurs entreprises avec plus de chaleur qu'auparavant. Cette nouvelle redoubla le chagrin du Roi, & sa fièvre en même tems. Dom Carlos, voyant que les instances qu'il feroit pour être envoyé en Flandres, l'inquiéteroient encore davantage, il ne voulut point les renouveller; mais son pere, qui ne le croyoit pas si discret, & qui le voyoit sans cesse auprès de lui, prenoit son assiduité pour une sollicitation muette.

Cette assiduité avoit d'autres raisons. La Reine n'abandonnant point le Malade, Dom Carlos ne la pouvoit plus voir ailleurs; mais comme ils vivoient en sa présence avec une grande circonspection, & qu'ils n'osoient quasi se parler, Dom Carlos souffroit beaucoup de cette contrainte, & leurs intérêts en recevoient un préjudice considérable. Ils avoient bien des avis à se donner, & des mesures à prendre de concert, dans une conjoncture si délicate. Il n'y avoit pas lieu d'espérer que le Roi guérît si-tôt, & les Médecins assûroient, que sa fièvre tireroit en longueur.

La Reine & Dom Carlos, jugeant qu'il y auroit trop de danger à s'écrire, résolurent de choisir quelque personne fidèle, à qui ils pussent dire tout ce qu'ils auroient à se faire savoir. Le Prince, qui croyoit son oncle Dom Juan tout à eux, jetta les yeux sur lui, pour l'honorer de cette confidence; mais il sembloit à la Reine, qu'elle avoit vu plusieurs fois, dans les yeux de cet oncle, quelque

chose

chose qui lui parloit d'amour. Elle avoit aussi remarqué, dans la Princesse d'Eboli, quelque complaisance pour ce même Dom Juan, qui montroit de l'intelligence entre eux. Ces considérations obligérent la Reine à faire changer de dessein à Dom Carlos; mais elle ne lui en dit pas le sujet. Ce Prince n'avoit pas osé lui proposer le Marquis de Posa son Favori, parce qu'elle ne le connoissoit pas si particuliérement que Dom Juan. Ce Favori étoit le plus accompli de tous les jeunes Seigneurs qui avoient été élevés Enfans d'honneur auprès des Princes. Quoi qu'il eût beaucoup de vivacité, c'étoit une de ces ames naturellement réglées, également capables de force & de modération. Dom Carlos, qui avoit le discernement excellent, avoit d'abord remarqué en lui un caractère d'esprit si rare entre des jeunes gens. Le Marquis n'étoit pas moins charmé de l'ardeur que Dom Carlos témoignoit pour toutes les choses grandes & honnêtes, & il s'étoit fait entre eux une forte liaison, assez rare entre un Prince & un Courtisan, puisqu'elle n'étoit fondée que sur une admiration mutuelle. Comme il n'y a point de plus dangereux personnage à faire dans une Cour, que celui de favori de l'Héritier de la Couronne, le Marquis avoit prié Dom Carlos de faire le moins éclater qu'il pourroit la confiance dont il vouloit l'honorer. Ainsi, quoi qu'ils vécussent dans une grande union, il n'en paroissoit presque autre chose en public, sinon, que le Prince trouvoit sa conversation beaucoup plus agréable que celle des autres, & tout le monde trouvoit la même chose. Ce mystère, qu'ils avoient fait

de

de leur amitié, rendoit ce Favori plus propre à satisfaire la Reine & Dom Carlos dans cette occasion. N'étant pas connu pour être aussi dévoué au Prince qu'il l'étoit, les entretiens, qu'il auroit avec la Reine, en seroient beaucoup moins suspects. Mais comme elle savoit que Dom Carlos étoit aisé à tromper, elle voulut examiner elle-même le Marquis de Posa, avant que de s'ouvrir à lui. Sous prétexte de quelque ordre qu'elle lui donna la premiere fois qu'elle le rencontra chez le Roi, elle trouva moyen de l'engager dans une conversation particuliere. Il lui parut si sage, qu'elle en fut charmée. Il ne le fut pas moins de l'esprit de la Reine; & jamais sa modération naturelle ne lui servit tant. De la maniere que cette Princesse se donna à connoître à lui dans cet entretien, soûtenu par l'éclat de sa beauté, & par les charmes de sa douceur, tout autre qui n'auroit pas été si absolument maître de lui-même, en seroit devenu amoureux. Mais quoi qu'il ne le devînt pas, ils ne purent s'empêcher, dans la suite du commerce qu'ils eurent ensemble, de prendre l'un pour l'autre toute l'estime & l'amitié, qu'ils méritoient tous deux.

Nous croyons toujours qu'on devine nos sentimens secrets; mais nous ne craignons point qu'on nous soupçonne de ceux que nous n'avons pas. La Reine, qui ne songeoit qu'à cacher ceux que Dom Carlos avoit pour elle, & qui n'en avoit que de fort raisonnables pour le Marquis de Posa, ne prit pas autant de soin qu'elle devoit à les dissimuler. Elle ne craignit point qu'on la soupçonnât d'en avoir de criminels pour ce Favori. Le Marquis,

quis, pour répondre à ces bontés comme il devoit, étoit souvent engagé à témoigner plus d'empressement pour elle, qu'il n'étoit à propos d'en faire voir. Comme ils avoient tous deux des ennemis, ce procédé fit bientôt de l'éclat; mais comme ils ne croyoient point qu'il en dût faire, parce qu'ils se sentoient innocens, ils ne le remarquérent quasi pas.

Cependant, le Roi guérit, & la Reine devint grosse. Il en eut d'abord une joie extrême, soit dans l'espérance d'avoir un autre fils que Dom Carlos, ou que doutant encore de l'entier rétablissement de sa santé, cette grossesse lui en parût une marque assûrée. Mais sa joie ne dura pas long-tems. Les Ministres, qui craignoient la faveur secrette du Marquis de Posa, firent ensorte que le commerce de la Reine avec ce Marquis vint bientôt à la connoissance du Roi. Ce Prince soupçonneux eut d'abord l'esprit troublé de jalousie; & ne trouvant pas son compte dans quelque supputation de tems qu'il s'avisa de faire sur l'état de la grossesse de sa femme, il ne hésita pas à croire le Marquis coupable d'un crime (*), qui lui auroit attiré plus d'envieux que toutes ses vertus. Cette pensée fit un étrange ravage dans son cœur. Toutes les graces de l'esprit & du corps, que la Nature avoit répandues si libéralement dans cet infortuné Favori, & qui auroient fléchi l'ame la plus barbare, le rendirent d'autant plus odieux au Roi, que ce Prince ne considéra plus ces précieux talens, que comme les charmes criminels

(*) Mayerne Turquet, dans son Histoire d'Espagne.

minels qui avoient féduit le cœur de fa femme. Néanmoins, quelque dangereufe que fût cette difpofition de l'efprit du Roi, peut-être que la Raifon lui feroit revenue, fans une chofe qui arriva dans ce même tems, & qui lui fit croire tout-à-fait ce qu'il ne faifoit que foupçonner.

Entre les réjouïffances qu'on fit pour fa guérifon, il y eut un Tournoi magnifique, où chaque Cavalier fut obligé de fe déclarer pour quelque Dame de la Cour, & de porter fes couleurs la veille de cette Fête. Le Marquis de Pofa s'étant trouvé chez la Reine où il y avoit grand monde, elle fe fit nommer par lui toutes les Dames qui avoient des Cavaliers. Le Prince & Dom Juan étoient les feuls qui pouvoient fe déclarer pour être le fien. Comme ils ne l'avoient pas fait, craignant peut-être de découvrir quelque chofe de ce qu'ils avoient dans l'ame, il fe trouva quand on eut tout dit, que la Reine feule n'avoit perfonne qui courût pour elle. Elle le remarqua elle-même, & s'en plaignant par maniere de jeu, le Marquis, qui étoit en poffeffion de plaifanter auprès d'elle, lui dit avec un férieux admirable, qu'il falloit qu'elle s'en prît à la Nature, & que fi elle étoit belle comme les autres, elle auroit trouvé quelque Cavalier, comme elles en avoient trouvé. Toute la Compagnie applaudit à cette raillerie; & la Reine reprit auffi férieufement que lui, que pour le punir de fon infolence, elle lui commandoit d'être fon Cavalier, afin qu'il eût la honte de fervir la moins belle de la troupe (*).

Cette

(*) Mezerai, dans fa grande Hiftoire.

Cette galanterie avoit été publique, & tout ce qu'il y avoit de gens de la premiere qualité en furent témoins. Cependant, le Roi ne put s'ôter de l'esprit, qu'il n'y eût du mystère, & que cette conversation n'eût été un artifice de la Reine, pour donner un moyen à son Amant de se déclarer impunément pour elle. Toutefois, il ne s'affermit pas d'abord dans cette opinion; mais le lendemain, quand il vit entrer en lice le Marquis, portant pour devise, sur son écu, un Soleil dans sa plus haute élévation, avec ces mots, *Rien ne me peut voir sans brûler*, ce Prince acheva de se confirmer dans la funeste pensée dont il étoit occupé. Le malheureux Cavalier remporta le prix des premieres courses. Quoique cela lui fût ordinaire, le Roi prit cette fois son adresse pour un effet de son amour; & cette imagination le toucha si vivement, qu'il ne put laisser achéver les joûtes. Il feignit de se trouver mal, pour avoir prétexte de les interrompre, & pour empêcher qu'on ne connût la fureur, où cet innocent spectacle l'avoit mis.

D'abord, il résolut de faire mourir le Marquis de Posa, en telle sorte, que ni lui, ni la Reine, ne pussent en ignorer le sujet. Mais Rui-Gomez, à qui il s'en ouvrit, lui fit remarquer les conséquences d'un éclat de cette nature. Il lui aprit l'étroite liaison de Dom Carlos avec ce Marquis; & il lui fit comprendre, qu'il n'y avoit rien, qu'on ne dût craindre du ressentiment du Prince, pour la perte d'une personne si chere, s'il en connoissoit les auteurs. Ces réflexions firent changer de dessein au Roi: il se contenta qu'on fît poignarder le Marquis, quelque

 tems

tems après, la nuit, dans les rues, quand il ſe retireroit de la Cour. Pour éloigner tout-à-fait le ſoupçon de la vérité, quand les aſſaſſins le virent mort, ils firent ſemblant, en préſence de ſes gens, de l'avoir pris pour un autre.

La Reine reſſentit autant qu'elle devoit la perte d'un ſi parfait ami, & elle en vit d'abord toutes les ſuites. Pour Dom Carlos, il n'en reconnut pas d'abord la véritable cauſe: mais depuis, il conſidéra le peu d'apparence qu'il y avoit, qu'on eût pris pour un autre un homme auſſi connu que le mort. Il voyoit, d'ailleurs, qu'il n'y avoit que ſon pere ſeul d'aſſez hardi pour un ſemblable coup. Ainſi il ne héſita pas, non plus que la Reine, à deviner qui en étoit l'auteur. Cependant, ils ne ſe défiérent point, ni l'un ni l'autre, que ce fût du Marquis que le Roi eût été jaloux; & s'imaginant bien plutôt ce qui devoit être, que ce qui étoit en effet, ils crurent que ce Favori avoit été tué comme confident, & qu'ils étoient découverts. Dans cette opinion, & conſidérant la grandeur de la paſſion du Roi pour ſa femme, ſon averſion pour le Prince, & ſon inclination naturelle à répandre le ſang, ils ſe jugérent perdus. Ils crurent, que le Roi étant bien aſſûré, qu'ils ne pouvoient échapper à ſa vengeance, il avoit voulu la commencer par cet aſſaſſinat, afin de la leur faire ſentir plus long-tems.

Il n'y a rien de ſi ſecret dans les Cours, qui ne ſoit ſû par quelques gens, dont on ne ſe défie point. Dom Carlos, ſe mettant un jour à table environ ce tems, trouva un papier ſous ſon aſſiette, qui contenoit ces paroles

les : *Il eſt des conſeils très-juſtes, qui ne ſe donnent point; mais on ne ſort des affaires déſeſperées, que par des réſolutions extraordinaires. Ceux en qui le Ciel a mis des qualités qui doivent rendre beaucoup d'autres heureux, ont une obligation d'accomplir leur deſtinée, qui prévaut ſur toutes les autres obligations. Les ames généreuſes ne périſſent, que faute d'avoir aſſez mauvaiſe opinion des méchans. La patience, qui abandonne les jours de l'homme de bien à la violence de ſes ennemis, eſt foibleſſe, baſſeſſe de cœur, crime, & non pas vertu. L'Humanité, pour qui n'en a point, eſt la plus dangereuſe eſpece de folie.*

Cependant, le Prince réſolut d'eſſayer une voie innocente, avant que de recourir aux dernieres extrémités. Ce fut de renouveller vivement les inſtances qu'il avoit faites pour être envoyé en Flandres, où l'état des affaires demandoit un remede plus promt & plus preſſant que jamais. Il le fit en des termes qui faiſoient comprendre, qu'il le vouloit, & qu'il n'y avoit pas de ſûreté à le refuſer. Il jugea à propos de s'expliquer de cette maniere abſolue. Il crut, que s'il étoit découvert, il n'avoit rien à ménager; que s'il ne l'étoit pas, il ſe pourroit faire que le Roi, ſollicité par ſa jalouſie, & effrayé de ce procédé impérieux, accorderoit tout pour l'éloigner. Ce pere malheureux, dont l'eſprit étoit plus libre pour voir les ſuites de ſes projets, étoit retombé dans ſa timidité ordinaire & naturelle. Il voyoit auſſi, qu'il faloit néceſſairement envoyer une Armée en Flandres; & il craignoit d'irriter le reſſentiment de Dom Carlos, encore tout récent pour la mort de ſon ami, s'il lui refuſoit le commandement

de cette Armée, qu'il demandoit avec tant de hauteur.

Rui-Gomez, qui avoit trouvé le Roi si ferme dans l'affaire du Marquis, fut bien étonné de le voir si irrésolu dans une occasion beaucoup plus importante. L'intérêt, que ce Ministre avoit au salut de son Maître, lui fit regarder avec effroi la foiblesse de ce Prince, qui alloit mettre les armes à la main de son fils, pour en être égorgé le premier. Comme il n'est point de si bonne raison que la crainte, pour obliger les Esprits les plus incertains à se déterminer, le Roi étoit prêt à se résoudre en faveur de Dom Carlos. Rui-Gomez, qui le voyoit bien, ne savoit comment l'empêcher. Mais comme il avoit l'esprit fort présent, tout d'un coup il s'alla aviser de ce Livre des voyages du Roi, que sa femme avoit trouvé chez la Reine écrit de la main de Dom Carlos, & qu'il avoit toujours regardé depuis comme une bagatelle, qui pouvoit produire quelque grand effet, si elle étoit employée bien à propos. Il jugea qu'il en avoit trouvé l'occasion. Il dit au Roi, qu'il croyoit être obligé de lui apprendre une petite chose, qu'il n'avoit pas cru jusqu'alors digne de lui être raportée; mais qui, dans la conjoncture présente, lui feroit beaucoup mieux connoître le génie & les sentimens de son fils. Le Roi, à qui cette affaire parut de plus grande conséquence, que Rui-Gomez ne faisoit semblant de la croire, voulut examiner lui-même le Livre; & ayant reconnu l'écriture de son fils, il entra dans une reverie profonde, où ce Ministre jugea à propos de le laisser.

Après qu'il fut revenu du premier trouble d'esprit,

d'esprit, où une raillerie si sanglante, faite par des personnes si cheres, le jetta d'abord, ses anciens soupçons de l'amour de Dom Carlos pour la Reine se réveillérent dans son ame, avec plus de violence que jamais. Il ne put comprendre, qu'une femme & un fils se divertissent ensemble de cette sorte, aux dépens d'un pere & d'un mari, qui étoit leur Roi, sans qu'ils vêcussent aussi dans les familiarités les plus criminelles. Mais le Marquis de Posa lui revenant aussi-tôt dans l'esprit, il ne pouvoit croire que la Reine fût amoureuse de tous deux; sur-tout, Dom Carlos & ce Marquis étant aussi unis qu'ils étoient: & il conclut, qu'il falloit nécessairement que l'un fût l'amant, & l'autre le confident. Quelque effort d'esprit qu'il fût faire, il ne put jamais déterminer en lui-même, lequel étoit l'amant; mais qui que ce fût des deux, il trouvoit que la mort du Marquis n'étoit toujours que trop juste, & que Dom Carlos étoit également coupable. Quoi qu'il en fût, il ne vouloit point autoriser les railleries que son fils faisoit de sa maniere de vie, en lui donnant le moyen d'en mener une si différente en Flandres. Si ce Prince, n'ayant encore rien fait, avoit l'audace de traiter son pere avec tant de mépris, que n'oseroit-il point, si la fortune favorisoit son ambition? Le Roi lui fit dire, que dans le desordre effroyable où étoit la Flandre, il ne croyoit pas pouvoir l'y envoyer, sans exposer ses jours à des dangers inévitables: mais que le Duc d'Albe partiroit avec une puissante Armée, dans peu de tems, & que dès que cette Armée auroit rendu son parti

le plus fort, il feroit libre de faire ce qu'il fouhaiteroit.

Ce refus acheva de confirmer le Prince dans l'opinion qu'il avoit, que fa perte étoit réfolue. Il fe rendit aux inftances, que les Rebelles de Hollande lui faifoient depuis long-tems, par le Comte d'Egmont & les Députés, de s'aller mettre à leur tête. Ils lui promettoient, que s'il vouloit leur accorder peu de chofes fort raifonnables, ils lui obéiroient avec plus de fidélité, que les Catholiques n'obéïffoient au Roi. Dom Carlos ne doutoit pas, que s'il étoit une fois maître des révoltés, le Roi ne lui abandonnât le refte de la Flandre; quand ce ne feroit, que pour l'empêcher de s'en emparer de force, comme il lui feroit aifé. Le Marquis de Bergh, & Montigni, eurent plufieurs Conférences avec lui fur ce projet: ils prirent enfemble des mefures fi juftes & fi folides, qu'elles ne pouvoient manquer de réuffir, pourvû que le Prince fe confervât dans la liberté de pouvoir agir; & c'eft à quoi ils l'exhortérent principalement.

S'il les en eût cru, il feroit parti dès-lors. Mais Dom Carlos jugea, qu'il y auroit de la témérité à fe déclarer de cette forte, avant que d'avoir établi les correfpondances qui lui étoient néceffaires. Il promit, qu'en attendant, il prendroit de fi puiffantes précautions pour la fûreté de fa perfonne, qu'il en pourroit rendre bon compte. Outre un coffre rempli d'armes à feu, qu'il fit mettre dans la ruelle de fon lit, il fe fit faire de petits piftolets, d'invention nouvelle, pour porter toujours fur lui, fans qu'on les pût voir; & pour empêcher qu'on ne le furprît en dormant,

mant, il commanda à un fameux Ouvrier François, qui travailloit à l'Efcurial, de lui faire une forte de ferrure pour fa chambre, qui ne fe pouvoit ouvrir que par dedans: & il mettoit toutes les nuits fous fon chevet deux épées & deux piftolets (*).

Pendant que ce malheureux Prince hâtoit peut-être fa perte par la feule opinion d'être perdu, fes ennemis n'oublioient rien pour lui ôter toutes les voies de fe remettre bien avec fon pere. Le Roi n'avoit point encore vû la Reine en particulier depuis la mort du Marquis de Pofa. Ils craignirent, qu'ils n'euffent travaillé en vain, s'il la revoyoit, & qu'elle n'ôtât aifément de fon cœur tout ce qu'ils y avoient mis. Quoi qu'il fe pût faire, que ce qu'ils craignoient n'arriveroit pas, il pouvoit arriver; & de la conféquence que la chofe étoit pour eux, ils ne devoient rien laiffer au hazard. Pour ôter à cette Princeffe l'occafion de défaire, dans une nuit, ce qui leur avoit coûté tant de foins & de tems, ils s'avifèrent d'un moyen qui paroîtroit ridicule, s'il n'avoit pas réuffi.

Au voyage que la Cour de France fit le long de la Loire, du tems de François II, il courut un bruit, qu'on cherchoit de petits enfans, pour baigner dans leur fang ce jeune Roi, qu'on feignoit être atteint du mal qui fe guérit par cet étrange remede (†). Il y eut même des gens, qui devançoient la Cour de quelques journées, & qui exami-

(*) Mr. de Thou.

(†) Mayerne Turquet. Hiftoire de la Planche. Mémoires de la Place. MM. de Mezerai, & le Laboureur, Diogenes, &c.

examinoient soigneusement les enfans dans les lieux où elle devoit passer, pour remarquer ceux qu'ils trouvoient propres à l'usage que les Médecins en devoient faire. Ces inconnus répandirent une épouvante si générale sur leur route, que tout le monde ne songea plus qu'à cacher ce qu'ils faisoient semblant de chercher. La Reine mere, ayant découvert l'origine de cet horrible attentat, en fit prendre quelques-uns. Ils découvrirent à la mort par qui ils avoient été apostés; mais ceux qui reçûrent leur confession, ne jugérent pas qu'il y eût sûreté pour eux à la divulguer. Si les infirmités continuelles du Roi firent recevoir si facilement parmi le peuple une calomnie si extravagante, on jugera aisément de l'effet qu'elle produisit dans les païs éloignés, où ces sortes de nouvelles ont toujours plus de force que dans les lieux où elles se font. Le Roi d'Espagne en témoigna de l'inquiétude. Il craignit que sa femme n'eût quelque disposition secrette à ce même mal, qui est souvent une maladie de famille. La petite vérole, qu'elle eut depuis, fut accompagnée de quelques accidens équivoques qui avoient du rapport avec cette infirmité. On résolut de faire croire au Roi, qu'elle en avoit de beaucoup plus dangereux, à cette derniere grossesse. Comme il avoit l'esprit fort foible sur ce qui regardoit sa santé, on crut, que si on appuyoit ce raport par quelque témoignage qui ne fût pas suspect, ce seroit assez pour l'empêcher de revoir jamais sa femme en particulier. La Princesse d'Eboli lui devoit donner le premier avis; elle y étoit obligée par la fidélité qu'elle lui avoit promise, dans l'em-

l'emploi qu'elle avoit près de la Reine : & cette même Françoise, pour qui Dom Juan avoit témoigné autrefois quelque inclination, devoit confirmer ce que la Princesse auroit dit. Cette fille étoit un de ces esprits brouillons, nés pour l'intrigue ; & elle ne se pouvoit consoler de ce que toute sa faveur auprès de sa maîtresse ne lui attiroit aucune confidence importante. La Princesse d'Eboli commanda à Dom Juan de faire l'amoureux une seconde fois, pour gagner tout-à-fait à eux cette dangereuse personne. Ce Prince, qui trouvoit quelque douceur à troubler le bonheur du Roi, obéit avec chaleur ; mais cette fille, rebutée par le refroidissement qu'il avoit eu pour elle, ne vouloit point le croire, s'il ne lui donnoit des assurances extraordinaires. Dom Juan, pressé de conclure, ne hésita pas à lui faire une promesse de mariage, à condition qu'elle diroit au Roi tout ce qu'on voudroit. La chose réussit beaucoup plus aisément qu'on n'avoit espéré. Le Roi, dont l'amour étoit déjà changé en indignation, par les choses qui s'étoient passées, donna aveuglément dans le piège qu'on lui tendoit. Le Duc d'Albe, qui avoit différé son voyage, pour attendre le succès de cet artifice, partit pour Flandres le jour d'après. Il prit congé de Dom Carlos, en des termes conformes à la réponse, que le Roi avoit faite aux dernieres instances de ce Prince ; & Dom Carlos traita ce Duc fort mal, de peur qu'on ne soupçonnât ses desseins, s'il eût paru tranquile dans une occasion, qui le devoit toucher si sensiblement.

Cependant, ce Prince recevoit de tous côtés les meilleures nouvelles qu'il pouvoit

fouhaiter. Le Prince d'Orange, & l'Amiral de Châtillon, avec qui il devoit consulter tout ce qu'il avoit à faire, l'encourageoient, & le pressoient par leurs Lettres; soit pour le servir, soit pour le perdre. Les Révoltés des Païs-Bas, se confians en sa générosité, ne lui demandoient aucunes conditions. Mais ce qui acheva de le résoudre, ce fut l'assurance d'une Flotte considérable, que le Grand-Seigneur devoit envoyer sur la Côte de Flandres, pour favoriser tous ses desseins. Comme sa principale espérance étoit fondée sur ce secours, il est nécessaire de reprendre cette Négociation de plus haut.

Du tems que la Reine Marie étoit Gouvernante des Païs-Bas, pour l'Empereur son frere, un Juif Portugais de naissance, nommé Juan Miquez, dont elle faisoit une estime particuliere, enleva dans sa Cour une fille de la premiere qualité, & d'une beauté extraordinaire. Le Roi d'Espagne, qui protégeoit les parens de cette belle personne, ayant fait chasser le ravisseur de tous les Etats de la Chrétienté, où il chercha un asyle, il se retira à Constantinople, & de là dans la Caramanie, auprès de Selim, fils ainé du Grand Soliman (*). Ce jeune Prince, confiné dans ce Païs par son pere, selon la coutume de leur Maison, n'avoit autre soin, que de se desennuier, dans l'attente de l'Empire, parmi les plaisirs. Miquez, entre autres talens, possédoit l'art de les diversifier en cent manieres, dont chacune avoit quelque charme nouveau & particulier. Il savoit leur rendre cette douce pointe, qui les fait sentir, &

(*) Mr. de Thou, Strada, &c.

& qui s'émousse si aisément : & ayant cultivé par un long & curieux exercice le génie qu'il avoit pour cette Science, il l'avoit portée à une perfection bien au delà de l'imagination du Vulgaire. Enflé de ces rares connoissances, il ne douta pas qu'il ne tînt bien tôt le premier rang dans les bonnes graces d'un Prince comme Selim, qui connoissoit parfaitement le prix de la volupté. Cet homme savoit, que les services les plus éclatans ne sont pas toujours les plus sensibles pour les Souverains. Il semble que ceux qu'on leur rend en public soient assez récompensés par la gloire qui les suit; mais eux seuls peuvent reconnoître ceux qui ne sont connus que d'eux. Le succès passa l'espérance de Miquez : & Soliman étant mort dans cette conjoncture, le Juif se trouva, par ces glorieuses voies, Favori déclaré du plus grand Prince de la Terre. Ce haut dégré de pouvoir lui donna bien-tôt l'occasion de satisfaire le desir de vengeance, que la persécution qu'il avoit soufferte avoit gravé dans son cœur contre le Roi d'Espagne. Un jour, comme il étoit en débauche avec le Sultan, ce Prince ayant admiré l'excellence du Vin de Chypre, le Juif s'avisa de se mocquer de la passion qu'il témoignoit pour une liqueur, qui croissoit hors de son Empire. Il lui dit, qu'il devoit l'épargner plus qu'il ne faisoit, puis qu'il l'achetoit. Selim, touché de cette raillerie, jura de prendre Chypre dès cette même année; & il ajoûta, en frapant de la main sur l'épaule du Juif, que puisque Miquez n'aimoit pas moins que lui ce Vin merveilleux, il le déclaroit dès-lors Roi de cette Ile, & que ce n'étoit qu'une

partie de sa reconnoissance. Dans le tems que tout se disposoit pour cette entreprise, les Mores de Grenade préparoient ce fameux soulévement, qui éclata bien-tôt après. Ils députérent à la Porte, pour y demander de l'appui. Miquez, préférant le plaisir de se venger à celui de se faire Roi, entreprit leur affaire, avec tant de chaleur, qu'il fit résoudre d'envoyer à leur secours le redoutable Armement qu'on équipoit pour la Conquête du Royaume qui lui étoit destiné. Il avoit conservé de grandes liaisons en Flandres, & il donna aussi-tôt avis au Consistoire d'Anvers, de cette importante diversion. Ce Consistoire, qui étoit le principal Conseil des Rebelles, ayant reçu en même tems des nouvelles de l'engagement de Dom Carlos en leur faveur, en fit part à Miquez. Pour témoigner plus de confiance au Prince, on lui envoya les dépêches & le chiffre du Juif, afin qu'il pût négocier lui-même à Constantinople, s'il le jugeoit à propos pour l'intérêt commun. Dom Carlos souhaita, pour plus grande sûreté, que cette Flotte, qui devoit aborder aux Côtes de Grenade, abordât à celles de Flandre. Il écrivit à la Porte; & Miquez répondit, que le Bassa de la Mer avoit un ordre secret de faire tout ce que le Prince commanderoit: soit que la chose fût vraie, ou qu'on voulût seulement la faire croire, pour engager Dom Carlos à quelque prix que ce fût.

Environ ce tems, comme il jouoit un soir chez la Reine contre son Oncle, ils eurent ensemble quelque différend, où Dom Juan, qui étoit chagrin de perdre, s'emporta contre le Prince, au delà des bornes de la liberté

berté que le Jeu pouvoit lui donner avec le Fils de son Roi. Dom Carlos, qui se connoissoit, lui répondit en peu de mots, avec assez de modération, mais pourtant en des termes, qui sembloient lui reprocher le défaut de sa naissance, pour le faire souvenir de son devoir. Dom Juan, frappé par un endroit si sensible, en fut outré, jusqu'au point de répondre au Prince, qu'il étoit vrai qu'il étoit bâtard; mais que ce qui l'en consoloit, c'étoit qu'il avoit un meilleur pere que lui (*). Cette parole épuisa la patience de Dom Carlos. Il traita si mal son oncle, qu'il courut un bruit le lendemain, qu'il lui avoit donné un soufflet. La Reine, & la Princesse d'Eboli, qui étoient présentes, eurent bien de la peine à les empêcher d'en venir aux mains; la Reine, sur-tout, à qui toute chose faisoit frayeur dans cette conjoncture: & comme si elle eût eu quelque pressentiment des suites de ce différend, elle employa toute son autorité pour les obliger de se raccommoder sur le champ; mais ce ne fut pas avec une égale sincérité des deux côtés.

Le Roi, pour être instruit fidelement de ce qui se passoit chez la Reine, avoit lié un commerce étroit avec la Princesse d'Eboli. Cette femme avoit obligé Dom Juan à observer les actions du Prince plus soigneusement qu'à l'ordinaire, depuis la mort du Marquis de Posa. Il étoit aisé à Dom Juan de s'aquitter de cette commission. Le Prince, qui le croyoit son meilleur ami, lui avoit dit quelque chose de son dessein en

(*) Brantome, dans Philippe II.

en termes généraux. Quoi que Dom Juan n'eût rien oublié pour en ſavoir le particulier, il n'en avoit pu rien apprendre encore; mais depuis leur démêlé, le deſir de ſe venger le rendit ſi clair-voyant, que quelque ſoin que Dom Carlos eût pris de ſe fournir d'armes en ſecret, Dom Juan le découvrit à la fin, à force d'adreſſe, & d'argent (*).

Le Roi jugea bien que le Prince ne prenoit pas ces précautions, pour les prendre toujours. Il comprit auſſi-tôt, que ſon fils avoit deſſein de s'enfuir, ou de lui faire quelque violence. Il ne ſavoit lequel croire des deux, lors que Dom Raimond de Taxis, Général des Poſtes, le vint avertir, qu'un François de chez la Reine avoit demandé fort ſécrétement trois Chevaux, pour être prêts à partir à l'entrée de la nuit. Cet avis tira le Roi du doute où il étoit, en le jettant dans un plus grand; s'il ſe contenteroit de faire obſerver le Prince, en ſorte qu'il ne pût s'échapper, ou s'il devoit tout d'un coup le faire arrêter? Mais Perez lui apportant en même tems la nouvelle du ſoulevement des Mores, qu'il venoit de recevoir; & le Roi, effrayé de tant de mauvaiſes conjonctures, réſolut de s'aſſûrer de la perſonne de ſon fils.

Il étoit vrai, que le départ du Prince étoit réſolu pour cette nuit. Il avoit reçu peu de jours auparavant des nouvelles de Flandres, qui ne lui permettoient plus de différer. Les Comtes d'Egmont & de Horn, ſe confiant ſur l'innocence de leurs intentions dans leurs dé-

(*) Hiſtoria de D. Juan d'Auſtria.

déportemens passés, & sur le mérite de leurs services, s'étoient livrés eux-mêmes entre les mains du Duc d'Albe, qui les avoit fait arrêter, & quelque tems après leur fit trancher la tête. Une perfidie si manifeste avoit jetté les Rebelles dans le desespoir; & leurs Chefs, voyant qu'il n'y avoit plus de salut pour eux que dans les armes, firent aisément comprendre à Dom Carlos, en lui mandant ces choses, que bien-tôt il ne seroit plus tems de les secourir. Il écrivit aussi-tôt à Dom Garcie Alvarez Osorio, qui devoit être le compagnon de sa fuite, de se rendre incessamment auprès de lui. Le Prince l'avoit envoyé à Seville, pour y recevoir une somme considérable; mais n'ayant pas le tems de faire les diligences nécessaires, il n'apporta que cent cinquante mille écus (*). Comme Dom Carlos se retiroit de chez la Reine, Rui-Gomez le joignit, pour lui rendre compte, de la part du Roi, de la nouvelle qu'on avoit reçue de Grenade. Ce Ministre l'entretint si tard, que le Prince voyant qu'il ne lui restoit pas assez de nuit pour s'éloigner autant qu'il vouloit, avant qu'on pût découvrir sa fuite, il crut devoir la remettre au lendemain. Rui-Gomez se retira après l'avoir vu coucher; mais comme il ignoroit ce changement de résolution, il mit des hommes fidèles & résolus à toutes les avenues de l'Appartement du Prince (†).

Il importoit pour la justification du Roi, que

(*) Cabrera, Hist. de Philippe II, & de Dom Juan.

(†) Mr. de Thou, Mayerne, &c.

que Dom Carlos fût pris voulant s'enfuir; mais quand on eut attendu deux ou trois heures, sans qu'il se mît en devoir de sortir, le Roi résolut de passer outre: il ne jugea pas qu'il dût risquer toutes choses, pour une formalité. Dom Juan avoit remarqué la maniere dont la chambre se fermoit. Pendant que Dom Carlos étoit encore chez la Reine, le Roi avoit commandé à l'Ouvrier de cette serrure extraordinaire, de trouver le moyen d'embarasser le ressort, en sorte que la porte ne se fermât plus si bien, qu'on ne pût l'ouvrir par dehors. Quoi que cet Ouvrier sût faire, ce ressort fit beaucoup de bruit en ouvrant; mais le Comte de Lerme, que le Roi fit entrer le premier, trouva le malheureux Prince dormant si profondément, qu'il put même ôter les Epées & les Pistolets qui étoient sous son chevet, sans l'éveiller. Ensuite, ce Comte s'alla asseoir sur un coffre, qui étoit à la ruelle du lit, & dans lequel Dom Juan croyoit que les armes-à-feu devoient être. Alors le Roi, jugeant par le silence du Comte de Lerme, qu'il avoit fait ce qu'il devoit faire, entra lui-même dans la Chambre, précédé de Rui-Gomez, du Duc de Feria, du Grand Commandeur, & de Dom Diègue de Cordoue, tous armés d'Epées, & de Pistolets. Le Prince, ayant été éveillé avec peine par Rui-Gomez, aussitôt qu'il eut ouvert les yeux, il s'écria qu'il étoit mort. Le Roi lui dit, que tout ce qu'on en faisoit étoit pour son bien. Mais Dom Carlos, voyant qu'il se saisissoit d'une Cassette pleine de papiers, qui étoit sous son lit, il entra dans un desespoir si furieux, qu'il

qu'il s'alla jetter tout nud qu'il étoit dans un grand brasier de feu, que le froid extrême qu'il faisoit avoit obligé ses gens à laisser allumé dans la cheminée. Il fallut l'en tirer de force, & il parut inconsolable de n'avoir pas eu le tems de s'y étouffer. On démeubla d'abord sa chambre ; & au lieu de tant de choses magnifiques qu'on en ôta, on y mit pour tout meuble un méchant matelas à terre. Aucun de ses Officiers ne parut depuis en sa présence. Il fut toujours gardé à vue. On lui fit prendre un habit de deuil. Il ne fut plus servi que par des hommes vêtus de même, & qui lui étoient inconnus. Ce malheureux héritier de tant de Couronnes ne vit plus rien autour de lui, qui ne présentât à ses yeux l'image de la mort.

Cependant, le Roi voyoit les desseins & les intelligences de son fils, par les papiers dont il s'étoit saisi. Il fut épouvanté du danger qu'il avoit couru; mais il fut encore plus touché, lors qu'entre plusieurs Lettres de l'écriture de la Reine, il en trouva une qui lui parut la plus emportée & la plus amoureuse du monde (*). C'étoit celle que le Marquis de Posa avoit portée à Alcala, & que Dom Carlos n'avoit jamais voulu rendre. Comme la Reine l'avoit écrite dans le premier transport de sa douleur pour l'accident mortel de ce Prince, elle n'avoit pas cru que tout ce qu'elle pouvoit mander à un homme, dont la vie étoit desespérée, tirât à

(*) Mathieu, Hist. de France. Mr. de Thou. Mayerne, Hist. d'Espagne. Dupleix, Hist. de France, &c.

à aucune conſéquence, & pût produire d'autre effet, que de le faire mourir plus content. Ainſi, elle s'étoit abandonnée à toute ſa tendreſſe en l'écrivant; & elle y avoit exprimé les plus chers & les plus ſecrets ſentimens de ſon cœur, avec toute la violence qu'une occaſion ſi funeſte pouvoit inſpirer. C'étoit toutefois ſans aucun emportement qui pût intéreſſer ſon honneur, ou ſeulement offenſer ſon devoir; mais le Roi en tira des conſéquences bien differentes. La fureur, qu'il en conçut, fut d'abord accompagnée d'une douleur ſi vive, qu'elle lui auroit peut-être ôté la vie, ſi le deſir de ſe venger, ſi naturel dans ces occaſions, ne la lui avoit conſervée. Mais faiſant auſſi-tôt réflexion, qu'il étoit Maître de ceux qui l'avoient offenſé ſi cruellement, cette agréable penſée fit ſuccéder une joie barbare à la rage qu'il avoit dans l'ame, & elle changea ſon cuiſant deſeſpoir en une tranquilité pleine d'horreur.

Ce même jour, Montigni fut arrêté, pour laiſſer quelque tems après ſa tête ſur un échafaut; & le Marquis de Bergh, en faveur de Rui-Gomez ſon ancien ami, eut permiſſion de s'empoiſonner. La liaiſon de ces deux Seigneurs avec Dom Carlos étoit connue de tout le monde. Ils étoient, auſſi-bien que lui, ennemis déclarés du Cardinal Spinoſa, Inquiſiteur Général; & c'étoit aſſez de cette inimitié en Eſpagne, pour être ſuſpect ſur la Religion. Ils accuſoient ce Prélat, d'être l'Auteur de tous les conſeils violens, que le Roi avoit pris contre leur Patrie. Le Cardinal les accuſoit eux-mêmes, d'avoir

d'avoir fait venir de France plusieurs Balots de Catéchismes de Calvin, à la faveur d'un Passeport de Dom Carlos. On n'avoit pas encore oublié les emportemens de ce Prince contre les Inquisiteurs, sur le Testament de Charles-Quint. Toutes ces choses disposoient extrêmement l'esprit des Peuples à croire l'innocent Prince engagé dans les nouvelles opinions, dont il n'avoit jamais oui parler. Le Roi voyoit bien, qu'il n'y avoit que la Religion, qui pût faire souffrir une action aussi étrange, que celle qu'il avoit faite. Il ne douta pas qu'avec ces favorables dispositions, & les preuves qu'il avoit des intelligences de son fils, il ne pût, s'il vouloit, le sacrifier impunément à sa vengeance. Dans cette confiance, il mit entre les mains du Cardinal Spinosa tous les originaux qu'il avoit trouvés chez Dom Carlos, excepté les Lettres de la Reine; il établit les Inquisiteurs Juges souverains entre son fils & lui; & il protesta d'en passer par leur avis. Il savoit que la colere de ces sortes de gens ne meurt pas, & qu'il trouveroit leur ressentiment contre le Prince aussi violent après plusieurs années d'intervalle depuis leur démêlé, que s'il n'y eût eu que huit jours.

Quoi que le Roi eût fait des défenses rigoureuses d'écrire dans les Païs Etrangers l'emprisonnement de Dom Carlos (*), la nouvelle en fut bien-tôt répandue. La plûpart des Princes de la Chrétienté demandérent sa grace. L'Impératrice, sur-tout, en

(*) Cabrera, Hist. de Philippe II. Hist. de Dom Juan, &c.

en écrivit au Roi ſon Frere, avec toutes les inſtances imaginables. Il y avoit long-tems que ſa fille aînée étoit promiſe au Prince d'Eſpagne. Le Roi, qui craignoit tout ce qui pouvoit donner plus de liberté & de crédit à ſon fils, avoit toujours différé l'accompliſſement de ce mariage. Entre autres prétextes de ce retardement, il fit courir un bruit, que depuis la chûte de Dom Carlos à Alcala, les Médecins ne croyoient pas qu'il pût jamais avoir d'enfans. Ce bruit paſſa pour un artifice, & l'Impératrice même n'y ajouta point de foi. Cependant, il étoit d'autant plus aiſé au Roi de tirer cette Alliance en longueur, que Dom Carlos ne la preſſoit pas autant qu'il auroit pu. Quelque avantageuſe qu'elle fût pour ſes deſſeins, il faiſoit ſcrupule d'épouſer une Princeſſe qu'il ne pouvoit aimer. L'Impératrice, qui ignoroit le ſecret de ſon cœur, ne trouvoit que ce ſeul parti digne de ſa fille aînée. Comme elle ne croyoit pas la mort de la Reine d'Eſpagne ſi proche qu'elle étoit, elle ne prévoyoit pas, que cette aînée prendroit la place de cette malheureuſe Reine, & que le Roi ſon frere, comme par une eſpèce de fatalité, dût épouſer toutes les Princeſſes qui auroient été promiſes à Dom Carlos. Le Roi, qui voyoit plus loin qu'elle, prit un ſoin particulier de la ménager dans cette occaſion, & de ſe juſtifier dans ſon eſprit (*).

Cependant, cette nouvelle jetta les Rebelles de Hollande & de Grenade dans un deſeſ-

(*) Cabrera, Hiſt. de Philippe II.

desespoir, qui produisit des effets bien sanglans. Il en auroit produit encore de plus cruels, si les Turcs eussent tenu parole. Mais Miquez ne jugea pas, que sans l'appui du Prince d'Espagne, il dût hazarder la Flotte Ottomane, dans des lieux si éloignés de tout secours pour elle, en cas de desavantage. Il se rendit aux oppositions que les autres Ministres de la Porte firent contre la continuation de cette entreprise; & elle fut changée en celle de Chypre, où il fit voir, par le service merveilleux qu'il y rendit (*), que son esprit n'étoit pas tout renfermé dans les murailles du Serrail, & que l'amour de la volupté ne rend pas toujours incapables des grandes choses ceux qui en sont possédés.

Cependant, les Inquisiteurs instruisoient avec une affection & une diligence incroyable le Procès de l'infortuné Dom Carlos. Leurs anciennes animosités contre lui parurent si ouvertement, qu'il n'y avoit que l'intérêt seul de la Religion, qui y étoit mêlé, qui pût les faire supporter. Ils envoyérent chercher dans les Archives de Barcelonne le Procès Criminel que Dom Juan II du nom, Roi d'Arragon, avoit fait faire autrefois au Prince de Viane, Dom Carlos, son fils aîné. On fit traduire ce Procès de Catalan en Castillan, pour servir tout ensemble, de modèle, & d'autorité (†). L'Affaire fut proposée à l'Inquisition, sous l'espèce du Dau-

(*) Mr. de Thou, Strada, &c.

(†) Cabrera, Hist. de Philippe II, Hist. de Dom Juan.

Dauphin Louïs XI, & du Roi Charles VII, ſon pere. Comme toutes les opinions furent ſemblables, on en peut juger par celle du célèbre Docteur Navarre, qui eſt inſérée dans l'Hiſtorien de Philippe II (*). Il décide, qu'un Roi, qui découvre que l'Héritier préſomptif de la Couronne veut ſortir des Etats, doit le faire arrêter, ſi ſon évaſion peut être un ſujet de diviſion dans le Royaume, & que les ennemis de l'Etat en puiſſent tirer quelque utilité conſidérable; mais ſurtout, ſi ces ennemis ſont des hérétiques, & qu'il y ait la moindre raiſon de craindre, ou de ſoupçonner, que le Prince ne les favoriſe. Le ſacrifice, que le Roi faiſoit des ſentimens de la nature au repos de l'Etat, fut préféré par les Inquiſiteurs à l'obéiſſance d'Abraham. Ils comparérent tout d'une voix ce Prince au Pere éternel, qui n'avoit pas même pardonné à ſon Fils unique, pour le Salut des hommes (†). La Procédure ne pouvoit pas être longue, devant des Juges ſi bien diſpoſés. Les ſeules Lettres de l'Amiral de Châtillon, du Prince d'Orange, du Comte d'Egmont, du Conſiſtoire d'Anvers, & de Jean Miquez, ſuffiſoient pour former la Sentence; & Dom Carlos fut condamné à demeurer dans ſa priſon.

Le reſſentiment qu'il en témoigna fit trembler tous ceux qui en avoient donné le conſeil, ou qui l'avoient approuvé. Ils crurent, qu'ils n'échaperoient jamais à ſa vengeance,

(*) Cabrera.
(†) Le Laboureur ſur Caſtelnau, au Chap. de D. Carlos.

geance, s'il revenoit un jour en liberté; & ils n'eurent point de repos, qu'ils n'eussent achevé de le perdre. Le Cardinal Spinosa remontra au Roi, qu'il n'y avoit point de cage assez forte pour cet oiseau, & qu'il falloit bien-tôt s'en défaire, ou lui donner les champs. Le Peuple, près de qui c'est assez d'être malheureux pour être justifié, témoignoit tous les jours plus de passion pour l'élargissement du Prince. Le Roi, qui craignoit quelque sédition, n'ôsoit plus s'absenter de Madrid. Il jugea, après une mûre délibération, qu'il n'y auroit jamais de sûreté pour ses Ministres, à mettre le Prince en liberté; & qu'il ne pouvoit éviter tout ce qu'il avoit sujet d'en craindre, qu'en le faisant mourir. Durant quelque tems, il mêla, dans tout ce qu'il prenoit, un poison lent, qui devoit bien-tôt lui causer une langueur mortelle. On en répandit sur ses habits, sur son linge, & généralement sur tout ce qu'il pouvoit toucher. Mais soit que sa jeunesse, & sa bonne constitution, fussent plus fortes que le venin, ou que les personnes qui prenoient intérêt en sa vie l'obligeassent d'user de préservatifs, cette voie ne réussit pas (*). Il fallut s'expliquer plus clairement; & le malheureux Prince apprit, qu'il pouvoit choisir le genre de sa mort (†).

Il reçut cette étrange nouvelle avec l'indifférence d'un homme qui aimoit quelque cho-

(*) Campana, Cabrera, Hist. de Philippe II, &c. MM. de Thou, & le Laboureur. Mayerne, Dupleix, &c.

(†) Mathieu, Histoire de France.

chose plus que la vie, & qui craignoit la même destinée, pour la personne qu'il aimoit. Quoi que les Historiens d'Espagne ayent dit des emportemens & des foiblesses de ce Prince, pour noircir sa mémoire & justifier son pere, il est certain, qu'il ne lui sortit qu'une seule chose de la bouche qui pût passer pour plainte. Ce fut que la Reine, ayant à force d'argent trouvé le moyen de lui faire commander de sa part, qu'il demandât à voir le Roi, comme un Garde lui vint dire que son pere venoit, *Dites mon Roi*, répondit-il, *& non pas mon pere*. La soumission, qu'il avoit pour les ordres de la Reine, le fit résoudre à se mettre à genoux devant le Roi, & à lui dire, qu'il le prioit de considérer que c'étoit son sang qu'il alloit répandre (*). Le Roi lui répondit froidement, *que quand il avoit de mauvais sang, il donnoit son bras au Chirurgien pour le tirer*. Dom Carlos, au desespoir d'avoir fait une bassesse sans fruit, se leva brusquement à ces mots, & demanda à ses Gardes, si le Bain où il devoit mourir étoit prêt. Le Roi, soit pour repaître plus long-tems ses yeux de ce déplorable spectacle, ou peut-être qu'il en fût ébranlé, & qu'il cherchât à se rendre, lui demanda, s'il n'avoit que cela à lui dire? Le Prince, qui eut voulu racheter ce qu'il venoit de faire, au prix de mille autres vies, voyant bien qu'il n'y avoit plus rien à ménager, ni pour lui, ni pour la Reine, ne put s'empêcher de répondre pour la derniere fois, avec toute sa fierté naturelle. *Si des personnes*, lui dit-

(*) Mezerai, dans sa grande Histoire.

dit-il, *pour qui ma complaisance ne doit finir qu'avec mes jours, ne m'avoient pas obligé à vous voir, je n'aurois pas fait la lâcheté de vous demander grace, & je serois mort plus glorieusement que vous ne vivez.* Le Roi se retira après cette réponse, sans témoigner aucune émotion. Dom Carlos se mit au bain (*); & s'étant fait ouvrir les veines des bras, & des jambes, il commanda que tout le monde sortît. Puis, prenant dans sa main un portrait de la Reine en mignature, qu'il portoit toujours pendu au col, & qui avoit été la premiére occasion de son amour, il demeura les yeux attachés sur cette fatale Peinture, jusqu'à ce que les frissons glacés du trépas le surprirent dans cette contemplation, & que son ame généreuse & élevée étant déjà sortie à demi avec son sang & ses esprits, il perdit insensiblement la vue, & puis la vie.

On ne sait point précisément le tems de cette mort. On sait seulement, qu'elle arriva long tems avant qu'elle fût publiée. On imprima (†) une longue Relation de sa maladie, qu'on disoit être une dyssenterie maligne, causée par ses déréglemens.

La douleur des Peuples, & le desespoir des Domestiques du Prince, éclatérent si hautement, que les Historiens les plus passionnés (‡) n'ont ôsé le dissimuler. Le Comte de

(*) Dupleix, Histoire de France.
(†) A Madrid en Espagnol, & depuis à Venise en Italien.
(‡) Campana, Cabrera, Histoire de Philippe II, &c.

de Lerme, à qui le Roi avoit confié la conduite de Dom Carlos durant sa prison, avoit conçu une amitié si extraordinaire pour lui, qu'il parut inconsolable aux yeux de toute la Cour. Le Roi, pour qui ces regrets étoient autant de reproches, prit la voie qu'il jugea la plus sûre, pour les faire cesser. Il récompensa magnifiquement les Domestiques de Dom Carlos. Il donna une Commanderie de Calatrava au Comte de Lerme, & le fit Gentilhomme de la Chambre. On vit bien que ces libéralités n'étoient pas faites en reconnoissance de l'affection qu'on témoignoit pour Dom Carlos. Néanmoins, le Public ne diminua rien de son empressement, pour honorer la mémoire de ce Prince.

Comme on sut que le Roi avoit dessein de lui faire des obseques avec une magnificence extraordinaire, la Ville de Madrid demanda, qu'il lui fût permis d'en faire la dépense, & qu'on lui en laissât tout le soin. Quoi que le Roi prévît que ces funérailles seroient accompagnées d'éloges, qui ne seroient guères honorables aux ennemis du mort, il n'ôsa refuser. Ses Historiens (*) le louent particuliérement de la tranquillité d'esprit qu'il fit paroître le jour de cette pompe, lors que regardant d'une fenêtre de son Palais la disposition & la marche de la Cérémonie, il décida sur le champ une difficulté qui survint pour le rang entre les différens Conseils d'Etat qui s'y trouvérent. Les deux fils de

(*) Cabrera, Histoire de Philippe II.

de l'Empereur, qui étoient alors à la Cour d'Efpagne, faifoient le deuil. Comme on approcha du Temple, le Cardinal Spinofa, qui les conduifoit immédiatement après le Corps, prit congé d'eux, & fe retira fous prétexte d'un mal de tête qui lui prit. Mais comme il étoit connu pour le plus dangereux & le plus irreconciliable ennemi que Dom Carlos eût eu, on entendit plufieurs voix s'écrier autour de lui, qu'il ne pouvoit fouffrir la préfence du Prince, ni mort, ni vivant (*). La premiere chofe qu'on découvrit, ce fut cet Eloge célèbre de l'Ecriture pour un mort, qui étoit en gros caractères d'or fur le portail par où on entra: *Il nous a été ravi, de peur que la malice du Siècle ne changeât fon cœur, & que la flaterie ne féduifit fon efprit.* Tout ce qu'une douleur ingénieufe peut inventer, pour fe foulager, étoit mis en œuvre, dans le fuperbe Maufolée, où le Prince fut mis en dépôt. Mais comme tous les ornemens fe rapportoient à l'Infcription Latine qui fervoit d'Epitaphe, il fuffit d'en rapporter le fens, pour faire comprendre l'efprit & le deffein de toute la pompe : *A l'éternelle Mémoire de Charles, Prince des Efpagnes, des deux Siciles, des Gaules Belgique & Cifalpine, Héritier du nouveau Monde, incomparable en Grandeur d'ame, en Libéralité, & en Amour pour la Vérité* (†). C'eft ainfi que le génie élevé, & les inclinations héroïques, de l'infortuné Dom

(*) Cabrera, Hift. de Dom Juan.
(†) Relacion de la Muerte y Effequias del Principe Dom Carlos.

Dom Carlos furent à la fin représentées sous leur propre nom de vertus, après avoir été si long tems déguisées sous celui de vices par ses ennemis.

Pendant le tems que le Roi tint la mort de Dom Carlos secrette, il résolut d'en faire donner la nouvelle à la Reine ; mais il craignit que cette triste nouvelle ne causât quelque mal à son enfantement : & il connut aussi bien-tôt après, qu'elle en étoit mieux informée qu'il ne vouloit. Comme elle ne pouvoit pas ignorer, que Dom Carlos avoit été sacrifié à la jalousie de son Pere, elle ne se contraignit point pour cacher le ressentiment qu'elle en avoit (*). Sa juste colère jetta son mari dans de nouvelles inquiétudes. Il crut qu'il avoit tout à craindre de son courage, mais plus encore de la considération extraordinaire que la Cour de France avoit pour elle, & de l'étroite correspondance qu'elle entretenoit avec la Reine sa Mere.

Peu de mois après la mort de Dom Carlos, la Duchesse d'Albe, qui avoit une des premieres Charges de la maison de la Reine, entra un matin dans sa Chambre avec une Médecine à la main. La Reine lui dit, qu'elle se portoit bien, & qu'elle ne la prendroit pas (†): mais la Duchesse voulant l'y obliger, le Roi, qui n'étoit pas éloigné, entra au bruit de la contestation. D'abord, il blâ-

(*) Le Laboureur sur Castelnau, au Chap. de Dom Carlos; Mayerne. &c.

(†) Le Laboureur, Mayerne, MS. de Monsieur de Peiresc.

blâma la Ducheſſe de ſon opiniâtreté; mais cette femme lui ayant repréſenté, que les Médecins jugeoient ce remede néceſſaire, pour faire accoucher la Reine heureuſement, il ſe rendit à cette autorité. Il dit fort doucement à la Reine, que puis que ce Médicament étoit de ſi grande importance, il falloit néceſſairement qu'elle le prît. *Puiſque vous le voulez*, lui répondit-elle, *je le veux bien* (*). Il ſortit auſſi-tôt de la chambre, & revint quelque tems après, habillé en grand deuil (†), pour ſavoir comment elle ſe trouvoit. Mais ſoit qu'il y eût eu quelque mépriſe dans la compoſition du breuvage, ſoit que l'émotion extraordinaire où la Reine étoit, & la violence qu'elle ſe fit pour le prendre, lui donnaſſent une malignité qu'il n'avoit pas, elle expira le même jour, parmi de violentes douleurs, & après de grands vomiſſemens. Son enfant fut trouvé mort, & le crane preſque tout brûlé (‡). Elle étoit au commencement de ſa vint-quatrième année, de même que Dom Carlos, & dans la plus grande perfection de ſa beauté.

La fortune fit une vengeance ſi exemplaire de ces deux Morts, qu'on ne doit pas en dérober la mémoire à la Poſtérité. La beauté de la Princeſſe d'Eboli changea bien-tôt la confiance, que le Roi avoit en elle, en un amour

(*) Mezerai, dans ſa grande Hiſtoire.
(†) Mayerne Turquet, Hiſtoire d'Eſpagne; MS. de Mr. de Peireſc; &c.
(‡) Le Laboureur, Mayerne, &c.

amour violent. Rui-Gomez, son mari, aussi jaloux des confidences que le Roi faisoit à sa femme, que des faveurs, qu'elle faisoit au Roi, fit dessein de se défaire d'elle; mais la Princesse l'ayant découvert, elle le prévint, & se défit de lui.

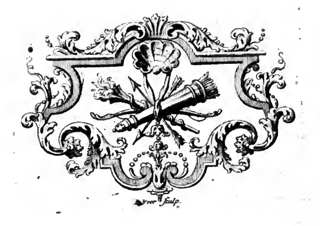
Depuis, elle tint toujours Dom Juan éloigné de la Cour, sous prétexte de divers Emplois; mais en effet, parce qu'il la vouloit traiter avec l'autorité, que leur long & familier commerce lui donnoit sur elle. Elle lui fit donner le Gouvernement de la Flandre, dans l'espérance qu'il y périroit, comme il auroit fait, si le courage & la fortune du Prince de Parme ne l'eussent sauvé. Dans cette conjoncture, elle apprit qu'il avoit découvert les mauvais offices, qu'elle lui rendoit. La crainte qu'elle eut, qu'il ne la ruïnât, en faisant savoir au Roi tout ce qui s'étoit passé entre eux, la fit résoudre à montrer des Lettres du Prince d'Orange, qui étoient d'une conséquence extraordinaire. Elles portoient, que le mariage de Dom Juan avec la Reine d'Angleterre étoit conclu, & que les Rebelles de Hollande avoient donné parole de le reconnoître, dès que ce mariage seroit consommé, sans autre condition que la liberté de conscience. Ces Lettres furent données par Perez au Roi, qui reconnut d'abord l'écriture du Prince d'Orange. Comme il s'abandonnoit à sa frayeur en présence de la Princesse d'Eboli, elle prit ce tems pour lui dire la Réponse, que Dom Juan avoit faite autrefois à Dom Carlos, qui le traitoit de bâtard. Elle fit aussi souvenir le Roi du faste avec lequel ce même Dom Juan avoit reçu les

les acclamations de l'Armée de Grenade, où les Soldats, charmés de quelque belle action qu'il avoit faite, s'écriérent en sa présence, *C'est le véritable fils de l'Empereur.* Elle ajouta son obstination à se vouloir faire Roi de Tunis, & la perte de la Goulette, qu'il avoit laissé prendre en vengeance de ce que le Roi n'avoit pas favorisé son dessein. Ces diverses réflexions, jointes au danger pressant de ce prétendu mariage d'Angleterre, pénétrérent si avant dans l'ame du Roi, que ne croyant pas avoir le moindre tems à perdre, il trouva moyen de faire envoyer à Dom Juan, par une voie qui n'étoit pas suspecte, des bottines parfumées, qui lui coûtérent la vie. Mais cela est incertain; car tous les Historiens s'accordent, qu'il est mort dans le camp près de Namur, de la maladie contagieuse. Quelque tems après, on découvrit que la Princesse d'Eboli avoit fait écrire exprès, par le Prince d'Orange, ces Lettres qu'on disoit avoir été interceptées, & qui avoient été si funestes à Dom Juan. Le Roi conçut une si grande horreur de cette méchanceté, qu'elle éteignit son amour. La Princesse, & Perez, furent confinés dans une prison, pour y finir leurs jours. Depuis, Perez s'étant échapé, il erra misérable dans toutes les Cours de l'Europe. Enfin, Philippe II lui-même, après avoir vieilli parmi les douleurs de tant de desastres, fut frappé d'un ulcere, qui lui causa enfin la mort.

Ainsi furent expiées les morts à jamais déplorables d'un Prince magnanime, & de la plus belle & plus vertueuse Princesse qui fut jamais. C'est ainsi que leurs ombres infortu-

nées furent enfin pleinement appaisées par les funestes destinées de tous les complices de leur trépas.

FIN DU DOM CARLOS.



CON-

CONJURATION
DES
ESPAGNOLS
CONTRE
LA RÉPUBLIQUE
DE VENISE,

EN L'ANNE'E M. DC. XVIII.

AVIS.

IL est parlé de cette Conjuration dans l'Histoire de Monsieur Nani, Livre troisième page 156: *& au cinquième Tome du Mercure François, page* 38 *de l'Année* 1618. *Les principales Pièces; dont elle est tirée, comme la Relation du Marquis de Bedemar; la grande Dépêche du Capitaine Jaques-Pierre au Duc d'Ossonne, qui contient tout le Plan de l'entreprise; la déposition de Jaffier, qui contient toute l'Histoire de ce Capitaine; le Procès Criminel des Conjurés, & plusieurs autres, se trouvent parmi les Manuscrits de la Bibliothèque du Roi; & le* Squittinio della Libertà Veneta, *parmi les Imprimés. Le reste est pris de plusieurs autres Mémoires manuscrits, ramassés de differens lieux.*

CON-



CONJURATION DES ESPAGNOLS CONTRE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE,

EN L'ANNÉE M. DC. XVIII.

De toutes les entreprises des hommes, il n'en est point de si grandes que les Conjurations. Le courage, la prudence, & la fidélité, qui sont également requises dans tous ceux qui y ont part, sont des qualités rares de leur nature; mais il est encore plus rare de les trouver toutes dans une même personne. Comme on se flatte souvent d'être aimé plus qu'on ne l'est, sur-tout quand on mérite de l'être, & qu'on a pris soin de

ſe faire aimer, quelques Chefs de Conjuration ſe repoſent entiérement ſur l'affection que leurs Conjurés ont pour eux; mais il n'y a guère d'amitiés qui ſoient plus fortes que la crainte de la mort. Que ſi cette affection eſt violente, elle prévient le jugement dans les rencontres inopinées: elle n'eſt pas accompagnée de la diſcrétion néceſſaire; & la plûpart des gens, qui veulent extrêmement quelque choſe, témoignent trop de la vouloir. Si un Conjuré eſt ſi éclairé, qu'il n'y ait aucune indiſcrétion à craindre de ſa part, il ne s'engage jamais ſi fortement d'affection, que les autres. Il connoit trop l'étendue & la vraiſemblance du péril où il s'eſt expoſé, & les divers partis qu'il peut prendre pour s'en dégager: il voit enfin, que les avantages qu'il peut tirer de l'entrepriſe ſont incertains; & que, s'il la veut découvrir à ceux contre qui elle eſt faite, ſa récompenſe eſt aſſûrée. D'ailleurs, la plus grande partie de la capacité des hommes n'eſt fondée que ſur leur expérience, & ils raiſonnent rarement juſte dans la premiere affaire qui leur paſſe par les mains. Les plus ſages ſont ceux, qui profitent des fautes qu'ils y commettent, & qui en tirent des lumieres & des conſéquences pour ſe gouverner mieux à l'avenir. Mais comme il n'y a aucune comparaiſon, ſoit pour le péril, ſoit pour la difficulté, entre une Conjuration, & quelque autre affaire que ce ſoit, quelque expérience qu'on ait en toute autre matiere, on n'en ſauroit tirer aucune lumiere ni conſéquence certaine, pour ſe bien conduire dans une Conjuration. Pour n'y faire point de faute conſidérable, il ſeroit néceſſaire d'avoir déjà été

été d'une autre; mais il est rare qu'un même homme soit de deux en sa vie. Si la premiere réussit, les avantages qu'il en retire le mettent d'ordinaire en état de n'avoir plus besoin de s'exposer au même hazard. Si elle ne réussit pas, il y périt; ou s'il échappe, il n'arrive guère, qu'il veuille courir le même risque une seconde fois. Il faut ajoûter à ces inconvéniens, que quelque haine qu'on ait pour les Tyrans, on s'aime toujours plus soi-même, qu'on ne hait les autres: Que ce n'est pas assez que des Conjurés soient fidèles, si chacun d'eux n'est persuadé que ses Compagnons le sont aussi: Qu'un Chef doit avoir égard à toutes les terreurs paniques, & aux plus ridicules imaginations, qui leur peuvent prendre, tout de même qu'aux difficultés les plus solides qui se rencontrent dans son entreprise; parce que les unes & les autres sont également capables de la ruïner: Qu'un mot dit pour un autre sujet, un geste fait sans dessein, peuvent faire croire qu'on est trahi, & précipiter l'exécution: Qu'une circonstance du tems ou du lieu, qui ne sera d'aucune importance, suffit quelquefois pour effrayer les esprits, par cette seule raison qu'elle n'aura pas été prévue: Que de la maniere que les hommes sont faits, il leur semble toujours qu'on devine leur secret, ils trouvent des sujets de croire qu'ils sont découverts dans tout ce qui se dit & qui se fait devant eux, & qui se sent coupable prend tout pour lui. Que si toutes ces difficultés sont presque insurmontables dans les Conspirations, qui n'ont pour but que la mort d'une seule personne; que sera-ce dans celles, qui en attaquent un grand nombre à la fois, qui tendent à l'usurpation

d'une

d'une Ville ou d'un Etat entier, & qui par cette raison demandent beaucoup plus de tems pour les disposer, & plus de gens pour les exécuter? Ces considérations m'ont toujours fait regarder ces sortes d'entreprises, comme les endroits de l'Histoire les plus moraux & les plus instructifs; & c'est aussi ce qui m'oblige à faire part au Public de la Conjuration qu'un Ambassadeur d'Espagne à Venise fit contre cette République, il y a environ cinquante-six ans. Je ne sai si mon jugement est séduit par l'amour du sujet que j'ai pris à traiter; mais j'avoue ingénument, qu'il me semble qu'on ne vit jamais mieux ce que peut la prudence dans les affaires du monde, & ce qu'y peut le hazard, toute l'étendue de l'esprit humain, & ses bornes diverses, ses plus grandes élévations & ses foiblesses les plus secrettes, les égards infinis qu'il faut avoir pour gouverner les hommes, la différence de la bonne subtilité avec la mauvaise, de l'habileté avec la finesse. Et si la malice n'est jamais plus haïssable, que lors qu'elle abuse des choses les plus excellentes, on en concevra sans doute beaucoup d'horreur par cette Histoire, quand on y verra de très-grandes qualités employées pour une fin détestable. Ainsi jadis un sage Grec, voyant un criminel soutenir une fausseté au milieu des tourmens avec une constance merveilleuse, ne put s'empêcher de s'écrier, *O! le Malheureux! qui fait servir une si bonne chose à un usage si mauvais!*

LE différend de Paul Cinquième & de la République de Venise, ayant été terminé par la France, avec l'honneur dû au Saint Siège,

Siège, & la gloire que les Vénitiens méritoient, il n'y avoit que les Espagnols qui eussent sujet de s'en plaindre. Comme ils s'étoient déclarés pour le Pape, & qu'ils lui avoient offert de soumettre les Vénitiens par les armes, ils furent irrités de ce qu'il avoit presque traité sans leur participation. Mais ayant pénétré le secret de l'accommodement, ils connurent qu'ils n'avoient pas sujet de se plaindre de lui; & que le mépris, qu'on avoit témoigné pour eux dans cette affaire venoit du côté de la République. C'étoit le Sénat, qui avoit voulu les exclurre en quelque sorte de la Médiation. Il prétendit qu'ils ne pouvoient être Arbitres, après avoir montré tant de partialité. Quelque ressentiment qu'ils eussent de cette injure, ils ne le témoignérent point pendant qu'Henri Quatrième vêcut. Les obligations que ce Prince avoit aux Vénitiens étoient trop connues, & le soin qu'il avoit pris de leurs intérêts dans leur différend avec la Cour de Rome ne l'étoit pas moins. Mais sa mort ayant mis les Espagnols en liberté, il ne falut plus qu'un prétexte.

Une Troupe de Pirates, nommés les Uscoques, s'étoient habitués dans les Terres que la Maison d'Autriche possede sur la Mer Adriatique, & qui sont contigues aux Vénitiens. Ces Brigands, ayant fait un nombre infini de violences aux Sujets de la République, furent protégés par l'Archiduc Ferdinand de Grez, Souverain de ce Païs, & depuis Empereur. C'étoit un Prince fort religieux; mais ses Ministres partageoient le butin avec les Uscoques: & comme ils étoient dévoués à la Cour d'Espagne, ils se servirent de cette occasion pour la vanger des Vénitiens.

nitiens. L'Empereur Mathias, touché des justes plaintes de la République, accommoda cette brouillerie à Vienne, au mois de Février de l'année mille six cens douze; mais cet Accord fut si mal observé du côté de l'Archiduc, qu'il en fallut venir à une Guerre ouverte, où il ne remporta pas tous les avantages que les Espagnols s'étoient promis. Les Vénitiens réparérent aisément par leur conduite les pertes qu'ils firent dans quelques petits combats. Comme ils n'avoient rien à craindre des Turcs, ils pouvoient soutenir cette Guerre mieux que l'Archiduc. Ce Prince étoit pressé par l'Empereur de faire la Paix, parce que le Grand-Seigneur menaçoit la Hongrie; & il avoit besoin d'épargner des sommes considérables, pour favoriser son élection au Royaume de Boheme, qui fut faite bien-tôt après. Les Espagnols auroient bien voulu lui donner les moyens de continuer la Guerre; mais Charles-Emanuel, Duc de Savoie, à qui ils la faisoient en même tems, ne leur permettoit pas de séparer leurs forces: & comme ce Duc recevoit de la République des secours considérables en argent, ils ne purent jamais le détacher d'avec elle. Le Conseil d'Espagne étoit fort indigné de trouver les Vénitiens en tête par-tout. Le Génie doux & paisible du Roi Philippe Troisième, & du Duc de Lerme son Favori, ne leur suggéroit aucune voie pour sortir de cet embarras; mais un Ministre, qu'ils avoient en Italie, & qui n'étoit pas si modéré qu'eux, entreprit de les en tirer. C'étoit Dom Alphonse de la Cueva, Marquis de Bedemar, Ambassadeur ordinaire à Venise, l'un des plus puissans Génies & des

des plus dangereux Eſprits, que l'Eſpagne ait jamais produits. On voit par les Ecrits qu'il a laiſſés, qu'il poſſédoit tout ce qu'il y a dans les Hiſtoriens anciens & modernes qui peut former un homme extraordinaire. Il comparoit les choſes qu'ils racontent avec celles qui ſe paſſoient de ſon tems. Il obſervoit exactement les différences & les reſſemblances des Affaires, & combien ce qu'elles ont de différent change ce qu'elles ont de ſemblable. Il portoit d'ordinaire ſon jugement ſur l'iſſue d'une entrepriſe auſſi-tôt qu'il en ſavoit le plan & les fondemens. S'il trouvoit par la ſuite, qu'il n'eût pas deviné, il remontoit à la ſource de ſon erreur, & tâchoit de découvrir ce qui l'avoit trompé. Par cette étude il avoit compris quelles ſont les voies ſûres, les véritables moyens, & les circonſtances capitales, qui préſagent un bon ſuccès aux grands deſſeins, & qui les font preſque toujours réuſſir. Cette pratique continuelle de lecture, de méditation, & d'obſervation des choſes du monde, l'avoit élevé à un tel point de ſagacité, que ſes conjectures ſur l'avenir paſſoient preſque dans le Conſeil d'Eſpagne pour des Prophéties. A cette connoiſſance profonde de la nature des grandes Affaires étoient joints des talens ſinguliers pour les manier: Une facilité de parler & d'écrire avec un agrément inexprimable: Un inſtinct merveilleux, pour ſe connoître en hommes: Un air toujours gai & ouvert, où il paroiſſoit plus de feu que de gravité, éloigné de la diſſimulation juſqu'à aprocher de la naïveté: Une humeur libre & complaiſante, d'autant plus impénétrable, que tout le monde croyoit la pénétrer: Des manieres tendres,

dres, insinuantes, & flatteuses, qui attiroient le secret des cœurs les plus difficiles à s'ouvrir: Toutes les apparences d'une entiere liberté d'esprit dans les plus cruelles agitations.

Les Ambassadeurs d'Espagne étoient alors en possession de gouverner les Cours où ils étoient envoyés, & le Marquis de Bedemar avoit été choisi pour Venise, dès l'année mille six cens sept, comme pour le plus difficile des Emplois étrangers, & dans lequel on ne peut s'aider de Femmes, de Moines, ni de Favoris. Le Conseil d'Espagne étoit si content de lui, que quelque besoin qu'on en eût ailleurs, on ne pouvoit même après six ans se résoudre à le rapeller. Ce long séjour lui donna le tems d'étudier les Principes de ce Gouvernement, d'en démêler les plus secrets ressorts, d'en découvrir le fort & le foible, les avantages & les défauts. Comme il vit que l'Archiduc seroit obligé de faire la Paix; & qu'elle ne pouvoit être que honteuse pour eux, parce que le tort étoit de leur côté, il résolut d'entreprendre quelque chose pour la prévenir. Il considéra que, dans l'état où Venise se trouvoit, il n'étoit pas impossible de s'en rendre Maitre avec les intelligences qu'il y avoit, & les forces qu'il pouvoit avoir. Les Armées l'avoient épuisée d'armes, & plus encore d'hommes capables de les porter. Comme la Flotte n'avoit jamais été si belle, jamais le Sénat ne s'étoit cru si redoutable & ne craignit moins. Cependant, cette Flotte invincible ne pouvoit presque s'éloigner de la Côte d'Istrie, qui étoit le Siège de la Guerre. L'Armée de Terre n'étoit pas plus proche, & il n'y avoit rien à Venise

qui

qui pût s'oppoſer à une Deſcente de l'Armée Navale d'Eſpagne. Pour rendre cette Deſcente plus ſûre, le Marquis de Bedemar vouloit s'emparer des Poſtes principaux, comme la Place de Saint Marc, & l'Arſenal: & parce qu'il auroit été difficile de le faire pendant que la Ville ſeroit dans une tranquilité parfaite, il jugea à propos de faire mettre le feu en même tems dans tous les endroits qui en étoient le plus ſuſceptibles, & qu'il ſeroit plus important de ſecourir. Il ne voulut pas en écrire d'abord en Eſpagne. Il ſavoit que les Princes n'aiment à s'expliquer ſur ces ſortes d'affaires, que lors qu'elles ſont ſi avancées, qu'il ne reſte plus pour les exécuter, que d'être aſſûré de leur aveu ſi on réuſſit. Il ſe contenta de marquer au Duc d'Uſède, principal Sécrétaire d'Etat, que voyant la honte que la Maiſon d'Autriche recevoit dans la Guerre du Frioul, par l'inſolente conduite des Vénitiens; & que toutes les voies d'accord, qui avoient été priſes à Vienne & ailleurs, étoient ignominieuſes; il croyoit être dans l'état auquel la Nature & la Politique obligent un Sujet fidèle à recourir aux voies extraordinaires, pour préſerver ſon Prince & ſon Païs d'une infamie autrement inévitable; que ce ſoin le regardoit particuliérement, à cauſe de l'Emploi qu'il exerçoit, dans lequel ayant ſans ceſſe devant les yeux les ſources du mal auquel il faloit remédier, perſonne ne pouvoit juger mieux que lui quel devoit être ce remede; & qu'il tâcheroit de s'acquitter de ce devoir, d'une maniere qui fût digne du zèle qu'il avoit pour la Grandeur de ſon Maître. Le Duc d'Uſède, qui le connoiſſoit pour tout ce qu'il étoit, comprit d'abord

d'abord que ce difcours couvroit quelque projet également important & dangereux; mais comme les gens fages n'entrent point en connoiffance de ces fortes de chofes, qu'ils n'y foient forcés, il ne communiqua point fa penfée au prémier Miniftre, & il répondit au Marquis de Bedemar en termes généraux, louant fon zèle, & qu'il fe remettoit du refte à fa prudence accoutumée. Le Marquis, qui n'attendoit pas d'autre réponfe, ne fut point furpris d'en recevoir une fi froide: il ne fongea plus qu'à difpofer fon deffein, en forte qu'il fe pût affûrer d'être avoué.

Il n'y eut jamais de Monarchie fi abfolue dans le Monde, que l'empire avec lequel le Sénat de Venife gouverne cette République. On y fait une différence infinie jufque dans les moindres chofes entre les Nobles, & ceux qui ne le font pas. Il n'y a que ces Nobles, qui puiffent commander dans tous les Païs qui en dépendent. Les plus grands Seigneurs, & les premiers Magiftrats de ces Païs, vivent avec eux comme avec des Souverains, plûtôt que comme avec des Gouverneurs; & fi la République donne quelquefois des premieres Charges de fes Armées à des étrangers, c'eft toujours à des conditions, qui les engagent à fuivre néceffairement les fentimens du Généraliffime Vénitien, & qui ne leur laiffent en effet que le foin de l'exécution. Comme il n'y a point de prétexte fi plaufible que la Guerre pour charger le Peuple, celle des Ufcoques donnoit une belle occafion de s'enrichir aux Nobles qui en avoient la conduite. Elle étoit d'une dépenfe exceffive. Outre l'argent qui alloit en Piémont, il falut dans la fuite entre-

trètenir presque une troisième Armée en Lombardie, contre le Gouverneur de Milan, qui menaçoit toujours de faire quelque diversion en faveur de l'Archiduc. La Justice de la Cause de la République rendoit les Commandans plus hardis à inventer de nouvelles vexations, & ne rendoit pas le Peuple plus patient à les souffrir. Elles montérent à un tel point, que le Marquis de Bedemar put raisonnablement s'assûrer, que la Révolution qu'il méditoit seroit d'abord aussi agréable aux petites gens, qu'elle seroit funeste aux Grands. Il y avoit même parmi ces Grands beaucoup de personnes, qui n'aimoient pas le Gouvernement. C'étoient les Partisans de la Cour de Rome. Les uns, qui faisoient le plus grand nombre, ambitieux & vindicatifs, étoient irrités de ce que la République avoit été gouvernée contre leurs conseils pendant leur querelle avec cette Cour. Ils étoient disposés à tout faire, & à tout souffrir, pour ôter l'autorité des mains de ceux qui l'avoient; & ils auroient regardé avec joie les malheurs de l'Etat, comme les fruits d'une conduite qu'ils n'avoient pas aprouvée. Quelques autres, simples & grossiers, vouloient être plus Catholiques que le Pape. Comme il avoit relâché de ses prétentions dans l'Accommodement, ils s'imaginoient qu'il avoit été obligé de le faire par politique, & que s'il y avoit lieu à quelque restriction mentale dans cette affaire, il étoit à craindre que l'excommunication ne subsistât comme auparavant dans l'intention de sa Sainteté. De ce nombre étoient quelques Sénateurs, aussi pauvres des biens de la fortune que de ceux de l'esprit, lesquels servirent beaucoup dans

la

la ſuite aux deſſeins du Marquis de Bedemar, après qu'il leur eut perſuadé, à force de leur faire du bien, que depuis cette affaire, on ne pouvoit plus être Vénitien en ſûreté de conſcience.

Quelque rigoureuſes défenſes qui ſoient faites aux Nobles d'avoir commerce avec les Etrangers, il avoit trouvé des moyens pour faire des liaiſons étroites avec les plus néceſſiteux & les plus mécontens. S'ils avoient quelque proche Parente dans des Couvens, quelque Courtiſanne, ou quelque Eccléſiaſtique affidé, il achetoit la connoiſſance de ces perſonnes à quelque prix que ce fût; & il leur faiſoit des préſens, qui ne laiſſoient pas d'être de grande valeur, quoi que ce ne fuſſent d'ordinaire que des curioſités des Païs étrangers. Ces libéralités faites ſans néceſſité firent penſer à ceux qui les recevoient, qu'ils pouvoient s'en attirer de plus conſidérables. Dans cette vue, ils ſatisfirent pleinement ſa curioſité ſur toutes les choſes dont il s'informa d'eux: ils prirent ſoin de s'informer eux-mêmes de celles qu'ils ne ſavoient pas aſſez bien pour répondre à ſes demandes; & ſa reconnoiſſance ſurpaſſant leur attente, ils n'eurent point de repos qu'ils n'euſſent engagé leurs Patrons dans ce commerce. Il faut croire que la néceſſité en fut cauſe, & que ces Nobles ne purent voir ſans envie des perſonnes entiérement dépendantes d'eux devenues plus riches qu'eux par des préſens qui n'étoient qu'à leur conſidération. Mais quoi qu'il en ſoit, depuis ce tems, il n'y eut plus de délibération du Sénat, qui fût ſecrette pour l'Ambaſſadeur d'Eſpagne: il étoit averti de toutes les réſolutions qui

s'y

s'y prenoient; & les Généraux de l'Archiduc ſavoient celles qui regardoient la Guerre, avant que ceux de la République euſſent l'ordre de les exécuter.

Avec ces intelligences, il falloit à l'Ambaſſadeur un nombre conſidérable de gens de Guerre, pour réuſſir dans ſon entrepriſe; mais comme il y avoit une puiſſante Armée Eſpagnole en Lombardie, il ne craignit pas de manquer d'hommes, pourvu qu'il eut un Gouverneur de Milan capable d'entrer dans ſes deſſeins. Le Marquis d'Inojoſa, qui l'étoit alors, avoit des liaiſons trop étroites avec le Duc de Savoie, pour y entendre. Il venoit de ſigner le Traité d'Aſt, dont la France & les Vénitiens avoient été Médiateurs entre ce Prince & lui. L'Ambaſſadeur, qui ſavoit que cette Négociation ne ſeroit pas aprouvée en Eſpagne, y écrivit, pour le faire rapeller; & ſollicita en même tems D. Pedre de Tolede, Marquis de Villefranche, ſon intime ami, de briguer le Gouvernement de Milan. D. Pedre eut ordre de partir inceſſamment, pour aller prendre la place d'Inojoſa, ſur la fin de l'année mille ſix cens quinze; & il ne fut pas plûtôt arrivé à Milan, qu'il en donna avis à Veniſe par le Marquis de Lare. L'Ambaſſadeur communiqua ſon Projet à ce Marquis, de la maniere qu'il jugea la plus propre pour le faire agréer, & il le chargea principalement de ſavoir ſi le nouveau Gouverneur pourroit lui donner quinze cens hommes de ſes meilleures Troupes quand il ſeroit tems. D. Pedre, charmé de la grandeur de l'entrepriſe, réſolut de la ſeconder, autant qu'il pourroit le faire ſans s'expoſer à une ruïne certaine, ſi elle

manquoit. Il dépêcha une seconde fois le Marquis de Lare à Venise, pour en assûrer l'Ambassadeur : mais en même tems, il le pria de considérer, qu'il n'y avoit pas apparence d'envoyer les hommes qu'il demandoit, sans les choisir extrêmement ; & que s'ils venoient à périr, il seroit inexcusable d'avoir exposé à un danger si considérable tout ce qu'il y avoit de plus braves Soldats dans son Armée : qu'il lui en donneroit pourtant le plus qu'il lui seroit possible, & qu'il les choisiroit si bien qu'il répondroit d'eux comme de lui-même.

Rien n'étoit plus important pour le dessein de l'Ambassadeur, que d'empêcher toute sorte d'accommodement. Dans cette vûe, il obligea le Marquis de Lare à faire des Propositions de paix fort déraisonnables au Sénat, de la part du Gouverneur de Milan. Le Sénat y répondit avec indignation, comme ils avoient prévû, & ne voulut point entrer en Négociation avec eux. D. Pedre n'oublia rien aussi de son côté, pour aigrir davantage les choses. Le Duc de Mantoue étoit peu disposé à accorder le pardon de ses Sujets rebelles, qu'il avoit promis par le Traité d'Ast : on l'encouragea à s'obstiner sur cet Article, & à continuer les exécutions, qu'il avoit commencées contre eux. On fit des Propositions au Duc de Savoie pour l'accomplissement de ce Traité, qu'on savoit bien qu'il n'accepteroit pas ; & on s'excusa de desarmer après lui comme on le devoit, sous prétexte de la Guerre de Frioul où l'Espagne ne pouvoit plus se dispenser avec honneur de prendre parti. L'Armée Vénitienne avoit passé le Lizonzo, & assiégé Gradis-

Gradifque, Capitale des Etats de l'Archiduc. Le Confeil d'Efpagne, qui avoit paru neutre jufqu'alors, voyant qu'on vouloit dépouiller ce Prince, menaça de fe déclarer. En ce tems prit fin la mefintelligence, qui étoit dans la Maifon d'Autriche entre la Branche d'Efpagne & celle d'Allemagne, depuis le différend du fils & du frere de Charles-Quint pour la fucceffion de l'Empire. L'intérêt, que les Efpagnols prirent en cette Guerre, fut la premiere marque de cette reconciliation. D. Pedre fit avancer le Meftre-de-Camp Gambalotta, auprès de Creme, avec des Troupes; & il fit monter vingt-quatre Pièces de Batterie à Pavie, qui, à ce qu'il publioit, devoient bien-tôt accompagner un Corps de huit mille hommes commandés par D. Sanche de Lune. D'autre côté, le Vice-Roi de Naples, qui croifoit la Méditerranée avec la Flotte d'Efpagne, menaçoit d'attaquer le Duc de Savoie par Ville-franche. Il fermoit le chemin à tous les fecours qui venoient par mer à la République, & il fe mettoit tous les jours en devoir d'entrer dans le Golphe, pour tenir en échec la Flotte de Venife.

Les Miniftres Vénitiens, ayant déclamé dans toutes les Cours contre la violence de ce procédé, le Marquis de Bedemar entreprit de le juftifier. Il crut même, qu'il étoit important pour fon deffein de renverfer les fondemens de la vénération que toute l'Europe avoit depuis tant de Siècles pour cette République, comme pour le plus ancien & le plus libre de tous les Etats. Cette Liberté avoit été nouvellement prouvée & relevée plus haut que jamais, à l'occafion du diffé-

rend avec le Pape, par plusieurs Ecrits qui passoient encore pour invincibles, quoi que le Parti contraire n'eût pas manqué d'habiles gens qui y avoient répondu. L'Ambassadeur, s'étant mis à les examiner de nouveau, réfuta en peu de chapitres les nombreux volumes des Auteurs Vénitiens, sans faire l'honneur à un seul de le nommer. Et comme il n'y a point de question sur les matieres de cette nature, qu'un habile homme ne puisse rendre problématique, sous prétexte d'établir le droit des Empereurs sur Venise, il fit voir que l'indépendance de cette République n'étoit qu'une chimere, aussi bien que son Empire sur la Mer. Comme il n'étoit pas nécessaire pour son but, qu'il fût connu pour Auteur de ce Libelle, il le fit publier si adroitement, qu'on n'a point su pendant sa vie qu'il y eût part. Il paroît étrange qu'on ne l'en soupçonnât pas: mais il est à croire que les Vénitiens ne le connoissoient pas encore bien. Ces manieres vives & emportées, qui étoient les seules qu'il faisoit paroître, ne leur permettoient pas de penser qu'un homme d'un caractère si impétueux pût être l'Auteur d'une Satire d'Etat du plus grand rafinement de délicatesse. L'équité & la bonne-foi sembloient y régner par tout; & les déclamations contre les attentats des Vénitiens, qui y étoient mêlées, étoient retenues dans les termes d'une modération apparente, qui suffisoit seule pour les rendre plausibles. Cet Ouvrage, qui avoit pour Titre *Squittinio della Libertà Veneta*, fit beaucoup de bruit. Dans l'ignorance où on étoit de l'Auteur, le soupçon tomba naturellement sur la Cour de Rome, à cause des Ecrits précédens. Les

Savans du Sénat crurent que tout le monde en fentoit la force comme eux: ils s'en effrayérent plus qu'ils n'auroient fait de la perte d'une Bataille; & Frà Paolo eut ordre de l'examiner. Cet homme, qui s'étoit joué des autres Ecrivains du parti contraire, déclara, qu'il ne falloit point répondre à ce dernier, parce qu'on ne le pouvoit faire, qu'en éclairciffant des chofes qu'il étoit plus à propos de laiffer enfévelies dans les ténèbres de l'Antiquité: que fi pourtant le Sénat jugeoit qu'il fût de la Dignité de la République de fe reffentir de cet outrage, il fe chargeoit de mettre la Cour de Rome en fi grande peine de fe défendre, qu'elle ne penferoit plus à attaquer. Cet avis, qui fut fuivi dans la premiere chaleur du reffentiment, donna la joie à Frà Paolo de publier fa chere Hiftoire du Concile de Trente, qui n'auroit paru de fa vie fans cette occafion.

Cependant, la Campagne de l'année mil fix cens feize s'étant paffée fans avantage confidérable de part ni d'autre, le Duc de Savoie & les Vénitiens, qui ne vouloient pas expofer au hazard d'une feconde la gloire qu'ils avoient acquife, donnérent pouvoir à Gritti, Ambaffadeur de Venife à Madrid, de renouer la Négociation. Les Efpagnols, indignés de la réfiftance qu'ils avoient trouvée, firent des propofitions fi déraifonnables, qu'elles n'eurent point de fuite. Gradifque demeura bloquée. On continua de fe battre pendant l'Hiver, & les Armées fe mirent en campagne au Printems avec une ardeur, qui promettoit de plus grands fuccès que ceux de l'année précédente. La Trève de Hollande ayant rendu inutiles la plûpart des

Troupes de cet Etat, & réduit les Avanturiers François & Allemans à chercher de l'emploi ailleurs, les Comtes de Naſſau & de Lieveſtein amenérent huit mille hommes Hollandois ou Walons au ſervice de la République. Les Eſpagnols firent de grandes plaintes au Pape de ce que les Vénitiens expoſoient l'Italie à l'infection de l'héréſie par le commerce de ces gens de Guerre; mais l'Ambaſſadeur Vénitien lui fit comprendre, que c'étoit moins l'intérêt de la Religion qui faiſoit parler les Eſpagnols, que la douleur de voir deux grandes Républiques unir leurs forces contre eux.

Le Marquis de Bedemar eût été bien embarraſſé, ſi le Pape eût obligé les Vénitiens à licentier ces Hérétiques. Comme la plûpart des Gens de Guerre n'ont que leur profit en vue, quand ils ſervent un Prince étranger, il eſpéroit d'engager les Chefs de ces Troupes mercenaires dans ſon deſſein, moyennant quelque ſomme, & ſur l'eſpérance du pillage de Veniſe. Il jetta les yeux pour négocier cette affaire ſur un nommé Nicolas de Renault, homme de ſavoir & de tête, & qui étoit réfugié à Veniſe pour quelque ſujet qu'on n'a jamais pu découvrir. Le Marquis de Bedemar l'avoit vu depuis long-tems chez l'Ambaſſadeur de France, où il demeuroit. Dans quelques converſations, que le hazard leur fit avoir enſemble, Renault le connut pour auſſi habile homme qu'il en avoit le bruit; & le Marquis, qui étoit bien aiſe d'avoir à lui chez l'Ambaſſadeur de France un Ami de ce caractère, avoit fait une liaiſon étroite avec Renault. Quoi que cet homme fût extrêmement pauvre, il eſtimoit

moit plus la Vertu que les Richesses; mais il aimoit plus la Gloire que la Vertu: & faute de voies innocentes pour parvenir à cette Gloire, il n'en est point de si criminelles qu'il ne fût capable de prendre. Il avoit apris dans les Ecrits des Anciens cette indifférence si rare pour la vie, & pour la mort, qui est le premier fondement de tous les desseins extraordinaires; & il regrettoit toujours ces tems célèbres, où le mérite des Particuliers faisoit la destinée des Etats, & où tous ceux qui en avoient ne manquoient jamais de moyens ni d'occasions de le faire paroître. Le Marquis de Bedemar, qui l'avoit étudié à fond, & qui avoit besoin d'un homme à qui il pût confier entiérement la conduite de son Entreprise, lui dit, en la lui déclarant, qu'il avoit compté sur lui, dès la premiere pensée qu'il en avoit eue. Renault se tint plus obligé de cette assûrance, qu'il n'auroit fait de toutes les louanges imaginables. L'âge avancé où il étoit ne le détourna point de cet engagement. Moins il avoit à vivre, moins il avoit à risquer. Il ne crut pas pouvoir mieux employer quelques tristes années qui lui restoient à passer, qu'en les hazardant pour rendre son nom immortel. Le Marquis de Bedemar lui donna les Lettres de Change & de Créance nécessaires pour négocier avec les Chefs Hollandois. Il le chargea de ne point expliquer encore l'Entreprise, & de se laisser seulement entendre, que les choses étant aigries au point qu'elles l'étoient entre la République & la Maison d'Autriche, l'Ambassadeur d'Espagne qui étoit à Venise prévoyoit quelque conjoncture, qui pouvoit exposer sa personne à la fureur du Peuple de

cette Ville ; & que , pour s'en garantir , il vouloit s'assûrer d'un nombre considérable d'amis fidèles & résolus. Le prétexte étoit grossier ; mais le moindre voile est d'un grand secours dans ces sortes d'affaires : il importe peu qu'on connoisse qu'il y a du mystère, pourvû qu'on ne le pénètre point. Par ce moyen , il espéroit de débaucher l'élite de l'Armée de Terre des Vénitiens ; & que le reste demeureroit si foible, qu'il seroit aisé à D. Pedre de la défaire en chemin, si on vouloit l'amener à Venise pour s'opposer aux Conjurés. Celle de Mer étoit bien plus à craindre. Elle étoit de tout tems en possession de vaincre , & bien plus aisée à ramener. La meilleure partie des Soldats étoient Sujets naturels de la République. Il ne faloit pas douter qu'au premier éclat de la Conjuration, elle ne volât à Venise. Espérer que la Flotte d'Espagne la déferoit, c'étoit un coup peu sûr ; & il n'eût pas été sage de remettre au hazard d'un Combat le succès d'une Entreprise, qui d'ailleurs étoit déjà si hazardeuse. Il faloit trouver quelque moyen de mettre cette Flotte hors d'état de servir. L'Ambassadeur, qui n'avoit pas tant d'expérience des choses de la Mer , que le Vice-Roi de Naples, qui commandoit l'Armée Navale d'Espagne, crut devoir le consulter sur ce sujet. Ce Vice-Roi, qui devoit être le principal Acteur de la Tragédie que l'Ambassadeur composoit, étoit ce Duc d'Ossonne si fameux par ses galanteries, aussi entreprenant que D. Pedre, & que le Marquis de Bedemar. Cette ressemblance d'humeurs avoit établi une étroite intelligence entre ces trois Ministres. D. Pedre, & le

Duc

Duc d'Offonne, n'étoient pas de grands hommes de cabinet, & ce Duc étoit même quelquefois fujet à des bizarreries qui aprochoient de l'extravagance; mais la déférence, qu'ils avoient tous deux pour le Marquis de Bedemar, leur tenoit lieu de toute l'habileté qu'ils n'avoient pas.

Les profits, que la Piraterie aporte à ceux qui l'exercent fous quelque Protection puiffante, avoient attiré dans la Cour du Vice-Roi de Naples tout ce qu'il y avoit de Corfaires renommés fur la Méditerranée. Ce Vice-Roi, qui étoit fécond en deffeins extraordinaires, & plûtôt prodigue qu'avare, ne les protégeoit pas tant pour la part qu'ils lui faifoient de leur Butin, que pour avoir toujours auprès de lui un nombre confidérable de gens prêts à tout faire. Non content de les recevoir, quand il en favoit quelqu'un d'un mérite au-deffus du commun, il le recherchoit, & lui faifoit de fi grands avantages, qu'il l'attiroit infailliblement auprès de lui. Il en avoit ufé de cette forte pour un nommé le Capitaine Jacques Pierre, Normand de naiffance, & fi excellent dans ce Métier, que tous les autres faifoient gloire de l'avoir apris de lui. L'efprit de cet homme ne tenoit rien de la barbarie de ce genre de vie. Ayant gagné de quoi fubfifter honnêtement, il réfolut de le quitter, quoi qu'il fût encore dans la fleur de l'âge, & il choifit les Etats du Duc de Savoie pour fa retraitte. Ce Prince, amoureux de tous les Talens extraordinaires, & qui en favoit d'autant mieux le prix que la Nature l'en avoit partagé libéralement, connoiffant de réputation ce Corfaire pour un des plus braves hommes du

monde, lui accorda qu'il pût s'établir à Nice. Tout ce qu'il y avoit de Gens de Mer, Soldats, Officiers, & Matelots, qui fréquentoient cette Côte, faisoient régulierement leur cour au Capitaine. Ses conseils étoient des Oracles pour eux: il étoit Arbitre souverain de leurs différends; & ils ne pouvoient se lasser d'admirer un homme, qui avoit abandonné une Profession dans laquelle il étoit si entendu, & la plus difficile de toutes à quitter. De ce nombre étoit un nommé Vincent Robert, de Marseille; lequel ayant abordé en Sicile, où le Duc d'Ossonne étoit alors Vice-Roi, y reçut un si bon traitement, qu'il prit parti à son service. Le Duc, ayant apris que ce Robert étoit Camarade du Capitaine, se plaignit familiérement à lui, de ce que son ami avoit préféré les Etats du Duc de Savoie à son Gouvernement, pour choisir une retraite. Il accompagna cette plainte de témoignages extraordinaires de l'estime qu'il faisoit du courage & de l'expérience du Capitaine aux choses de la Mer; & il finit par des assûrances de ne rien épargner de ce qui dépendoit de lui pour attirer dans sa Cour un homme d'un mérite si singulier. Robert se chargea avec joie de cette Négociation, & elle fut soutenue par de si grandes avances de la part du Vice-Roi, que le Capitaine fut contraint de se rendre, & de s'aller établir en Sicile avec sa femme & ses enfans. Comme il n'avoit point encore perdu la Mer de vue, il n'étoit pas bien guéri de la passion qu'il avoit eue pour elle. Le Vice-Roi avoit fait faire depuis peu de si beaux Galions, & quelques Caravanes de Turcs fort riches étoient en route avec des Escortes si foibles,

que

que le Capitaine ne put résister à cette tentation. Il n'eut pas sujet de s'en repentir. Il fit un Butin incroyable; & le Duc d'Ossonne, qui vécut dès-lors avec lui comme avec un frere, lui en laissa la meilleure partie: à condition, qu'il le suivroit à Naples, où les ordres du Roi appelloient ce Duc pour y commander; & qu'il feroit un voyage en Provence, pour débaucher tout ce qu'il connoissoit de meilleurs hommes de Mer sur cette Côte. Le Capitaine en amena assez pour armer cinq grands Vaisseaux, qui appartenoient au Vice-Roi en propre, & sur lesquels il eut une autorité absolue. Avec cette petite Flotte, il saccagea impunément toutes les Iles & les Côtes de Levant, & termina sa premiere Campagne par un grand Combat, dans lequel il prit ou coula à fond une grosse Escadre de Galères Turques.

Ce fut en ce tems, que le Marquis de Bedemar communiqua son dessein au Duc d'Ossonne, assûré qu'il n'auroit pas de peine à l'y embarquer. Ce Duc, qui affectoit l'Empire de ces Mers, ne souhaitoit rien plus ardemment que de ruïner les seuls qui pussent le disputer, & qui n'étoient pas si aisés à battre que les Turcs. Il s'en ouvrit au Capitaine, & lui proposa les difficultés. Le Capitaine ne les crut pas insurmontables; & après plusieurs jours de conférence secrette, il sortit de Naples à l'impourvû, & dans un équipage, qui marquoit une précipitation & une frayeur extrême. Le Vice-Roi mit des gens en campagne de tous côtés hors de celui qu'il étoit allé, avec ordre de le prendre mort ou vif. Sa femme & ses enfans furent emprisonnés, & détenus depuis ce jour dans

un état très-cruel en aparence. Tous ses Biens furent confisqués, & la colère du Duc éclata avec tant de fureur, que tout Naples en fut surpris, quoi qu'il y fût connu depuis long-tems pour aussi emporté qu'il l'étoit. Comme le Capitaine ne paroissoit pas moins remuant que le Vice-Roi, on ajouta aisément foi à leur mesintelligence ; & l'on crut que cet homme avoit traité quelque chose contre l'Espagne, ou contre les intérêts du Duc & ses desseins particuliers. Cependant, il recourt à son premier asyle. Le Duc de Savoie étoit en Guerre ouverte avec les Espagnols, & il étoit connu pour le plus généreux Prince du monde. Quoi qu'il eût témoigné quelque déplaisir, lors que le Capitaine avoit quitté ses Etats pour aller en Sicile, le Fourbe n'hézita pas à s'aller jetter à ses pieds. Il lui conta plusieurs faux desseins du Vice-Roi contre la République de Venise, horribles seulement à penser, mais qui n'avoient rien de commun avec le véritable, & dans lesquels n'ayant pas cru pouvoir s'engager avec honneur, il avoit voulu prendre quelques mesures pour se sauver de Naples avec ses Biens & sa Famille; mais qu'ayant su, que le Vice-Roi avoit découvert sa résolution, il avoit été contraint de s'enfuir en ce triste équipage, pour se dérober à sa fureur, & d'abandonner tout ce qu'il avoit de plus cher au monde à la discrétion du plus cruel de tous les hommes. Le Duc de Savoie fut touché de pitié à ce funeste récit, & le reçut à bras ouverts. Il dit au Corsaire, que ses intérêts étant liés étroitement avec ceux de la République, il se chargeoit de reconnoître le service qu'il rendroit à la Cause com-

commune, si les Vénitiens ne le reconnoissoient pas. Il ajouta, qu'il étoit important, que le Sénat fût instruit par sa propre bouche des desseins du Duc d'Ossonne; & après l'avoir exhorté à supporter sa disgrace en homme de courage, l'avoir équippé de toutes choses, & lui avoir fait un présent magnifique; il lui fit prendre le chemin de Venise, avec des Lettres de Créance & de Recommandation. Les Vénitiens ne furent pas moins pitoyables que le Duc de Savoie. La fuite, les larmes, la pauvreté, le desespoir, la réputation du Capitaine, l'espérance qu'il attireroit à leur service ce grand nombre de gens de cœur qu'il avoit attirés au service du Duc d'Ossonne; mais sur-tout, les desseins qu'il racontoit de ce Duc, & qu'il avoit inventés aussi vraisemblables qu'il étoit néçessaire: toutes ces choses parlérent si puissamment en sa faveur, qu'on lui donna d'abord un Vaisseau à commander. Ce n'est pas que Contarini, Ambassadeur à Rome, ne remontrât par ses Lettres, que cet homme venant d'auprès du Vice-Roi, il faloit toujours s'en défier; mais la crainte, qui avoit produit dans l'esprit des Vénitiens la crédulité qui la suit toujours, l'emporta sur ce prudent avis. Peu de tems après, la Flotte étant sortie en Mer, le Capitaine, qui savoit de quelle importance il étoit qu'il se signalât, fit des prises si considérables sur les Uscoques dans quelques Commissions qu'il se fit donner de les poursuivre, qu'au retour de cette course on ajouta onze Navires à celui qu'il avoit déjà.

Il rendit compte de ces heureux succès au Duc d'Ossonne, & finit sa Dépêche par ces mots: *Si ces Pantalons croient toujours aussi de*

de leger qu'ils ont fait jusqu'ici, j'ôse assûrer Votre Excellence, Monseigneur, que je ne perdrai pas mon tems en ce Païs. Il écrivit en même tems à tous ses Camarades, qu'il avoit laissés à Naples, pour les attirer au service de la République. Il ne lui fut pas difficile de les débaucher. Depuis sa fuite, le Vice-Roi, feignant de les avoir pour suspects, les traitoit aussi mal qu'il les avoit bien traités auparavant. Il faisoit de grandes plaintes de la Protection que la République avoit accordée au Capitaine. Pour s'en vanger, il retira près de lui les Uscoques que les Armes Vénitiennes avoient chassés de leurs asyles. Sous sa Protection, ils recommencérent à faire des courses: ils prirent un grand Vaisseau qui venoit de Corfou à Venise, & ils en vendirent publiquement le butin sous son étendart. Il viola la Franchise des Ports, fit des représailles considérables pour des sujets légers, s'obstina contre les ordres qui lui vinrent d'Espagne de relâcher ce qu'il avoit saisi, & publia un Manifeste pour rendre raison de sa desobéïssance. Il envoya une grande Flotte croiser l'Adriatique, & fit entrer en triomphe dans Naples les Prises qu'elle fit sur les Vénitiens. Enfin, il ruïna leur Commerce, aux dépens des Napolitains même, qui y étoient intéressés; & les Fermiers des revenus du Royaume s'en étant voulu plaindre, il les menaça de les faire pendre. Comme il n'y avoit pas Guerre déclarée entre l'Espagne & la République, les Vénitiens ne pouvoient sortir de l'étonnement où une conduite si irréguliere les jettoit. Presque tous ne l'imputoient qu'à la seule extravagance du Duc d'Offonne; mais les plus sages, qui savoient

voient qu'il n'y a rien de si grand usage que ces sortes de fous, quand on les sait mettre en œuvre, crurent que les Espagnols se servoient des caprices du Duc, pour faire toutes les démarches qu'ils ne vouloient, ni avouer, ni soutenir. Ses discours familiers n'étoient que de surprendre les Ports d'Istrie appartenans à la République, de saccager ses Iles, & même de faire s'il se pouvoit quelque Descente à Venise. Il en étudioit le Plan avec ses Courtisans. Il faisoit faire des Cartes exactes des environs, fabriquer des Barques, des Brigantins, & autres petits Bâtimens, propres à toute sorte de Canaux; essayer combien chaque profondeur d'eau pouvoit soutenir de poids sur différentes largeurs: & il inventoit tous les jours de nouvelles machines, pour diminuer ce poids, & faciliter le mouvement. Le Résident Vénitien, qui étoit à Naples, en donnoit exactement avis, au grand desespoir du Marquis de Bedemar, qui commença à se repentir de s'être lié d'intérêt avec un homme si étourdi. Mais le succès trompa ses craintes. Le Vice-Roi faisoit toutes ces choses si hautement, que les Vénitiens ne firent qu'en rire. Les plus sages même ne purent croire qu'il y eût rien de solide caché sous des démonstrations si manifestes. Le Duc continua ses préparatifs tant qu'il voulut, sans qu'on en prît le moindre ombrage; & son indiscrétion, qui devoit ruïner l'entreprise, l'avança plus que toute la circonspection du Marquis de Bedemar. Néanmoins, ce Marquis jugea qu'il faloit en hâter l'exécution; soit pour ne pas donner aux Vénitiens le loisir de faire des réflexions, soit à cause du danger où sa personne étoit

exposée tous les jours. La Flotte Vénitienne ayant une fois présenté la Bataille à celle d'Espagne qui la refusa, & saccagé les Côtes de la Pouille, la Canaille de Venise en conçut une joie si insolente, que l'Ambassadeur & toute sa Maison auroit été infailliblement massacrée, si on n'y eût envoyé des Gardes.

Il reçut ce même jour des nouvelles du Camp devant Gradisque, qui le consolérent de cet accident. Renault lui mandoit, qu'il avoit trouvé les Esprits si heureusement disposés, que sa Négociatien avoit été conclue en peu de tems. L'Ambassadeur lui ordonna de passer à Milan, avant que de revenir, & D. Pedre le reçut avec toutes les caresses dont les Grands ont coutume d'aveugler les esprits de ceux qui se perdent pour leur service. Ils convinrent ensemble, qu'il faloit avoir quelque Ville dans l'Etat de Terre-ferme des Vénitiens, dont on pût s'emparer en même tems que de Venise: que cette Ville brideroit les autres, serviroit comme de Place d'armes à l'Armée Espagnole qui les attaqueroit, & de Barriere à celle de Venise, si elle se mettoit en devoir de les secourir. Renault passa par les principales, & s'arrêta quelque tems à Creme, pour y former une Faction, à la faveur d'un Lieutenant François nommé Jean Berard, d'un Capitaine Italien, & d'un Lieutenant Provençal que D. Pedre y avoit déjà gagné. Ces trois hommes offrirent de cacher cinq cens Espagnols dans la Ville sans donner aucun soupçon au Commandant Vénitien, & de s'en emparer huit jours après. Par l'examen que Renault fit de la chose sur le lieu, il jugea qu'elle étoit presque infaillible avec ce nombre de gens. Il ne faloit

que

que couper la gorge à une misérable Garnison, qu'on avoit tirée des Milices du Païs, parce que toutes les Troupes réglées de la République étoient dans les Places du Frioul, ou dans les Armées.

Le Duc d'Ossonne avoit aussi fait convenir le Marquis de Bedemar, qu'il étoit nécessaire d'avoir quelque Place des Vénitiens sur le Golphe, pour donner la main aux Uscoques & à l'Archiduc, & pour servir de retraite à la Flotte d'Espagne, si par quelque accident elle étoit obligée de chercher un asyle dans cette Mer, quand elle y seroit engagée. Ils choisirent à cette fin Maran, Place forte dans une Ile confinante à l'Istrie, & qui a un Port capable de recevoir une grande Flotte. Un Italien nommé Mazza, qui en étoit Sergent-Major depuis quarante ans, y avoit presque autant d'autorité que le Gouverneur. Moyennant une somme considérable & l'assûrance du Commandement, cet homme promit à un Emissaire du Duc d'Ossonne de tuer ce Gouverneur au premier ordre, & de se rendre ensuite maître de la Place pour la tenir au nom des Espagnols. Il lui étoit presque aussi aisé d'exécuter cette promesse, que de la faire. Le Gouverneur, qui étoit le Provéditeur Lorenzo Tiepolo, vivoit avec lui dans une grande familiarité; & parce que la Charge de Provéditeur lui donnoit beaucoup d'occupation sur cette Frontiere en tems de guerre, il se reposoit entiérement sur le Sergent-Major de ce qui regardoit le dedans de la Place, comme sur le plus ancien & le plus capable Officier de la Garnison. Les affaires étant dans cet état, l'Ambassadeur crut devoir mettre la derniere main à son Ouvrage. Ce n'est pas qu'en atten-

attendant encore, il ne pût ajouter beaucoup de choses aux mesures qu'il avoit prises; mais il savoit que la longueur est mortelle aux desseins de cette nature. Il est impossible que tous les différens moyens qui peuvent contribuer au bon succès se trouvent dans le même tems en état de servir: les premiers changent de face, pendant que les autres se préparent; & quand on est une fois assez heureux pour en pouvoir joindre ensemble un nombre suffisant, c'est une faute capitale, de laisser passer le point fatal d'une conjoncture si précieuse.

Il étoit d'une importance extrême pour l'honneur de la Couronne d'Espagne, que son Ambassadeur ne pût être convaincu d'avoir eu part à l'entreprise, si elle manquoit. Dans cette vue, il résolut de ne se découvrir à aucun autre des Conjurés, qu'à Renault & au Capitaine. Ces deux hommes même ne se connoissoient pas: ils ne venoient point chez lui, qu'il ne les mandât, & il avoit toujours observé de leur donner des tems différens, afin qu'ils ne pussent s'y rencontrer. S'ils avoient à être découverts, il seroit beaucoup plus avantageux pour lui, qu'ils n'eussent eu aucune liaison ensemble. Dans cette crainte, il auroit bien voulu continuer de les faire agir chacun de leur côté sans se connoître l'un l'autre, comme il avoit fait jusqu'alors; mais après y avoir songé mûrement, il jugea que c'étoit une chose impossible: & desespérant en son ame du succès de son dessein, s'il n'établissoit entre eux une union parfaite, il résolut de franchir ce pas, quelque facheux qu'il le trouvât. Quoi que tous deux eussent du cou-

courage & de la conduite, Renault se piquoit principalement de disposer si bien les choses que l'exécution en fût aisée & le succès infaillible. Le Capitaine, au contraire, qui n'étoit pas à beaucoup près si avancé en âge, se piquoit sur-tout d'être homme de grande exécution, & capable d'une résolution extraordinaire. Le Marquis lui exposa les diverses Négociations que Renault avoit faites, son savoir qui pouvoit fournir des expédiens pour toutes rencontres, son éloquence & son adresse à gagner de nouveaux Partisans, son talent pour écrire si nécessaire dans une occasion où il faloit être instruit continuellement de l'état des Flottes, des Provinces, & des Armées: Qu'il avoit pensé qu'un homme de cette sorte seroit d'un grand soulagement au Capitaine: Que c'étoit un Vieillard de grande expérience, qui ne manquoit, ni de cœur, ni de fermeté; mais que son âge & sa profession d'homme de cabinet plutôt que d'homme de guerre le rendoient incapable de partager avec le Capitaine la gloire de l'exécution. Pour Renault, il lui dit seulement que le Capitaine étoit l'homme du Duc d'Ossonne, & que ce Duc devant avoir la meilleure part dans leur dessein, il n'y avoit pas apparence de rien cacher à son Confident: Qu'il le conjuroit de condescendre aux manieres du Corsaire, autant qu'il seroit besoin pour leur but, & de lui témoigner toute la déference qui pouvoit gagner l'esprit d'un homme de main, fier & présomptueux au dernier point. Le Marquis de Bedemar ayant travaillé de cette sorte pour disposer ces deux hommes à vivre bien ensemble, son étonnement fut extrême, la

premiere

premiere fois qu'il les fit rencontrer chez lui, quand il les vit s'embrasser avec beaucoup de tendresse aussitôt qu'ils eurent jetté les yeux l'un sur l'autre. Il n'est point d'esprit si fort, qui ne fasse d'abord un jugement déraisonnable des choses qui le surprennent extrêmement. La premiere pensée de l'Ambassadeur fut qu'il étoit trahi. Comme il étoit prévenu que ces deux hommes ne se connoissoient point, il ne pouvoit comprendre pourquoi ils lui avoient caché qu'ils se connussent. Ce mystère fut bien-tôt éclairci. Il fut qu'ils s'étoient vûs chez une fameuse Grecque, femme d'un mérite extraordinaire pour une Courtisanne. Il n'en faloit point d'autre preuve que cette Avanture, où elle avoit gardé si religieusement le Secret qu'ils l'avoient priée de faire de leur nom. Cette exactitude leur parut d'autant plus admirable, qu'elle n'ignoroit pas qu'ils avoient conçu beaucoup d'estime l'un pour l'autre. L'Ambassadeur, pleinement revenu de sa surprise, fut ravi de trouver toute faite une nnion qu'il souhaitoit si fort. Ils avouérent dans la suite de la conversation, qu'ils avoient fait dessein chacun en leur particulier de s'engager l'un l'autre dans l'entreprise. Comme ils étoient tout pleins de leur projet dans les entretiens qu'ils avoient eus ensemble chez cette Grecque, ils étoient tombés quelquefois sur les matieres de cette nature, en parlant des affaires du tems, de l'Etat, & de la Guerre. C'avoit été sans se découvrir, & plus encore sans avoir dessein de le faire: cependant, ils reconnurent de bonne foi en présence de l'Ambassadeur, que la chaleur du raisonnement les avoit quelquefois portés un peu loin,

loin, & qu'ils avoient trop donné à connoître leurs sentimens. L'Ambassadeur les convia à profiter de cette réflexion, pour être plus circonspects à l'avenir, & à reconnoître par cette expérience, que pour tenir une grande affaire véritablement secrette, ce n'est pas assez de ne rien dire ni faire qui aît du raport avec elle; qu'il ne faut pas seulement se souvenir qu'on la fait.

Ensuite Renault exposa, que depuis les bruits de Paix, qui s'étoient renouvellés sur la fin du mois de Juin, les Officiers Vénitiens avoient fort maltraité les Troupes étrangeres; & que n'étant plus retenues par l'autorité du Comte de Nassau, qui étoit mort environ ce même tems, elles avoient mal servi devant Gradisque: Que le Général de la République, craignant qu'elles ne fissent pis, les avoit séparées en divers postes les plus éloignés l'un de l'autre qu'il avoit pu choisir: Que cette précaution ayant rendu publique la défiance où on étoit de leur fidélité, elles s'étoient mutinées, & qu'ayant refusé avec insolence d'exécuter quelques ordres du Sénat, ce Général avoit cru qu'il étoit de son devoir de faire mourir les principaux séditieux: Qu'il avoit confiné les Chefs à Padoue, & distribué le reste en diverses Places de Lombardie, jusqu'à ce qu'on les pût payer, & que l'exécution des Traités permît de les licentier. Renault ajouta, que le Lieutenant du Comte de Nassau, qui étoit l'un des Principaux avec qui il avoit négocié, avoit été relégué à Bresse; qu'il y avoit fait une trame, à la faveur de laquelle il étoit prêt de mettre cette Ville entre les mains de D. Pedre; & qu'il étoit nécessaire de se résoudre

avant toutes chofes fur ce deffein particulier, parce que ce Lieutenant preffoit par fes Lettres pour avoir une réponfe décifive. L'Ambaffadeur répondit, qu'il ne faloit rien remuer de ce côté, qu'on ne fût Maître de Venife; qu'alors même, on n'auroit befoin que d'une feule Place en Lombardie; qu'on étoit affûré de Creme, & que cette nouvelle entreprife ne feroit que divifer leurs forces; qu'on entretînt pourtant dans leur bonne difpofition ceux qui étoient gagnés; mais qu'on différât toujours l'exécution fous divers prétextes; & que plûtôt que de s'expofer à faire le moindre éclat, on abandonnât entiérement cette penfée. Renault reprit, qu'outre ce Lieutenant, il avoit négocié avec trois Gentilshommes François, nommés Durand Sergent-Major du Régiment de Lieveftein, de Brainville, & de Bribe; avec un Savoyard, nommé de Ternon, qui s'étoit trouvé autrefois à l'Efcalade de Geneve; un Hollandois, nommé Theodore; Robert Revellido, Ingénieur Italien, & deux autres Italiens, qui avoient eu autrefois de l'Emploi dans l'Arfenal, nommés Louïs de Villa-mezzana Capitaine de Chevaux-légers, & Guillaume Retrofi Lieutenant du Capitaine Honorat dans Palme: Qu'il avoit jugé néceffaire de s'ouvrir entiérement à à ces neuf perfonnes; mais que de la maniere qu'il les avoit choifies, il répondoit fur fa tête de leur fidélité: Que pendant fon féjour au Camp, ils avoient déjà gagné plus de deux cens Officiers: Que pour ces Officiers, il leur avoit feulement fait entendre, comme l'Ambaffadeur l'avoit ordonné, qu'il s'agiffoit d'aller à Venife délivrer fon Excellence des mains de la populace de cette Ville, quand il

il en feroit tems : Que depuis fon retour, ayant écrit qu'on lui fît favoir au jufte le nombre d'hommes fur lequel il pouvoit faire fond, & qu'on n'avançât rien que de parfaitement fûr, on lui mandoit, qu'il pouvoit compter fur deux mille hommes des Troupes de Lievestein pour le moins, & fur deux mille trois cens de celles de Naffau; & que tous les Officiers étoient prêts de fe venir mettre entre fes mains pour affûrance de cette parole: Que dès le commencement de cette Négociation, ils avoient flatté leurs Soldats de l'efpérance de quelque Expédition, où on les conduiroit quand ils feroient congédiés par la République, & où ils fe récompenferoient libéralement de la mifere qu'ils avoient fouferte: Qu'il ne falloit pas appréhender que la fingularité de l'entreprife les rebutât, quand il faudroit la déclarer: Qu'ils étoient aigris à un tel point contre le Sénat, à caufe du traitement ignominieux qu'on leur avoit fait, que quand il n'y auroit que cette raifon, il répondroit qu'il n'eft rien dont ils ne foient capables pour fe vanger: Que néanmoins, pour plus grande fûreté, on ne leur déclareroit le fecret, fi on ne vouloit, que lors que les chofes feroient fi bien difpofées & fi avancées, qu'ils ne pourroient prefque douter du fuccès: & Que dans la réfolution où on étoit de leur donner Venife au pillage, il n'y en auroit pas un qui héfitât de s'enrichir par une voie fi fûre & fi promte, & de paffer dans l'opulence le refte de fes jours.

Dès la premiere penfée que le Marquis de Bedemar avoit eue de fon entreprife, il avoit réfolu de ne s'y point engager, qu'il n'eût beaucoup plus de moyens qu'il n'en faloit pour

pour la faire réussir; & que ces moyens ne fussent tellement indépendans & dégagés l'un de l'autre, que quand même il y en auroit quelqu'un qui viendroit à manquer, les autres n'en demeurassent pas moins en état de servir. Dans cette vue, il n'avoit pas laissé de prendre des mesures avec le Duc d'Ossonne, pour avoir des Troupes, quoi qu'il comptât sûrement sur ce que D. Pedre lui avoit promis, & sur ce que Renault avoit traité avec les Chefs Hollandois. Il avoit négocié de chacun de ces trois côtés, avec les mêmes sûretés, que s'il n'avoit eu aucune assûrance des deux autres, & que s'il en eût eu besoin pour trois Entreprises différentes. Il étoit tems de savoir précisément dans quel tems le Duc d'Ossonne pouvoit faire venir à Venise les gens qu'on lui demandoit. Mais parce que ce n'étoit pas un esprit assez sûr dans ses vues, pour se reposer aveuglément sur sa seule parole d'une chose si importante, & si difficile, il faloit lui envoyer quelqu'un qui fût capable de juger sur le lieu, s'il étoit en état de tenir ce qu'il promettroit. Le Capitaine ne pouvoit s'absenter de Venise sans être remarqué: Renault y étoit indispensablement nécessaire; & ils jettérent les yeux pour faire ce Voyage sur de Bribe, l'un des Gentilshommes François avec qui Renault avoit négocié au Frioul. Mais ce Cavalier, ayant reçu une Commission de la République pour lever des Soldats pendant qu'il se disposoit à partir, on trouva plus à propos qu'il fit la Levée; & un Franc-Comtois, nommé Laurens Nolot, Camarade du Capitaine, partit à sa place le premier jour de l'année mille six cens dix-huit.

Le

Le Marquis de Bedemar crut qu'il étoit aussi tems de s'ouvrir avec le Conseil d'Espagne. Pour aller au devant de tous les éclaircissemens qu'on pouvoit lui demander, il y envoya son Projet, le plus étendu & le mieux circonstancié qu'il le sut faire. Et parce qu'il connoissoit la lenteur des délibérations de cette Cour, il protesta par une Depêche particuliere au Duc de Lerme, qu'il vouloit une Réponse prompte & décisive: que le danger où il étoit lui donnoit droit de s'exprimer de cette maniere absolue; & que si on retenoit son Courier plus de huit jours, il interpréteroit ce retardement pour un ordre de tout abandonner. Il eut réponse dans le tems qu'il l'avoit demandée, mais elle ne fut pas tout-à-fait si décisive qu'il vouloit. On lui mandoit, que s'il y avoit du desavantage à différer, il passât outre; mais que s'il se pouvoit on souhaitoit passionnément d'avoir auparavant une Description ample & fidèle de l'Etat de la République. L'Ambassadeur, qui étoit préparé sur cette matiere, ne fut pas longtems à dresser une relation si belle, que les Espagnols l'ont appellée le Chef-d'œuvre de leur Politique. On n'y voit point pour quel dessein elle a été faite: cependant ceux qui le savent n'y trouvent pas un mot qui ne se raporte à ce dessein. Elle commence par une plainte élégante de la difficulté de cet ouvrage, à cause du secret impénétrable du Gouvernement qu'il doit représenter. Il loue ensuite ce Gouvernement; mais l'éloge qu'il en fait tombe plûtôt sur le premier âge de la République, que sur son état présent. De ces louanges, il entre dans un lieu-

lieu-commun également triste & éloquent de la déplorable condition des choses humaines, en ce que les plus excellentes sont les plus sujettes à corruption ; Qu'ainsi les plus sages Loix de cet Etat, par l'abus qu'on en a fait, ont été les premieres causes de sa difformité présente: Que celle des Loix qui exclut entiérement le Peuple de la connoissance des affaires, a donné occasion à la tyrannie des Nobles ; & que celle qui soumet la Puissance Ecclésiastique à la censure du Souverain Magistrat, a servi de fondement à la licence du Peuple de Venise contre la Cour de Rome depuis la querelle de la République avec cette Cour. Il exagere cette licence par les impiétés qu'on disoit que les Hollandois avoient commises dans le Frioul avec impunité. Il s'écrie particuliérement sur ce qu'on avoit fait enterrer un grand Seigneur de leur Païs, nommé Renaud de Brederode, dans l'Eglise des Servites de Venise, quoi qu'il fût Calviniste; & il taxe gravement Frà Paolo dans cet Article sans le nommer, parce que c'étoit lui qui avoit inspiré cette hardiesse au Sénat. Il admire comment les Peuples, n'étant plus retenus dans l'obéissance du Prince par la Religion violée en tant de manieres à leurs yeux, peuvent souffrir les vexations effroyables qu'on leur fait. Il représente ces vexations en détail, & n'exagere rien en les faisant paroître insupportables. Il montre ensuite, que l'honneur & le sang du Peuple n'y sont pas moins à la discrétion des Grands, que ses biens ; & que le génie de la Nation étant porté comme il est à l'avarice, à la vengeance, & à l'amour, ce n'est pas merveil-

le, si ceux qui obéissent dans un Gouvernement de cette nature sont opprimés par ceux qui commandent. Enfin, il examine l'état du Sénat, des Provinces, & des Armées. Dans le Sénat, il remarque la division. Il ne feint point de dire, qu'il connoit beaucoup de Nobles mécontens. Il dépeint la désolation des Provinces par la guerre que les Uscoques ont faite dans les unes, & par l'épuisement où les autres se sont mis, pour les secourir. Qu'il n'y a pas trois Officiers payés dans chaque Garnison de Lombardie, & que la République n'y conserve son autorité, que faute de quelqu'un qui entreprenne de l'usurper. Quant aux Armées, il fait un récit fidèle des soulévemens arrivés dans celle de Terre, & de la dispersion qu'on avoit faite des mutins, en si grand nombre, qu'on pouvoit regarder ce qui restoit comme un ramas sans choix de misérables Milices, qui n'avoient ni courage, ni expérience, ni discipline. Que pour celle de Mer, elle étoit devenue depuis quelque tems l'asyle de tout ce qu'il y avoit de plus infames Corsaires sur la Méditerranée; gens indignes du nom de Soldat, & du service desquels la République ne pouvoit faire état, que tant qu'ils ne seroient pas assez puissans pour tourner ses propres armes contre elle. Après avoir décrit ces choses avec une beauté de langage & une force d'expression merveilleuse, il examine quel jugement on en doit tirer pour l'état avenir de cette République, sa fortune, & sa durée; & il fait voir, par les conséquences qui suivent des faits qu'il a établis, qu'elle est dans sa décrépitude, & que ses maladies sont de telle nature, qu'elle ne

ſauroit faire de criſe, ni corriger ſa conſtitution préſente, qu'en changeant entiérement de forme.

Sur cette relation, le Conſeil d'Eſpagne mit le Marquis de Bedemar en liberté d'agir, ſans lui donner aucun ordre. Mais Nolot, qui ne revenoit point, arrêtoit tout; & l'Ambaſſadeur ne pouvoit ſe conſoler de la faute qu'il avoit faite, en s'expoſant dans une affaire de cette nature au caprice du Duc d'Oſſonne, qu'il devoit connoître depuis longtems. Le retardement étoit mortel dans la conjonćture des choſes. Après que les Eſpagnols eurent pris Verſel, Gradiſque ſe trouva extrêmement preſſée par les Vénitiens, & le Conſeil d'Eſpagne n'eut point d'autre moyen pour la ſauver, que de renouveller les Propoſitions de Paix. Il fut dreſſé de concert un Ecrit à Madrid qui en contenoit les principaux Articles; mais les deſordres continuels du Duc d'Oſſonne obligérent les Vénitiens à revoquer le pouvoir de leur Ambaſſadeur, pour tranſporter la Négociation en France, où la mort du Maréchal d'Ancre faiſoit eſpérer plus de faveur. La Paix fut concluë à Paris le ſixième Septembre; & le Gouverneur de Milan s'aboucha quelque tems après à Pavie, avec le Comte de Bethune, pour en règler l'exécution à l'égard du Duc de Savoye: mais en même tems ce Gouverneur continuoit d'inquiéter les Vénitiens, & prit même quelques petites Places ſur eux en Lombardie. Ils s'en plaignirent par-tout, & ſe préparérent à la guerre plus que jamais, juſqu'à ce que le Marquis de Bedemar fit les complimens de la Paix en plein Sénat, & promit l'exécution

des

des choses accordées. Il ne le fit pas tant parce qu'il en avoit ordre d'Espagne, que parce qu'il vouloit effacer les mauvaises impressions que le Sénat avoit conçues de lui par les choses passées. Dans cette vue, il s'aquitta de ce devoir avec toutes les démonstrations imaginables de joie & d'amitié; & les Vénitiens, qui souhaitoient trop ce qu'il leur promit, se laissérent éblouïr par ses paroles, jusqu'à convenir avec lui d'une suspension d'armes. Cette suspension fut un coup de partie pour les Espagnols, & le chef-d'œuvre de leur Ambassadeur. Gradisque étoit pressée à un tel point, qu'elle ne pouvoit pas tenir encore quinze jours. Cependant, les hostilités ne devoient cesser qu'au bout de deux mois, parce qu'on avoit jugé ce tems nécessaire pour fournir de part & d'autre toutes les Ratifications, & pour disposer les choses à l'exécution des Traités. Il faloit empêcher que cette Place ne se rendît en attendant ce terme: la suspension la mettoit hors de danger; & les Espagnols, n'ayant plus cette raison de presser l'exécution des Traités, demeuroient en pleine liberté de la tirer en longueur autant qu'il seroit nécessaire pour leurs desseins. En effet, le Duc d'Ossonne, forcé par les ordres de Madrid, & par les instances du Pape offrit bien quelque tems après de rendre les Bâtimens qu'il avoit pris; mais pour les Marchandises, il ne savoit ce qu'elles étoient devenues. Cependant, on les vendoit dans Naples, même aux yeux du Résident de Venise, & il envoyoit de nouveau une puissante Flotte croiser l'Adriatique. Le Sénat, ayant voulu s'en plaindre au Marquis de Bedemar,

ce Marquis s'en plaignit lui-même beaucoup plus fortement. Il déclara qu'il n'entendoit point répondre des actions du Duc d'Offonne, que le Roi leur Maître même n'en répondroit pas: Que parmi tant de faveurs & de bons traitemens qu'il avoit reçus à Venise pendant tout le tems de son Ambassade, le seul déplaisir qu'il eût eu étoit d'avoir su qu'on imputoit à ses conseils la conduite de ce Vice-Roi: Qu'il n'y avoit jamais eu aucune part: Que pour peu qu'on connût le Duc d'Offonne, on croiroit aisément, qu'il n'avoit autre Guide que son caprice; & Que pour lui, on pouvoit juger de sa disposition, par le procédé paisible du Gouverneur de Milan dont il faisoit gloire d'être l'auteur. Il étoit vrai que ce Gouverneur observoit exactement la suspension; mais il demeuroit toujours armé: & afin qu'on le trouvât moins étrange, il jugea à propos de se brouiller de nouveau avec le Duc de Savoye. Sous prétexte que les Troupes congédiées par ce Prince s'étoient arrêtées dans le Païs de Vaux, en attendant l'entiere exécution des Traités, D. Pedre refusa au Comte de Bethune de desarmer, comme il l'avoit promis à Pavie; & il obligea le Duc de Mantoue à refuser aussi ce qui dépendoit de lui. Le Comte de Bethune protesta contre eux par un Ecrit public, en se retirant sur leur refus; & on répondit à cette Protestation de la maniere la plus plausible que le Marquis de Bedemar sut inventer.

On jugera aisément par ces choses, qu'il étoit important de hâter l'exécution, puisqu'il étoit si difficile d'entretenir les affaires dans l'état où il faloit qu'elles fussent pour réussir.

réussir. Cependant, le Duc d'Ossonne n'expédioit point Nolot; & l'Ambassadeur, qui étoit au desespoir, ayant mandé à cet homme qu'il en découvrît le sujet à quelque prix que ce fût, on sut enfin ce que c'étoit. Quelque tems après que le Capitaine fut reçu au service de la République, le Duc, qui vouloit être instruit par diverses voies de l'état de Venise, envoya après lui un Italien nommé Alexandre Spinosa, pour y épier toutes choses. Cet homme, qui n'étoit point connu y eut bientôt de l'emploi, comme tous les Avanturiers qui en venoient demander. Il croyoit bien que le Duc tramoit quelque entreprise importante; mais il ne se défioit pas que le Corsaire fût le conducteur de cette trame: il se doutoit pourtant que ce Corsaire n'étoit pas si mal avec le Duc, que tout le monde pensoit. Quand Spinosa étoit venu à Venise, il avoit offert au Vice-Roi de poignarder le Capitaine; & le Vice-Roi avoit refusé cette proposition, sous prétexte du danger qu'il y auroit à l'exécuter. Spinosa, qui avoit de l'esprit, & qui le connoissoit, jugea que s'il n'y avoit pas quelque raison plus forte de ce refus, il n'hésiteroit pas à se vanger, de peur de faire périr un homme. Le Duc le chargea pourtant d'observer les actions du Corsaire, soit pour empêcher Spinosa de soupçonner quelque chose de la vérité, ou seulement que ce Vice-Roi fût de ces gens qui ne se fient entiérement à personne; & qu'il fût bien aise de voir, si ce que Spinosa écriroit du Capitaine s'accorderoit avec ce que le Capitaine en écriroit lui même. Pour s'acquitter mieux de sa commission, Spinosa s'accosta de

quelques François, qu'il avoit connus à Naples, & qui fréquentoient fort le Capitaine à Venise. Ces gens, qui étoient des Conjurés, rendirent un compte exact au Capitaine des perquisitions que Spinosa faisoit de sa conduite, & ils découvrirent même que cet Espion essayoit de tramer quelque chose de son côté, & de gagner des gens de main au service du Duc d'Ossonne. Le Capitaine fut fort indigné que ce Duc n'eût pas une confiance entiere en lui; mais il n'en fut pas surpris: il considéra seulement, que si Spinosa continuoit à cabaler sans qu'ils s'entendissent ensemble, il affoibliroit leur parti en le divisant, & qu'il n'y avoit pas apparence de s'aller ouvrir à un homme qui avoit ordre de l'épier. Le Marquis de Bedemar, & Renault, jugérent aussi, qu'il n'y avoit pas de tems à perdre pour remédier à cet inconvénient; & après avoir songé mûrement ensemble aux moyens de le faire, ils trouvérent qu'il n'y avoit aucune sûreté pour eux, à moins que de perdre Spinosa. Il étoit homme à vendre chérement sa vie, si on entreprenoit de l'assassiner: le métier qu'il faisoit l'obligeoit à se tenir toujours sur ses gardes; & le Capitaine fut enfin réduit à le déférer au Conseil des Dix comme un Espion du Duc d'Ossonne, après avoir tenté inutilement toutes les autres voies pour le faire périr. Les François, avec qui il avoit eu commerce, déposérent si judicieusement, & circonstanciérent si bien les choses, qu'il fut pris & étranglé en secret le même jour. Tout ce qu'il put avancer contre le Corsaire ne fit aucune impression sur l'esprit des Juges, parce que c'étoit contre son Accusateur;

&

& il ne put rien prouver de ce qu'il avançoit. Cette affaire augmenta beaucoup la confiance que l'on avoit à Venise pour le Capitaine; mais elle ne laissa pas d'affliger extrêmement le Marquis de Bedemar, parce que c'étoit un avertissement considérable aux Vénitiens d'observer la conduite des Etrangers qui étoient à leur service. Le Duc d'Ossonne venoit d'apprendre la mort de Spinosa, quand Nolot arriva à Naples. Il n'hésita point à en deviner l'Auteur. Le déplaisir qu'il en eut lui fit trouver mauvais que le Marquis de Bedemar ne lui en mandât rien ; & les divers soupçons que cet accident fit naître dans son esprit le mirent dans un état à ne savoir à quoi se résoudre. Cependant, les Troupes de Lievestein s'étant mutinées de nouveau furent amenées au Lazaret, à deux milles de Venise, par ordre du Sénat, au commencement du mois de Février. Le Marquis de Bedemar, qui craignoit qu'elles ne s'accommodassent avec la République pour leur payement, & qu'ensuite elles ne fussent obligées de partir, fit en sorte, par le moyen des Chefs, qu'elles ne se contentérent pas de la somme qu'on leur offrit d'abord. Pour profiter du voisinage de ces Troupes si favorable au dessein des Conjurés, ils chargérent Nolot par un Courier exprès de représenter au Vice Roi, que pendant tout ce mois ils auroient près de cinq mille hommes tout prêts à leur dévotion. Nolot n'oublia rien de son devoir; mais le Vice-Roi, qui n'avoit pas encore achevé de digérer sa colère, l'amusa si long-tems, qu'après six semaines d'attente, les Chefs craignant que leurs Soldats qui patissoient extrême-

ment ne traitassent sans eux, traitérent eux-mêmes, du consentement des Conjurés, qui ne crurent pas pouvoir l'empêcher. Dix jours après, Nolot arrive de Naples avec la résolution du Duc d'Ossonne, telle qu'on la souhaitoit, mais adressée à Robert Brulard, l'un des Camarades du Capitaine. L'Ambassadeur, & ce Capitaine, qui songeoient tout de bon à sortir d'affaire, ne daignérent pas seulement prendre garde à l'affront que le Vice-Roi leur faisoit par cette adresse. Il mandoit qu'il étoit prêt d'envoyer, quand on voudroit, des Barques, des Brigantins, & autres petits Bâtimens propres aux Ports & aux Canaux de Venise, & en nombre suffisant pour porter jusqu'à six mille hommes s'il les faloit. Nolot avoit vû les Troupes, & les Barques, prêtes à partir; & le Capitaine fit sonder les Ports, & les Canaux, par où il faloit qu'elles passassent pour venir débarquer à la Place de Saint Marc. Comme il avoit beaucoup de gens de mer à sa disposition à cause de sa Charge, lesquels n'étant point suspects pouvoient aller & venir dans ces Ports & par ces Canaux tant qu'ils vouloient, il lui fut aisé d'en faire prendre toutes les dimensions, avec exactitude. Il ne restoit plus qu'à empêcher le départ des Troupes de Lievestein. On n'y épargna point l'argent, & la rigueur de la saison servit de prétexte à leur retardement. La meilleure partie resta encore au Lazaret; & ce qui se trouva embarqué, à l'arrivée de Nolot, s'arrêta dans des Lieux qui n'étoient guères plus éloignés.

Pour soulager Renault & le Capitaine dans les soins dont ils étoient chargés, & auxquels

ils

ils ne pouvoient suffire, ils crurent avoir besoin de dix-huit hommes pour le moins, qui fussent gens d'esprit & de cœur, & à qui ils se pussent fier entiérement. Ils avoient composé ce nombre, des neuf avec qui Renault avoit négocié au Frioul, & des principaux de ceux que le Corsaire avoit fait venir de Naples après lui. C'étoient cinq Capitaines de Vaisseaux comme lui, Vincent Robert de Marseille, Laurens Nolot, & Robert Brulard, desquels il a déjà été parlé: ces deux derniers Franc-Comtois, aussi bien qu'un autre Brulard nommé Laurens, avec un autre Provençal nommé Antoine Jaffier. Il y avoit encore deux freres Lorrains Charles & Jean Boleau, & un Italien Jean Rizzardo, tous trois excellens Petardiers, & un François nommé L'Anglade, qui passoit pour le plus savant Ouvrier de feux d'artifice qui eût jamais été. La capacité de ce dernier étoit si connue, qu'il avoit obtenu d'abord de travailler de son métier dans l'Arsenal. Par ce moyen, les Petardiers ses Camarades, y eurent l'entrée libre, aussi bien que les nommés Villa-Mezzana & Retrosi, qui étoient de ceux que Renault avoit gagnés & qui y avoient eu de l'Emploi autrefois. Ces six personnes en tirérent ensemble un Plan si exact, que ceux qui n'y avoient jamais été pouvoient délibérer dessus aussi sûrement que ceux qui l'avoient fait. Ils furent beaucoup aidés dans ce travail par deux Officiers de l'Arsenal même, que le Capitaine y gagna. Ils lui parurent mécontens de leur Emploi, pourvus des qualités propres à son dessein, capables d'y entrer s'ils y trouvoient leur intérêt, & de tenir fidellement ce qu'ils au-

roient promis. Le ſuccès répondit au jugement qu'il en avoit fait. Il aſſaiſonna les louanges qu'il leur donnoit en toute occaſion avec un nombre ſi conſidérable des Piſtoles d'Eſpagne qu'il avoit à diſtribuer, qu'ils s'engagérent à faire aveuglément tout ce qu'il leur commanderoit. L'Anglade & eux logeoient dans l'Arſenal. Renault avoit pris avec lui, chez l'Ambaſſadaur de France, trois de ſes amis, Bribe, Brainville, & Laurens Brulard. Les trois Petardiers demeuroient chez le Marquis de Bedemar, qui leur fourniſſoit la poudre, les autres materiaux, & les inſtrumens néceſſaires pour travailler de leur métier; mais ſans avoir aucune communication avec eux. Ils avoient déjà fait plus de petards & de feux d'artifice qu'il n'en faloit, & le Palais de l'Ambaſſadeur en étoit ſi plein, qu'il étoit impoſſible d'y loger autre qu'eux. Le Capitaine demeuroit dans ſa maiſon ordinaire, mais ſeul, afin de ne donner point de ſoupçon, en cas qu'il fût obſervé; & pour les autres, il les avoit logés chez la Courtiſanne où lui & Renault s'étoient connus. L'eſtime & l'amitié qui avoit ſuccédé à l'amour qu'ils avoient eu pour cette femme, mais beaucoup plus la connoiſſance qu'ils avoient de ſon avanture, leur fit croire qu'ils ne pouvoient mieux choiſir. Elle étoit d'une Ile Grecque de l'Archipel, & d'une condition auſſi noble qu'on puiſſe être dans un Païs de la Domination de Veniſe, ſans être Vénitien. Celui qui y commandoit pour la République, l'ayant débauchée ſous de grandes eſpérances, avoit depuis fait aſſaſſiner ſon pere, parce qu'il vouloit obliger ce Vénitien à tenir ce qu'il

qu'il avoit promis. La fille étoit venue à Venise demander justice de ce meurtre, mais inutilement; & cette poursuite ayant consumé le peu de bien qu'elle avoit, sa beauté répara sa misere, comme elle l'avoit causée. Il n'est point de ressentiment si violent, que celui d'une personne bien née, qu'on a réduite à faire un métier indigne d'elle. Elle apprit avec ravissement le Projet de ses deux amis, & elle risqua sans peine toutes choses pour le favoriser. Elle loua une des plus grandes maisons de Venise, & sous couleur de quelques accommodemens qu'elle y faisoit faire, elle n'y porta qu'une partie de ses meubles, pour avoir prétexte de garder encore celle qu'elle tenoit auparavant, & qui n'étoit pas éloignée. Ce fut dans ces deux maisons, que demeurérent près de six mois onze des principaux Conjurés. Comme elle étoit visitée par tout ce qu'il y avoit d'hônnêtes gens étrangers & Vénitiens, & que ce grand abord de monde pouvoit faire découvrir ceux qui logeoient chez elle, elle feignit d'être incommodée pour s'en délivrer. Ceux qui savent avec quelle honnêteté on traite les femmes de cette profession en Italie, n'auront pas de peine à comprendre, que sa maison devint par ce moyen une solitude impénétrable à ceux qui n'y avoient pas affaire. Les Conjurés n'en sortoient qne la nuit; & afin qu'elle fût toute libre pour agir, les Assemblées se faisoient de jour. Dans ces Assemblées, Renault & le Capitaine proposoient les choses dont ils étoient convenus avec le Marquis de Bedemar, pour en avoir l'avis de la Compagnie, & résoudre avec elle les moyens de les

exécuter. Quand il faloit qu'ils allaſſent chez ce Marquis, ils s'y conduiſoient avec la circonſpection requiſe dans un Païs & dans un tems, où les maiſons des Ambaſſadeurs étoient obſervées, comme ſi c'euſſent été autant d'ennemis, & la ſienne principalement. Ils avoient réſolu enſemble depuis long tems, qu'il falloit avoir mille Soldats dans Veniſe avant l'exécution; mais parce qu'il etoit dangereux de les faire tous entrer armés, le Marquis de Bedemar s'étoit pourvû d'armes pour plus de cinq cens. Il lui avoit été aiſé de le faire ſécrétement; car on ne viſite point les Gondoles des Ambaſſadeurs de quelque lieu qu'elles viennent, & il ne faloit plus qu'une occaſion pour faire entrer ces mille hommes dans Veniſe, ſans qu'ils puſſent être remarqués.

Le Doge Donato mourut, & l'on mit à ſa place Antoine Priuli, qui étoit au Frioul, pour faire exécuter les Traités. Le Général de Mer eut ordre de l'aller querir avec l'Armée Navale. Le grand Chancelier, & les Sécrétaires d'Etat, devoient aller fort loin au devant de lui, pour lui porter le Bonnet Ducal. Douze des principaux Sénateurs les devoient ſuivre de près, comme Ambaſſadeurs de la République, chacun d'eux ſeul dans un Brigantin armé & paré magnifiquement, & avec un train ſuperbe. Le Sénat même en corps devoit l'aller recevoir fort avant en Mer ſur le Bucentaure, & le ramener dans la Ville avec tout ce Cortege. Comme il n'arrive guère que ceux qu'on fait Doges ſe trouvent hors de Veniſe, cette pompe y attira un nombre infini de Curieux. Le Marquis de Bedemar, qui la prévit auſſi-tôt qu'il fut aſſûré de l'élection de Priuli, dépêcha

pêcha une seconde fois Nolot à Naples, avec ordre de faire partir en sa présence, & dans la plus grande diligence possible, les Brigantins du Duc d'Ossonne. Pour ôter tout sujet de retardement, le Capitaine fut chargé d'envoyer à ce Duc le Plan le plus exact qu'il se pouvoit de l'exécution, & surtout de lui rendre compte de ce qui s'étoit passé à Venise pendant le premier Voyage de Nolot. Le Corsaire renchérit sur cette précaution : il voulut ménager l'esprit du Vice-Roi de toutes les manieres ; & pour lui montrer qu'on ne croyoit avoir aucun sujet de se plaindre de lui, il finit sa Dépêche par ces paroles : *J'accuse la négligence de Nolot du long séjour qu'il a fait à Naples ; car je ne doute point, que s'il avoit représenté les choses comme elles étoient, Votre Excellence ne l'eût expédié. Il faut nécessairement qu'il ait démandé de l'argent, ou quelque chose de semblable ; mais il avoit ordre exprès du contraire : & je m'offre encore à présent de tenir Venise six mois en mon pouvoir s'il est besoin, en attendant la grande Flotte de Votre Excellente, pourvu qu'Elle m'envoye les Brigantins aussi-tôt que Nolot sera arrivé, & les six mille hommes qu'Elle a offerts.* Cette Lettre est du septième Avril, jour du départ de Nolot.

Cependant, Renault fit venir à Venise tous les Officiers des Troupes gagnées, pour prendre connoissance de la Ville, & remarquer les Postes, afin de ne pas s'égarer la nuit de l'exécution. Avant que de venir, ils choisirent mille hommes, sur toutes les Troupes Hollandoises, pour se tenir prêts à marcher au premier jour; & afin que l'absence de ces mille

mille hommes fût moins remarquable, ils obfervérent d'en prendre également dans tous les lieux de l'Etat de Terre-ferme, où il y en avoit de difperfés. Pour recevoir tout ce monde, chacun de ces Officiers arrêta feul le plus grand nombre de logemens qu'il pouvoit fans donner de foupçon: on difoit aux Hôtes, que c'étoit pour des Etrangers, qui venoient voir la Fête; & quant aux Officiers même, ils logeoient tous chez des Courtifannes, où en bien payant ils étoient en plus grande fûreté que nulle autre part.

Il ne reftoit plus qu'à régler l'ordre de l'exécution; & le Marquis de Bedemar, Renault, & le Capitaine, arrêtérent de concert ce qui fuit. *Auffi-tôt qu'il fera nuit, ceux des mille Soldats, qui feront venus fans armes, s'iront armer chez l'Ambaffadeur. Cinq cens fe rendront à la Place de Saint Marc, auprès du Capitaine: la meilleure partie des autres cinq cens ira joindre Renault, aux environs de l'Arfenal; & le refte s'emparera de tout ce qu'on trouvera de Barques, Gondoles, & autres Voitures femblables, au Pont de Rialte, avec lefquelles on ira querir en diligence environ mille autres Soldats des Troupes de Lievestein qui font encore au Lazaret. Pendant ce Voyage, on fe comportera le plus paifiblement qu'il fera poffible, afin de n'être point obligé de fe déclarer que ces Troupes ne foient arrivées. Si pourtant on y eft obligé, & que quelque chofe vienne à fe découvrir, le Capitaine fe retranchera dans la Place de Saint Marc, Renault s'emparera de l'Arfenal de la maniere qu'il fera repréfenté, enfuite on tirera deux coups de Canon pour fervir de Signal aux Brigantins du Duc d'Offonne qui feront prêts à entrer dans Venife,*

Venise, & les Espagnols qu'ils aporteront suppléeront au défaut des Walons qu'on sera allé querir. Si on n'est point obligé de se déclarer pendant ce Voyage, quand ces Walons auront débarqué à la Place de Saint Marc, le Capitaine en prendra cinq cens avec les autres cinq cens hommes qu'il aura déjà, & le Sergent-Major Durand pour les commander. On commencera par mettre en bataille ces mille hommes dans la Place. Ensuite le Capitaine, avec deux cens qu'il prendra, se rendra Maître du Palais Ducal, & sur-tout de la Sale des Armes, qui y est, pour en fournir à ceux des siens qui en auront besoin, & pour empêcher les ennemis de s'en servir. Cent autres, sous Bribe, se rendront Maîtres de la Secque; & cent autres, sous Brainville, de la Procuratie, à la faveur de quelques hommes qu'on y aura introduits par adresse dans le Clocher pendant le jour. Ces cent derniers demeureront en Corps de Garde dans ce Clocher, tant que l'exécution durera, afin qu'on ne puisse point sonner de Tocsin. On occupera l'entrée de toutes les Rues qui aboutissent à la Place, avec d'autres Corps de Garde. On mettra à ces entrées de l'Artillerie tournée du côté de la Rue; & en attendant qu'on en puisse avoir de l'Arsenal, on en prendra sur la Puste du Conseil des Dix, qui est tout proche, & dont il ne sera pas difficile de se saisir. Dans tous ces lieux, dont on s'emparera, & où on mettra des Corps de Garde, on poignardera généralement tout ce qu'on trouvera; & pendant ces differentes exécutions autour de la Place, le Sergent-Major demeurera toujours en Bataille au milieu, avec le reste des Troupes. Toutes ces choses se feront avec le moins de rumeur qu'il

sera

sera possible. Ensuite, on commencera de se déclarer en petardant la porte de l'Arsenal. A ce bruit, les huit Conjurés qui en ont tiré le plan, & qui seront dedans, mettront le feu aux quatre coins avec des feux d'artifice préparés pour cet effet chez l'Ambassadeur, aussi bien que les petards, & ils poignarderont les principaux Commandans. Il leur sera aisé de le faire dans la confusion, que le feu & le bruit des Petards apportera; sur-tout ces Commandans ne se défiant point d'eux. Ils se joindront à Renault, quand il sera entré: ils acheveront ensemble de tout tuer, & les Soldats conduiront de l'Artillerie dans tous les lieux où il est à propos d'en mettre, comme à l'Arena de' Mari, au Fontego de' Tedeschi, aux Magazins de Sel, sur le Clocher de la Procuratie, sur le Pont de Rialte, & autres postes éminens, desquels on pourroit battre la Ville en ruïne en cas de résistance. En même tems que Renault petardera l'Arsenal, le Capitaine forcera la Prison de Saint Marc, & armera les prisonniers. On tuera les principaux Sénateurs, & des gens apostés iront mettre le feu en plus de quarante endroits de la Ville les plus éloignés l'un de l'autre qu'il se pourra, afin que la confusion en soit plus grande. Cependant, les Espagnols du Duc d'Ossonne, ayant entendu le Signal qu'on leur aura donné d'abord qu'on aura été Maitre de l'Arsenal, viendront aussi débarquer à la Place de Saint Marc, & se répandront aussi-tôt dans les principaux Quartiers de la Ville, comme Saint George, le Quartier des Juifs, & autres, sous la conduite des neuf autres principaux Conjurés. On ne criera rien que Liberté : *& après toutes ces choses exécutées, le pillage sera permis; mais non pas sur les Etrangers : il sera défendu*

fendu de leur rien prendre, sur peine de la vie ; & on ne fera plus main basse, que sur ce qui résistera.

Nolot trouva les choses en si bon état en arrivant à Naples, que les six mille hommes furent mis en Mer le lendemain, sous le Commandement d'un Anglois nommé Haillot. Afin de donner moins de soupçon, le Duc d'Ossonne fit prendre un long détour à ses grands Vaisseaux, pour se rendre à leurs postes; mais il envoya Haillot & les Brigantins par le plus court chemin. Au second jour de route, cette petite Flotte rencontra des Corsaires de Barbarie qui l'attaquérent. Comme elle n'étoit préparée que pour servir de Voiture aux hommes qu'elle portoit, & non pas pour rendre un grand Combat, elle fut fort incommodée par l'Artillerie des Barbares, dont les Brigantins étoient plus maniables & mieux armés. Mais quoi que le trop de gens qui étoient entassés sur ceux de Naples ne leur laissât pas l'espace nécessaire pour se défendre avec ordre; néanmoins, comme c'étoient tous Espagnols choisis, ils traitérent si rudement à coups d'épée ceux des Ennemis qu'ils purent accrocher, que ces Corsaires se seroient peut-être repentis de les avoir arrêtés en chemin, si les uns & les autres n'eussent pas été dispersés par une furieuse tempête qui les sépara dans la plus grande chaleur du Combat. La petite Flotte en fut si endommagée, qu'elle ne put se remettre en mer de quelque tems; & le Marquis de Bedemar, voyant par cette nouvelle, qu'il ne pouvoit troubler la Fête qui se préparoit à Venise, y assista avec plus de magnificence que personne. Il protesta en

plein

plein Sénat, en faiſant ſon compliment au nouveau Doge, que la joie particuliere qu'il témoignoit de ſon élévation venoit de ce qu'il eſperoit, que Sa Sérénité conſerveroit ſur le Trône les favorables diſpoſitions qu'elle venoit de témoigner au Frioul pour l'accompliſſement de la Paix.

Au ſortir de cette Audience, il envoya querir Renault & le Capitaine. D'abord il leur demanda, s'ils jugeoient à propos de tout abandonner? Ils répondirent, que non ſeulement ils étoient d'avis contraire, mais que leurs Compagnons même n'avoient non plus paru ébranlés par la diſgrace de la Flotte, que ſi elle étoit arrivée à bon port; & qu'ils étoient tout diſpoſés à prendre les voies néceſſaires, pour maintenir le parti dans l'état où il étoit, en attendant une occaſion plus heureuſe. L'Ambaſſadeur, qui ne leur avoit fait cette demande qu'en tremblant, les embraſſa avec des larmes de joie après cette réponſe. Il leur dit, avec une gaieté & une véhémence qui auroit raſſûré les plus foibles cœurs, & inſpiré l'intrépidité & l'audace dans l'ame la plus épouvantée: Que les grands revers, qui dans les affaires communes doivent ſurprendre les eſprits, ſont des accidens naturels aux entrepriſes extraordinaires; qu'ils ſont la ſeule épreuve de la force de l'ame; qu'alors ſeulement on peut ſe croire capable d'achever un grand deſſein, quand on l'a vu une fois renverſé, avec tranquillité & conſtance. Enſuite, il fut réſolu de concert entre le Marquis & ſes deux Confidens, qu'on remettroit l'exécution juſqu'à la Fête de l'Aſcenſion, qui n'étoit pas éloignée, & qui eſt la plus grande ſolem-

nité

nité de Venise: Qu'en attendant, on entretiendroit les Troupes dans les lieux où elles étoient, en leur fournissant toutes les commodités qu'elles pouvoient souhaitter: Qu'on n'épargneroit point l'argent aux Chefs pour cet effet: Que des trois cens qu'on avoit fait venir à Venise, on retiendroit les principaux, comme pour servir de garans de la fidélité des autres, & qu'on renvoyeroit les Subalternes à leurs Troupes, soit pour contenir les Soldats dans le devoir, soit aussi pour décharger la Ville d'autant, où ce grand nombre d'Officiers pouvoit devenir suspect: Qu'on occuperoit le plus agréablement qu'il seroit possible ceux qu'on y retiendroit, afin qu'ils ne se lassassent point d'attendre, & qu'ils n'eussent pas seulement le loisir, s'il se pouvoit, de réfléchir sur l'état présent des choses: Que les vingt principaux Conjurés observeroient soigneusement leur conduite; & que pour obliger la République à souffrir le retardement des Troupes de Lievestein, & à ne pas congédier celles de Nassau, le Gouverneur de Milan & le Vice-Roi de Naples n'exécuteroient point les Traités.

Tout ce que l'esprit humain peut imaginer de prétextes, pour se défendre contre la Raison, fut inventé par le Marquis de Bedemar, & mis en œuvre par D. Pedre, & par le Duc d'Ossonne. Cependant, ils étoient forcés tous les jours de faire quelque pas vers la Paix, malgré qu'ils en eussent: le Conseil d'Espagne n'osoit rien hazarder sur l'espérance d'un succès aussi douteux que celui de la Conjuration; & la France, qui vouloit soutenir le Traité de Paris, obligea les Vénitiens à consentir que le Duc de Savoye licentiât les Trou-

Troupes qui étoient arrêtées dans le Païs de Vaux, & qui servoient de prétexte aux retardemens de D. Pedre. Cette difficulté levée, le Marquis de Bedemar, croyant détourner ce Prince de rendre les Places qu'il avoit prises dans le Monferrat, fit courre le bruit, qu'aussi-tôt que le Duc de Mantoue y seroit rétabli, il s'accommoderoit de cet Etat avec les Espagnols. En même tems, D. Pedre fit une querelle sans raison à un Ministre de Savoye, qui étoit venu à Milan avec les Ambassadeurs de France, & lui fit commander d'en sortir. Le Duc, irrité de cette injure, les rappella près de lui, & cessa de vuider les Places occupées; mais les Ambassadeurs lui ayant fait comprendre qu'il donnoit dans le piége que D. Pedre lui tendoit, il rendit tout d'un coup tout ce qu'il avoit pris. L'étonnement de D. Pedre fut si grand à cette nouvelle, qu'il ne put s'empêcher de le témoigner en public par ses discours. Il falut qu'il rendît aussi les Prisonniers, & les moindres Places; mais pour Versel, qui étoit le point important, il fit des difficultés si étranges, qu'on menaça d'Espagne de le rappeller avant le tems ordinaire. D'abord il dit, qu'il seroit honteux pour lui de rendre cette Place pendant que les Ambassadeurs de France étoient à Milan, comme pour l'y forcer par leur présence. Ils se retirérent. Alors il déclara, qu'il prétendoit que le Duc de Savoye rendît auparavant certaines Terres, qui apartenoient à des Ministres de Mantoue. Ces Terres furent rendues; & cependant Versel ne se rendoit point. Enfin, la France, qui vouloit conclurre le Mariage de Madame Chrétienne Sœur du Roi avec

avec le Prince de Piémont, s'étant expliquée d'une maniere décisive sur le sujet de cette Place, D. Pedre commença de faire sortir les Munitions, & l'Artillerie qui y étoit, mais avec une lenteur incroyable. Le Marquis de Bedemar lui ayant mandé de se presser encore moins, il s'avisa d'exiger de nouvelles assûrances du Duc de Savoie en faveur de celui de Mantoue ; mais les Ministres même de Mantoue, lassés de tant de longueurs, déclarérent par un Ecrit public, qu'ils ne demandoient point ces assurances.

Quelque chagrin que cette déclaration donnât au Marquis de Bedemar, la conduite du Duc d'Ossonne lui en donnoit beaucoup plus. Ce Duc, fatigué des plaintes que les Vénitiens lui faisoient faire de toutes parts, sur ce qu'il continuoit de troubler la Navigation du Golphe, ne sachant plus que dire pour sa défense, s'avisa à la fin de répondre, qu'il en useroit de cette sorte tant que les Vénitiens entretiendroient à leur service les plus irreconciliables ennemis du Roi son Maître. On jugera aisément par les soins que l'Ambassadeur avoit pris pour retenir les Troupes Hollandoises dont le Duc d'Ossonne se plaignoit, quel fut son desespoir, quand il sut la réponse de ce Duc. Il ne douta point que le Sénat, qui vouloit la Paix à quelque prix que ce fût, ne les fît partir pour ôter toute excuse au Vice-Roi; mais le succès trompa encore cette fois la prudence du Marquis de Bedemar. Quelque Démon favorable aux extravagances du Duc d'Ossonne fit prendre aux Vénitiens une résolution directement contraire à leur inclination & à leur intérêt. Il fut remontré au Sénat que la République avoit trop témoigné

par

par son procédé qu'elle desiroit la Paix; que c'étoit ce qui rendoit les Ministres Espagnols si difficiles à l'exécuter; que si on satisfaisoit le Vice-Roi sur sa plainte, il croiroit donner la Loi à Venise; & que bien loin de licentier les Hollandois, il falloit même retenir les Troupes de Lievestein qui devoient partir au premier jour, jusqu'à l'entiere exécution des Traités.

La joie, que cette résolution donna au Marquis de Bedemar, fut troublée par la découverte du Complot de Creme. L'Alfier Provençal & le Capitaine Italien qu'on y avoit gagnés, s'étant querellés au jeu, se battirent: le Capitaine fut blessé à mort; & pour décharger sa conscience, il déclara tout au Commandant Vénitien avant que d'expirer. L'Alfier, qui se défia de ce qui arriveroit, aussitôt qu'il eut blessé son homme se sauva avec ceux des Complices qu'il pût avertir: les autres furent pris, & le Lieutenant François aussi, qui étoit le principal Chef de l'entreprise; mais comme Renault ne s'étoit fait connoître à eux que pour un Agent de Milan, & qu'ils ne savoient ce qu'il étoit devenu depuis, toute cette affaire tomba sur D. Pedre seulement. Huit jours après, le Sergent-Major qui devoit livrer Maran, ayant retranché quelques gains à un Valet de Chambre du Provéditeur, & à un Pensionnaire de la République, pour en profiter, ces gens, outrés de cette perte, prirent le tems de son absence pour entrer chez lui, enfoncérent ses coffres, & enlevérent son argent & ses papiers. Il s'y trouva des Lettres qui parloient de son dessein. Comme il ne connoissoit que l'homme du Duc d'Ossonne qui avoit négocié avec

lui,

lui, il ne pouvoit accuser que ce Duc; mais il prit un plus noble parti: il répondit toujours au milieu des tourmens, qu'il savoit bien qu'on ne le sauveroit pas, quoi qu'il découvrît, & qu'il aimoit mieux laisser ses Complices, s'il en avoit, en état de vanger sa mort, que de les perdre avec lui sans aucun fruit. On rendit publiquement graces à Dieu dans Venise de ces deux découvertes. L'entreprise devint pourtant beaucoup plus assurée qu'elle n'étoit auparavant. Le Sénat crut avoir enfin découvert la cause si cachée du procédé irrégulier des Espagnols; & voyant ces deux affaires échouées, il s'imagina d'entrer dans un profond repos, & ne douta plus de l'accomplissement des Traités.

Cependant, le tems de l'exécution étoit arrivé. Depuis le Dimanche qui précede l'Ascension, jusqu'à la Pentecôte, il y a à Venise une des plus célèbres Foires du monde. Le grand abord de Négocians ne rendoit pas la Ville plus difficile à surprendre; & il donna moyen aux mille Soldats, qui s'y rendirent parmi les Marchands, d'y entrer & de s'y loger sans être remarqués. Il leur fut aisé de sortir des Villes Vénitiennes où ils étoient dispersés, parce que depuis quelque tems les plus pressés de se retirer en leur Païs se débandoient; & les Podestats n'y mettoient aucun ordre, à cause que c'étoient autant de gens que la République ne payeroit pas. De peur qu'on ne s'étonnât, qu'il s'en fût débandé un si grand nombre en si peu de tems, la plûpart dirent en partant, qu'ils alloient à la Foire à Venise. Ils se déguisérent en gens de toutes Professions. On observa de loger ensemble ceux qui parloient des Langues diffé-

rentes, afin qu'on les ſoupçonnât moins d'intelligence; & ils ne faiſoient tous aucun ſemblant de ſe connoître. Les cinq cens Eſpagnols, deſtinés pour exécuter le Complot de Creme qui étoit découvert, furent envoyés en même tems par D. Pedre aux environs de Breſſe, pour s'emparer de cette Ville au premier avis du ſuccès de la Conjuration, & à la faveur de la faction que le Lieutenant du Comte de Naſſau y avoit formée, & qui ſubſiſtoit encore. Celui qui commandoit ces Eſpagnols, avoit charge de les mener droit à Veniſe au premier ordre qu'il en recevroit de Renault.

Quant à la Flotte Vénitienne, elle étoit retirée en Dalmatie; mais dans un état à pouvoir ſe mettre en Mer au premier commandement, à cauſe des continuels mouvemens du Duc d'Oſſonne. Le Capitaine envoya aux Officiers qui commandoient ſes douze Navires en ſon abſence, des feux d'artifice des plus violens, pour répandre ſécrétement dans tous les autres Vaiſſeaux de la Flotte la veille de l'exécution. Comme perſonne ne ſe défioit de ces Officiers, il leur étoit aiſé de le faire, ſans être apperçus, ni même ſoupçonnés. Il leur manda de meſurer ſi bien les mêches, que tout prît feu s'il ſe pouvoit en même tems; que ſi quelque Vaiſſeau en échapoit, ils l'attaquaſſent, & s'en rendiſſent maîtres, ou qu'ils le coulaſſent à fond à coups de Canon; qu'ils s'en vinſſent enſuite à Veniſe ſans perdre un moment de tems, & qu'ils ſe diſpoſaſſent à exécuter toutes ces choſes ſur le champ; mais qu'ils attendiſſent pourtant un nouvel ordre avant que de commencer. Le jour fut pris pour le Dimanche a-

vant

vant l'Ascension, qui étoit le premier de la Foire.

Le Duc d'Ossonne fit si bien escorter cette fois sa petite Flotte, qu'elle arriva sans aucun accident à six milles de Venise. Elle étoit séparée en deux parties, qui marchoient un peu éloignées l'une de l'autre pour être moins remarquées. La plus grande étoit composée de Barques comme celles des Pêcheurs, afin de donner moins de soupçon; & le reste consistoit en Brigantins semblables à ceux des Corsaires. Le Samedi matin on manda à Haillot, qu'il partît le lendemain de son Poste à l'heure nécessaire pour arriver à la vue de Venise entre jour & nuit; qu'il arborât l'Etendart de S. Marc; qu'il s'emparât de quelques petites Iles, devant lesquelles il falloit qu'il passât, qui n'étoient d'aucune défense, & d'où il pouvoit venir à Venise quelque avis de sa marche; qu'ensuite il se présentât hardiment devant les deux Châteaux du Lido & de Malamoco, parce qu'on savoit qu'il n'y avoit point de Garnison dedans, & qu'il passeroit entre deux sans obstacle; qu'il s'avançât jusqu'à une portée de Canon de Venise; qu'il en donnât avis quand il y feroit, & que par le retour de la Barque qui auroit apporté cet avis, le Capitaine lui envoieroit des Matelots pour lui servir de Guides, de peur qu'il n'échouât contre les Bancs, dont le Marais qui environne Venise est plein, ou qu'il ne se brisât contre les rochers, qui rendent l'entrée des Ports impossible à ceux qui n'y sont pas accoûtumés.

Comme la journée du lendemain étoit nécessaire pour se disposer à l'exécution de la nuit, Renault & le Capitaine jugérent à propos de consulter dès la veille avec leurs Com-

pagnons pour la derniere fois, & le Capitaine laissa à Renault le soin de leur représenter l'état des choses & de leur donner les avis nécessaires. Quoi qu'on pût faire, ils ne purent être tous assemblés qu'il ne fût presque nuit. Il y avoit les trois François qui logeoient avec Renault, le Lieutenant du Comte de Nassau, les trois Petardiers, l'Anglade, les deux Officiers de L'Arsenal, le Capitaine & le Lieutenant qui y avoient eu de l'Emploi autrefois, Nolot, les deux Brulard, Jaffier, Robert, l'Hollandois Theodore, le Savoyard qui s'étoit trouvé à l'Escalade de Geneve, & l'Ingénieur Revellido. Ces vingt personnes s'étant enfermées chez la Grecque avec Renault & le Capitaine, dans le lieu le plus secret de la maison, après les précautions ordinaires dans ces rencontres, Renault prit la parole. Il commença par une narration simple & étendue de l'état présent des affaires, des forces de la République & des leurs, de la disposition de la Ville & de la Flotte, des préparatifs de D. Pedre & du Duc d'Ossonne, des Armes & autres Provisions de Guerre qui étoient chez l'Ambassadeur d'Espagne, des intelligences qu'il avoit dans le Sénat & parmi les Nobles, enfin de la connoissance exacte qu'on avoit pris de tout ce qu'il pouvoit être nécessaire de savoir. Après s'être attiré l'approbation de ses Auditeurs par le recit de ces choses, dont ils savoient la vérité comme lui, & qui étoient presque toutes les effets de leurs soins aussi bien que des siens, *Voilà, mes Compagnons*, continua-t-il, *quels sont les moyens destinés pour vous conduire à la Gloire que vous cherchez. Chacun de vous peut juger s'ils sont suffisans, & assûrés. Nous avons*

avons des voies infaillibles pour introduire dix mille hommes de guerre dans une Ville qui n'en a pas deux cens à nous opposer; dont le pillage joindra avec nous tous les Etrangers que la curiosité, ou le Commerce, y a attirés, & dont le Peuple même nous aidera à dépouiller les Grands qui l'ont dépouillé tant de fois, aussi-tôt qu'il verra sûreté à le faire. Les meilleurs Vaisseaux de la Flotte sont à nous, & les autres portent dès à présent avec eux ce qui les doit réduire en cendres. L'Arsenal, la merveille de l'Europe, & la terreur de l'Asie, est presque déjà dans notre pouvoir. Les neuf vaillans hommes qui sont ici présens, & qui sont en état de s'en emparer depuis près de six mois, ont si bien pris leurs mesures pendant ce retardement, qu'ils ne croyent rien hazarder en répondant sur leur tête de s'en rendre maîtres. Quand nous n'aurions, ni les Troupes du Lazaret, ni celles de Terre ferme, ni la petite Flotte de Haillot, pour nous soûtenir, ni les cinq cens hommes de D. Pedre, ni les vingt Navires Vénitiens de notre Camarade, ni les grands Vaisseaux du Duc d'Ossonne, ni l'Armée Espagnole de Lombardie, nous serions assez forts avec les intelligences, & les mille Soldats, que nous avons. Néanmoins, tous ces différens secours, que je viens de nommer, sont disposés de telle sorte, que chacun d'eux pourroit manquer sans porter le moindre préjudice aux autres. Ils peuvent bien s'entr'aider; mais ils ne sauroient s'entrenuire. Il est presque impossible qu'ils ne réussissent pas tous, & un seul nous suffit. Que si après avoir pris toutes les précautions que la Prudence humaine peut suggérer, on peut juger du succès que la Fortune nous destine, quelle marque peut-on avoir de sa faveur, qui ne soit au dessous de celles

les que nous avons? Oui, mes Amis, elles tiennent manifeſtement du prodige. Il eſt inouï dans toutes les Hiſtoires, qu'une Entrepriſe de cette nature ait été découverte en partie ſans être entiérement ruïnée: & la nôtre a eſſuyé cinq accidens, dont le moindre, ſelon toutes les apparences humaines, devoit la renverſer. Qui n'eût cru, que la perte de Spinoſa, qui tramoit la même choſe que nous, ſeroit l'occaſion de la nôtre? Que le licenciement des Troupes de Lieveſtein, qui nous étoient toutes dévouées, divulgueroit ce que nous tenions caché? Que la diſperſion de la petite Flotte romproit toutes nos meſures, & ſeroit une ſource féconde de nouveaux inconvéniens? Que la Découverte de Creme, que celle de Maran, attireroit néceſſairement après elle la Découverte de tout le Parti? Cependant, toutes ces choſes n'ont point eu de ſuite. On n'en a point ſuivi la trace, qui auroit mené juſqu'à nous. On n'a point profité des lumieres qu'elles donnoient. Jamais repos ſi profond ne précéda un trouble ſi grand. Le Sénat; nous en ſommes fidèlement inſtruits, le Sénat eſt dans une ſécurité parfaite. Notre bonne Deſtinée a aveuglé les plus clairvoyans de tous les hommes, raſſûré les plus timides, endormi les plus ſoupçonneux, confondu les plus ſubtils. Nous vivons encore, mes chers Amis. Nous ſommes plus puiſſans que nous n'étions avant ces deſaſtres. Ils n'ont ſervi qu'à éprouver notre Conſtance. Nous vivons, & notre vie ſera bientôt mortelle aux Tyrans de ces Lieux. Un Bonheur ſi extraordinaire, ſi obſtiné, peut-il être naturel? & n'avons-nous pas ſujet de préſumer, qu'il eſt l'ouvrage de quelque Puiſſance au-deſſus des choſes humaines? Et en vérité, mes Compagnons, qu'eſt-ce qu'il y a ſur la Terre,

qui

qui soit digne de la protection du Ciel, si ce que nous faisons ne l'est pas? Nous détruisons le plus horrible de tous les Gouvernemens. Nous rendons le Bien à tous les pauvres Sujets de cet Etat, à qui l'avarice des Nobles le raviroit éternellement sans nous. Nous sauvons l'honneur de toutes les femmes, qui naîtroient quelque jour sous leur Domination avec assez d'agrément pour leur plaire. Nous rappelons à la vie un nombre infini de malheureux, que leur cruauté est en possession de sacrifier à leurs moindres ressentimens, pour les sujets les plus legers. En un mot, nous punissons les plus punissables de tous les hommes, également noircis des vices que la Nature abhorre, & de ceux qu'elle ne souffre qu'avec pudeur. Ne craignons donc point de prendre l'Epée d'une main, & le Flambeau de l'autre, pour exterminer ces misérables. Et quand nous verrons ces Palais, où l'Impiété est sur le Trône, brûlans d'un feu, plûtôt feu du Ciel que le nôtre; ces Tribunaux, souillés tant de fois des larmes & de la substance des innocens, consumés par les flammes dévorantes; le Soldat furieux retirant ses mains fumantes du sein des méchans; la Mort errante de toutes parts; & tout ce que la nuit, & la licence Militaire, pourront produire de spectacles plus affreux; souvenons-nous alors, mes chers Amis, qu'il n'y a rien de pur parmi les hommes, que les plus louables actions sont sujettes aux plus grands inconvéniens, & qu'enfin, au lieu des diverses fureurs qui désoloient cette malheureuse Terre, les desordres de la nuit prochaine sont les seuls moyens d'y faire régner à jamais la Paix, l'Innocence, & la Liberté.

Ce Discours fut reçu de toute l'Assemblée

 avec

avec la complaiſance que les hommes ont d'ordinaire pour les ſentimens qui ſont conformes aux leurs. Toutefois Renault, qui avoit obſervé les viſages, remarqua que Jaffier, l'un des meilleurs amis du Capitaine, avoit paſſé tout d'un coup d'une attention extrême dans une inquiétude qu'il s'efforçoit en vain de cacher, & qu'il lui reſtoit encore dans les yeux un air d'étonnement & de triſteſſe, qui marquoit une ame ſaiſie d'horreur. Renault le dit au Capitaine, qui s'en moqua d'abord; mais ayant obſervé Jaffier quelque tems, il en demeura quaſi d'accord. Renault, qui connoiſſoit parfaitement les raports & les liaiſons néceſſaires qu'il y a entre les plus ſecrets mouvemens de l'ame, & les plus légéres démonſtrations extérieures qui échapent quand on eſt dans quelque agitation d'eſprit, ayant examiné mûrement ce qui lui avoit paru à la mine & dans la contenance de Jaffier, crut devoir déclarer au Capitaine qu'il ne croyoit point que cet homme fût ſûr. Le Capitaine, qui connoiſſoit Jaffier pour un des plus vaillans hommes du monde, accuſa ce jugement de précipitation & d'excès ; mais Renault, s'étant obſtiné à juſtifier ſon ſoupçon, il en expliqua ſi nettement les raiſons & les conſéquences, que ſi le Capitaine ne les ſentit pas auſſi vivement que lui, il comprit du moins que Jaffier étoit un homme à obſerver. Il repréſenta pourtant à Renault, que quand même Jaffier ſeroit ébranlé, ce qu'il ne pouvoit ſe perſuader, il ne lui reſtoit pas aſſez de tems juſqu'au lendemain au ſoir, pour délibérer de les trahir & de s'y réſoudre; mais qu'en tout cas, dans les termes où étoient les choſes, il n'étoit plus tems de prendre de nouvelles

meſu-

mesures, & que c'étoit un risque qu'il faloit courir de gré ou de force. Renault repartit, qu'il y avoit un moyen sûr de ne s'y pas exposer, & que ce moyen étoit de poignarder eux-mêmes Jaffier dès ce soir. Le Capitaine demeura quelque tems muet à cette proposition; mais enfin, il répondit, qu'il ne pouvoit se résoudre à tuer le meilleur de ses amis sur un soupçon: Que cette exécution pouvoit avoir diverses mauvaises suites: Qu'il craignoit d'effaroucher leurs Compagnons, de leur devenir odieux, & d'en être considérés comme si on vouloit affecter quelque empire sur eux, & qu'on se prétendît arbitres souverains de leur vie & de leur mort; Qu'il ne faloit pas espérer qu'ils comprissent la nécessité de perdre Jaffier, comme ils la comprenoient eux deux; & que ne la comprenant pas, chaque Conjuré verroit avec regret sa vie exposée à la premiere imagination semblable qui leur viendroit: Que lors que les esprits sont dans un grand mouvement, il faut peu de chose pour les faire détourner; & que le moindre changement qu'ils fassent dans cet état est toujours d'une extrême importance, parce qu'ils ne peuvent plus prendre que des résolutions extrêmes: Que si on vouloit cacher de quelle maniere Jaffier seroit disparu, il étoit encore plus à craindre, qu'ils ne crussent qu'il étoit découvert & en fuite, ou prisonnier, ou traitre; & Que, quelque prétexte qu'on inventât, son absence à la veille de l'exécution, y ayant autant de part qu'il y en devoit avoir, ne pouvoit que les intimider & leur suggérer de tristes pensées.

Renault écoutoit attentivement ce discours du Capitaine, lors qu'un de leurs gens

entra où ils étoient avec un ordre du Sénat qu'on venoit de recevoir, pour faire embarquer le lendemain matin tous ceux qui avoient charge ſur la Flotte. On aporta en même tems un billet de l'Ambaſſadeur qui découvroit la raiſon de ce commandement. Le Duc d'Oſſonne n'avoit pu ſortir ſi ſécrétement de Naples, pour aller joindre ſes grands Vaiſſeaux, que les Eſpions de la République n'en euſſent connoiſſance; mais comme il avoit laiſſé un ordre qu'on ne fournît aucune voiture pour Veniſe juſqu'à un certain tems, & qu'on retînt toutes les Lettres qui y ſeroient adreſſées, les Vénitiens n'avoient pu recevoir plutôt que ce jour l'avis de ſon départ. L'Archiduc, nouvellement élu Roi de Bohéme, lui avoit demandé du ſecours contre les Rebelles de ce Païs, qui commençoient à remuer; & le Vice-Roi, s'étant vanté qu'il meneroit ce ſecours par le Golphe juſqu'aux Ports de l'Archiduc en Iſtrie, les Vénitiens l'avoient fait prier par ce Prince même de prendre un autre chemin. Mais comme il ne ſe gouvernoit pas par les raiſons qui gouvernent les autres hommes, quand ils le ſurent parti, ils ne doutérent point que ce ne fût pour conduire lui-même ce ſecours par le chemin qu'il avoit réſolu. Ils ne voulurent pas lui diſputer le paſſage, comme ils pouvoient le faire, parce qu'ils ne cherchoient pas à rompre; & ils prirent le parti d'envoyer leur Flotte aux Côtes d'Iſtrie, où il devoit mettre à terre ſes Troupes, pour l'obſerver, & le préſerver des diverſes tentations qui lui pourroient prendre à la vue de leurs Places maritimes.

Les plus fermes réſolutions des hommes ne

ne viennent pour l'ordinaire que d'une forte imagination du danger qu'ils ont à courir. Par le moyen de cette imagination l'ame se familiarise à la fin avec les circonstances de ce danger, quelque affreuses qu'elles puissent être, à force de les considérer; mais aussi, toute la fermeté de sa résolution est tellement attachée à ces circonstances, que s'il y en a quelqu'une qui vienne à changer sur le point de l'exécution, il est fort dangereux que la résolution ne change aussi. C'est ce que Renault & le Capitaine craignirent qui n'arrivât à leurs Compagnons, à l'occasion de cet Embarquement imprévu de la Flotte de Venise qu'ils venoient d'apprendre; & cette nouvelle leur donna un sensible chagrin, parce qu'ils jugérent d'abord, qu'elle les obligeroit, malgré qu'ils en eussent, à changer quelque chose dans la maniere dont ils avoient disposé d'abord l'exécution de leur entreprise. Cette exécution ne pouvoit pas se faire sur le champ, parce que la nuit étoit déjà trop avancée: il auroit été jour avant qu'on eût pu avertir la petite Flotte pour la faire approcher jusqu'à la portée du Canon de Venise où il falloit qu'elle fût pour commencer, & avant qu'on eût pu aller querir les Troupes qui étoient au Lazaret. Quant au lendemain, les Vénitiens devant se mettre en mer, si on faisoit aussi marcher Haillot, il rencontreroit infailliblement des gens qui se rendroient tout ce jour de Venise à la Flotte. La démarche qu'elle devoit faire étoit la plus favorable que les Conjurés pussent souhaiter, elle alloit tourner le dos à Haillot, & toutes choses considérées, on jugea à propos de lui donner le tems de s'éloigner. La difficulté fut à résou-

dre ſi le Capitaine, L'Anglade, les trois Petardiers, & les autres Conjurés qui y avoient charge, obéiroient à l'ordre du Sénat. Ils paroiſſoient indiſpenſablement néceſſaires à Veniſe pour l'exécution, ſur-tout le Capitaine. Cependant, c'étoit celui de tous ceux qui pouvoient moins ſe diſpenſer de partir. Le commandement important qu'il avoit dans la Flotte le feroit plus remarquer que tous les autres enſemble Comme la plûpart avoient de l'emploi ſur ſes Vaiſſeaux, il pouvoit preſque ſuppléer lui ſeul à leur défaut par ſon autorité s'il étoit préſent, & même empêcher qu'on ne s'apperçût de leur abſence. Ces raiſons firent conclurre, qu'il partiroit ſeul avec L'Anglade, dont l'Emploi ſur la Flotte dépendoit immédiatement du Général auſſi bien que celui des trois Petardiers ; mais pour ces Petardiers, on aima mieux tout hazarder que de les laiſſer partir auſſi. Le Général en demanda des nouvelles au Capitaine d'abord qu'il le vit, & le Capitaine répondit qu'il les croyoit cachés à Veniſe chez des Courtiſanes, auſſi bien que quelques Officiers de ſes Vaiſſeaux, qu'il ne trouvoit point; & que la précipitation, avec laquelle il avoit falu venir, ne lui avoit pas donné le tems de les découvrir. Le Général étoit ſi preſſé de partir par le Sénat, & ſi occupé par la même raiſon, qu'il ne put les envoyer chercher de quelques jours, & moins encore attendre qu'on les eût trouvés.

Avant que de s'embarquer, le Capitaine avoit pris Jaffier en particulier, pour le prier de tenir ſa place auprès de Renault la nuit de l'exécution. Il lui exagéra la confiance qu'on avoit en ſa conduite & en ſon courage; que ſans

sans cette assûrance il ne se feroit jamais résolu à s'éloigner; mais qu'il croyoit laisser un autre lui-même à ses Compagnons, puisque Jaffier demeureroit. Pendant ce discours, le Capitaine l'observa avec attention; mais cet homme, qui fut attendri par les témoignages qu'on lui donnoit de l'estime qu'on avoit pour lui, y répondit avec des marques de zèle, de fidélité, & de reconnoissance, qui auroient rassûré le plus soupçonneux de tous les hommes. C'étoit le dernier effort de sa résolution mourante: elle acheva de disparoître avec le visage de son ami; & n'ayant plus devant les yeux le seul homme dont la considération pouvoit le retenir, il s'abandonna tout entier à son incertitude. La Description, que Renault avoit faite de la nuit de l'exécution sur la fin de sa Harangue, l'avoit frappé à un tel point, qu'il ne pouvoit modérer sa pitié. Son imagination renchérissoit sur cette peinture: elle lui représentoit exactement & avec les plus vives couleurs toutes les cruautés & les injustices inévitables dans ces occasions. Depuis ce moment, il n'entendoit plus de tous côtés que des cris d'enfans qu'on foule aux pieds, des gémissemens de vieillards qu'on égorge, des heurlemens de femmes qu'on deshonore. Il ne voyoit que Palais tombans, Temples en feu, Lieux saints ensanglantés. Venise, la triste, la déplorable Venise, se présentoit par-tout devant ses yeux, non plus triomphante comme autrefois de la fortune Ottomane, & de la fierté Espagnole, mais en cendres, ou dans les fers, & plus noyée dans le sang de ses habitans, que dans les eaux qui l'environnent. Cette funeste image l'obsede nuit & jour, le sollicite, le presse,

 l'ébran-

l'ébranle. En vain il fait effort pour la chasser. Plus obstinée que toutes les Furies des fables, elle l'occupe au milieu des repas, elle trouble son repos, elle s'introduit jusques dans ses songes. Mais trahir tous ses amis! & quels amis! Intrépides, intelligens, uniques en mérite dans le talent où chacun d'eux excelle : c'est l'ouvrage de plusieurs Siècles de joindre ensemble une seconde fois un aussi grand nombre d'hommes extraordinaires. Dans le point qu'ils se vont rendre mémorables à la derniere Postérité, faut-il leur ravir le fruit prêt à cueillir de la plus grande résolution qui soit jamais tombée dans l'esprit d'un Particulier ? Et comment périront-ils ? Par des tourmens plus singuliers & plus recherchés que tous ceux que les Tyrans des Siècles passés ont inventés. Qui ne sait qu'il y a telle sorte de prison à Venise, plus capable d'ébranler la constance d'un homme de courage, que les plus affreux suplices des autres Païs ? Ces dernieres réflexions, qui attaquoient Jaffier par son foible, le raffermissoient dans ses premiers sentimens : la pitié, qu'il sentoit pour ses Compagnons, balançoit dans son ame celle que la désolation de Venise y excitoit; & il continua dans cette incertitude, jusqu'au jour de l'Ascension auquel l'exécution avoit été remise.

On reçut dès le matin des nouvelles du Capitaine. Il mandoit qu'il répondoit de la Flotte, qu'elle alloit aux environs de Maran, qu'en même tems qu'on envoyeroit au Lazaret querir les Troupes de Lievestein, on fît partir une Barque pour lui en donner avis, & qu'il attendroit cet avis pour commencer d'agir de son côté. On envoya à Haillot les

Guides

Guides qu'on lui avoit promis. On introduisit dans le Clocher de la Procuratie de Saint Marc des hommes apostés, qui avoient quelque habitude avec ceux qui y faisoient garde, & qui les assoupirent par le moyen de drogues & d'odeurs propres à cet effet mêlées dans des viandes & dans des breuvages, & en les faisant boire & manger avec excès à l'occasion de la réjouïssance publique du Jour. On donna l'ordre à des Officiers qu'on choisit pour s'emparer des maisons des Sénateurs qui étoient plus à craindre, & pour les tuer. On marqua à chacun la maison où il devoit s'attacher, de même à chacun des principaux Conjurés & des autres Officiers le poste qu'il devoit occuper, les hommes qu'il lui falloit, où il les prendroit, le mot pour les reconnoitre, & le chemin pour les conduire. On fit savoir aussi aux Troupes du Lazaret, aux Espagnols de la petite Flotte, & aux mille Hollandois qui étoient déja dans Venise, comment ils se devoient départir depuis la Place de S. Marc, où tous devoient se rendre, les lieux qu'ils devoient occuper, les Commandans qui leur étoient destinés, & le mot pour les reconnoître. On fit visiter par des gens non suspects la fuste du Conseil des Dix, & on trouva l'Artillerie en état de servir.

Jaffier eut la curiosité de voir la Cérémonie où le Doge épouse la Mer, parce que c'étoit la derniere fois qu'elle se devoit faire. Sa compassion se redoubla à la vue des réjouïssances publiques: la tranquillité des malheureux Vénitiens lui fit sentir plus vivement leur désolation prochaine; & il en revint plus irrésolu que jamais. Mais enfin, le Ciel ne voulut

voulut pas abandonner l'ouvrage de douze Siècles, & de tant de sages Têtes, à la fureur d'une Courtisanne, & d'une troupe d'hommes perdus. Le bon génie de la République suggéra un expédient à Jaffier, par lequel il crut sauver tout ensemble, & Venise, & ses Compagnons. Il fut trouver Barthelemi Comino, Sécretaire du Conseil des Dix, & il lui dit qu'il avoit quelque chose de fort pressé à révéler, qui importoit au salut de l'État; mais qu'il vouloit auparavant, que le Doge & le Conseil lui promissent une grace, & qu'ils s'engageassent par les sermens les plus saints à faire ratifier au Sénat ce qu'ils auroient promis: Que cette grace étoit la vie de vingt-deux personnes qu'il nommeroit, quelque crime qu'elles eussent commis; mais qu'on ne crût point arracher son secret par les tourmens sans la lui accorder, parce qu'il n'y en avoit point d'assez horribles pour tirer une seule parole de sa bouche. Les Dix furent assemblés dans un moment, & ils députérent sur le champ au Doge, pour recevoir de lui la parole que Jaffier demandoit. Il n'hésita pas non plus qu'eux à la donner; & Jaffier, alors pleinement content de ce qu'il alloit faire, leur découvrit toute la Conjuration. La chose leur parut si horrible, & si merveilleuse, qu'ils ne la purent croire. Toutefois, comme il étoit aisé d'en vérifier quelque particularité, on envoya Comino au Clocher de la Procuratie. Il raporta qu'il avoit trouvé tout le Corps de Garde enivré, ou endormi. Ensuite, on l'envoya à l'Arsenal. Il fut longtems sans pouvoir trouver les Officiers gagnés; mais enfin un Valet, intimidé par ses menaces, lui montra une petite Porte qu'il fit enfoncer,

foncer, après avoir heurté quelques coups inutilement. Il les trouva avec les trois Petardiers, qui mettoient la derniere main aux feux d'artifice destinés pour l'exécution. Il leur demanda ce qui les obligeoit à travailler le jour d'une si bonne Fête, & pourquoi ils n'avoient pas ouvert quand il avoit heurté? Ils répondirent avec une grande ingénuité, que les Petardiers devoient partir le lendemain pour aller joindre la Flotte; que le Géneral leur avoit mandé d'y porter un grand nombre de feux d'artifice tout prêts à jouer; que ne s'en étant pas trouvé de faits autant qu'il en demandoit, ils avoient prié les autres de leur aider à y travailler; que la chose pouvant être de conséquence, ils avoient cru devoir se dispenser de l'observation de la Fête; & que, pour le faire sans scandale, ils s'étoient enfermés, comme il les avoit trouvés, dans le lieu le plus retiré de l'Arsenal, qu'ils avoient choisi exprès. Quoi que Comino ne pût rien repliquer à cette réponse, il les arrêta prisonniers. Les Dix, épouvantés de plus en plus, envoyérent ensuite chez la Grecque; mais on n'y trouva personne. Les hommes apostés, qui avoient endormi les Corps de Garde du Clocher, avoient fait semblant de dormir comme les autres, quand ils avoient vu Comino; mais il fut à peine sorti, qu'ils coururent chez la Grecque, où ils donnérent l'alarme si chaude, que sans perdre un moment, Nolot, Robert, Revellido, Retrosi, Villamezzana, Durand, Ternon, & Robert Brulard, qui se trouvérent avec elle par hazard, furent se jetter tous ensemble dans une des Barques qu'on avoit retenues au Pont de Rialte, pour aller querir

les

les Troupes du Lazaret, & ſortirent heureuſement de Veniſe. La douleur, qu'on eut de leur évaſion, fit réſoudre de viſiter les maiſons des Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne, ſans plus attendre. On en demanda civilement l'entrée, pour affaire qui regardoit le Salut de la République. Le François l'accorda de même; & Renault fut pris, & emmené, avec Laurens Brulard, & de Bribe; mais l'Eſpagnol refuſa avec aigreur. Il allégua tous les privilèges de ſa Charge, & proteſta avec fureur contre la violence qui lui étoit faite, quand il vit qu'on entroit de force. On y trouva dequoi armer plus de cinq cens hommes, ſoixante petards, & une quantité incroyable de poudre, de feux d'artifice, & autres choſes ſemblables. On en fit un inventaire exact, & il y aſſiſta en s'en moquant.

Dans le tems qu'on aportoit cet inventaire au Conſeil des Dix, un Noble de la Maiſon de Valiera y arriva avec Brainville & Theodore, deux des principaux Conjurés. Ils venoient d'apprendre que tout étoit découvert; & deſeſpérant de ſe ſauver parce qu'ils ſurent auſſi que tous les Ports étoient fermés depuis l'évaſion de la Grecque, ils prirent le parti de faire ſemblant de vouloir découvrir la Conjuration; & ils furent trouver ce Noble qu'ils avoient connu en Flandre, pour les amener au Conſeil des Dix, où ils furent arrêtés. On parcourut cependant tout ce qu'il y avoit de cabarets, hôtelleries, chambres à louer, lieux infames, & autres, où des Etrangers pouvoient ſe cacher; & on arrêta tout ce qu'on trouva d'Officiers Hollandois, François, Eſpagnols, Walons, Napolitains, ou Milanois, juſqu'à près de quatre cens.

Sur

Sur ces entrefaites, deux Dauphinois venans d'Orange arrivent tout bottés, comme ils s'étoient jettés, en quittant la Poste, dans la Barque qui les avoit amenés. Ils déclarent au Conseil, que des François de leurs amis leur ayant écrit de Venise, que s'ils vouloient s'enrichir, ils n'avoient qu'à y venir, parce qu'il y avoit une Conjuration toute prête à exécuter, pour s'emparer de cette Ville & la donner au pillage, ils étoient venus en grande diligence, pour découvrir cette méchanceté, au lieu d'y prendre part. Ils furent remerciés, logés honorablement, priés de se reposer, en attendant que le Sénat pût délibérer sur la récompense qui leur étoit due. Cependant, le jour vint, le Sénat s'assembla, & le Marquis de Bedemar demanda audience. On la lui accorda par curiosité seulement. Le bruit de la Conjuration se répandit alors par la Ville, & y produisit un trouble épouvantable. Le Peuple, qui fut confusément que les Espagnols en étoient les auteurs, s'assembla autour du Palais de l'Ambassadeur, pour le forcer; & on étoit prêt à y mettre le feu, lors que ceux qui devoient le conduire à l'Audience arrivérent. Ils firent entendre leur commission. Le Peuple se flatta de l'espérance, que le Sénat en feroit une punition exemplaire, le laissa sortir seul, & le conduisit avec toutes les injures & les imprécations imaginables. L'Ambassadeur, étant entré dans le Sénat, commença par des plaintes atroces de la violence qu'on avoit faite dans sa Maison contre le Droit des Gens, & il accompagna ses plaintes de menaces si fieres & si cruelles de s'en venger, que la plûpart des Sénateurs en furent consternés, & craignirent que cet homme n'eût

n'eût encore quelque ressource qu'on ne savoit pas, pour achever son entreprise. Le Doge lui répondit, qu'on lui feroit excuse de cet outrage, quand il auroit rendu raison des préparatifs de Guerre qu'on avoit trouvés chez lui, qui, comme Ambassadeur, devoit être un Ministre de Paix. Il repliqua, qu'il s'étonnoit que des gens qui passoient pour sages fussent si malhabiles que de l'insulter en face sur un prétexte si grossier; Qu'ils savoient aussi bien que lui, que toutes ces provisions n'étoient qu'en dépôt dans sa maison, comme il y en avoit déjà eu d'autres fois, pour envoyer à Naples & dans le Tirol; Que pour les armes, toute la terre savoit qu'il n'y en a point de si bonnes que celles qui se font dans les Villes de la République; & que pour les feux d'artifice, & autres choses semblables, l'occasion de quelques Ouvriers d'une habileté extraordinaire, qui s'étoient venus offrir à lui, l'avoit engagé à les faire travailler par curiosité. Le Doge interrompit, que ces Ouvriers étoient des malheureux, ou plûtôt des monstres, nés pour la honte éternelle du Genre humain; & en disant ces mots, il présenta à l'Ambassadeur une Lettre de créance pour le Gouverneur de Milan, qu'on avoit trouvée parmi les papiers de Renault, avec d'autres Lettres du Duc d'Ossonne. L'Ambassadeur répondit, que pour le Duc d'Ossonne il avoit déjà déclaré autrefois, qu'il n'entroit point en connoissance de sa conduite; que pour la Lettre de Créance, il étoit vrai que l'Ambassadeur de France lui avoit recommandé un Gentilhomme il y avoit déjà quelque tems, lequel avoit besoin de faveur à Milan pour certaine affaire particuliere, & qu'il

qu'il avoit donné à cet homme la Lettre qu'on lui préſentoit; mais qu'il avoit ignoré, que la République eût aucun intérêt dans cette affaire. Le Doge, voyant par ces réponſes, que l'Ambaſſadeur n'en manqueroit jamais, ſe contenta de lui repréſenter avec beaucoup de gravité la noirceur de ſon entrepriſe, & finit en lui proteſtant, qu'ils étoient tous fort éloignés de penſer que le Roi ſon Maître y eût la moindre part. L'Ambaſſadeur répondit à cette remontrance, avec tout l'emportement d'un homme de bien dont on attaque l'honneur injuſtement. Qu'il étoit d'une Nation à qui la valeur & la prudence ſont ſi naturelles, qu'elle n'avoit que faire de recourir à de mauvais artifices pour perdre ſes ennemis; Que le Roi ſon Maître étoit aſſez puiſſant, pour les détruire à force ouverte, & ſans employer les trahiſons, & qu'on pourroit bien-tôt l'éprouver. Il ſortit bruſquement après ces paroles, ſans aucune cérémonie. Ceux qui le conduiſoient le conjurérent de ſe repoſer quelque tems dans un appartement voiſin, en attendant que le Sénat eût donné les ordres néceſſaires pour le faire ſauver; & il ſe laiſſa conduire où on voulut, en frémiſſant de colère, & ſans rien répondre. Pendant que la populace étoit accourue à la Place, pour le mettre en pièces auſſi-tôt que le Sénat l'auroit livré, il fut aiſé à ceux qu'on envoya chez lui avec main forte, de faire embarquer ſes Domeſtiques, & les plus précieux de ſes meubles. On le vint querir enſuite; & par des détours ſecrets du Palais, on le conduiſit dans un Brigantin bien armé avec bonne eſcorte. Le Peuple, enragé de ſon évaſion, fit des Statues de lui & du Duc d'Oſſonne,

fonne,auxquelles il fit tout ce qu'il auroit fait à leurs perfonnes fi elles avoient été en fa puiffance.

On dépêcha en même tems au Général de Mer, avec ordre de faire noyer inceffamment L'Anglade, le Capitaine Jacques Pierre, & tous les Officiers affidés que ce Capitaine avoit fur fes Vaiffeaux. Comme on fuppofoit qu'ils devoient être fur leurs gardes, on choifit le Bâtiment de la fabrique la plus étrangere qu'on trouva à Venife, pour porter cet ordre. On l'équippa de la maniere la plus propre à faire croire qu'il n'en venoit pas, & il fit un grand tour, afin d'arriver par un autre côté que celui par où il devoit arriver s'il en fût venu. On a fu depuis que le Capitaine avoit été toute la nuit en attente, & qu'ayant vû arriver ce Bâtiment, il s'étoit retiré auffitôt dans le principal de fes Vaiffeaux, comme s'il fe fût douté de la vérité, & qu'il fe voulût mettre en état de fe défendre, s'il étoit trahi. Mais il y a apparence, que la crainte de tout perdre, par une terreur qui pouvoit être panique, l'arrêta quelque tems à délibérer, s'il devoit fe déclarer; car le Général, qui ne perdit pas un moment, lui ayant envoyé deux hommes choifis & non fufpects, ces gens entrérent fans armes qui paruffent dans le lieu où il étoit, le trouvérent feul, l'abordérent d'un air auffi libre que de coûtume, le poignardérent tout d'un coup, & le jettérent dans la Mer fans que perfonne s'en apperçût. L'Anglade, & quarante de fes Officiers, furent traités auffi-tot après de la même maniere, & avec le même fecret.

Cependant, Renault, interrogé à Venife, répond qu'il ne fait ce qu'on lui veut. On lui re-

représente la Lettre de Créance pour D. Pedre, un Passeport en Espagnol pour tous les Païs de l'obéissance d'Espagne, des Lettres de Change pour de grandes sommes, & mille Pistoles en or. Il répond, qu'il ne connoit ni l'Ambassadeur d'Espagne, ni le Gouverneur de Milan; qu'ainsi s'il y a quelque chose parmi ses papiers qui les regarde, il faut que d'autres que lui l'y ayent mise; & que pour les Lettres de Change, & les Pistoles, c'étoit tout ce qu'il avoit de bien au monde. On lui donne la Question ordinaire, & extraordinaire. Il ne dit rien de nouveau, sinon qu'il étoit un pauvre vieillard, homme de bien, de qualité, & d'honneur, & que Dieu le vangeroit. On le représente plusieurs jours de suite à la question, & on lui promet même impunité, s'il veut dire tout ce qu'il sait; mais inutilement: & après avoir été tourmenté de toutes les manieres à diverses reprises, il fut enfin étranglé en prison, & pendu en public par un pied, comme traitre. Le Lieutenant du Comte de Nassau, les trois Petardiers, Bribe, Laurens Brulard, & les deux Officiers de l'Arsenal, le furent aussi, après avoir souffert la Question avec la même constance que lui; mais Brainville, Theodore, & plus de trois cens Officiers, furent seulement étranglés ou noyés en secret.

Cependant, Jaffier, desespéré du mauvais succès de sa compassion, se plaignoit hautement de ce que le Doge & le Conseil des Dix, ne tenoient pas la parole qu'ils lui avoient donnée en faveur de ses Compagnons. Elle n'avoit été violée qu'après une mûre délibération. Plusieurs vouloient même qu'on l'observât religieusement. D'autres remontrérent, que

que la chose pourroit être douteuse, si on n'avoit su la Conjuration, que par Jaffier; mais que les deux Dauphinois, qui l'avoient aussi révélée, mettoient le Sénat en plein droit d'en user de la même sorte, que si Jaffier n'avoit rien découvert. Cet Avis l'emporta, soutenu par l'horreur & la frayeur publique, quoi qu'il y eût plusieurs choses à dire au contraire. On tâcha d'appaiser Jaffier par toute sorte de moyens. On lui offrit de l'argent, & de l'emploi. Il refusa tout, s'obstina à demander inutilement la vie de ses Compagnons, & sortit enfin de Venise, inconsolable de leur supplice. Le Sénat, l'ayant su, lui envoya un ordre de vuider les Etats de la République dans trois jours, sur peine de la vie, & quatre mille Sequins qu'on le força de prendre. La pitié, qu'il ressentoit pour ses Compagnons, se redoubloit autant de fois qu'il considéroit qu'il étoit la cause de leur mort. Il apprit en chemin que l'entreprise sur Bresse étoit encore en état de réussir. Le desir de se venger du Sénat l'obligea à s'aller jetter dans cette Ville; mais il y fut à peine, que les Dix ayant pénétré cette affaire par des papiers des Conjurés, on y envoya des Troupes, qui s'emparérent des Postes principaux, & passérent au fil de l'épée quelques Espagnols qui y avoient été introduits. Jaffier fut pris combattant à leur tête, comme un homme qui ne cherche qu'à vendre chérement sa vie; & étant conduit à Venise peu de jours après, il y fut noyé le lendemain de son arrivée.

La mort de ce malheureux ayant achevé de rétablir la tranquillité dans cette grande Ville, le premier soin du Sénat fut de demander un

un autre Ambaſſadeur à Madrid. D. Louïs Bravo fut auſſi tôt nommé pour cet emploi, avec ordre de partir inceſſamment; & le Marquis de Bedemar lui donna, ſuivant la coûtume, une Inſtruction qui ſe réduiſoit preſque toute à deux Points. Le premier de ces Points étoit, que le nouvel Ambaſſadeur blâmât hautement en toute occaſion la conduite de ſon Prédéceſſeur, & qu'il affectât d'en tenir une contraire, juſques même dans les choſes les plus indifférentes. L'autre Point étoit, que dans toutes les affaires qu'il auroit à négocier touchant les Droits & les Prééminences de la République, il ſe servît, pour tous Mémoires, du *Squittinio della Libertà Veneta*, auquel le Marquis de Bedemar renvoye dans pluſieurs endroits de cette Inſtruction, & en des termes, qui, bien que retenus, découvrent aſſez l'amour paternelle qu'il avoit pour ce Libelle.

On publia cependant, à cri de trompe, & par écrit, dans tous les Etats de la République, une défenſe, ſur peine de la vie, d'imputer quoi que ce fût de la Conjuration au Roi d'Eſpagne, ni aux Eſpagnols. On donna trente mille ducats aux deux Daufinois, qui étoient venus exprès de leur Païs pour la découvrir. D. Pedre, voyant toutes choſes deſeſpérées, acheva de licencier ſes Troupes, & rendit Verſel. Le Duc d'Oſſonne fit de grands biens à la femme & aux enfans du Capitaine, en les mettant en liberté; & le Marquis de Bedemar reçut d'Eſpagne un ordre pour aller ſervir de Premier Miniſtre en Flandre, &, quelques années après, de Rome, le Chapeau de Cardinal.

FIN DE LA CONJURATION CONTRE VENISE.

Quand quelque Fait est décrit à la Vérité, & avec ses circonstances, encore qu'il ne soit parvenu qu'à mi-chemin, si peut-on toujours en tirer fruit: tout ainsi que de ceux qui ne parviennent que jusques au tiers où au quart du cours commun de la vie, on ne laisse pas d'en tirer de bons Exemples; car la Vertu, en toutes les parties de l'âge, où d'une action, se fait aucunement paroître.

Monsieur de la Noue, dans ses Mémoires.

MEMOI-

MÉMOIRES

DE

MADAME

LA

DUCHESSE

MAZARIN.





P. Lely. Pinxit. D. Coſter, ſcul.



MÉMOIRES
DE
MADAME
LA
DUCHESSE
MAZARIN.

A M. ***.

PUISQUE les obligations que je vous ai font d'une nature à ne devoir rien ménager pour vous témoigner ma reconnoiffance, je veux bien vous faire le récit de ma vie, que vous demandez. Ce n'eft pas que je ne fache la difficulté, qu'il y a à parler fagement de foi même; & vous n'ignorez pas

non plus la répugnance naturelle, que j'ai à m'expliquer sur les choses qui me regardent: mais il est encore plus naturel de se défendre contre la médisance, du moins auprès de ceux qui nous ont rendu de grands services. Ils méritent bien qu'on leur fasse connoître qu'on n'est pas tout à fait indigne de les avoir reçus. En tout cas, je ne saurois user plus innocemment du loisir de ma retraite. Que si les choses, que j'ai à vous raconter, vous semblent tenir beaucoup du Roman, accusez-en ma mauvaise destinée, plûtôt que mon inclination. Je sai que la Gloire d'une femme consiste à ne faire point parler d'elle; & ceux qui me connoissent, savent assez, que toutes les choses d'éclat ne me plaisent point: mais on ne choisit pas toujours le genre de vie qu'on voudroit mener, & il y a de la fatalité dans les choses mêmes qui semblent dépendre le plus de la conduite.

Je ne vous parlerois point de ma naissance, quelque avantageuse qu'elle soit, si les envieux de mon oncle ne s'étoient point efforcés d'en ternir l'éclat; mais puis que leur rage s'est étendue à tout ce qui lui appartenoit, il m'est bien permis de vous dire, que je suis d'une des plus anciennes familles de Rome; & que mes Ayeuls, depuis plus de trois cens ans, y tiennent un rang assez considérable, pour me faire passer mes jours heureusement, quand je n'aurois pas été héritiere d'un Premier Ministre de France. L'Académie des Beaux-Esprits de ce Païs-là, qui commença aux nôces d'un Gentilhomme de ma Maison, fait assez voir la considération où cette Maison étoit dès-lors: & pour sur-

croit

croit de bonheur, j'ai l'avantage d'être née d'un Pere, que sa vertu & ses lumieres extraordinaires élevoient au dessus des plus honnêtes gens de nos Ayeuls.

Je fus amenée en France à l'âge de six ans (1); & peu d'années après M. Mazarin refusa ma Sœur la Connétable, & conçut une inclination si violente pour moi, qu'il dit une fois à Madame d'Eguillon, *que pourvu qu'il m'épousât, il ne se soucioit pas de mourir trois mois après.* Le succès a passé ses souhaits: il m'a épousée, & n'est pas mort, Dieu merci. Aux premieres nouvelles que M. le Cardinal apprit de cette passion, il parut si éloigné de l'approuver, & si outré du réfus que M. Mazarin avoit fait de ma sœur, qu'il dit plusieurs fois, ***qu'il me donneroit plûtôt à un valet.***

Ce ne fut pas la seule personne, à qui j'eus le malheur de plaire. Un Eunuque Italien, Musicien de M. le Cardinal, homme de beaucoup d'esprit, fut accusé de la même chose; mais il est vrai que c'étoit également pour mes sœurs & pour moi. On lui faisoit même la guerre, qu'il étoit encore amoureux des belles Statues du Palais Mazarin: & il faut bien que l'amour de cet homme portât malheur, puisque ces pauvres Statues en ont été punies si cruellement, aussi bien que moi, quoi qu'elles ne fussent pas plus criminelles.

Il ne tenoit pas à ma sœur la Connétable, que je n'aimasse quelque chose, de même que j'étois aimée. Comme elle avoit un attachement sincere pour le Roi, elle auroit bien sou-

(1) C'est-à-dire, en 1653.

souhaité de me voir quelque foiblesse semblable : mais mon extrême jeunesse ne me permettoit pas de m'attacher à rien ; & tout ce que je pouvois faire pour l'obliger, c'étoit de témoigner quelque complaisance particuliere pour ceux des jeunes gens que nous voyions qui me divertissoient davantage, dans les Jeux d'enfant qui m'occupoient alors. La présence du Roi, qui ne bougeoit du Logis, les troubloit souvent. Quoi qu'il vécût parmi nous avec une bonté merveilleuse, il a toujours eu quelque chose de si sérieux & de si solide, pour ne pas dire de si majestueux, dans toutes ses manieres, qu'il ne laissoit pas de nous imprimer le respect, même contre son intention. Il n'y avoit que ma sœur la Connétable, qu'il ne gênoit pas ; & vous comprenez aisément que son assiduité avoit des agrémens pour ceux qui en étoient cause, qu'elle n'avoit pas pour les autres. Comme les choses, que la passion fait faire, paroissent ridicules à ceux qui n'en ont jamais senti, celle de ma sœur l'exposoit souvent à nos railleries. Une fois entre autres nous lui fimes la guerre, de ce qu'appercevant de loin un Gentilhomme de la maison, qui étoit de la taille du Roi, & qu'elle ne voyoit que par derriere, elle avoit couru à lui les bras ouverts, en criant, *Ha! mon pauvre Sire!*

Une autre chose, qui nous fit fort rire en ce tems-là, fut une plaisanterie que M. le Cardinal fit à Madame de Bouillon, qui pouvoit avoir six ans. La Cour étoit pour lors à la Fére. Un jour qu'il la railloit sur quelque galant qu'elle devoit avoir, il s'avisa à la fin de lui reprocher qu'elle étoit grosse. Le

ref.

ressentiment qu'elle en témoigna le divertit si fort, qu'on résolut de continuer à le lui dire. On lui étrécissoit ses habits de tems en tems, & on lui faisoit accroire que c'étoit elle qui avoit grossi. Cela dura autant qu'il faloit, pour lui faire paroître la chose vraisemblable : mais elle n'en voulut jamais rien croire, & s'en défendit toujours avec beaucoup d'aigreur, jusqu'à ce que le tems de l'accouchement étant arrivé, elle trouva un matin entre ses draps un enfant qui venoit de naître. Vous ne sauriez comprendre quel fut son étonnement & sa désolation à cette vue. *Il n'y a donc*, disoit-elle, *que la Vierge & moi à qui cela soit arrivé ; car je n'ai du tout point eu de mal.* La Reine la vint consoler, & voulut être Marraine: beaucoup de gens vinrent se réjouïr avec l'accouchée; & ce qui avoit été d'abord un passetems domestique devint à la fin un divertissement public pour toute la Cour. On la pressa fort de déclarer le pere de l'enfant; mais tout ce qu'on en put tirer fut, *que ce ne pouvoit être que le Roi ou le Comte de Guiche, parce qu'il n'y avoit que ces deux hommes-là qui l'eussent baisée.* Pour moi, qui avois trois ans plus qu'elle, j'étois toute glorieuse de savoir la vérité de la chose; & je ne pouvois me lasser d'en rire, pour faire bien voir que je la savois.

Vous aurez sans doute peine à croire, que dans cet âge, où l'on ne songe d'ordinaire à rien moins qu'à raisonner, je fisse des réflexions aussi sérieuses que j'en faisois sur toutes les choses de la vie. Cependant, il est vrai que mon plus grand plaisir en ce tems-là étoit de m'enfermer seule pour écrire tout ce

qui me venoit dans la pensée. Il n'y a pas longtems que quelques-unes de ces écritures me tombérent encore sous la main; & je vous avoue que je fus étrangement surprise d'y trouver des choses si éloignées de la capacité d'une petite fille. Ce n'étoient que doutes & questions, que je me proposois à moi-même sur toutes les choses qui me faisoient peine à comprendre. Je ne les décidois jamais assez bien à mon gré: je cherchois pourtant avec obstination ce que je ne savois pas trouver; & si ma conduite n'a pas marqué depuis beaucoup de jugement, j'ai du moins cette consolation que j'avois grande envie d'en avoir.

Il me souvient encore, qu'environ ce même tems, voulant écrire à une de mes amies que j'aimois fort, je me lassai à la fin de mettre tant de fois, *je vous aime*, dans une même Lettre; & je l'avertis, que je ne ferois plus qu'une Croix pour signifier ces trois mots-là. Suivant cette belle invention, il m'arrivoit quelquefois d'écrire des Lettres à cette personne, où il n'y avoit autre chose que des lignes toutes de croix l'une après l'autre. Une de ces Lettres tomba depuis entre les mains de gens qui avoient intérêt d'en pénétrer le mystère; mais ils ne furent jamais que reprendre dans un chiffre si dévot.

Mon enfance s'étant passée parmi ces divers amusemens, on parla de me marier. La fortune, qui vouloit me rendre la plus malheureuse personne de mon Sexe, commença en faisant semblant de me vouloir faire Reine; & il n'a pas tenu à elle, qu'elle ne m'ait rendu odieux le parti qu'elle me desti-

destinoit, par la comparaison de ceux dont elle me flatta d'abord. Cependant, je puis me rendre ce témoignage, que ces illustres partis ne m'éblouïrent pas ; & M. Mazarin n'ôseroit dire qu'il ait jamais remarqué en moi de vanité qui fût au dessus de ma condition.

Tout le monde sait les propositions qui furent faites à diverses reprises de me marier avec le Roi d'Angleterre ; & pour le Duc de Savoie, vous savez ce qui s'en dit au voyage de Lyon (1), & que l'affaire ne rompit, que par le refus où M. le Cardinal s'obstina d'abandonner Geneve en considération de ce Mariage.

Nous logions en Bellecour, & les fenêtres de nos Chambres qui répondoient sur la Place, étoient assez basses pour y monter aisément. Me. de Venelle, notre Gouvernante, étoit si accoûtumée à faire son métier de Surveillante, qu'elle se levoit même en dormant pour venir voir ce que nous faisions. Une nuit entre autres, que ma sœur dormoit la bouche ouverte, Me. de Venelle la venant tâtonner à son ordinaire en dormant aussi, lui mit le doit dedans si avant, que ma sœur s'en réveilla en sursaut, en la mordant bien serré. Jugez quel fut leur étonnement de se trouver toutes deux dans cet état, quand elles furent tout-à-fait éveillées. Ma sœur se mit en une colère étrange. On en fit le conte au Roi le lendemain, & toute la Cour en eut le divertissement.

Soit modestie, soit dissimulation, M. le Car-

(1) En 1658.

Cardinal parut toujours aussi contraire que la Reine à l'attachement que le Roi avoit pour ma sœur. Aussi-tôt que le Mariage d'Espagne fut conclu (1), il n'eut rien de plus pressé que de l'éloigner, de peur qu'elle n'y aportât de l'obstacle. Il nous envoya, quelque tems après le retour de Lyon, l'attendre à Fontainebleau. De là il nous mena à Poitiers, où il lui donna le choix de se retirer où il lui plairoit. Elle choisit la Rochelle: & M. le Cardinal, qui vouloit la dépaïser encore davantage, lui fit enfin proposer à Brouage, par M. de Fréjus, d'épouser M. le Connétable; mais elle refusa, n'étant pas encore attirée en Italie par ce qui l'y attira depuis.

Il avoit résolu de mener Me. de Bouillon & moi au Mariage; mais ma sœur la Connétable s'étant obstinée à ne nous laisser pas aller quand il nous envoya querir, si elle n'y alloit aussi, il aima mieux se priver du plaisir de nous y voir, que de la laisser venir avec nous. Au retour de la Frontiere (2), on nous fit venir à Fontainebleau, où la Cour étoit. Le Roi traita ma sœur assez froidement, & son changement commença de la résoudre à se marier en Italie. Elle me prioit souvent de lui en dire le plus de mal que je pourrois. Mais outre qu'il étoit assez difficile d'en trouver à dire d'un Prince fait comme lui, & qui vivoit parmi nous avec une familiarité & une douceur charmante, l'âge de dix ans, où j'étois alors, ne me permettoit pas de bien comprendre ce qu'elle souhaitoit de moi;

(1) En 1659.
(2) C'est-à-dire, de l'Entrevûe des deux Rois en 1660.

moi; & tout ce que je pouvois faire pour son service, la voyant fort désolée, & l'aimant tendrement, c'étoit de pleurer avec elle son malheur, en attendant qu'elle m'aidât à pleurer les miens.

Le chagrin, que M. le Cardinal avoit de sa liaison avec le Roi, lui avoit donné une grande aversion pour elle; & comme cette intrigue avoit commencé d'abord qu'elle parut dans le monde, on peut presque dire qu'il ne l'avoit jamais aimée.

L'humeur de mon frere ne lui plaisoit guère davantage, & sa conduite encore moins, sur-tout depuis qu'on l'accusa d'avoir été de la débauche de Roissi; car une des choses sur lesquelles il étoit plus mécontent de nous, c'étoit la dévotion. Vous ne sauriez croire combien le peu que nous en avions le touchoit. Il n'est point de raisons qu'il n'employât pour nous en inspirer. Une fois entre autres, se plaignant de ce que nous n'entendions pas la Messe tous les jours, il nous reprocha que nous n'avions, ni piété, ni honneur. *Au moins*, disoit-il, *si vous ne l'entendez pas pour Dieu, entendez-la pour le monde.*

Quoi que j'eusse autant de part que les autres à ses remontrances; néanmoins soit que comme la plus jeune, il me jugeât la moins blâmable, soit qu'il y eût quelque chose dans mon humeur qui lui revînt davantage, il eut long-tems autant de tendresse pour moi, que d'aversion pour eux. C'est ce qui l'obligea à me choisir pour laisser son bien & son nom au mari qu'il me donneroit: ce fut encore ce qui le rendit plus soigneux de ma conduite que de celle des autres, & à la fin aussi plus mécontent, quand il crut avoir sujet de s'en-

L 7 plain-

plaindre. Il craignoit fort que je m'engageasse d'inclination. Mè. de Venelle, qui avoit ordre de m'épier, me parloit inceſſamment de tous les gens qui me fréquentoient, & que je pouvois aimer, afin de découvrir par mes diſcours mes ſentimens pour chacun d'eux : mais comme je n'avois rien dans le cœur, elle n'y pouvoit rien connoître; & elle ſeroit encore en cette peine, ſi l'indiſcrétion de ma ſœur n'eût point donné à croire ce que je n'y avois pas.

Je vous ai dit qu'elle vouloit toujours que j'aimaſſe quelque choſe. Elle me preſſa durant pluſieurs années avec tant d'inſtance de lui dire, s'il n'y avoit point d'homme à la Cour qui me plût plus que les autres, que je lui avouai à la fin, vaincue par ſon importunité, *que je voyois quelquefois au Logis un jeune garçon qui me revenoit aſſez; mais que je ſerois bien fâchée qu'il me plût autant que le Roi lui plaiſoit à elle.* Ravie de m'avoir tiré cet aveu de la bouche, elle m'en demanda le nom; mais je ne le ſavois pas: & quelque peine qu'elle ſe donnât pour m'obliger à le dépeindre, elle fut plus de deux mois à m'en faire la guerre ſans le connoître. Elle ſut à la fin que c'étoit un Gentilhomme Italien, nouvellement ſorti de Page de la Chambre qui n'étoit encore que Sous-Lieutenant aux Gardes, & qui fut tué il y a quelques années en Flandres dans une Charge beaucoup plus élevée. Elle me dit ſon nom, & le dit auſſi au Roi, à qui elle fit fête de ma prétendue inclination, & pour qui elle n'avoit rien de ſecret. M. le Cardinal le ſut bien-tôt après; & croyant que ce fût toute autre choſe que ce n'étoit, il m'en parla avec un emportement étran-

étrange. C'étoit justement le vrai moyen de faire quelque chose de rien; & si j'avois été capable de m'engager par dépit, les reproches qu'il me fit m'auroient fait résoudre à les mériter.

Comme le Cavalier étoit familier dans la Maison, le bruit que M. le Cardinal avoit fait alla jusqu'à lui, & lui fit peut-être venir une pensée qu'il n'avoit pas. Quoi qu'il en soit, il trouva le moyen de me la faire connoître; & il ne tint pas à ma sœur, que je ne répondisse à sa passion, au lieu de la mépriser.

Cependant, M. le Cardinal empiroit à vue d'œil. Le desir d'éterniser son nom l'emporta sur l'indignation qu'il avoit conçûe contre moi. Il s'en ouvrit à l'Evêque de Fréjus, & lui demanda son avis sur plusieurs partis qu'il avoit dans l'esprit. L'Évêque, gagné par M. Mazarin, moyennant une promesse de cinquante mille écus, n'oublia rien pour les mériter. Il ne les a pourtant jamais touchés: Il rendit le Billet qu'on lui en avoit fait d'abord, en se laissant entendre, *qu'il aimeroit mieux l'Evêché d'Evreux s'il se pouvoit*; mais le Roi en aiant disposé ailleurs, après deux mois d'importunité de M. Mazarin, M. de Fréjus redemanda les cinquante mille écus, & M. Mazarin ne se trouva plus en état de les donner.

Aussi tôt que le mariage fut conclu, il m'envoya un grand Cabinet, où entre autres nippes il y avoit dix mille pistoles en or. J'en fis bonne part à mon frere & à mes sœurs, pour les consoler de mon opulence, qu'elles ne pouvoient voir sans envie, quelque mine qu'elles fissent. Elles n'avoient pas même besoin

besoin de m'en demander. La clef demeura toujours ou elle étoit, quand on l'apporta; en prit qui voulut; & un jour entre autres, que nous n'avions pas de meilleur passetems, nous jettames plus de trois cens Louïs par les fenêtres du Palais Mazarin, pour avoir le plaisir de faire battre un peuple de Valets qui étoit dans la Cour.

Cette profusion étant venue à la connoissance de M. le Cardinal, il en eut tant de déplaisir, qu'on crut qu'elle avoit hâté sa fin. Quoiqu'il en soit, il mourut huit jours après (1), & me laissa la plus riche héritiere, & la plus malheureuse femme de la Chrétienté. A la premiere nouvelle que nous en eumes, mon frere & ma sœur, pour tout regret, se dirent l'un à l'autre, *Dieu merci, il est crévé.* A dire vrai, je n'en fus guère plus affligée; & c'est une chose remarquable, qu'un homme de ce mérite, après avoir travaillé toute sa vie pour élever & enrichir sa famille, n'en ait reçu que des marques d'aversion, même après sa mort. Si vous saviez avec quelle rigueur il nous traitoit en toutes choses, vous en seriez moins surpris. Jamais personne n'eut les manieres si douces en public, & si rudes dans le domestique; & toutes nos humeurs, & nos inclinations, étoient contraires aux siennes. Ajoûtez à cela la sujettion incroyable où il nous tenoit, notre extrême jeunesse, & l'insensibilité pour toutes choses, où le trop d'abondance & de prospérité jette d'ordinaire les personnes de cet âge, quelque bon naturel qu'elles ayent.

Pour

(1) Le Cardiual Mazarin mourut le 9 de Mars 1661.

Pour mon particulier, la Fortune a pris soin de punir mon ingratitude, par les malheurs dont ma vie a été une suite continuelle depuis cette mort. Je ne sai quel pressentiment ma sœur en avoit; mais dans les premiers chagrins qui suivirent mon mariage, elle me disoit pour toute consolation, *Crepa, crepa: tu seras encore plus malheureuse que moi.*

M. de Lorraine, qui l'aimoit passionnément, la pressoit depuis long-tems de l'épouser, & continua dans cette poursuite, même après la mort de M. le Cardinal. La Reine-Mere, qui ne vouloit point en toute maniere qu'elle restât en France, chargea Me. de Venelle de rompre cette intrigue à quelque prix que ce fût; mais tous leurs efforts auroient été inutiles, si des raisons ignorées de tout le monde ne les eussent secondé: & quoique le Roi eût la générosité de lui donner à choisir qui elle vouloit épouser en France, si M. de Lorraine ne lui plaisoit pas, & qu'il témoignât un sensible déplaisir de son départ, sa mauvaise étoile l'entraina en Italie, contre toute sorte de raisons. M. le Connétable, qui ne croyoit pas qu'il pût y avoir de l'innocence dans les amours des Rois, fut si ravi de trouver le contraire dans la personne de ma sœur, qu'il compta pour rien de n'avoir pas été le premier Maître de son cœur. Il en perdit la mauvaise opinion qu'il avoit, comme tous les Italiens, de la liberté que les femmes ont en France; & il voulut qu'elle jouît de cette même liberté à Rome, puisqu'elle en savoit si bien user.

Cependant, l'Eunuque son confident, qui demeuroit sans crédit par son absence, & par la mort de M. le Cardinal, entreprit de se

ren-

rendre néceſſaire auprès de moi; mais outre que mon inclination m'éloignoit fort de toute ſorte d'intrigues, M. Mazarin me faiſoit obſerver trop ſoigneuſement. Enragé de cet obſtacle, il réſolut de s'en venger ſur M. Mazarin même. Cet homme avoit conſervé un accès aſſez libre auprès du Roi, depuis le tems qu'il étoit confident de ma ſœur. Il lui va faire de grandes plaintes de la rigueur avec laquelle M. Mazarin me traitoit; *qu'il étoit obligé de s'y intéreſſer, comme Créature de M. le Cardinal, & mon ſerviteur particulier, que M. Mazarin étoit jaloux de tout le monde, & ſurtout de S. M.; & qu'il me faiſoit obſerver avec un ſoin tout particulier dans tous les lieux où le Roi,* qui ne ſongeoit pas à moi, *pouvoit me voir. Qu'au reſte, il tranchoit du grand Miniſtre, & qu'il avoit menacé de faire ſortir tous les Italiens de Paris.* A tout cela le Roi ne lui répondit autre choſe ſinon, *que ſi tout ce qu'il diſoit étoit vrai, le Duc Mazarin étoit fou, & qu'il n'avoit pas hérité de la puiſſance de M. le Cardinal, comme de ſon bien.* Ce qu'il y avoit de véritable dans ce raport eſt que M. Mazarin, ayant apris quelque choſe des intrigues de l'Eunuque, avoit menacé de le chaſſer du Palais Mazarin où il logeoit.

Non content de ce qu'il avoit fait, il fut aſſez mal aviſé pour s'en vanter en préſence d'une femme de qualité de Provence, nommée Me. de Ruz, qui connoiſſoit je ne ſai comment M. Mazarin. Elle l'avertit du mauvais office qu'on lui avoit rendu. Il vouloit mettre près de moi quelque Dame, qui, ſans avoir le nom de Gouvernante, en fît toute la fonction; & trouvant cette Me. de Ruz fort propre à faire ce perſonnage, il jetta les yeux ſur elle, en reconnoiſſance de l'avis

qu'elle

qu'elle lui donnoit. Il lui dit de trouver le moyen de se faire présenter à moi, sans que je susse qu'il la connoissoit. M. de Fréjus m'en parla comme de lui-même quelque tems après, & me l'amena par un Escalier dérobé, un jour que M. Mazarin étoit à la chasse. J'en fus fort satisfaite; & comme je croyois, que si on savoit qu'elle me plût, on ne me la donneroit pas, je ne voulois pas que personne du Logis la connût avant qu'elle y fût établie. Un jour que j'étois seule avec elle, Me. de Venelle entrant brusquement fit sauter un busc que nous avions mis derriere la porte pour nous fermer. Aussi-tôt Me. de Ruz, par une presence d'esprit merveilleuse, se mit à rouler les yeux dans la tête, pleurer, & crier d'un vrai ton de Gueuze, *qu'elle étoit une pauvre Demoiselle de Lorraine, & qu'elle me prioit d'avoir pitié de sa misere.* Comme elle a l'air du visage extrêmement vif & ardent, ainsi que la plûpart des Provençaux, sa grimace lui réussit si bien, & la défigura tellement, que j'avois peine moi-même à la reconnoître. Me. de Venelle en eut grand peur: elle s'en éloigna bien vite le plus qu'elle pût, & fut depuis dire par-tout *qu'elle avoit trouvé le Diable dans ma Chambre.*

La conduite artificieuse de M. Mazarin dans le choix de cette Dame, en un tems qu'il ne pouvoit encore avoir aucun sujet de se plaindre de moi, suffit pour vous faire connoître sa défiance naturelle, & dans quelle disposition d'esprit il m'avoit épousée. Comme il craignoit pour moi le séjour de Paris, il me promenoit incessamment par ses Terres & ses Gouvernemens. Pendant les trois ou quatre premieres années de notre mariage,

riage, je fis trois Voyages en Alsace, autant en Bretagne; sans parler de plusieurs autres à Nevers, au Maine, à Bourbon, Sedan, & ailleurs. N'ayant point de plus sensible joie à Paris que celle de le voir, il ne m'étoit pas si dur qu'il auroit été à une autre personne de mon âge d'être privée des plaisirs de la Cour. Peut être ne me serois-je jamais lassée de cette vie vagabonde, s'il n'eût point trop abusé de ma complaisance. Il m'a fait plusieurs fois faire deux cens lieues étant grosse, & même fort près d'accoucher.

Mes parens & mes amis, qui étoient sensibles pour moi aux dangers où il exposoit ma santé, me les représentoient, quand je venois à Paris, le plus fortement qu'il leur étoit possible; mais ce fut long-tems inutilement. Qu'eussent ils dit, s'ils eussent su que je ne pouvois parler à un Domestique, qu'il ne fût chassé le lendemain; que je ne recevois pas deux visites de suite d'un même homme, qu'on ne lui fit défendre la Maison; que si je témoignois quelque inclination pour l'une de mes filles, plus que pour les autres, on me l'ôtoit aussi-tôt? Si je demandois mon carosse, & qu'il ne jugeât pas à propos de me laisser sortir, il défendoit en riant qu'on y mît les Chevaux, & plaisantoit avec moi sur cette défense, jusqu'à ce que l'heure d'aller où je voulois aller fût passée. Il auroit voulu que je n'eusse vû que lui seul dans le monde; sur-tout, il ne pouvoit souffrir que je visses ses parens, ni les miens: les miens, parce qu'ils entroient alors dans mes intérêts; & les siens, parce qu'ils n'approuvoient non plus sa conduite que les miens. J'ai été longtems logée à l'Arsenal avec Me. d'Oradous sa

Cou-

Cousine, sans qu'il me fût permis de la voir.

L'innocence de mes divertissemens, capable de rassûrer un autre homme de son humeur qui auroit conservé quelque égard pour mon âge, lui faisoit autant de peine, que s'ils eussent été fort criminels. Tantôt, c'étoit péché de jouer à Colin-Maillard avec mes gens; tantôt, de se coucher trop tard. Il ne put jamais alléguer que ces deux sujets de plainte, une fois que M. Colbert voulut savoir tous ceux qu'il avoit. Souvent, on ne pouvoit pas aller au Cours en conscience; à plus forte raison à la Comédie. Une autre fois, je ne priois pas Dieu assez long-tems. Enfin, son chagrin sur mon chapitre étoit si puissant, que si on lui eût demandé comment il vouloit que je vécusse, je croi qu'il n'auroit pas pu en convenir avec lui-même. Il a dû dire depuis, *que ce qu'il en faisoit étoit à cause qu'il connoissoit ce que je valois; & que le commerce du monde étant si contagieux, quelque raillerie qu'on fît de lui, il vouloit empêcher qu'on ne me gâtât, parce qu'il m'aimoit encore plus que sa propre réputation.* Mais si c'est son amour pour moi, qui l'obligeoit à me traiter d'une maniere si bizarre, il auroit presque été à souhaiter pour tous deux, qu'il m'eût un peu honoré de son indifférence.

Aussi-tôt qu'il savoit que je me plaisois en un lieu, il m'en faisoit partir, quelque raison qu'il y eût de m'y laisser. Nous étions au Maine, quand la nouvelle vint du Voyage de Marsal (1). Il eut ordre d'en être, & m'envoya en Bretagne tenir compagnie à son pere qui étoit aux Etats. Pendant qu'il dispo- soit

(1) En 1663.

soit son départ à Paris, il apprit par les Espions dont il m'environnoit toujours, que je me divertissois fort; il en tomba malade de chagrin, & me manda en diligence. Son pere, qui apprit en même tems que les Médecins l'envoyoient à Bourbon, ne voulut pas me laisser partir, disant *qu'il ne faloit point avoir de femme pendant qu'on buvoit les eaux.* Il tomba évanouï de douleur en recevant cette réponse; & après plusieurs Couriers, son pere m'ayant à la fin laissé partir, je fus le mener à Bourbon, où je demeurai un mois enfermée avec lui dans une Chambre à lui voir rendre ses eaux, sans visiter seulement Madame la Princesse, qui y étoit, & à qui il a l'honneur d'appartenir. Il n'avoit pu croire d'abord que ce fût son pere qui m'eût arrêtée en Bretagne; & quelque assûrance qu'il en eût depuis, il soutint toujours, que j'avois mieux aimé m'y divertir, que de le venir consoler dans son mal. Il m'auroit été aisé de m'en justifier, s'il eût voulu m'entendre: mais c'étoit ce qu'il fuyoit le plus, parce que tout le tort se trouvoit de son côté dans les eclaircissemens; & il ne vouloit jamais avouer de s'être trompé. Rien ne m'a plus affligée de lui, que cette aversion qu'il avoit pour s'éclaircir, parce qu'il en prenoit droit de me traiter toujours comme coupable.

Quelque tems après, ayant été obligé pour le service du Roi d'aller en Bretagne, il se mit si fortement en tête de m'avoir près de lui, & écrivit des choses si étranges sur ce sujet à l'Abbé d'Effiat son parent, que je fus obligée de partir de Paris trois semaines après être accouchée. Peu de femmes de ma qualité en auroient fait autant; mais que ne fait-on

on point pour jouïr d'un bien auſſi précieux que la Paix? Pour achever de me remettre, il me fit demeurer dans un des plus chétifs Villages de tout le Païs, & dans une Maiſon ſi vilaine, qu'on étoit contraint de ſe tenir tout le jour dans les Prez. Il choiſiſſoit toujours ces ſortes de lieux, afin que je ne viſſe point de compagnie. Auſſi, bien loin d'en avoir dans le Village même, ceux que la civilité ou les affaires obligeoient à l'y venir voir, étoient contraints de camper faute de cabaret; & pour peu qu'ils lui déplûſſent, il les renvoyoit bien tôt ſous prétexte de diverſes affaires, dont il les chargeoit, & qui dépendoient de lui dans la Province. Cependant, nous paſſames ſix mois dans cet agréable ſéjour l'année mille ſix cent ſoixante-ſix.

Une autre fois, qu'il étoit ſeul à Bourbon, & qu'il m'avoit envoyée en Bretagne, il eut encore avis par ſes Eſpions, que je m'y divertiſſois aſſez avec Me. de Coaquin, & qu'il ſe paſſoit peu de jours que nous ne fiſſions quelque partie de Promenade, par terre, ou ſur mer. Son inquiétude le prend. Il me mande que je l'aille joindre à Nevers, où *il y avoit*, diſoit-il, *de fort bons Comédiens, entre autres divertiſſemens.*

Je commençois à me laſſer de faire de ſemblables courvées. J'écrivis à M. Colbert, pour m'en plaindre; mais m'ayant conſeillé de partir, je fus bien ſurpriſe de trouver M. Mazarin à dix lieues de Nevers, qui s'en venoit à Paris avec mon frere qui revenoit d'Italie. Il ne me rendit jamais aucune raiſon d'un procédé ſi extraordinaire, & nous fumes ſans autre éclairciſſement nous confiner à notre Caſſine près Sedan, où mon frere me

voyant

voyant fort triste eut la complaisance de venir avec nous. Ce fut là pour la premiere fois, que M. Mazarin, qui n'étoit pas bien aise d'avoir un semblable témoin de sa conduite domestique, ne sachant comment s'en défaire autrement, s'avisa de faire semblant d'en être jaloux. Jugez du ressentiment que je dûs avoir pour une si grande méchanceté.

Que si tous ces outrages paroissent durs à souffrir en les entendant raconter, la maniere de les faire étoit encore quelque chose de plus cruel. Vous en jugerez par cet échantillon. Un soir que j'étois chez la Reine, je le vis venir à moi tout gai, & avec un rire contraint & affecté, pour me faire tout haut ce compliment: *J'ai une bonne nouvelle à vous donner, Madame; le Roi vient de me commander d'aller en Alsace.* M. de Roquelaure, qui se trouva présent, indigné comme le reste de la compagnie de cette affectation, mais plus franc que les autres, ne put se tenir de lui dire, *que c'étoit là une belle nouvelle à venir donner avec tant de joie à une femme comme moi;* mais M. Mazarin, sans daigner répondre, sortit tranquillement de la Chambre, tout fier de sa galanterie. Le Roi, à qui on la conta, en eut pitié. Il prit la peine de me dire lui-même, *que mon Voyage ne seroit que de trois mois;* & me tint parole, comme il a toujours fait.

Si je n'avois peur de vous ennuyer, je pourrois vous dire mille malices semblables, qu'il me faisoit sans aucune nécessité, & pour le seul plaisir de me tourmenter, comme celle-là. Imaginez-vous donc des oppositions continuelles à mes plus innocentes fantaisies, une haine implacable pour tous les

gens

gens qui m'aimoient, & que j'aimois; un soin curieux de présenter à ma vue tous ceux que je ne pouvois souffrir, & de corrompre ceux en qui je me fiois le plus, pour savoir mes secrets, si j'en eusse eu; une application infatigable à me décrier par-tout, & donner un tour criminel à toutes mes actions; enfin, tout ce que la malignité de la cabale bigotte peut inventer & mettre en œuvre dans une Maison où elle domine avec tyrannie, contre une jeune femme simple, sans égard, & dont le procédé peu circonspect donnoit tous les jours de nouvelles matieres de triomphe à ses ennemis.

Je me sers hardiment du mot de cabale bigotte; car je ne croi pas que les plus rigoureuses Loix de la charité Chrétienne m'obligent de présumer, que les dévots par qui M. Mazarin s'est gouverné soient du nombre des véritables, après avoir dissipé tant de millions. Et c'est ici l'Article fatal, qui a poussé ma patience à bout, & qui est la véritable origine de tous mes malheurs. Si M. Mazarin s'étoit contenté de m'accabler de tristesse & de douleur, d'exposer ma santé & ma vie à ses caprices les plus déraisonnables, & de me faire enfin passer mes plus beaux jours dans une servitude sans exemple; puisque le Ciel me l'avoit donné pour Maître, je me serois contentée de gémir, & de m'en plaindre à mes amis. Mais quand je vis que par ses dissipations incroyables, mon fils, qui devoit être le plus riche Gentilhomme de France, couroit risque de se trouver le plus pauvre, il falut céder à la force du sang, & l'amour maternelle l'emporta sur toute la modération que je m'étois proposé de garder.

Je voyois tous les jours disparoître des sommes immenses, des meubles hors de prix, des Charges, des Gouvernemens, & tous les autres débris de la fortune de mon Oncle, le fruit de ses travaux, & la récompense de ses services. J'en vis vendre pour plus de trois millions, avant que d'éclater; & il ne me restoit presque plus pour tout bien assûré que mes pierreries, lors que M. Mazarin s'avisa de me les ôter. Il prit son tems un soir que je me retirai fort tard de la Ville, pour s'en saisir. Ayant voulu en savoir la raison avant que de me coucher, il me dit *qu'il craignoit que je n'en donnasse, libérale comme j'étois, & qu'il ne les avoit prises que pour les augmenter.* Je lui répondis, *qu'il seroit à souhaiter, que sa libéralité fût aussi bien réglée que la mienne; que je me contentois de ce que j'en avois; & que je ne me coucherois point qu'il ne me les eût rendues:* & voyant que quoi que je disse il ne me répondoit que par de mauvaises plaisanteries dites avec un rire malicieux, & d'un air tranquille en apparence, & très-aigre en effet; je sortis de la Chambre, de desespoir, & m'en allai au quartier de mon frere, toute éplorée, & ne sachant que devenir. Me. de Bouillon, que nous envoyames d'abord querir, ayant appris le nouveau sujet de plainte que j'avois, me dit que je le méritois bien, puisque j'avois souffert tous les autres sans rien dire.

Je voulois m'en aller avec elle sur l'heure même, si Me. Bellinzani, que nous envoyâmes aussi prendre, ne m'en eût empêchée, en me priant d'attendre qu'elle eût parlé à M. Mazarin. Il avoit donné ordre qu'on ne laissât entrer personne; mais Me.

Belli-

Bellinzani s'étant obſtinée à lui parler, il ne lui laiſſa jamais le tems de rien dire, & elle n'en put tirer autre choſe, ſinon, *qu'elle ne pouvoit point avoir d'affaire aſſez preſſée avec lui, pour le venir trouver à une heure ſi indue; & que ſi elle avoit à lui parler, il alloit le lendemain matin à S. Germain, & qu'il lui donnoit rendez-vous à la Croix de Nanterre.* Me. Bellinzani, étant revenue auſſi indignée que nous d'une raillerie ſi hors de raiſon, il fut conclu que j'irois coucher chez Me. de Bouillon.

Le lendemain, toute la famille s'y étant aſſemblée pour mon affaire, Me. la Comteſſe (1) fut chargée d'en parler au Roi. Il la reçut le mieux du monde, & Me. la Princeſſe de Carignan eut ordre de me venir prendre, pour m'emmener à l'Hôtel de Soiſſons. J'y fus environ deux mois, au bout deſquels je fus obligée de retourner avec M. Mazarin, ſans qu'il me rendît même mes pierreries, & ſans autre avantage pour moi, que de pouvoir chaſſer quelques femmes, qu'il m'avoit données, & que je n'agréois pas. Ce fut la ſeule faveur que je pus obtenir. Quand je voulus m'obſtiner aux pierreries, Me. la Comteſſe fut la premiere à me dire, que je faiſois une vilainie. J'eus toujours la Cour contre moi depuis ce tems: on ſait ce que cela emporte en toute ſorte d'affaires; & je dis au Roi à ce propos, *que je me conſolerois de voir M. Mazarin ſi favoriſé contre moi, s'il l'etoit également en tout, & ſi le peu de ſupport qu'il trouvoit dans ſes autres*

(1) La Comteſſe de Soiſſons.

autres intérêts ne faisoit pas voir qu'il n'avoit autre ami que mes ennemis.

Comme cette Paix étoit plutôt un triomphe pour lui, qu'un accommodement, elle le rendit trop fier pour être de durée. Une heure avant que d'aller au Palais Mazarin, j'y envoyai un Valet de Chambre, que Me. la Comtesse m'avoit donné depuis que j'en étois sortie, & qui portoit mes hardes. M. Mazarin, qui le connoissoit comme moi, lui ayant demandé ce qu'il vouloit, & à qui il étoit, le congédia sans attendre seulement que je fusse arrivée. Ce Valet me rencontra à deux cens pas du Logis; & quoi que Me. la Comtesse, qui me conduisoit, vît bien que c'étoit une nouvelle occasion de brouillerie, elle se contenta de m'exhorter à passer outre, me laissa au bas de l'Escalier, & ne voulut point voir M. Mazarin, parce qu'il avoit fait tous ses efforts pour me faire mettre à l'Hôtel de Conti, comme si je n'eusse pas été si bien à l'Hôtel de Soissons.

Je demandai d'abord grace pour le Valet chassé: & la nécessité, où je me voyois réduite par l'autorité des Puissances, me fit faire des soumissions que je n'aurois jamais espérées de la fierté de mon naturel; mais ce fut inutilement. J'avois affaire à un homme, qui vouloit profiter de la conjoncture; & voyant qu'il ne me payoit que de mauvaises excuses, & de plus mauvaises plaisanteries, je me mis en devoir de le quitter pour me retirer chez mon frere une seconde fois.

M. Mazarin, qui, comme vous verrez, avoit pris ses mesures pour m'empêcher de

fortir

fortir quand il me plairoit, & me faire une prifon de mon Palais, fe jetta au devant de moi, & me pouffa fort rudement, pour me fermer le paffage: mais la douleur me donnant des forces extraordinaires, je paffai malgré qu'il en eût; & quoi qu'il fe tuât de crier par la fenêtre; *qu'on fermât toutes les Portes & fur-tout celle de la Cour*, perfonne, me voyant toute en pleurs, n'ôfa lui obéir. Je fis le tour de la rue, où il y avoit grand monde, dans ce trifte état, feule, à pied, & en plein midi, pour me rendre à mon afyle ordinaire. Ce fcandale fut l'effet de la prévoyance qu'il avoit eue de faire murer les Portes qui communiquoient du Palais de mon frere au nôtre, & par où je m'étois fauvée l'autre fois; mais cette précaution fit juger à ceux qui la furent, qu'il n'avoit pas deffein, fi je retournois avec lui, de me traiter mieux que par le paffé, quand il prenoit ainfi fes fûretés pour l'avenir.

D'abord que je fus chez mon frere, j'écrivis au Roi, pour lui rendre raifon de ma conduite; & Me. la Comteffe m'emmena à l'Hôtel de Soiffons; mais au bout de cinq ou fix jours, M. de Louvois m'étant venu propofer de la part du Roi d'entrer dans quelque Couvent, elle ne le voulut pas; & elle négocia fi bien, qu'on obligea M. Mazarin à me venir prendre, à condition qu'elle fe raccommoderoit avec lui. Mon frere s'en alla d'abord après en Italie, en partie pour faire voir qu'il ne tiendroit pas à lui que je ne demeuraffe en bonne intelligence avec mon mari: mais elle ne fut jamais qu'apparente; & pendant trois ou quatre mois

que nous fûmes ensemble, il ne se passa jour que je ne fusse obligée de quereller, quelque besoin & quelque envie que j'eusse de vivre en paix.

Au bout de ce tems, il voulut aller en Alsace ; & au lieu de m'accorder toutes choses pour m'obliger à l'y suivre, comme j'y étois résolue, il fut assez mal conseillé pour s'obstiner à me faire garder une femme que je ne voulois plus. Cette difficulté de bagatelle me fit ouvrir les yeux, & me donna le tems de penser mieux à ce que je faisois. Mes amis eurent la charité de me faire comprendre le peu de sûreté qu'il y avoit à m'aller mettre à la discrétion d'un homme de ce caractère d'esprit, dans un Païs si éloigné, & où il avoit une autorité absolue ; „ Qu'après les choses „ qui s'étoient passées, il faloit que je fusse „ folle, pour espérer d'en revenir; Qu'il a„ voit déjà fait partir mes pierreries par a„ vance, & que ce ne pouvoit être que pour „ se retirer tout-à-fait dans ce Gouvernement, „ où sa conduite ne seroit pas éclairée com„ me elle étoit à Paris, & où mes amis, „ quelque besoin que j'eusse d'eux, ne pour„ roient plus faire pour moi que des vœux „ inutiles."

Ces considérations, qui n'étoient que trop bien fondées, me firent réfugier chez Me. la Comtesse, la veille du départ de M. Mazarin, de peur qu'il ne m'emmenât par force avec lui. J'étois si troublée de me voir réduite de nouveau à cette nécessité, que j'oubliai même d'emporter mes petites pierreries, qui m'étoient toujours demeurées pour mon usage, & qui pouvoient

bien valoir cinquante mille écus. Comme c'étoit le ſeul bien du monde que j'avois à ma diſpoſition, Me. la Comteſſe eut la prévoyance de me les demander d'abord qu'elle me vit; & cela fut cauſe, que je pus les envoyer querir aſſez à tems pour les avoir. Il vint le lendemain demander ce que je voulois. On lui dit deux choſes: ne point aller en Alſace, & qu'il me rendît mes groſſes pierreries, qui étoient déjà parties, & qui avoient été la premiere cauſe de nos différends. Pour l'Alſace, il m'en auroit aiſément diſpenſée, parce qu'il n'eſpéroit plus de m'y pouvoir mener; mais pour les pierreries, il ne rendoit point de réponſe préciſe: & comme cependant elles marchoient toujours, auſſi-tôt qu'il nous eut quittées, Me. la Princeſſe de Bade me mena chez M. Colbert, pour le prier de s'en ſaiſir. Il ne crut pas pouvoir me refuſer cette grace: il falut les faire revenir; & elles ſont toujours demeurées depuis entre ſes mains.

Il ne fut plus queſtion que de ſavoir ce que je deviendrois. M. Mazarin me donna le choix de demeurer à l'Hôtel de Conti, ou à l'Abbaïe de Chelles, les deux Lieux du monde qu'il ſavoit que je haïſſois le plus, & pour les plus juſtes raiſons. L'accablement d'eſprit où j'étois ne me permit jamais de me déterminer entre deux propoſitions également odieuſes: il falut que d'autres choiſiſſent pour moi; & les raiſons contre l'Hôtel de Conti étoient ſi fortes, que Chelles fut préféré (1).

Ce fut en cette ſolitude, que faiſant ré- flexion

(1) En 1667.

flexion sur l'obligation, où mes parens me représentoient que j'étois de me séparer de biens, pour sauver le reste des dissipations de M. Mazarin, en faveur de mes pauvres enfans, je m'y résolus à la fin. Mais quelque persuadée que je fusse de le devoir faire, les raisons particulieres, que j'avois de déférer en toutes choses aux sentimens de M. Colbert, m'arrêtérent tout court, lorsque l'ayant fait pressentir sur ce dessein, j'apris qu'il n'en étoit pas d'avis.

Au bout de six mois, M. Mazarin, revenant d'Alsace, me vint voir en passant, & voulut m'obliger à chasser deux filles, que Me. la Comtesse m'avoit données depuis son départ. Comme il n'avoit point d'autre raison pour exiger de moi cette déférence, que son animosité contre elle, je ne crus pas qu'il fût de mon devoir de la satisfaire. Le ressentiment qu'il en eut l'obligea à prier le Roi de me faire changer de Couvent, sous je ne sai quel prétexte; mais en effet, parce que l'Abbesse de Chelles, qui étoit sa tante, en usoit honnêtement avec moi, & que j'en étois satisfaite. Il obtint tout ce qu'il voulut; & quoi que cette Abbesse s'en tînt aussi offensée qu'elle devoit, & qu'elle rendît les plus favorables témoignages de ma conduite qu'il pouvoit desirer, M. le Premier me vint dire, *que je ferois plaisir au Roi d'aller à Sainte Marie de la Bastille*, & Me. de Toussi me vint prendre avec six Gardes du Corps pour m'escorter.

Peu de tems après, M. Mazarin partant pour Bretagne m'y vint voir. Il ne me pouvoit souffrir avec des mouches: il se trouva par hazard que j'en avois mis en jour-là;
&

& il me dit d'abord, *qu'il ne me parleroit point que je ne les ôtasse.* Jamais homme ne demanda les chofes avec une hauteur plus propre à les faire refufer, fur-tout quand il croyoit que la confcience y étoit intéreffée, comme en cette occafion; & ce fut auffi ce qui me fit obftiner à demeurer comme j'étois, pour lui faire voir, que ce n'étoit, ni mon intention, ni ma croyance, d'offenfer Dieu par cette parure. Il contefta une groffe heure fur ce fujet; mais voyant que c'étoit inutilement, il s'expliqua à la fin nonobftant mes mouches, & me preffa non moins inutilement d'aller en Bretagne avec lui.

Je fongeois à le plaider, & non pas à le fuivre. J'obtins d'en aller parler au Roi: Me. la Princeffe de Bade m'y conduifit, & S. M. eut la bonté de me le permettre. Mais Monfieur Colbert, qui avoit peine à y confentir pour des raifons qui ne fouffroient point de replique en toute autre conjoncture, tira les chofes en longueur, jufqu'à ce que Me. de Courcelles ayant été mife avec moi dans le Couvent, j'obtins enfin la permiffion de commencer mon procès par la faveur des amis qu'elle avoit à la Cour.

Comme elle étoit fort aimable de fa perfonne, & fort réjouïffante, j'eus la complaifance pour elle d'entrer dans quelques plaifanteries qu'elle fit aux Religieufes, On en fit cent contes ridicules au Roi; que nous mettions de l'encre dans le Benitier, pour faire barbouiller ces bonnes Dames; que nous allions courir par le dortoir pendant leur premier fomme, avec beaucoup de petits chiens, en criant *Tayaut*; & plufieurs au-

tres choſes ſemblables, ou abſolument inventées, ou exagérées avec excès. Par exemple, aiant demandé à nous laver les pieds, les Religieuſes s'aviſérent de le trouver mauvais, & de nous refuſer ce qu'il faloit, comme ſi nous euſſions été là pour obſerver leur régle. Il eſt vrai que nous remplimes d'eau deux grands coffres qui étoient ſur le dortoir; & parce qu'ils ne la tenoient pas, & que les ais du plancher joignoient fort mal, nous ne primes pas garde, que ce qui répandit, perçant ce mauvais plancher, alla mouiller les lits de ces bonnes ſœurs. Si vous étiez alors à la Cour, il vous ſouviendra qu'on y conta cet accident comme un franc tour de Page. Il eſt encore vrai, que ſous prétexte de nous tenir compagnie, on nous gardoit à vue. On choiſiſſoit pour cet office les plus âgées des Religieuſes, comme les plus difficiles à ſuborner; mais ne faiſant autre choſe que nous promener tout le jour, nous les eûmes bien-tôt miſes toutes ſur les dents l'une après l'autre; juſques-là que deux ou trois ſe démirent le pied, pour avoir voulu s'obſtiner à courir avec nous. Je ne vous conterois pas ces petites choſes, ſi les partiſans de M. Mazarin ne les avoient pas publiées; mais puiſqu'ils m'en ont fait autant de crimes, je ſuis bien-aiſe que vous en ſachiez toute l'énormité.

Après avoir été trois mois dans ce Couvent, nous eûmes permiſſion d'aller à Chelles, où je ſavois que nous ſerions traitées plus raiſonnablement, quoi que nous ne pûſſions pas y avoir tant de viſites; & M. Mazarin arriva de Bretagne, le même jour que nous y fûmes transférées. Ce fut à quelques

jours

jours de-là, qu'il y vint avec soixante Chevaux, & permission de M. de Paris, pour entrer dans le Couvent, & m'enlever de force; mais l'Abbesse sa tante, ne se contentant pas de lui refuser l'entrée, me remit toutes les Clefs entre les mains, pour m'ôter jusqu'au soupçon du mal qu'elle me pouvoit faire, à condition seulement que je parlerois à M. Mazarin. Je lui demandai fort ce qu'il vouloit; mais il me répondit toujours, *que je n'étois pas l'Abbesse*; & lui aiant répliqué, *que j'étois Abbesse pour lui ce jour-là, puisque j'avois toutes les Clefs de la Maison, & qu'il n'y pouvoit entrer que par ma faveur*, il me tourna le dos & s'en alla. Un Gentilhomme, qui m'étoit venu visiter de la part de Me. la Comtesse, s'en fut tout rapporter à Paris; ajoûtant que le bruit étoit à Chelles, que M. Mazarin n'étoit pas retiré tout-à-fait, & qu'il reviendroit la nuit suivante. Vous avez su, sans doute, comment Me. de Bouillon, M. le Comte, M. de Bouillon, & tout ce qu'il y avoit de plus honnêtes-gens qualifiés à la Cour, montérent à Cheval sur ce raport, pour venir à mon secours. Au bruit qu'ils firent en arrivant, Me. de Courcelles & moi les prîmes pour mes ennemis; mais la frayeur ne nous troubla point si fort, que nous ne nous avisassions d'un excellent expédient pour nous cacher. Il y avoit à la grille de notre parloir un trou assez grand pour faire entrer un grand plat, par où nous n'avions jamais songé jusqu'alors qu'une personne pût passer. Nous y passâmes pourtant toutes deux; mais ce fut avec tant de peine, que M. Mazarin même, s'il eût été dans le Couvent,

ne s'en feroit jamais défié, & nous auroit plûtôt cherché par-tout, que dans ce parloir. Nous connumes bien-tôt que nous avions pris l'alarme à faux, & la honte que nous en eumes nous fit résoudre à rentrer par où nous étions sorties, sans en avertir personne. Me. de Courcelles repassa la premiere aisément : pour moi, je demeurai plus d'un quart d'heure comme évanouïe entre deux fers, qui me serroient par les côtés, sans pouvoir avancer ni reculer. Mais quoique je souffrisse étrangement dans cet état, je m'obstinai à n'appeller personne à notre aide, & Me. de Courcelles me tira tant qu'elle m'eut. Je fus remercier tous ces Messieurs; & ils s'en retournérent, après avoir plaisanté quelque tems sur l'équipée que M. Mazarin avoit faite pour ne rien prendre.

Cependant, j'eus un Arrêt comme je voulois à la troisième des Enquêtes. Cette Chambre étoit presque toute de jeunes-gens fort raisonnables, & il n'y en eut pas un qui ne se piquât de me servir. Il fut dit, *que j'irois demeurer au Palais Mazarin, & Monsieur Mazarin à l'Arsenal; qu'il me donneroit vingt mille francs de Provision; &* ce qui étoit plus important, *qu'il produiroit les pièces par lesquelles je prétendois vérifier la dissipation qu'il avoit faite.* Me. la Princesse de Carignan me vint querir, pour m'aller installer chez moi. J'y trouvai tous les Officiers qu'il me faloit, choisis par M. Mazarin; mais je les remerciai fort civilement de leur bonne volonté. Me. la Comtesse, qui me piquoit toujours de générosité mal-à-propos, me persuada encore, *qu'il seroit vilain d'exiger la provision que le Parlement*

m'a-

m'avoit accordée. M. Mazarin n'étoit pas homme à me la donner de bon gré. - Cependant, il faloit subsister. Elle me demandoit bien si j'avois besoin d'argent ; mais elle n'en pouvoit pas douter : & sans mes petites pierreries, & mon frere, j'étois assez mal dans mes affaires. Il revint d'Italie dix jours après mon Arrêt ; & quoi qu'il fût fort fâché du procès, par les mêmes raisons qui l'avoient fait desaprouver à M. Colbert, & qu'il m'eût toujours prédit que Me. la Comtesse m'abandonneroit après m'avoir embarquée, je trouvois tous les matins sur ma toilette plus d'argent qu'il ne m'en faloit, sans que je pusse jamais vérifier d'où il venoit.

Cependant, M. Mazarin avoit porté notre affaire à la Grand' Chambre, pour la faire juger au fonds; mais on fit en sorte que le Roi s'entremit de nouveau pour nous accommoder. Nous signâmes un écrit entre ses mains qui portoit, *que M. Mazarin reviendroit loger au Palais Mazarin; mais que j'aurois la liberté de choisir tous mes gens comme il me plairoit, excepté un Ecuyer qui me seroit donné par M. Colbert; que nous demeurerions chacun dans notre Apartement; que je ne serois obligée à le suivre dans quelque Voyage que ce fût; & que pour la séparation de biens que je demandois, Messieurs les Ministres en seroient Arbitres, & que nous nous tiendrions inviolablement à ce qu'ils en diroient.* Le même jour que je signai cet Ecrit, je rencontrai Me. de Brissac à la Foire, qui me dit en riant, *Vous voilà donc replâtrée, Me., pour la troisième fois.* Aussi, n'étions-nous point véritablement raccommodés.

M. Mazarin prenoit à tâche de me fâcher

en tout. Je pourrois vous en dire plusieurs particularités ; mais je me contenterai de vous en raporter une des plus éclatantes. J'avois fait élever un Théatre dans mon Apartement, pour y donner la Comédie à quelques personnes de la Cour. Deux heures avant qu'on s'en dût servir, M. Mazarin, sans m'en avertir, s'avisa de le faire abattre, parce que *c'étoit jour de Fête, & que la Comédie est un divertissement profane.* Tout cela n'empêchoit pas que nous ne nous vissions fort civilement les après-dînées : car nous ne mangions ni couchions ensemble. M. Mazarin ne l'entendoit pas de la sorte : mais outre que notre Ecrit n'en disoit rien, je ne voyois pas apparence que les choses pussent demeurer comme elles étoient ; & si par hazard nous en revenions au Parlement, je ne voulois pas m'exposer à solliciter étant grosse. Ma prévoyance ne fut pas vaine. Il se repentit bien-tôt de ce qu'il avoit fait : il pria le Roi de déchirer l'Ecrit, & de rendre les paroles. Je n'y consentis, qu'à condition que le Roi ne se mêleroit jamais de nos affaires, ni pour, ni contre. S. M. eut la bonté de me le promettre, & me l'a toujours tenu depuis. Nous voilà de retour à la Grand' Chambre, & les choses plus aigries que jamais.

M. Mazarin, & ses Partisans, n'oubliérent rien depuis ce tems, pour noircir ma réputation dans le monde, & sur-tout dans l'esprit du Roi. L'extravagance de Courcelles leur en fournit entre autres un moyen admirable. J'avois oublié de vous dire, que lors que je sortis de Chelles, je fis tant que j'obtins que sa femme viendroit demeurer

meurer avec moi. Quand elle y fut, ceux qui l'avoient tirée autrefois d'auprès de son mari, étant bien aises de la lui rendre, le firent introduire je ne sai comment dans le Palais Mazarin pendant que j'étois en Ville, en telle sorte qu'il se raccommoda avec elle, & la ramena chez lui. Un jour que je l'allois voir, elle fut assez imprudente pour me faire dire qu'elle n'y étoit pas, quoi que le carrosse de Cavoi fût à sa Porte. Dans le premier chagrin que j'eus de son incivilité, je rencontrai malheureusement son mari en mon chemin, à qui je ne pus m'empêcher d'en témoigner quelque chose. Ce Maître-Fou hésitoit depuis quel-tems à faire tirer l'épée à Cavoi, par la seule raison qu'il lui fâchoit de faire voir qu'il étoit jaloux du meilleur de ses amis. Il vouloit qu'on crût qu'il se battroit pour un autre sujet. Il n'en trouva point de plus plausible, que de faire l'amoureux de moi par le monde; de feindre *que sa femme avoit eu entre les mains des Lettres de conséquence, que je devois avoir écrites à un homme de la Cour; qu'elle les avoit données à Cavoi; que Cavoi les montroit; qu'il vouloit se battre contre lui, pour les retirer, & qu'il me l'avoit promis.* Quelque ridicule & mal inventée que toute cette Histoire paroisse d'abord, il se trouva des gens assez sots pour y ajouter foi, & la publier sur sa parole. Il fit bien pis. Il eut l'imprudence de me la faire à moi-même dans la Cour du Palais Mazarin. Je lui dis, *que sachant mieux que personne, que tout ce qu'il disoit ne pouvoit pas être, je ne pouvois croire autre chose, sinon qu'il vouloit railler*, & que

si

si je savois qu'il eût la moindre pensée de se battre sur cet impertinent prétexte, j'en avertirois sur l'heure M. le Comte, qui étoit à deux pas de nous, & qui entendoit une partie de ce que nous disions. Courcelles, voyant bien à l'air dont je lui parlois, que je n'entendois pas raillerie, me fit signe de la tête que c'étoit pour rire; n'ôsant pas me le dire, à cause de M. le Comte qui nous joignit en même tems. Jugez de mon étonnement, quand j'appris le lendemain, non seulement qu'il s'étoit battu, mais que dans l'accommodement qu'ils avoient fait ensemble sur le champ, il avoit eu l'effronterie de soutenir sa fiction jusqu'au bout, & d'excepter une femme du secret qu'ils se promirent l'un à l'autre. Il étoit si satisfait de lui-même, qu'il ne pût s'empêcher de se vanter de l'exception qu'il avoit faite, à des gens qu'il n'avoit pas excepté. Ce fut ce qui divulgua la chose, & qui les fit envoyer tous deux à la Conciergerie, faire pénitence de la sottise d'un seul. On ne manqua point à la Cour de me traiter de brouillonne, & de m'accuser de brutalité sur ce digne sujet; *qu'il ne tiendroit pas à moi que je n'en fisse égorger bien d'autres* : & un Valet de Chambre que j'avois, ayant été blessé dangereusement environ ce même tems par des Breteurs de sa connoissance, on eut encore la charité de faire entendre au Roi, *que ce garçon étoit entiérement dans ma confidence, & qu'en ayant abusé j'avois trouvé à propos de le faire assassiner.*

L'insolence, avec laquelle on débitoit ces calomnies, m'obligea d'en parler au Roi. Me. la Comtesse, avec qui j'y fus, lui dit d'abord

d'abord en entrant, *qu'elle lui amenoit cette criminelle, cette méchante femme, dont on disoit tant de maux.* Le Roi eut la bonté de me dire, *qu'il n'en avoit jamais rien cru;* mais ce fut si succinctement, & d'une maniére si éloignée de l'honnêteté avec laquelle il avoit coutume de me traiter, que tout autre que moi en auroit pris sujet de douter s'il disoit vrai.

Vous savez que la Cour est un Païs de grande contradiction. La pitié, qu'on avoit peut-être pour moi quand on me savoit enfermée dans un Couvent, s'étoit changée en envie, quand on m'avoit vû paroître chez la Reine, & y faire beaucoup meilleure figure que je ne voulois. Je n'avois pourtant autre prétention, que de faire quelque accommodement supportable avec M. Mazarin; mais ceux, par qui je me conduisois, & qui avoient, à ce qu'on a cru, d'autres desseins, jouérent à me perdre pour essayer de les faire réussir. Abusant de ma simplicité, & de la déférence aveugle que j'avois pour leurs sentimens, ils me faisoient faire tous les jours des démarches, dont je ne savois, ni la conséquence, ni les motifs.

Parmi ces brouilleries, notre procès avançoit toujours. M. Mazarin trouva la même faveur auprès des vieux que j'avois trouvée auprès des jeunes. J'eus avis au bout de trois mois, *qu'il étoit Maître de la Grand' Chambre; que sa cabale y étoit toute puissante; qu'il auroit tel Arrêt qu'il voudroit; que quand même on m'accorderoit la séparation de biens que je demandois, on ne me laisseroit pas dans celle de corps dont je jouissois, & que*

je

je ne demandois pas alors; qu'enfin les Juges ne pouvoient pas dans les formes se dispenser de m'ordonner de retourner avec mon mari, quand ils me seroient aussi favorables qu'ils m'étoient contraires. Si cet avis m'étoit venu de moins bonne part, j'aurois la liberté de vous en nommer les auteurs; mais comme ils faisoient un pas fort délicat en me le donnant, ils exigérent de moi un secret que je leur garderai éternellement. Jugez quel traitement je pouvois espérer de M. Mazarin, si je retournois avec lui par Arrêt, ayant la Cour & le Parlement contre moi, & après les sujets de ressentiment qu'il croyoit avoir.

Voilà quels furent les motifs de la résolution si étrange, & tant blâmée, que je pris, de me retirer en Italie auprès de mes parens, voyant qu'il n'y avoit plus d'asyle ni de sûreté pour moi en France. Mon frere, qui étoit tout ensemble le plus proche, le plus cher, & le plus éclairé, fut aussi le premier à l'approuver, & à m'offrir tout ce qui dépendoit de lui pour la favoriser. Le Chevalier de Rohan, son ami particulier & le mien, en ayant eu le vent je ne sai comment, nous en parla d'une maniere si claire qu'il y auroit eu de l'impudence à lui faire mystère, & si obligeante que nous ne pouvions pas sans quelque sorte d'ingratitude refuser son secours. Mon dessein n'étoit pas pour lors de me retirer tout-à-fait à Rome, mais seulement de voir ma sœur la Connétable à Milan, où je lui mandois de me venir attendre, & de me rendre ensuite à Bruxelles, pour négocier de plus près quelque accommodement plus stable & plus avan-

avantageux avec M. Mazarin, que les précédens. M. de Rohan nous pria de trouver bon qu'il m'y vînt joindre avec mon frere quand j'y ferois, & nous ne pûmes pas honnêtement le refuser. J'avois mes raisons pour croire que M. Mazarin ne me verroit pas plutôt hors de France, qu'il accepteroit toute sorte de condition pour m'y faire revenir; & la frayeur où je l'avois vû, toutes les fois que je l'avois menacé de m'en aller, ne me permettoit pas d'en douter. Le desespoir, ou il me jettoit, m'avoit souvent porté à lui dire, *que si j'étois une fois loin, il me courroit long-temps après, avant que de me ratraper*; mais pour mon malheur, il n'a jamais cru que j'eusse ce courage, que quand il l'a vû.

Depuis que j'eus pris ma résolution, je négligeai si fort mon Procès, que je me suis cent fois étonnée, comment ceux qui y prenoient intérêt ne la devinérent pas. Me. la Comtesse, de qui j'étois plus en garde que d'aucun autre, fut la seule qui en eut quelque soupçon; mais elle ne la crut pas. Elle venoit de tems en tems chez mon frere, où nous ne songions en apparence qu'à nous réjouïr pour mieux tromper le monde; & elle se tuoit d'y crier, *que nous ne sollicitions point, & que c'étoit une honte.*

Huit jours avant que je partisse, elle s'y trouva, quand un Gentilhomme de mon frere, nommé Parmillac, vint prendre congé de nous, *pour aller*, disoit-il, *trouver son pere qui commandoit quelque Cavalerie en Lorraine*; mais en effet, pour aller disposer mes relais sur cette route, que j'avois choisie, comme celle dont on se défieroit le moins.

La

La vue de cet homme, qui alloit commencer mon entreprise, me troubla si fort, que je ne comprens pas encore comment Me. la Comtesse ne le remarqua pas. Elle étoit toute occupée à gloser sur la nonchalance où je vivois parmi des affaires si importantes; *que ce n'étoit pas le tems de demeurer tout le jour desbabillée par ma Chambre, à jouer de ma Guitarre; & que cette effroyable négligence lui faisoit quasi croire ce qu'on disoit, que je voulois m'enfuir en Italie.* Son inutile remontrance finit en m'exhortant d'aller à S. Germain avec elle, pour faire du moins ma Cour; mais comme je ne manquois pas d'affaires, je la priai de m'excuser. Il étoit absolument nécessaire pour mon dessein, qu'elle y fût quand je partirois; car si elle eût été à Paris, dans l'inquiétude qu'elle avoit de ma conduite, il eût été difficile qu'elle n'eût pas pressenti quelque chose.

Enfin, le Mecredi treizième Juin, mille six cens soixante-huit, jour destiné pour mon départ, étant venu, dans le tems que je disposois mes petites affaires pour le soir, elle m'envoya querir pour aller dîner à S. Germain avec elle. Je voulus refuser d'abord: on me pressa si fortement de sa part, que je crus presque être découverte; mais comme il faut toujours présumer qu'on ne l'est pas dans ces sortes d'affaires, quelque apparence qu'on voie de l'être, je trouvai à propos de promettre d'aller, de peur qu'elle ne me vînt querir elle-même. Quand l'heure du dîner fut passée sans que je parusse, elle m'envoya conjurer une seconde fois de ne pas faillir d'y aller avant le soir. Je m'excusai le mieux que je pus d'avoir manqué de parole: je

je promis encore plus positivement cette fois que l'autre; mais voyant dix heures du soir passées, sans avoir de mes nouvelles, elle monta en carrosse, & s'en vint droit à Paris. Elle avoit fait plus de la moitié du chemin, quand elle rencontra mon frere. Il en étoit parti en même tems que moi, pour aller faire part à M. de Louvois de mon Voyage. Elle lui demanda fort brusquement, *Où j'étois?* Mais il lui demanda à elle-même, *Si elle ne m'avoit pas rencontrée?* Et comme elle lui dit *que non. Il faut donc*, lui répondit-il froidement, *qu'elle ait pris par l'autre chemin; car je l'ai vu partir devant que moi.*

A trois heures après minuit, M. Mazarin fut éveiller le Roi, pour le prier de faire courir après moi; mais le Roi eut la générosité de lui répondre, *qu'il vouloit garder la parole qu'il avoit donnée de ne se mêler plus de nos affaires, quand il avoit déchiré l'Ecrit que nous avions fait entre ses mains; & qu'il n'y avoit pas apparence de m'attraper avec l'avance que j'avois, & ayant pris mes mesures à loisir comme j'avois fait.* On tourna autrement cette réponse dans le monde, & vous avez bien peut-être ouï dire les Vers qu'on fit dessus, qui commencent,

Mazarin, triste, pâle, & le cœur interdit;

& qui finissent par cette plaisanterie sur la révélation qu'il avoit eue pendant la grande maladie de la Reine, touchant le Roi & Me. de la Valiere,

Ma

Ma pauvre femme, helas! qu'est elle devenue?
La chose, dit le Roi, vous est-elle inconnue?
L'Ange, qui vous dit tout, ne vous l'a-t-il pas dit (1)?

M. Mazarin, voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir du Roi, s'en fut trouver M. Colbert, qui lui conseilla d'envoyer en diligence après moi quelque personne de créance m'offrir tout ce que je voudrois pour revenir. Ce fut un Lieutenant de l'Artillerie, nommé la Louviere; & vous jugerez par le lieu où il me joignit, que le Roi avoit eu raison de dire qu'il n'étoit plus tems de me suivre.

Pendant que ces choses se passoient à la Cour, je courois une étrange carriere; & je vous avoue, que si j'en avois prévû toutes les suites, j'aurois plutôt choisi de passer ma vie entre quatre murailles, & de la finir par le fer, ou par le poison, que d'exposer ma réputation aux médisances inévitables à toute femme de mon âge, & de ma qualité, qui est éloignée de son mari. Quoi que je n'eusse pas assez d'expérience pour en prévoir les conséquences, ni ceux qui étoient de mon secret aussi, je ne laissai pas de rendre de grands combats contre moi-même, avant que de me déterminer; &

(1) M. Mazarin alla un jour trouver le Roi, pour l'informer que l'Ange Gabriel lui étoit apparu, & l'avoit chargé de dire à sa Majesté de renvoyer Madame de la Valiere: *Il m'a aussi apparu*, lui répondit ce Prince, *& m'a assuré que vous étiez fou.*

& la peine que j'eus à le faire, si vous la pouviez savoir, vous feroit beaucoup mieux comprendre que toutes les choses que je vous ai contées, combien pressante étoit la nécessité de prendre le funeste parti que je pris. Je puis bien vous assûrer que mes divertissemens ne furent qu'apparens, depuis que j'eus formé ma résolution; & que Me. la Comtesse avoit grand tort de me reprocher ma tranquillité. Je ne dormois presque, ni beuvois, ni mangeois, plus de huit jours auparavant; je fus si troublée en partant, qu'il falut revenir de la Porte S. Antoine prendre la Cassette de mon argent & de mes pierreries, que j'avois oubliée. Il est vrai que je ne songeois pas seulement que l'argent pût jamais manquer: mais l'expérience m'a appris que c'est la premiere chose qui manque; sur-tout aux gens, qui, pour en avoir toujours eu de reste, n'en ont jamais connu l'importance, & la nécessité de le ménager. J'avois pourtant laissé les clefs de mon Apartement à mon frere, pour se saisir de ma Vaisselle d'argent, & de plusieurs autres Meubles & nippes de prix; mais il usa de si grande négligence, que M. Mazarin le prévint: à telles enseignes, qu'il en vendit quelque tems après à Me. de la Valiere pour cent mille Francs.

Pour toute compagnie, j'avois une de mes filles nommée Nanon, qui n'étoit à moi que depuis six mois, habillée en homme comme moi; un des gens de mon frere, nommé Narcisse, que je ne connoissois guère, & un Gentilhomme de Mr. de Rohan, nommé Courbeville, que je n'avois jamais vû. Mon frere ayant prié M. de Rohan de

ne

ne me point quitter que je ne fusse hors la Ville, il me dit adieu à la Porte S. Antoine, & je continuai ma route en carrosse à six Chevaux, jusqu'à une maison de la Princesse de Guimené sa mere, qui est à dix lieues de Paris. Je fis ensuite cinq ou six lieues en Chaise roulante; mais ces voitures n'allant point assez vîte au gré de mes frayeurs, je montai à cheval, & j'arrivai le Vendredi à midi à Bar. De-là, me voyant hors de France, je me contentai d'aller coucher à Nanci. M. de Lorraine, ayant demandé à me voir, eut l'honnêteté de ne s'y pas obstiner, quand il sut que j'y avois de la répugnance. Le Résident de France près de lui fit des instances inutiles pour me faire arrêter; & pour comble de générosité, il me donna vingt de ses Gardes, & un Lieutenant, pour m'accompagner jusqu'en Suisse.

Nous avions été presque par-tout reconnues pour femmes. Il échapoit toujours à Nanon de m'appeller, Madame; & soit par cette raison, ou que mon visage donnât quelque soupçon de ce que j'étois, on nous observoit par le trou de la serrure après que nous étions enfermées, & on voyoit tomber nos longs cheveux, que nous déployions d'abord que nous étions en liberté, parce qu'ils nous incommodoient beaucoup dans notre coeffure d'homme. Nanon étoit extrêmement petite, & si peu propre à être habillée de cette sorte, que je ne pouvois la regarder sans rire.

Le soir que je couchai à Nanci, où nous reprimes nos habits de femmes, la joie que j'avois de me voir en lieu de sûreté me laissant la liberté de me divertir à mes jeux ordinai-

dinaires, comme je courois après elle pour m'en moquer, je tombai fur le genouil fort rudement. Je ne m'en fentis pourtant point d'abord ; mais quelques jours après, ayant fait tendre un Lit dans un méchant Village de Franche-Comté pour me repofer en attendant le dîner, il me prit tout d'un coup des douleurs fi horribles à ce genouil, que je ne pus plus me lever. Il me falut pourtant paffer outre: je ne laiffai pas de partir en Brancart, après avoir été faignée par une femme faute d'autre Chirurgien; & j'arrivai à Neufchatel, où l'on fe mit en tête que j'étois Me. de Longueville.

Vous ne fauriez croire la joie que ce Peuple me témoigna. N'étant pas accoutumés à voir paffer par leur Païs des femmes de qualité de France, ils ne pouvoient comprendre qu'autre que Me. de Longueville y eût affaire. Je connois des gens, qui auroient profité de l'occafion pour gouter de la Souveraineté. A tout prendre, la méprife m'étoit avantageufe: je gagnois bien à la qualité ce que je perdois à l'âge; mais l'établiffement me parut trop honnête pour une fugitive. J'y fus fi mal panfée, & mon mal en augmenta fi fort, que je mis en délibération de retourner à Paris; & il n'y eut que l'efpérance d'être bien tôt mieux à Milan, qui me fit pourfuivre mon Voyage.

Peu de jours après, paffant par un Village de Suiffe où il y avoit quelque Garnifon, nous faillimes d'être tous affommés, faute d'entendre la Langue ; & pour comble de bonne fortune, nous apprîmes en arrivant à Altorf, qu'il faloit y faire quarantaine avant que d'entrer dans l'État de Milan. Ce fut a-

lors que la patience commença à m'abandonner. Je me voyois dans un Païs barbare, très-dangereusement malade, avec de grandes douleurs; & pour du secours, vous jugerez par ce qui arriva à Narcisse, si j'en pouvois trouver dans ce misérable lieu. Il demanda un Chirurgien, pour se faire tirer du sang, à cause de quelque mal qu'il avoit. On lui amena un Maréchal, qui, s'étant mis en devoir de le saigner avec une flammette, le manqua; & Narcisse, le menaçant de le tuer, cet homme lui répondit toujours froidement, *que ce n'étoit rien, & qu'il n'avoit pas fâché l'artere.*

Mais ce qui acheva de me desespérer fut que la division s'étoit mise entre mes gens. Narcisse ne pouvoit souffrir que Courbeville, qui ne me connoissoit que depuis huit jours, se mêlât de mes affaires sans en être prié. Par la même raison, Nanon ne pouvoit souffrir, ni Narcisse, ni Courbeville: elle prétendoit qu'ils ne devoient agir tous deux que par ses ordres; mais pendant que Narcisse & elle s'amusoient à quereller de cette sorte, ils ne me servoient guère bien, & ils ne s'y appliquoient presque plus que par boutade. Courbeville, au contraire, ne songeoit uniquement qu'à me soulager. Je suis encore persuadée, qu'il m'auroit falu couper la jambe, sans lui; & comme le pitoyable état où j'étois me rendoit fort reconnoissante, la considération que je témoignois pour lui acheva d'aigrir les autres, & ils m'abandonnérent bien tôt entiérement à ses soins.

Ce fut à cette quarantaine que la Louviere me joignit. Je remis à me résoudre sur ce qu'il me proposa quand je serois à Milan.

J'y

J'y arrivai peu de jours après, par la faveur du Duc de Seſte, qui en étoit Gouverneur, & beau-frere de M. le Connétable. Il ſut comment j'étois arrêtée à Altorf, & me fit grace de dix-huit jours. Ma ſœur & M. le Connétable me vinrent joindre à une maiſon à quatre journées de Milan, où nous fumes quelques jours, & de là à Milan même, où nous reçumes neuf Couriers de Paris dans ſix ſemaines que nous y demeurâmes.

J'appris, qu'auſſi-tôt après ma fuite, tout s'étoit déclaré pour moi contre M. Mazarin; que M. de Turenne même avoit parlé au Roi en ma faveur; & que ma réſolution avoit donné tout enſemble de l'admiration, & de la pitié, à tout le monde raiſonnable: mais que les choſes avoient bien changé dans la ſuite, puiſque tous mes parens s'étoient joints peu de jours après au Procès que M. Mazarin avoit intenté contre mon frere & M. de Rohan, pour les accuſer de m'avoir enlevée. Je ſus encore, qu'il avoit envoyé un Commiſſaire après moi, informer de gîte en gîte de tout ce que j'avois fait: & c'eſt peut-être la ſeule obligation que je lui aye; puiſque le Procès Verbal de cet homme, qui eſt enregîtré au Parlement, eſt un témoignage éternel de l'innocence de ma conduite pendant ce Voyage, contre tout ce que mes ennemis en ont publié.

Mais ce n'étoit pas encore la meilleure piècc de ſon ſac. J'avois écrit à mon frere, & à M. de Rohan, en partant de Neufchatel: à mon frere, pour lui donner de mes nouvelles; & à M. de Rohan, pour le remercier des ſervices qu'il m'avoit rendus

dans mon départ. J'avois chargé Narcisse d'envoyer ces deux Lettres ; mais soit que sa haine pour Courbeville passât jusqu'à celui qui me l'avoit donné, ou que ce fut par pure négligence, il avoua à Milan d'avoir oublié celle de M. de Rohan sur la cheminée du Maître de la Poste de Neufchatel, à qui il l'avoit recommandée. La Louviere, qui l'y avoit trouvée, chemin faisant, n'en avoit pas fait de même. M. Mazarin s'en servit avec tant de bonheur, qu'elle mit tout le monde contre moi : & c'est sur cette Lettre, qu'il eut depuis la témérité de présenter Requête pour me faire décheoir de tous mes droits ; ce qui ne se fait que contre des femmes convaincues de la derniere turpitude (1). Je vous ai dit que M. de Rohan avoit fait consentir mon frere, qu'ils me viendroient joindre ensemble à Bruxelles, quand j'y serois. Le besoin que nous avions de lui, ayant fait résoudre la chose ainsi, il étoit assez naturel que je lui parlasse de ce projet dans une Lettre qui n'étoit faite que pour lui témoigner ma reconnoissance. Ce fut assez à M. Mazarin, pour prouver notre complot, & que le Chevalier étoit amoureux de moi. Mais outre qu'il l'étoit pour lors ailleurs, à la

(1) Voici ce que dit là-dessus Madame de ... dans une Lettre au Comte de Bussy, dattée le 23 Août 1668. *Pour la Lettre de Me. de Mazarin à M. le Chevalier de Rohan, elle n'a point couru. Le mari l'a montrée au Roi, & l'a donnée au Parlement. Ainsi n'étant point cocu de Chronique, au moins le sera-t-il de registre. M. de Rohan est ravi de cette avanture, rien ne lui pouvoit venir plus à souhait.* LETTRES *du Comte de Bussy Rabutin.* Tom. I. Lett. CXLIII. p. 162.

la vue de toute la Cour, & en lieu si élevé qu'il en fut exilé, son procédé ne s'y accordoit pas. C'étoit bien la conduite d'un véritable ami, de me donner les moyens de m'éloigner de lui, & de me confier à des Valets fidèles; mais ce n'étoit pas trop celle d'un amant: & il n'y en a guères, qui, étant favorisés d'une confidence de cette nature, eussent pu se résoudre à perdre des yeux leur Maîtresse, dans une occasion si extraordinaire. Cependant, tout le monde crut ce que M. Mazarin voulut faire croire.

Et pour mon frere, il y avoit long-tems, comme vous avez vu, qu'il s'étoit avisé d'en faire le jaloux, pour le rendre suspect en toutes mes affaires, & me priver de cette sorte de son appui. Il n'est rien de si innocent qu'on n'empoisonnât pour soutenir une accusation si détestable. On produisit jusqu'à des Lettres en Vers, faute de meilleures pièces. La postérité aura peine à croire, si nos affaires vont jusqu'à elle, qu'un homme de la qualité de mon frere ait été interrogé en justice, sur des bagatelles de cette nature; qu'elles lui ayent été représentées sérieusement par des Juges; qu'on ait pu faire un usage si odieux d'un Commerce d'esprit & de sentimens, entre des personnes si proches; qu'enfin l'estime & l'amitié pour un frere d'un mérite aussi connu que le sien, & qui m'aimoit plus que sa vie, aient pu servir de prétexte à la plus injuste & à la plus cruelle de toutes les diffamations. On trouvera peu d'exemples plus étranges du malheur des personnes de mon Sexe, & de mon âge. Les liaisons les plus saintes, où la Nature & la Raison les engagent, si-tôt qu'il

plait à la jalousie & à l'envie, deviennent le plus grand des crimes; mais il n'est rien d'impossible à un Dévot de profession; plûtôt qu'il aît tort, il faut que les plus honnêtes gens de la terre soient les plus abominables de tous les hommes.

Je m'emporte peut-être, & le souvenir de ce cruel outrage me fait jetter dans des digressions dont vous n'avez que faire ; mais il est bien difficile de faire de sang froid un récit si funeste. Il étoit mal-aisé de se défier, qu'on dût jamais me faire d'affaire, sur une chose aussi connue que l'union de mon frere avec ma sœur la Connétable & moi. Presque toute la Cour a vû une Lettre, qu'il écrivit de Rome quelque tems après nos mariages, dans laquelle, représentant à un de ses amis le bonheur qu'il avoit d'avoir deux sœurs qu'il aimoit extrêmement dans les deux plus belles Villes du monde, il finissoit par ces deux Vers.

Avec la belle Hortense, *ou la sage* Marie:
Ainsi, de sœur en sœur je vais passant ma vie.

Il y a apparence que M. Mazarin auroit employé cette écriture dans son Procès, si ma sœur, qu'il vouloit ménager afin de la mettre contre moi, n'y eût point été intéressée; car elle est bien pour le moins aussi criminelle que l'autre Lettre dont il se servit. Mon frere m'avoit écrit cette autre Lettre à S. Germain, où j'étois, quelques jours après que M. Mazarin eut fait abbattre le Théatre, que je vous ai dit que j'avois fait faire dans mon Appartement. Elle commence ainsi:

Vous

Vous de tout l'Univers unique en votre espèce,
Plus belle que Venus, plus chaste que Lucrèce,
&c.

Ensuite, il continue par des remercimens de ce que je lui avois écrit, & par des nouvelles de sa santé, qui ne veulent rien dire; après quoi il poursuit de cette sorte:

Vous saurez cependant, que votre cher époux
S'informe à tout le monde incessamment de vous:
Il me vint voir un soir d'un air acariatre,
Et se moqua de moi, me parlant du Théatre.
Le beau Duc de Navaille, au teint hâve & plombé,
Par son raisonnement m'avoit presque absorbé.
Près d'une heure avec moi tous deux ils demeurérent,
Et vous fûtes toujours le sujet qu'ils traitérent.
Monsieur de Mazarin poursuit de vous braver,
Et fait courir le bruit qu'il veut vous enlever.
Il dit qu'il n'est ni Roi, Reine, Empereur, ni Pape,
Qui puisse l'empêcher qu'un jour il ne vous happe.
Polastron s'est offert à l'exécution
D'une si téméraire & perfide action.

Pour moi, je vous conseille, en ce besoin extrême,
D'implorer de Louïs l'autorité suprême,
Qu'il serve de bouclier à ce noir attentat,
Qu'a formé contre vous un époux trop ingrat, &c.

Le reste n'est rien. Comme je montrois cette Lettre à quelques amies, le Comte de Grammont qui survint me l'arracha, & la porta au Roi. Elle fut lue tout haut en sa présence, & il n'y eut de toute la Cour qu'un de ses Chirurgiens nommé Eliam qui s'en scandalisât. Cet homme, qui apparemment étoit fort zélé pour ses malades, entendant lire

Le beau Duc de Navaille, au teint hâve & plombé,

ne put s'empêcher d'interrompre, *que cela n'étoit rien, & qu'on le purgeroit bien-tôt.*

Ce fut pourtant sur des pièces si convaincantes, que le Parlement donna un Arrêt, par lequel il fut permis à M. Mazarin de me faire arrêter quelque part que je fusse. Tous mes parens signérent en même tems un Ecrit entre ses mains, pour prier conjointement M. le Connétable, qui s'en moqua, de ne me pas recevoir. On avoit pourtant joint les Lettres scandaleuses à cet Ecrit; & je reçus en même tems un Courrier particulier, qui venoit m'en faire des excuses de la part de

de Me. la Comtesse; mais de bouche seulement. J'avoue que ma constance ne fut pas à l'épreuve d'un si rude coup. Je tombai dans une mélancolie extraordinaire, & des démarches si violentes ne me laissant aucune espérance d'accommodement, je ne songeai plus à aller à Bruxelles.

Mon frere arriva sur ces entrefaites; mais au lieu de me consoler, il commença bien-tôt une autre persécution contre moi, d'autant plus cruelle, qu'elle avoit un fondement fort spécieux. Je devois renvoyer Courbeville, quand je serois à Milan; mais ayant appris la Procédure criminelle, qu'on avoit faite à Paris, & dans laquelle il étoit enveloppé, il se jetta à mes genoux, & me représenta, *qu'il ne pouvoit retourner près de son Maître, sans porter sa tête sur un échafaut; & que n'ayant pas dequoi subsister ailleurs, il étoit réduit à la derniere nécessité si je le congédiois.* Ce Gentilhomme m'avoit servi si utilement, que je ne crus pas pouvoir l'abandonner sans une extrême ingratitude. Je lui donnai ma parole de le garder tant qu'il voudroit; & les cruels déplaisirs, qui m'arrivérent depuis pour l'avoir tenue, ne m'ont point encore persuadée, que je ne fusse pas obligée de la donner. Nanon & Narcisse, enragés de ce que je le gardois, l'accusérent d'avoir parlé fort insolemment de mon frere. Les choses, qu'ils lui faisoient dire, étoient vraisemblables: mon frere les crut, & voulut que je le chassasse; mais comme je savois qui lui avoit prêté cette charité, je ne les crus pas, & m'obstinai à le garder. Ma résolution ayant jetté Nanon & Narcisse dans le desespoir, ils ne trouvérent point de

meilleur expédient pour me forcer à ce qu'ils vouloient, que de faire courre le bruit qu'il m'aimoit. Mon frere, qui vouloit ignorer les obligations que j'avois à cet homme, & la parole que je lui avois donnée, parce qu'il croyoit en avoir été offensé, & qui étoit accoûtumé à la complaisance aveugle que j'avois toujours eue pour lui, craignit qu'il n'y eût quelque chose d'extraordinaire dans mon obstination ; mais il n'en douta plus, lorsque, m'ayant représenté avec beaucoup de hauteur le bruit qui couroit, il vit que je ne m'y rendois pas. Une calomnie ridicule m'irrita, au lieu de m'ébranler; & je fus si touchée de voir qu'il y ajoûtoit foi, que je ne pouvois plus le souffrir. M. le Connétable & ma sœur furent d'abord pour moi contre lui; mais ils changérent dans la suite. Ce ne fut bientot qu'éclaircissemens continuels entre nous quatre, dans lesquels j'avois toujours le tort, & les autres se justifioient à mes dépens ; & cette étrange vie pleine d'aigreurs & de ressentiment contre un frere & une sœur, que j'aimois si fort, & de qui j'avois cru que la compagnie suffisoit toute seule pour me rendre heureuse, me fit à la fin comprendre, mais trop tard, qu'il ne faut jamais rien souhaiter.

Nous allâmes à Venise parmi ces brouilleries, où M. le Connétable, qui ne s'y plaisoit pas, peut-être parce que ma sœur s'y plaisoit trop, me promit toutes choses pour m'emmener à Rome, *qu'il me répondoit du Pape, & qu'il n'y oublieroit rien pour soulager le noir chagrin où j'étois plongée.* Me voyant si cruellement brouillée avec mon frere, je crus devoir ménager l'amitié du

Con-

Connétable par ma complaisance. Nous allâmes tous à Sienne chez le Cardinal Chigi, d'où au bout de trois semaines mon frere s'étant brouillé avec nous, s'en retourna à Venise, sans dire adieu, & nous prîmes le chemin de Rome. Les chaleurs y étoient si grandes, que nous fumes contraints d'en sortir pour aller demeurer six semaines à Marine, Maison de Plaisance de M. le Connétable. En même tems que nous en revînmes, mon frere arriva, & avec lui un Gentilhomme de la part de M. de Rohan pour faire, à ce qu'on me dit, assassiner Courbeville. J'appris, que s'étant trouvé fort mal à Venise, il avoit cru être empoisonné : que dans ce desespoir, il avoit écrit des Lettres épouvantables à Paris contre mon frere, & contre M. de Rohan, qu'il croyoit d'intelligence avec mon frere pour le faire chasser d'auprès de moi ; que ces Lettres avoient été surprises par M. de Rohan, & qu'il les renvoyoit à mon frere pour en faire la punition qu'elles méritoient. Le peu de conduite de Courbeville, l'éclat desagréable que cette affaire faisoit dans le monde, & le desir du repos, me firent à la fin résoudre de m'en défaire, jugeant bien qu'il me rendroit volontiers la parole que je lui avois donnée. Tout ce que je demandai au fils aîné du Président de Champlâtreux, qui négocioit entre nous, fut seulement, *que mon frere n'exigeât pas de moi cette déférence avec tant de hauteur, & qu'il me fût permis d'aller demeurer chez ma tante Martinozzi.*

Une heure avant que Courbeville dût partir, & ma tante étant déjà au logis pour m'emmener, ma sœur, outrée de ce que je

ne voulois plus demeurer chez elle, se mit à le railler en ma présence, & lui demanda, *s'il ne me fléchiroit point encore cette fois comme les autres ?* Cet homme, qui étoit au desespoir de s'en aller, lui ayant répondu fort brusquement, *Que si je ne lui ordonnois pas, il ne sortiroit point, & qu'il ne respectoit personne que moi;* elle lui commanda de sortir sur le champ, & lui dit *qu'il trouveroit à qui parler dans la Cour.* Il obéit de rage. Je ne doutai pas qu'on ne lui voulût faire un mauvais parti. Je crus lui devoir sauver la vie: je sortis avec lui; & le conduisis chez mon oncle le Cardinal Mancini. Je me retirai ensuite chez ma tante, où je demeurai quelque tems enfermée comme dans une prison. Néanmoins, quelque affligée que je fusse, je ne pus m'empêcher de rire de l'offre qu'elle me fit de danser les matassins au son de ma Guitarre pour me divertir. Je ne sai si le refus que j'en fis l'aigrit contre moi; mais un jour que j'étois à la fenêtre, elle me dit fort rudement de m'en ôter, *que ce n'étoit pas la coutume à Rome de s'y mettre;* & une autre fois, que je m'y remis encore, elle m'envoya son Confesseur me dire, *qu'on m'en feroit ôter par force.* Ce Moine s'aquitta si insolemment de sa commission, que les larmes m'en vinrent aux yeux. L'Ecuyer du Cardinal Chigi, qui travailloit des Chevaux devant la Maison, m'entendant plaindre, monta pour m'offrir ses services; mais je n'eus plus le courage de rien dire quand je le vis. Ils alla pourtant conter à son Maître, *qu'il y avoit deux jours que je n'avois bû, ni mangé.* Le Cardinal Chigi en fut touché de pitié; & le Cardinal Mancini

lui

lui ayant répondu, *que Monsieur Mazarin souhaitoit que je fisse une retraite de quinze jours dans un Couvent, où il y avoit une sœur de Monsieur le Cardinal Mazarin,* je le pris au mot.

Mon frere, & ma sœur, voyant le déplorable état où j'étois, commencérent à faire réflexion sur leur conduite passée, & n'eurent point de repos que je ne leur eusse pardonné. Je ne voulois pourtant point voir mon frere; mais à la fin, ils gagnérent encore ce point sur ma résolution: & quoi que je visse bien que leurs remords ne réparoient pas l'outrage qu'ils avoient fait à ma réputation, la facilité de mon naturel l'emporta encore cette fois sur le plus juste de tous les ressentimens. Je ne connois rien de plus cruel dans la vie, que de voir revenir de bonne foi les gens à nous, après qu'ils nous ont fait des injures mortelles. C'est bien assez de ce qu'on a souffert d'eux, sans partager encore la douleur de leur repentir. Cette réflexion, & plusieurs autres, que j'avois sujet de faire, me firent résoudre à retourner en France à la merci de M. Mazarin, & sans aucune condition, plutôt que de demeurer encore exposée à de nouvelles avantures aussi cruelles que celles qui m'étoient arrivées. J'en fis écrire à la Princesse de Conti, par ma tante Martinozzi sa mere, & je me disposai à partir aussi-tôt que la réponse seroit venue.

Peu de jours après, Courbeville trouva, je ne sai comment, le moyen de me faire savoir, *qu'après avoir été gardé quelques jours chez le Cardinal Mancini, on l'avoit conduit à Civita-Vecchia, où il étoit prisonnier depuis six semaines, & où il seroit,* à ce qu'il mandoit,

bien plus de tems, si je n'avois pas la générosité de m'employer encore pour lui. Quelque sujet que j'eusse de ne me plus mêler de cet homme; néanmoins pour ne pas laisser mon Ouvrage imparfait, je demandai sa liberté à Frà Vincenzo Rospigliosi, neveu du Pape, qui me l'accorda.

Cependant, le tems que je devois être dans le Couvent étant passé, le Cardinal Mancini répondit aux instances que ma sœur faisoit à mon insû pour m'en tirer, *qu'il me conseilloit d'attendre un peu, parce qu'il seroit avantageux pour moi, que la réponse qui venoit de France m'y trouvât.* Cette réponse fut, *qu'après que j'y aurois demeuré deux ans, M. Mazarin verroit ce qu'il auroit à faire.* Le Cardinal Mancini vouloit que je me soumisse à cette condition; & pour moi, dans l'accablement où j'étois de voir la dureté de M. Mazarin, j'étois capable de me résoudre à tout; mais ma sœur voulut absolument que je sortisse. Elle fit négocier pour cet effet avec la Reine de Suède, qui donna parole de me recevoir chez elle, & il ne fut plus question, que de me faire échaper. Ma sœur me vint voir une après-dînée. Comme nous étions ensemble dans ma Chambre, que je disposois les choses pour m'en aller avec elle, & que Nanon étoit déjà toute ronde du grand nombre de hardes qu'elle avoit fourrées de tous côtez sous ses Habits, nous fûmes avertis que le Conseil de la Reine l'avoit obligée de retirer la parole qu'elle avoit donnée en ma faveur. Quelque desagréable que fût cette nouvelle, il fut resolu de passer outre. Ma sœur se mit en devoir de s'en aller, &

moi

moi de descendre avec elle sous prétexte de l'accompagner. Ma tante Mazarin fit tout ce qu'elle dut, pour me faire demeurer dans ma Chambre, parce qu'il y avoit longtems que je ne me portois pas fort bien; mais je n'avois garde de faire cette faute. Les enfans de ma sœur, qui n'avoient pas permission comme elle d'entrer dans le Couvent, & qu'elle avoit exprès amenés ce jour-là pour amuser ma tante dans le parloir, afin que nous n'en fussions pas embarrassées, l'attendoient à la Porte quand l'Abbesse la vint ouvrir. Nanon se jetta d'abord à eux pour les caresser, & moi après elle. Comme on ne se défioit point de notre dessein, l'Abbesse n'ôsa pas m'en empêcher de force, outre que je ne lui donnai pas le tems de délibérer. Me voilà dans le carrosse de ma sœur. Elle avoit le Privilège de faire entrer avec elle un certain nombre de femmes: ma tante retint par dépit deux Dames qui s'en étoient prévalu ce jour-là, quoi qu'elles n'eussent rien de commun avec nos affaires; & la pauvre vieille prit si fort à cœur cette avanture, qu'elle en mourut peu de jours après de déplaisir.

Nous fumes d'abord chez le Cardinal Chigi, que nous ne trouvâmes pas, pour lui demander sa Protection. Il vint quelque tems après chez ma sœur, & nous parut assez froid, craignant que le Pape ne me fût contraire; mais Sa Sainteté répondit aux plaintes du Cardinal Mancini, *Que si elle avoit sû que j'eusse été contre mon gré dans le Couvent, elle m'en seroit allé tirer elle même.* Ne pouvant encore me résoudre à demeurer chez ma sœur, je fus loger à la rue du Cours,

dans notre maison paternelle, où l'Académie de Rome s'est tenue de tout tems. Le Cardinal Mancini en fit déloger par dépit une de ses sœurs, qui n'auroit fait que m'incommoder; mais pendant un Voyage que je fis à Marine, il s'en empara entiérement, & je fus contrainte à mon retour d'en louer une autre.

Il falut bien-tôt engager mes pierreries pour subsister. Je n'avois encore pris que trois mille écus dessus, ce qui n'étoit rien en comparaison de leur valeur, quand j'appris que l'homme qui les avoit n'étoit pas sûr. Je voulus les retirer; mais Madame Martinozzi m'avoit prévenue: elle avoit donné l'argent, & ne les vouloit pas rendre. M. le Connétable, feignant d'ignorer qu'elle les eût, obligea cet homme par son autorité & ses menaces de les ravoir d'elle, puisqu'il ne devoit pas les lui avoir données. On écrivit après à M. Mazarin, pour le prier de les dégager; & il répondit, *qu'il faloit les laisser où elles étoient, & m'ôter tout moyen de subsister, afin de me reduire à mon devoir.* Je fus contrainte de souffrir que Grillon, qui étoit le meilleur ami de mon frere, & du Connétable, donnât l'argent qu'il faloit pour les avoir. Je le lui rendis bien-tôt, & le déplaisir que j'eus de me voir réduite à la nécessité d'avoir obligation à des gens qui pouvoient en abuser, me fit résoudre quelque tems après à faire un Voyage en France, pour tâcher d'obtenir une pension de M. Mazarin.

Je partis avec mon frere, qui alloit épouser Mademoiselle de Thiange; & c'est à cette Alliance, que je suis redevable du bon succès

cès de mon Voyage. Nous demeurâmes près de six mois en chemin. Quand nous fumes sur la Frontiere, nous résolumes qu'il se mettroit devant: & que j'y attendrois qu'il eût pris les sûretés qui m'étoient nécessaires pour passer outre. Mais nos amis nous ayant mandé en même tems le desastre des pauvres Statues du Palais Mazarin, & que la conjoncture étoit favorable, nous fumes ensemble jusqu'à Nevers, où il me laissa, pour se rendre à la Cour avec Grillon qui nous avoit joint à Milan.

Si tôt que M. Mazarin nous fut en chemin, il envoya Polastron son Capitaine des Gardes sur notre route informer exactement de la vie que nous menions; & il fit assembler toutes les Prévôtés des environs du Nivernois, pour prêter main forte au Commissaire de la Grand' Chambre, qui me venoit enlever en vertu de l'Arrêt du Parlement. Mon frere en ayant fait plainte au Roi, S. M. me vouloit envoyer querir d'autorité; mais M. Colbert, jugeant bien qu'il étoit à propos pour mes intérêts de ménager M. Mazarin le plus qu'on pourroit, lui fit dire de signer un Arrêt d'Apointement, comme il fit les larmes aux yeux, & voyant bien qu'on passeroit outre s'il ne le faisoit pas. Cet Arrêt arriva heureusement à Nevers le même jour que Palluau Conseiller de la Grand' Chambre y arriva aussi pour m'arrêter. Je reçus en même tems ordre d'aller au Lis (1), & mon frere se maria le jour que j'y entrai.

Pendant que j'y fus, M. Mazarin me fit faire

(1) **Au mois de Décembre de l'Année 1670.**

faire plusieurs Propositions d'accommodement, mais toutes par de misérables Moines, & autres gens de pareille étoffe, & sans me donner aucune sûreté. Il avoit dit au Roi, *que mon frere m'empêchoit d'y entendre; qu'il me gouvernoit avec une autorité tyrannique; & que si je ne le craignois pas, je serois beaucoup plus traitable.* Pour en savoir la vérité, le Roi m'envoya querir aut bout de trois mois par Me. Bellinzani, & un Exemt des Gardes, dans un carrosse de Me. Colbert, chez qui mon frere avoit prié le Roi de me faire loger, comme dans un lieu où personne ne me pourroit contraindre de déguiser mes sentimens. Deux ou trois jours après, il me fit aller chez Me. de Montespan pour me parler. Je n'oublierai jamais la bonté avec laquelle il me traita, jusqu'à me prier de considérer, *que s'il n'en avoit pas mieux usé pour moi par le passé, ma conduite lui en avoit ôté les moyens; que je lui disse franchement ce que je voulois; que si j'étois absolument résolue à retourner en Italie, il me feroit donner une pension de vingt-quatre mille francs, mais qu'il me conseilloit de demeurer; qu'il feroit mon Accommodement aussi avantageux que je voudrois; que je ne suivrois M. Mazarin dans aucun Voyage; qu'il n'auroit rien à voir sur mes Domestiques; que même si ses caresses m'étoient odieuses, je ne serois pas obligée de les souffrir d'abord, & qu'il me donnoit jusqu'au lendemain pour y songer.* J'aurois bien pu lui répondre sur le champ ce que je lui répondis le jour suivant, *qu'après m'avoir voulu perdre d'honneur, comme M. Mazarin avoit fait, & avoir refusé de me reprendre, lorsque je lui avois fait offrir de Rome sans*

aucune

aucune condition, & qu'il me ſavoit dans la derniere néceſſité, je ne pouvois me réſoudre à retourner avec lui; que quelques précautions qu'on pût prendre, de l'humeur dont il étoit, il m'arriveroit tous les jours vint petites choſes cruelles, dont il ne ſeroit pas à propos d'aller importuner Sa Majeſté; & que j'acceptois avec une reconnoiſſance extrême la penſion qu'il lui plaiſoit de me donner. Après des raiſons ſi légitimes, vous ſerez ſurpris d'apprendre que tout le monde blâma ma réſolution; mais les jugemens des gens de Cour ſont bien différens de ceux des autres hommes. Me. de Monteſpan, & Me. Colbert, entre autres, firent tout ce qu'elles purent pour me faire demeurer; & M. de Lauzun me demanda, *ce que je voulois faire avec mes vint-quatre mille francs? Que je les mangerois au premier cabaret, & que je ſerois contrainte de revenir après toute honteuſe en demander d'autres, qu'on ne me donneroit pas.* Mais il ne ſavoit pas que j'avois appris à ménager l'argent. Ce n'eſt pas que je ne viſſe qu'il m'étoit impoſſible de ſubſiſter longtems honnêtement avec cette ſomme; mais outre que je n'en pouvois pas obtenir davantage, & que M. Mazarin ne vouloit pas même me permettre de la manger à Paris ſans être avec lui, je faiſois mon compte, qu'elle me donneroit du moins le tems de prendre d'autres meſures. M. Mazarin, ne pouvant faire pis, s'aviſa de dire au Roi, *que je me faiſois faire un Juſtaucorps d'homme, pour m'en aller habillée de cette ſorte;* mais S. M. eut encore la bonté de lui dire, *qu'elle l'aſſûroit que cela ne ſeroit pas.*

Me. Bellinzani eut ordre de me conduire avec

vec un Exemt jusqu'à Rome, & deux Gardes du Corps avec eux jusqu'à la Frontiere. Je reçus tant d'honnêtetés de M. le Duc de Savoie en passant à Turin, que je résolus dès-lors de ne me point retirer autre part que dans ses Etats, si je quittois jamais Rome. J'y arrivai enfin, après avoir été trois mois en chemin; & Grillon y arriva aussi, peu de tems après, pour me replonger malgré que j'en eusse dans de nouveaux embarras. J'avois fait dessein de ne voir personne en France. Grillon, qui prétendoit être excepté, à cause du service qu'il m'avoit rendu à Rome dans l'affaire de mes pierreries, vint une fois au Lys avec Me. la Comtesse au commencement que j'y fus ; mais je ne le voulus plus voir depuis. Le dépit qu'il en eut le transporta à un point incroyable. Pendant que j'étois à Nevers, attendant le Commissaire tous les jours, l'Intendant de mon frere me faisoit demeurer pour plus grande sûreté dans la Tour d'un Couvent qui tient au Château. Comme il n'avoit pas des gens de reste pour me servir, il mit près de moi un Garde de mon frere, qui avoit été chassé depuis peu pour quelque sujet assez léger. Ce garçon me servit le mieux qu'il put, afin que j'obtinsse son pardon, & je lui permis de me suivre au Lys dans cette espérance. Un fripon de Cuisinier que j'avois, pour se faire de fête à Grillon qui l'avoit corrompu, s'en va lui dire, *que ce misérable se rendoit nécessaire auprès de moi, & qu'il entroit quelquefois dans le Couvent.* Grillon, sans autre examen, va publier cette belle affaire par-tout, jusques-là, que quand j'arrivai à Paris, Me. Colbert ne voulut pas que l'hom_

l'homme dont étoit queſtion entrât à ma ſuite chez elle. Jugez de mon étonnement, quand j'en fus le ſujet; avec quelle promptitude je chaſſai ce nouvel Officier; quel reſſentiment je dus avoir de la méchanceté de Grillon; & ſi je fus ſurpriſe, en repaſſant à Lyon, de le voir ôſer revenir à moi, à la faveur d'une Lettre de mon frere, qui me prioit de tout oublier. La froideur, avec laquelle je le traitai, ne fit que l'animer davantage. Il apprit en arrivant à Rome, que M. de Marſan me voyoit quelquefois; & après mille extravagances qui ſe paſſérent entre eux, ils eurent à la fin enſemble la ridicule affaire que vous avez ſue, où, ſans courir aucun danger, ils ſe donnérent le plaiſir de réjouïr de nouveau le monde à mes dépens.

Ce fut quelque tems après, que ma ſœur réſolut de ſe retirer en France, pour divers ſujets de plainte qu'elle prétendoit avoir contre M. le Connétable. Il ſeroit inutile de vous dire les raiſons dont je combatis ſa réſolution. Les déplaiſirs, qu'une pareille équippée m'avoit attirés, me donnérent une éloquence toute extraordinaire; mais la même étoile qui m'avoit conduite en Italie, la pouſſoit en France. Comme elle étoit fort aſſûrée de moi, elle n'héſita pas à me mettre de la partie; & parce que je ne me ſouciois de Rome qu'à cauſe d'elle, & que je croyois ſoulager les dangers qu'elle devoit courir en les partageant, je n'héſitai pas à la ſuivre. Je lui repréſentai ſeulement, *que je ſerois obligée de la quitter auſſi-tôt que nous ſerions en France.* Cette néceſſité lui fit plus de peine, qu'aucune autre choſe; & rien ne me per-

persuada plus la force de ses raisons, que de voir qu'elles la faisoient résoudre à nous séparer.

Le Chevalier de Lorraine lui avoit assez d'obligation, pour la servir dans cette rencontre. Elle s'étoit fait des affaires avec tout Rome pour lui, & pour son frere. On ne pouvoit les souffrir par-tout ailleurs que chez elle, & elle s'étoit déclarée pour eux dans des occasions assez délicates contre le Cardinal Chigi, & le Connétable même. Cependant, elle n'en reçut autre secours, que de grandes promesses de la servir de leur crédit en France; ce qu'ils n'ont pas fait: & pour ce qui étoit de son dessein, le Chevalier se contenta de lui dire, *que si elle n'avoit qu'elle-même pour le conduire, il s'en mettroit en peine; mais que puisque Me. Mazarin en étoit, on pouvoit bien s'en reposer sur elle, puisqu'elle avoit plus d'esprit & de résolution qu'il n'en falloit pour des entreprises encore plus dangereuses.* Il ne croyoit pas alors devoir être rappellé en France si-tôt qu'il le fut. S'il eût fait son devoir, nous y aurions été devant que lui, & on n'auroit pas pu dire que nous le suivions; mais ma sœur, qui n'avoit compté que sur lui, fut contrainte de différer son départ, quand elle s'en vit abandonnée.

Après qu'il fut allé en France, elle s'ouvrit à un autre homme d'une Dignité éminente, & qu'elle croyoit son ami, parce qu'elle l'avoit obligé de l'être; mais il lui dit seulement, *que le Chevalier de Lorraine devoit bien la secourir dans le besoin.* Il me demanda ensuite *ce que je deviendrois, & si c'étoit de mon conseil que ma sœur entreprenoit*

noit

noit ce Voyage. Il peut encore rendre témoignage, que je lui répondis *que non; que je savois bien que je ne pouvois pas demeurer en France; que je ne prétendois même y aborder, qu'à la faveur d'un Passeport que le Roi avoit envoyé à ma sœur, pour elle & ses gens; & que mon dessein étoit de me retirer en Savoie, dès que je la verrois en lieu de sûreté.*

Enfin, après avoir pris toutes les précautions du côté de France, que la prudence humaine peut suggérer, nous envoyâmes une Barque nous attendre à Civita-Vecchia; & un beau jour de Mai (1), M. le Connétable ayant dit à dîner, *qu'il alloit à douze milles de Rome voir un de ses haras, & qu'on ne l'attendit pas le soir, s'il demeuroit trop à revenir*; ma sœur voulut absolument partir, quoi que nous n'eussions encore rien de prêt Nous dîmes que nous allions à Frescati, & nous montâmes dans mon carrosse avec une de ses femmes & Nanon, habillées en hommes comme nous, avec nos habits de femmes par dessus. Nous arrivâmes à Civita-Vecchia à deux heures de nuit, que tout étoit fermé; si bien que nous fumes contraintes de nous enfoncer dans le plus épais du Bois, en attendant qu'on eût trouvé notre Barque. Mon Valet de Chambre, qui avoit été seul de tous nos gens assez résolu pour nous conduire, ayant couru longtems inutilement pour la chercher, en loua mille écus une autre qu'il rencontra par hazard. Cependant, mon Postillon, s'impatientant de n'avoir point de nouvelles, monta sur un des Chevaux du carrosse & fut si heu-

(1) En 1672.

heureux, qu'à la fin il trouva la nôtre. Il étoit bien nuit quand il en revint; il nous falut faire cinq milles à pied pour y aller, & nous nous embarquâmes enfin à trois heures sans avoir bû ni mangé depuis Rome. Notre plus grand bonheur fut d'être tombé entre les mains d'un Patron également habile, & homme de bien. Tout autre nous auroit jetté dans la Mer après nous avoir volé; car il vit bien d'abord que nous n'étions pas des gueuses. Il nous le disoit lui-même: ses Bateliers nous demandoient, *si nous avions tué le Pape?* Et pour ce qui est d'être habile, il suffit de vous dire qu'ils firent canal à cent milles de Gènes. Au bout de huit jours, nous debarquâmes à la Cioutat en Provence, à onze heures du soir. De là, nous fumes à cheval à Marseille pour cinq heures du matin; où nous trouvâmes les ordres du Roi, & le Passeport chez l'Intendant.

M. le Connétable, par le plus grand bonheur du monde, fut trois jours hors de Rome, & ne se défia de la vérité que fort tard. Il n'est point de contes si horribles qu'on ne fît de nous, jusqu'à dire que nous étions allées en Turquie; & il fut contraint d'obtenir du Pape une excommunication contre tous ceux qui en parleroient. Il fit partir quatorze Courriers par autant de routes différentes, dont l'un fit si belle diligence, qu'il arriva à Marseille devant que nous. Il y arriva aussi un peu après un homme à lui, de cette sorte de gens qu'on appelle en Italie des braves. Mon Valet de Chambre étoit allé je ne sai où se préparer à partir pour la Cour, où ma sœur l'envoya, & nous étions nous quatre femmes toutes seules

les de notre compagnie dans le Cabaret même où cet homme vint loger. Nanon, qui l'apperçut la premiere, le reconnut d'abord. Elle nous donna l'alarme bien chaude. Nous fimes demander des Gardes à l'Intendant : il nous en envoya sur le champ. Mon Valet de Chambre revint de la Ville ; & le brave, après nous avoir parlé fort honnêtement pour nous exhorter à retourner à Rome, partit sur le champ pour y retourner lui-même, avec une belle Lettre de ma sœur pour son Maître.

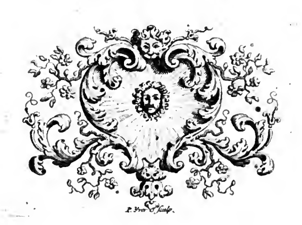
Cette avanture nous fit aller loger chez l'Intendant ; & peu de jours après, à Aix, où nous demeurâmes un mois, & où Me. de Grignan eut la charité de nous envoyer des chemises, disant, *Que nous voyagions en vraies héroïnes de Roman, avec force pierreries, & point de Linge blanc.* Nous fumes ensuite à Mirabeau, puis à Montpellier, où ma sœur voulut aller voir M. de Vardes, & à Monfrein, où j'apris que Polastron étoit en chemin, sous prétexte de venir faire compliment à ma sœur de la part de M. Mazarin ; mais en effet, pour me faire arrêter avec son malheureux Arrêt. Je me retirai seule au Vivier pour le laisser passer : il ne s'arrêta point près de ma sœur, quand il ne m'y trouva pas : il passa outre, croyant m'attraper, & que j'étois rétournée en arriere ; mais il s'éloignoit, au lieu de me suivre.

Cependant, je me rendis à Arles par le Rhône ; & de là à Martigues par terre, & par la Mer à Nice ; puis à Turin & à Mommeillan, d'où ma sœur me rapella à Grenoble près d'elle, après avoir pris les mesures nécessaires pour ma sûreté avec M.

de Lesdiguieres. Mon frere nous y vint joindre : il y fut huit jours avec nous. Nous en partimes, huit jours après lui, pour Lyon ; & ma sœur ayant pris le chemin de Paris, je pris celui de Chambery, où j'ai enfin trouvé le repos que je cherchois inutilement depuis si long tems, & où j'ai toujours demeuré depuis, avec beaucoup plus de tranquillité, qu'une femme aussi malheureuse que moi n'en devroit avoir (1).

(1) Me. Mazarin demeura trois ans à Chambery, & en 1675 elle se retira en Angleterre.

FIN DES MÉMOIRES DE LA DUCHESSE MAZARIN.



RE.

REMARQUE
SUR LES
MEMOIRES
DE
MADAME MAZARIN.

COMME on ne ſauroit bien entendre ces ME'MOIRES, ſans connoître la Famille de Madame de Mazarin ; nous en donnerons ici une idée générale.

PIERRE MAZARINI, natif de Palerme, quitta le lieu de ſa naiſſance pour s'établir à Rome, où il eſt mort en 1654. Il avoit épouſé *Hortenſia Buffalini*, & en eut entr'autres enfans :

1. JULES MAZARINI, Cardinal, premier Miniſtre d'Etat en France, qui mourut le 9 de Mars 1661. Les biens immenſes qu'il avoit aquis paſſérent pour la plus grande partie à *Armand-Charles de la Porte de la Meilleraye*, par le Mariage qu'il contracta avec *Hortenſe Mancini*, à la charge qu'il porteroit le nom & les armes pleines de Mazarini : & il inſtitua héritier *Philippe Jules Mancini*, ſon neveu, dans les Duchés de Nevers & de Donzy, & dans ſes Biens d'Italie & autres portés par ſon Teſtament, à condi-

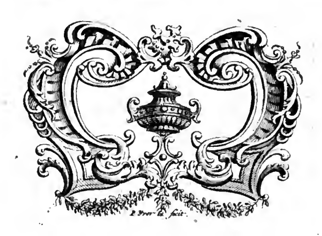
tion que lui & ſes Succeſſeurs prendroient le nom & les Armes de Mazarini.

2. MICHEL MAZARINI, Cardinal, mort en 1648.

3. LAURE MARGUERITE MAZARINI, mariée à *Hierome Martinozzi*, morte à Rome en 1685, qui laiſſa deux filles, *Laura*, mariée à *Alphonſe d'Eſte*, IV. du nom, Duc de Modene, morte en 1687; & *Anne Marie*, qui épouſa en 1654 *Armand* de Bourbon, Prince de Conti, morte à Paris en 1672.

4. HIERONIME MAZARINI, qui épouſa *Michel Laurent Mancini*, Chevalier Romain, & mourut en 1656 ayant eu entr'autres enfans, 1. PHILIPPE-JULIEN, Duc de Nevers, mort à Paris le 8 de Mars 1707, à l'âge de 66 ans. Il avoit épouſé le 15 Décembre 1670, *Diane Gabrielle* de Damas de Thianges, fille de *Claude-Léonor* de Damas, Marquis de Thianges, & de *Gabrielle* de Rochechouart: 2. LAURE, mariée en 1651 à *Louis*, Duc de Vendôme, morte à Paris en 1657: 3. OLIMPIA, mariée le 20 de Fevrier 1657 à *Eugène-Maurice* de Savoye, Comte de Soiſſons, morte le 9 d'Octobre 1708: 4. MARIE, mariée le 11 d'Avril 1661 à *Laurent* Colonne, Connétable du Royaume de Naples: 5. HORTENSE, qui épouſa le 28 de Fevrier 1661, *Armand-Charles* de la Porte de la Meilleraye, aux conditions marquées ci-deſſus, morte en Angleterre le 2 de Juillet 1699. De ce Mariage ſont ſortis, *Marie-Charlotte*, née à Paris le 28 de Mars 1662, & mariée à *Armand-Jean* de Vignerod du Pleſſis, Marquis de Richelieu; *Marie-Anne*, née en 1663, nommée Abbeſſe du Lys en 1698, *Marie-Olimpe*, née en 1665, & mariée

riée en 1681 à *Louïs-Christophle* Gigault, Marquis de Bellefonds & de la Boulaye, mort à la Bataille de Steenkerke le 3 d'Août 1692; & *Charles-Jules*, né le 25 Janvier 1666, marié en Décembre 1685 à *Felice-Armande-Charlotte* de Durefort-Duras, fille aînée de *Jaques-Henri* de Durefort, Duc de Duras, Maréchal de France, & de *Marguerite-Felice* de Levy Ventadour: MARIE-ANNE qui épousa le 10 d'Avril 1662, *Godefroy-Maurice* de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon, Pair & Grand-Chambellan de France.



LETTRE TOUCHANT LE CARACTERE DE MADAME LA DUCHESSE MAZARIN.

JE vous renvoye par homme exprès les ME'MOIRES dont vous m'avez fait part, de peur de tomber par la poste dans le même inconvénient qui les a mis entre vos mains. Si toutes les fois que Mrs. les Ministres font ouvrir les Lettres, on trouvoit des choses aussi curieuses, je ne plaindrois guère la peine des Commis.

Vous avez eu raison de croire, qu'après la maniere dont je vous avois parlé de Me. Mazarin, je serois bien aise de voir son Histoire. Je l'y reconnois d'un bout à l'autre, & j'y ai remarqué vingt choses, qu'elle seule étoit capable de penser, & de mettre comme elles sont.

Puisque vous ne l'avez jamais vue, je vous dirai pour satisfaire à votre priere, que c'est une de ces Beautés Romaines, qui ne ressemblent point à des Poupées, comme la plûpart des nôtres de France; & dans qui la Nature

ture toute pure triomphe avec majesté de tout l'artifice des Coquettes.

La couleur de ses yeux n'a point de nom. Ce n'est, ni bleu, ni gris, ni tout-à-fait noir ; mais un mélange de tous les trois, qui n'a que ce que chacun a de plus beau, la douceur des bleus, la gaieté des gris, & sur-tout le feu des noirs. Mais ce qu'ils ont de plus merveilleux, c'est qu'il n'y en a point au monde de si doux, & de si enjoués pour l'ordinaire, enfin de si propres à donner de l'amour; & il n'y en a point de si sérieux, de si sévéres, & de si sensés, quand elle est dans quelque application d'esprit. Ils sont si vifs, & si rians, que quand elle s'attache à regarder quelqu'un fixement, ce qui ne lui arrive guère, on croit en être éclairé jusqu'au fond de l'ame, & on desespère de pouvoir lui rien cacher. Ils sont grands, bien fendus, & à fleur de tête, pleins de feu & d'esprit : mais avec toutes ces beautés, ils n'ont rien de languissant, ni de passionné ; comme si elle n'étoit née, que pour être aimée, & non pas pour aimer.

Sa bouche n'est, ni grande, ni de la derniere petitesse; mais tous les mouvemens en sont pleins de charmes, & les grimaces les plus étranges ont une grace inexprimable quand elle contrefait ceux qui les font. Son rire attendriroit les cœurs les plus durs, & charmeroit les plus cuisans soucis. Il lui change presque entiérement l'air du visage, qu'elle a naturellement assez froid & fier, & il y répand une certaine teinture de douceur & de bonté, qui rassûre les ames que sa beauté a d'abord alarmées, & leur inspire

cette joie inquiette qui eſt la plus prochaine diſpoſition à la tendreſſe.

Voilà comment elle a la bouche & les yeux, qui ſont, comme vous ſavez, les deux parties du viſage du plus important uſage en amour, & de la plus grande expreſſion.

Mais les autres ne ſont pas moins admirables. Son nez, qui eſt aſſurément des mieux faits, & de la plus juſte grandeur, donne un certain air fin, noble, & élevé, à toute ſa Phyſionomie, qui plait infiniment. Elle a le ſon de la voix ſi touchant, qu'on ne ſauroit l'entendre parler ſans émotion. Son teint a un éclat ſi naturel, ſi vif, & ſi doux, que je ne penſe pas que perſonne ſe ſoit jamais aviſé en la regardant de trouver à redire qu'il ne ſoit pas de la derniere blancheur. Ses cheveux ſont d'un noir luiſant, qui n'a rien de rude. A voir le beau tour qu ils prennent naturellement, & comment ils ſe tiennent d'eux mêmes quand elle les a tout-à-fait abattus, pour peu qu'on eût l'ame poëtique, on diroit qu'ils ſe jouent à plaiſir, tout enflés & glorieux de couvrir une tête ſi belle.

C'eſt le plus beau tour de viſage que la Peinture ait jamais imaginé. A force de ſe négliger, ſa taille, quoi que la mieux priſe, & la mieux formée qu'on puiſſe voir, n'eſt plus fine en comparaiſon de ce qu'elle a été. Je dis en comparaiſon; car beaucoup d'autres ſeroient déliées de ce qu'elle eſt groſſe. Cela fait qu'elle ne paroît pas ſi haute qu'elle eſt, quoi qu'en effet elle ſoit auſſi grande qu'une femme peut l'être ſans être ridicule. On la voit quinze jours de ſuite coiffée d'autant de différentes maniéres, ſans pouvoir dire laquelle lui va mieux: celles qui défont toutes

les

les autres femmes, la parent; & celles, qui ne conviennent jamais à une même tête, font également bien fur la fienne.

Il en eft de fes habillemens comme de fa coëffure: il faut la voir enveloppée dans une Robbe-de-Chambre pour en juger; & c'eft en cette feule perfonne qu'on peut dire véritablement, que l'art le plus délicat, & le mieux caché, ne fauroit égaler la nature. Une grande marque que la propreté, qui coûte tant de foins aux autres femmes lui eft naturelle, c'eft qu'elle ne porte jamais d'odeurs, quoi qu'elle les aime beaucoup.

J'avois oublié de vous parler de fa gorge, de fes bras, & de fes mains: mais qu'il vous fuffife que tout cela paroît fait pour le vifage; & fi l'on peut juger par ce qu'on voit de ce qu'on ne voit pas, fon mari eft affurément le plus malheureux de tous les hommes, après avoir été le plus heureux.

Voilà comment elle eft faite pour le corps; & pour le refte, vous en jugerez par ce que je m'en vai vous conter.

Il y a quelque tems, qu'étant à Rome, il m'arriva de parler d'elle ainfi que j'en avois ouï parler à Paris, comme d'une belle & jeune femme, étourdie & emportée jufqu'à l'extravagance, & bonne jufqu'à la fottife. Un Italien, qui l'avoit connue, entendant la peinture que j'en faifois, me rit au nez d'une maniere qui me furprit, & ne m'en voulut jamais dire autre chofe quelque inftance que je lui fiffe. Comme ces Meffieurs approfondiffent un peu plus le caractère des gens, qu'on ne fait d'ordinaire en France, cela me donna la curiofité de la voir en paffant par Chambery à mon retour. Je ne lui

avois jamais parlé à Paris que par occaſion; mais mon nom, ni mon viſage, ne lui étoient pas inconnus. Je fus d'abord ſurpris de ne lui point voir à mon abord ces épanouïſſemens de joie, ſi ordinaires à ceux qui ſont éloignés de la Cour, quand ils voyent quelqu'un qui en vient. Elle me reçut avec autant de tranquillité, que la plus indifférente femme du Païs auroit pu faire; & au lieu de m'accabler de queſtions ſur les perſonnes & les affaires où elle a intérêt, elle ne m'entretint que du ſujet de mon Voyage, & d'autres choſes ſemblables qui ne regardoient que moi. La civilité m'obligea à la mettre ſur le propos de ſes parens, & de ſes amis de Paris & de Rome, puiſqu'elle ne m'y mettoit pas. Il me parut que je lui faiſois plaiſir. Elle écouta avec application & ſenſibilité ce que je lui en dis. Elle me parla honnêtement de tout le monde, & avec reſpect de ſon mari; mais tout cela ne dura qu'autant de tems que je voulus. Elle ne m'interrogea que lors que la bienſéance l'y obligeoit en quelque ſorte; & je ne connus en elle, ni empreſſement, ni curioſité. Etonné de ſa froideur, je voulus la mettre ſur les matiéres que je croyois le plus capables de l'émouvoir. Je lui parlai, avec les égards que je devois, de tout ce qui lui eſt arrivé de plus ſenſible touchant ſa gloire, & ſa fortune; mais je ne pus jamais en tirer la moindre plainte. Il me parut bien quelque triſteſſe ſur le chapitre de ſa réputation; mais pour tout le reſte, il me ſembla qu'elle trouvoit la Fortune une Déeſſe trop digne de mépris pour être en colère contre elle.

Plu-

Plusieurs personnes de qualité de l'un & de l'autre Sexe y vinrent comme j'y étois, & entre autres deux ou trois hommes à qui je trouvai bien de l'esprit. D'abord, les Dames se mirent sur les nouvelles de la Ville. Quoi que la Duchesse n'y prît aucun intérêt, elle en parla avec la même chaleur qu'on lui en parloit: elle prit parti, comme le reste de la compagnie, dans la dispute qui s'éleva sur un différend de deux hommes de qualité qui partageoit tout le païs; & elle entra dans le détail qu'il lui fit des petits intérêts qui les divisoient, & en pesa l'importance avec autant d'application, que si elle n'avoit pas eu en mariage vingt millions.

Les hommes, dont j'ai parlé, firent changer la conversation, & la tournérent malgré qu'elle en eût sur les Affaires d'Etat, comme plus dignes de son attention. Après que tout le monde en eut dit son avis, on l'obligea par complaisance à dire le sien. Ceux qui en avoient un contraire, la poussérent assez vigoureusement. La conversation s'échauffa. Elle ne se défendit jamais que par des raisons, dont elle faisoit toujours Juges ceux qui n'étoient pas déclarés contre elle; & je vous avoue, que je n'ai jamais ouï parler si bien avec tant de soumission. Voilà ce que je remarquai dans cette premiere visite, & voici ce que j'en appris depuis.

On ne sauroit dire de quelle humeur elle est. A proprement parler, elle n'en a point, & chaque personne qui la voit a sujet de croire, qu'elle est de la sienne. Elle n'a entêtement pour rien, & on est tout étonné qu'elle quitte les occupations qui sembloient la divertir davantage, aussi librement

que

que ſi elle s'y étoit fort ennuyée. Il ſuffit de voir qu'elle ne s'adonne à aucune avec emportement, pour juger que cette facilité de Mœurs ne lui vient pas de légéreté, mais plutôt d'une indifférence profonde, pour toutes les fantaiſies diverſes qui troublent la tranquillité du commun des Eſprits.

La douceur, & l'humanité, ſi bien-ſéantes à ſon Sexe, paroiſſent juſques dans ſes divertiſſemens les plus tumultueux. Elle eſt auſſi Maîtreſſe d'elle-même en Voyage, & à la Chaſſe, que dans ſon Cabinet. L'égalité naturelle de ſon ame eſt à l'épreuve des occaſions qui altérent toutes les autres. Elle ſe joue des amuſemens, où tout le monde s'abandonne: quelques autres femmes ont fait les mêmes choſes qu'elle; mais elle les fait autrement.

On vit chez elle avec une familiarité pleine de zèle & de reſpect; mais qui lui ſeroit fort incommode, ſi elle étoit moins bonne. Quoi que naturellement elle ſoit fort particuliere, preſque toutes les heures de la journée ſont des heures publiques pour elle: les plus ſecrets endroits de ſa maiſon ſont auſſi ouverts que les plus communs à ceux qui y fréquentent; & il lui arrive ſouvent d'être relancée juſques dans ſon Cabinet, lors qu'elle s'y attend le moins. Ses Domeſtiques, qui n'y voient venir que des gens auſſi dévoués qu'eux à leur Maîtreſſe, ſe ſont inſenſiblement accoutumés à laiſſer entrer & ſortir le monde avec cette liberté. Il faut croire, qu'elle le veut bien ainſi, puis qu'ils le ſont; car elle eſt l'ame de ſa maiſon, & ſon eſprit, ſon honnêteté

té & ses manieres sont répandues dans toutes les personnes qui la composent, à proportion de ce que chacune est capable de les imiter.

Il n'est point de Couvent où l'on mene une vie si retirée que dans l'appartement de ses filles: un Page n'ôseroit en avoir aproché, sous peine de l'indignation de Madame, qui est quelque chose de bien plus terrible que le fouet; & pour les hommes, ils vivent ensemble avec une paix & une union, aussi louable, qu'elle est rare dans les Maisons des Grands.

Il n'y a qu'elle au monde, qui puisse entrer dans les jeux de ses Valets sans se rabaisser : sa présence en bannit la licence, sans en ôter la liberté; & l'on ne comprend point comment elle peut leur imprimer tant de respect, avec la familiarité qu'elle les traite: mais c'est que jamais femme n'eut l'air & toutes les manieres si grandes. Il y a des gens, qui trouvent étrange, qu'elle soit sensible à ces sortes de plaisirs: mais pour peu qu'on l'y observe, il est aisé de connoître qu'ils ne font pas la joie de son cœur; & que tous ceux qu'elle prend ne sont en effet que des différentes manieres de se distraire des pensées affligeantes, que l'état présent de sa fortune lui doit inspirer.

Il n'y a point de maison de simple Gentilhomme, qui soit si réglée que la sienne, &, comme sa pension est bien peu de chose pour subsister aussi honorablement qu'elle fait, il faut qu'elle entre dans un détail d'œconomie, d'autant plus admirable, que les traits naturels de libéralité & de magnificence, qui

qui lui échapent quelquefois, font bien voir que ce n'eſt que par un effort de raiſon tout extraordinaire.

Elle n'admire rien dans l'ame, & ne témoigne rien mépriſer. Il ne lui eſt jamais arrivé de montrer le moindre dégout pour le Païs, & tout ce qui y eſt: elle en aime les divertiſſemens, & les cérémonies, comme ſi elle en étoit. Une autre y aſſiſteroit avec des marques de complaiſance, de contrainte, & de diſtraction, qui la diſtingueroient aiſément du reſte de la Compagnie; mais elle y eſt ſi naturellement, & avec une préſence & une liberté d'eſprit ſi entiere & ſi agréable, qu'un étranger, qui l'y verroit ſans la connoître, eſtimeroit la Savoie bienheureuſe d'avoir produit une perſonne ſi charmante.

Elle évite de parler de ſa grandeur, & de ſes richeſſes, avec le même ſoin que d'autres le chercheroient: il ne tient pas à ſon procédé, que les gens du Païs qui la fréquentent ne s'eſtiment tous auſſi grands Seigneurs qu'elle, qu'ils ne croyent Chambery auſſi beau que Paris & Rome, & la vie qu'elle mene auſſi agréable qu'elle en ait mené. Jamais grande Dame ne fit moins ſentir à ſes inférieurs la différence qu'il y a entre eux & elle; & s'ils ne l'oublient pas, elle doit aſſûrément les eſtimer beaucoup davantage: car elle ne prend guère de peine à les en faire ſouvenir.

On paſſe toujours l'idée qu'elle a d'elle-même dans les choſes les plus ſincères qu'on lui en dit, & il lui arrive auſſi ſouvent de prendre de véritables louanges pour des flateries, qu'aux autres femmes de prendre

des

des flateries pour de véritables louanges Une marque, que sa modeſtie eſt ſincére, c'eſt qu'elle n'eſt pas outrée. Elle avoue de bonne-foi ce qu'elle a de bon & de beau, quand on l'en preſſe, & elle n'eſt injuſte qu'en ce qu'elle ne croit que médiocre & paſſable tout ce qu'elle a d'excellent & de merveilleux.

Quoi qu'une triſte expérience l'ait convaincue, qu'il y a peu d'honnêteté dans le monde, & lui ait donné fort mauvaiſe opinion du Genre humain, elle a une ſi grande bonté de naturel, qu'elle ne ſauroit appliquer cette mauvaiſe opinion à perſonne en particulier: elle excepte d'abord de la règle générale tous ceux en qui elle voit quelque apparence de Vertu; & elle ne peut encore s'empêcher d'être ſurpriſe, quand elle vient à connoître qu'elle n'avoit pas raiſon de les excepter.

Lors qu'elle eſt obligée de dire quelque choſe qu'elle juge qui peut déplaire, pour en adoucir le ſens, elle le fait d'une maniere qu'il ſemble qu'il lui échappe; mais on ne lui fera jamais tort de croire, qu'elle ne dit rien qu'elle ne veuille bien dire. Il lui eſt plus naturel d'être ſecrete, qu'aux autres femmes de ne l'être pas. Enfin, elle ſait également bien parler, & ſe taire; quoi qu'il ſoit vrai de dire, que les gens qui parlent bien ne ſavent guère ſe taire, & que ceux qui ſavent ſe taire ne ſavent guère bien parler.

Une perſonne de grand eſprit, qui la connoit depuis long-tems, aſſûre qu'elle n'eſt pas reconnoiſſable de ce qu'elle étoit autrefois;

mais

mais il eſt bien difficile de comprendre qu'elle ait pu devenir ce qu'elle eſt, ſans avoir toujours eu un fonds prodigieux du plus riche, & du plus précieux naturel du monde: & ſi ſes malheurs ont contribué quelque choſe à ſon mérite, jamais mauvaiſe cauſe ne produiſit ſi bon effet. Je ſuis, &c.

FIN DU CARACTERE DE LA DUCHESSE MAZARIN, ET DU TOME III.



